TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11410 — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 6 OCTOBRE 1981

Londres prépare un aménagement du régime carcéral en Irlande du Nord

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; E.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 46

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

Après le réajustement des monnaies européennes

M. Delors va proposer des mesures de rigueur et de solidarité et décide de bloquer certains prix

- **Plan de redressement de la Sécurité sociale**
- **Réduction des dépenses budgétaires**

Les ministres des finances des Dix réunis le 4 octobre à Bruxelles ont procédé à un réajustement des taux-pivots au sein du Système monétaire européen (S.M.E.) : le mark et le florin ont été réévalués de 5,5 % ; le franc français et la lire ont été dévalués de 3 %. La valeur du franc belge, de la couronne danoise et de la livre irlandaise n'a pas été modifiée.

A l'ouverture des marchés des changes, le lundi 5 octobre au matin, le mark s'est montré très vigoureux par rapport au dollar, qui a baissé de plus de 2 % à 2,24 deutschemarks contre 2,29 deutschemarks à la veille du week-end.

La Bourse de Paris a accueilli avec indifférence le changement des parités, alors qu'en 1969 les cours avaient monté de 10 % en moyenne.

M. Delors a annoncé son intention de proposer mercredi au conseil des ministres une série de mesures économiques, dont le principal objectif sera de ramener le rythme de progression de l'inflation à 10 % en 1982. Parmi ces mesures, figurent notamment un plan de financement du déficit de la Sécurité sociale et un gel de certaines dépenses publiques.

Dès lundi, M. Delors décidait que les prix des services et de certains produits alimentaires seraient bloqués à leur niveau du 3 octobre.

M. Jacques Chirac a estimé, lundi après-midi, au cours d'une conférence de presse, que « les choix du gouvernement socialiste isolent la France ».

M. Valéry Giscard d'Estaing, pour sa part, a fait savoir qu'il remettra à la presse, mardi 6 octobre, une « déclaration sur la dévaluation du franc ».

Le soutien allemand

Outre le désordre que suscite en Europe la politique monétaire suivie par les Etats-Unis, il est évident que le franc ne pouvait garder impunément la même relation de change avec le mark, alors que l'inflation en France court au moins deux fois plus vite qu'en Allemagne fédérale. Les exportations françaises vers la R.F.A. — en particulier, comme l'a rappelé M. Delors, celles d'automobiles — s'essoufflaient, et il devenait nécessaire, sur ce marché essentiel, de rétablir la compétitivité.

L'opération — et c'est un bon signe — s'est déroulée sans problème. Les Allemands y ont beaucoup aidé en acceptant, d'entrée de jeu, une réévaluation substantielle du mark. La détermination dont a fait preuve dimanche M. Matthoefer, le ministre fédéral des finances, a assurément contribué à avoir raison des réticences que pouvaient éprouver, par exemple, les Italiens à l'égard du montage souhaité par Paris.

Cet appui allemand, qui, au vu de certaines déclarations faites récemment outre-Rhin, n'allait pas forcément de soi, peut être interprété comme un rappel de la confiance de M. Schmidt dans les vertus du système monétaire européen, dont il a été, avec M. Giscard d'Estaing, le co-auteur. Il peut également attester de son désir de continuer à jouer activement le jeu avec les Français.

Il s'agit d'une donnée d'autant plus réconfortante que, pour de multiples raisons (difficultés politiques et économiques en R.F.A., inquiétude du gouvernement fédéral à l'égard des intentions du gouvernement français, en particulier de sa capacité à ne pas prendre de mesures protectionnistes intra-communautaires), on était en droit de redouter un étiolement de la coopération franco-allemande. Or les deux pays, plus que n'importe quels autres, ont des intérêts communs très importants en Europe.

Au cours des dernières années, l'action conjuguée de la France et de l'Allemagne fédérale a contribué à consolider la Communauté. Toutefois, le pacte non écrit franco-allemand, après le changement de pouvoir en France, doit sans doute être redéfini. Les Allemands viennent d'agir dans ce sens. Au tour des Français de faire le nécessaire pour restaurer une crédibilité qui, à tort ou à raison, n'est pas intacte. C'est ce qu'a compris M. Delors, en insistant sur sa volonté de lutter contre l'inflation.

Pourtant ce discours témoigne du choix devant lequel se trouve placé le gouvernement. S'il veut agir totalement libre en France, sans se soucier d'entreprendre, le cas échéant, l'inverse de ce que font les voisins, il lui faut comprendre que leur concours ne lui sera plus assuré. Si au contraire — comme cela semble être pour l'instant le cas — il souhaite donner la priorité à une action européenne concertée, il lui faut conserver un minimum de ligne commune avec ses partenaires et admettre que l'action solidaire implique pour la France, comme pour les autres, la perte d'une certaine liberté de manœuvre.

Il ne s'agit pas de renoncer au changement, mais de faire une politique qui, sans être semblable, demeure compatible avec celle des partenaires.

Pour combien de temps ?

C'est donc fait ! L'inévitable n'a pu être évité, et le fameux « réaménagement » du système monétaire européen, que la plupart des observateurs prédisaient pour l'automne, a fini par s'effectuer. Comme prévu, également, l'Allemagne fédérale, notre premier fournisseur et notre premier client, a vu sa monnaie assez sensiblement revalorisée, et le franc français s'en est trouvé dévalorisé d'autant. Que les deux pays aient fait chacun un pas vers l'autre, peu importe ; le résultat est là.

Naturellement, d'un bout à l'autre de l'échiquier politique, on se renvoie la balle. Il fallait « *apurer le passé* », « *remettre les compteurs à zéro* » et « *lever l'hypothèque* », assure-t-on au gouvernement. « *Le franc baisse pavillon* », c'est une « *défaite* », un « *constat d'échec* » et une « *sanction* », rétorque-t-on dans l'opposition.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 41.)

Gagner la confiance

En dévaluant le franc par rapport à la monnaie allemande — puisque tel est l'essentiel de l'opération annoncée dimanche 4 octobre, — le gouvernement de M. Mauroy amorce une nouvelle politique économique dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle sera difficile à mettre au point et à appliquer.

La nouvelle équipe au pouvoir mène, depuis l'été, une politique tout entière axée sur la relance de l'économie par les dépenses publiques, la consommation et l'investissement. Or, une dévaluation, pour être réussie, doit être accompagnée d'un ensemble de mesures de rigueur qui la rendent crédible.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 40.)

La bataille psychologique

L'histoire de la Vᵉ République est jalonnée de plusieurs dévaluations et autres réaménagements monétaires. Ni le général de Gaulle en 1958, ni Georges Pompidou en 1969 n'ont pu échapper à cette remise des compteurs à zéro. Par la suite, les sorties du « serpent européen » ont montré qu'il convenait à chaque fois de faire le constat d'une politique passée. On tirait un trait pour repartir de l'avant avec, autant que faire se pouvait, une nouvelle politique.

En somme, M. François Mitterrand ne fait pas autre chose que ce que durent faire en leur temps deux de ses prédécesseurs. On savait que, d'une manière ou d'une autre, la décision prise dimanche à Bruxelles était inéluctable, quels qu'aient été les résultats de l'élection présidentielle. Mais le problème n'est plus dans la justification du passé. Il est dans l'avenir immédiat. Le plus difficile reste à faire, surtout si l'on admet que l'abaissement de la parité du franc est relativement faible pour provoquer un choc sur les marchés extérieurs. Nul n'ignore qu'il faudrait en même temps restreindre un certain temps la demande intérieure afin qu'elle n'absorbe pas ce qui devrait être destiné à l'exportation.

Cela ne peut se faire sans un appel à la rigueur et cadre mal avec la politique de relance inscrite dans le budget de 1982. Autant que la bataille du franc, le gouvernement de M. Mauroy est donc appelé à gagner la bataille psychologique. Chacun perçoit que les années à venir seront difficiles.

Crise économique et solidarité aidant, le pouvoir d'achat ne pourra pas être maintenu pour de nombreuses couches de la population. Les Français, dans leur majorité, s'y attendent. Encore faut-il le dire, encore faut-il l'expliquer.

AU JOUR LE JOUR

CHUT !

Les Français qui dormaient sur leur tas d'or ont été réveillés en sursaut par la levée de l'anonymat sur les transactions, que vient de justifier M. Fabius.

On annonce déjà la création, quelque part en France, d'une association des anonymes inquiets. Ils se réuniront un jour, dans un lieu tenu secret, pour élire un président invisible, publier un journal clandestin et organiser de discrètes manifestations.

BRUNO FRAPPAT.

UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE MAUROY

« Il fallait remettre les compteurs à zéro »

M. Pierre Mauroy donnera à tous les préfets, qui sont convoqués mardi 6 octobre au ministère de l'intérieur, les directives du gouvernement relatives à la mise en œuvre de son plan pour l'amélioration de la situation de l'emploi. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Mauroy expose les raisons qui ont conduit le gouvernement à dévaluer le franc.

220.000 emplois créés ou libérés avant la fin de 1982

« Pourquoi votre gouvernement a-t-il attendu quatre mois avant de réajuster la parité du franc ?

— Comme vous le savez, les accords instituant le système monétaire européen ont prévu la possibilité d'ajustements périodiques des parités pour tenir compte de l'évolution des situations économiques des différents pays européens. De tels mouvements sont intervenus à plusieurs reprises dans le passé, notamment en septembre 1979, où le deutschemark avait été réévalué par rapport au franc.

» Depuis cette date, l'économie de la France et celle de l'Allemagne n'ont pas évolué de manière identique, notamment en ce qui concerne l'inflation : la hausse des prix a été deux fois plus élevée en France qu'en Allemagne pendant toute la période où M. Barre était chef du gouvernement.

» C'est la raison pour laquelle, dès le début de l'année 1981, de vives pressions, accentuées par l'évolution désordonnée du dollar, se sont exercées sur le franc. Les pertes de devises ont atteint un montant très important entre le 15 février et le 21 mai 1981, dans la période qui a précédé l'élection présidentielle.

» Lorsque le nouveau gouvernement a pris ses fonctions, nous avions pleinement conscience qu'un ajustement du taux du change de notre monnaie par rapport au deutschemark était inéluctable. Il fallait apurer le passé et remettre les compteurs à zéro. Dès lors, pourquoi avons-nous attendu quatre mois ? Pour trois raisons essentielles.

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 10.)

ÉGYPTE : le grand défi du raïs

Depuis le début de septembre, le président Sadate a fait arrêter en Egypte près de mille cinq cents personnes, lançant notamment à cette occasion un défi sans précédent à l'opposition intégriste. M. Fouad Serragedine, président du parti néo-Wafd (nationaliste dissous en 1979), et M. Omar El Telmessani, guide suprême de la confrérie des Frères musulmans, ont comparu, samedi 3 octobre, devant le procureur général, dans le cadre de l'enquête sur les incidents confessionnels en Egypte. Dix-sept autres personnes ont été également interrogées, dimanche.

Nous commençons en page 5 la publication de trois articles de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, expulsé du Caire où il a été huit ans correspondant du « Monde », sur les facteurs intérieurs et extérieurs qui ont incité le raïs à frapper aussi durement l'opposition.

● *Page 44*

LA PRÉPARATION DU PROCHAIN CONGRÈS DE LA C.G.T. S'ANNONCE TENDUE, par Joanine ROY

● *Page 14*

INCIDENTS A PARIS ET A GOLFECH AU COURS DES MANIFESTATIONS ANTINUCLÉAIRES

DE TITIEN AU GRECO AU PALAIS DES DOGES

Maniérisme ou non

Dans le palais ducal rouge et noir, battu par la mer et par la foule, les grandes expositions de peinture ont, on s'en doute, beaucoup de classe. Admirablement présentées sur des fonds de tissu gris ou rouge, en rapport avec la tonalité des œuvres, elles valorisent intensément leur objet ; confiées aux brillants spécialistes, dont Venise ne manque pas, elles tendent à faire autorité. Il s'agit, selon la pratique italienne, d'évoquer des artistes, non de cerner, et encore moins, de traiter des problèmes. Aussi le titre même de l'exposition de cet automne a-t-il surpris et intrigué. Il semblait convenu que, comme le baroque, art des formes généreuses, le maniérisme, art des formes tortueuses ou sophistiquées, s'est arrêté devant la lagune. Pourquoi diable, s'est demandé l'Italie entière, prendre ce biais artificiel et trompeur pour le « cinquecento » vénitien, comme s'il devait sa force à Rome ou à Parme ?

Rodolfo Pallucchini a donc donné ses raisons et abattu ses cartes. D'abord l'état du savoir : comment négliger des épisodes comme l'appel adressé en 1540 aux décorateurs florentins Salviati et Vasari, ou la vogue soudaine des gravures d'Andrea Schiavone qui, vers 1555, fait connaître les figures étirées et élastiques du Parmesan ?

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

DÉFENSE

Le premier ministre a défini le 14 septembre, devant l'Institut des hautes études de la défense nationale, une politique de défense qui laisse à Jean Combasteil (P.C.F.) une impression d'inachevé. Loïc Bouvard (U.D.F.) y retrouve des réminiscences gaullistes et même giscardiennes, tandis qu'Yves Lancien (R.P.R.) reproche à M. Mauroy de ne pas avoir dit l'essentiel, à savoir que la France, ne pouvant tout faire, se trouve devant des choix.

L'impression d'inachevé

par JEAN COMBASTEIL (*)

DÉCLARATIONS, discours, écrits se sont succédé ces derniers jours, portant ainsi les problèmes de défense sur le devant de la scène politique.

Dans cet ensemble de prises de position, l'allocution du premier ministre prononcée à l'I.H.E.D.N. (Institut des hautes études de défense nationale) occupe, bien entendu, une place particulière et mérite attention dans la mesure où elle peut contenir des indications sur la politique que compte conduire le gouvernement en matière de défense.

En effet, si l'on connaît les dispositions concrètes prévues par le gouvernement dans les domaines économiques ou sociaux, à travers les débats de l'Assemblée nationale, la politique de défense reste encore à préciser. Pourtant, il est significatif, et à bien des titres nouveau, de trouver, dans l'allocution du premier ministre à l'I.H.E.D.N., des thèmes mis en avant dans son discours de politique générale prononcé devant le Parlement.

Certes, l'Institut ne constitue pas un lieu de décision mais bien plutôt de réflexion susceptible d'éclairer les milieux politiques dans leur effort de mise en place d'une politique de défense. Aussi le discours ne contient-il que des axes de recherches et non l'annonce de grandes lignes d'action qu'il appartient au gouvernement et au Parlement de définir. On peut, dès lors, accepter l'impression d'inachevé de certaines idées contenues dans l'allocution de M. Pierre Mauroy. C'est, en effet, un domaine qui demande réflexion, et c'est certainement une preuve de sérieux que d'y conduire les changements nécessaires avec prudence et mesure.

Une approche nouvelle

Pourtant, les communistes se réjouissent de trouver dans ce discours une approche nouvelle des fondements de la défense nationale, présentée comme une notion globale s'insérant dans l'action générale du gouvernement.

L'indépendance de la France ne se protège pas effectivement à l'aide des seuls moyens militaires.

Lutter contre le chômage, restaurer l'économie du pays, ce sont certainement des axes d'effort qui peuvent, comme l'indique le premier ministre, créer un « *esprit de défense* » mais qui, aussi, plus généralement, donneront à la France les moyens de son indépendance.

Il est sain pour notre pays que les problèmes de défense ne deviennent pas l'apanage d'un cercle d'initiés et puissent être pris en compte par la nation tout entière et par les travailleurs en particulier. C'est, selon nous, une façon de valoriser et de vivifier la politique et les moyens proprement militaires que la France peut se donner.

L'armée même devient, de ce fait, un prolongement de la nation, et nul ne s'étonnera de nous voir applaudir à la mise en valeur de la conscription. Modifier le contenu du service militaire, faire en sorte qu'il soit accepté et non difficilement subi par notre jeunesse constitue un axe d'effort urgent à entreprendre, et il faut souhaiter que le prochain budget de la défense prenne en compte cette exigence.

En matière de stratégie, le premier ministre évoque un certain nombre de principes bien connus qui peuvent être interprétés comme un retour à la doctrine classique de la dissuasion nucléaire. Néanmoins, certains concepts liés à la révision de cette doctrine, sous l'impulsion de l'ancien président de la République, semblent apparaître en filigrane et nécessiteraient un large débat que le premier ministre paraît avoir voulu ouvrir. Il est évident que le gouvernement et, bien entendu, le Parlement devront se saisir de ce problème capital. On ne peut ignorer des thèmes comme ceux de la « *sanctuarisation élargie* », ou de la « *bataille de l'avant* », pas plus qu'il n'est possible de refuser d'examiner les conséquences d'une évolution atlantique de la politique de défense mise en œuvre sous le précédent septennat.

Débat ouvert

En ce domaine, les positions des communistes sont connues.

Une fois la stratégie générale clairement définie, il conviendra, à travers la loi de programmation annoncée, de veiller à la maintenance quantitative et qualitative de nos moyens militaires, avec, bien sûr, le souci constant d'agir pour la fin de la course aux armements et pour un désarmement simultané et négocié. La France se doit de jouer, en ce domaine, un rôle actif et progressiste conformé aux grandes options de la gauche française.

L'action engagée par le parti communiste français contre la décision américaine de mise en fabrication de l'arme neutronique va, pensons-nous, dans ce sens, car une telle décision tend à ne faire de l'Europe qu' « *un barreau de l'échelle de la violence* » pour reprendre une expression du premier ministre.

Le souci de l'indépendance nationale suppose, enfin, que soient préservées et développées nos capacités industrielles en ce domaine. Les prochaines nationalisations pourront répondre à cet objectif en conférant à la nation la maîtrise, qu'il faut souhaiter la plus large possible, de la conception et de la fabrication des armes nécessaires à sa défense.

Le débat est donc ouvert, tant au niveau des organismes spécialisés que de la représentation nationale. Comme dans d'autres domaines, il sera nécessaire de prendre en compte les changements voulus par le pays.

Ces changements doivent, bien entendu, concerner les matériels, mais ils doivent, au moins tout autant, se préoccuper des hommes directement engagés dans l'effort de défense.

(*) Député communiste de la Corrèze, vice-président de la commission de la défense nationale.

GAULLISTE ET GISCARDIEN !

par LOIC BOUVARD (*)

LA *défense* ! Que voilà donc un domaine où le changement s'apparente à la continuité, et combien il est plaisant, aux deux sens du terme, d'entendre M. Mauroy faire, en quelque sorte, l'apologie du système et des moyens de défense dont il a hérité. Certes, M. Mauroy a parsemé son discours de quelques incantations à la société « *solidaire* » que son parti prétend construire. Politique oblige ! Et nous ne lui chercherons pas noise. Mais la défense est sujet trop important pour que l'on puisse y réaliser, lorsqu'on en a la possibilité, les innovations relevant de théories ou de principes concoctés dans l'opposition.

Que n'avons-nous entendu, de la part de nos collègues de l'opposition socialiste d'hier, sur les dangers de l'arme nucléaire, l'horreur des ventes d'armes à l'étranger, l'intégration trop poussée de l'armée française dans celles du pacte atlantique, le caractère suspect de notre force d'intervention et sur les vertus du service militaire à six mois !

En entendant M. Mauroy parler de la *défense* de la France, on chercherait, en vain, une orientation fondamentale différente de celles que nous connaissions sous le septennat précédent. Est-ce à dire que nos gouvernants ont perdu la mémoire ? Non pas : ils ont tout simplement pris rapidement la mesure de ce qu'il convenait de conserver et même de continuer en l'accentuant : pratiquement la totalité de la politique antérieure de défense.

Il y eut, certes, quelques tergiversations, quelques hésitations, quelques bavures ; l'une des premières décisions de M. Hernu ne fut-elle pas de suspendre les expériences nucléaires souterraines de Mururoa ? C'était en juin. Pour avoir visité moi-même ces installations en mars, en qualité de rapporteur d'un des budgets militaires, j'étais proprement atterré par cette nouvelle. Mais la réflexion ne dura que quarante-huit heures et la décision fut, heureusement, rapportée. De même, on nous promettait des coupes claires dans la durée du service militaire, et voilà qu'il restera à douze mois.

Vérité révélée

Bien sûr, la justification est économique — ce qui n'est pas faux — mais, en fait, nos gouvernants socialistes ont compris quel affaiblissement la réduction du service militaire allait entraîner pour notre défense ; ils ont compris aussi l'ardente nécessité, du point de vue politique, de maintenir une armée populaire dans une démocratie comme la nôtre, afin de ne pas avoir à recourir à une armée de professionnels, ainsi que nous l'avons toujours affirmé. Et que dire des ventes d'armes ! Que n'allait-on voir en fait de moralisation ! Le président Mitterrand ne demandait-il pas que l'on désarme les Mirage-2000 qu'il s'apprêtait à passer en revue au Salon de l'aviation, au Bourget, en juillet dernier ? Mais, très vite, on en est revenu à une conception plus réaliste des choses. Economie exige ! Et le premier ministre, tout en excluant les pays qui iraient par trop à l'encontre des droits de l'homme (alors, l'exclusion devrait jouer dans bien des cas !...), affirmait, dans son discours, l'importance, la nécessité de ces ventes, ne serait-ce que pour garantir l'excellence de notre armement en rentabilisant les coûts de recherche. Autre vérité révélée.

Mais il faut en venir au concept même de la défense pour s'apercevoir combien les socialistes mettent leurs pas dans ceux des gaullistes et des giscardiens.

La dissuasion nucléaire reste la gardienne de notre indépendance. M. Mauroy l'affirme sans ambages, et c'est vers le sous-marin nucléaire lance-missiles que vont ses préférences, comme allaient celles de M. Bourges. La construction d'un septième sous-marin lanceur d'engins vient d'être annoncée par le président de la République, et le premier ministre insiste, à juste titre, sur l'importance prochaine des missiles à têtes multiples M-4. S'y ajoutent les composantes aériennes et terrestres. Le premier ministre annonce le remplacement des avions porteurs de l'arme nucléaire, ce qui ne peut que réjouir le rapporteur du budget de l'armée de l'air. Toutefois, pour les vecteurs terrestres, il omet de mentionner leur nécessaire mobilité à venir.

Mais il y a plus, et plus précis. Le premier ministre explique très pertinemment que, pour une puissance moyenne comme la nôtre, la dissuasion nucléaire implique l'ensemble des moyens classiques et nucléaires, notamment les armes tactiques. Il se sert de cette argumentation pour justifier que la France continue les études sur la bombe à neutrons commencées depuis longtemps. Là aussi, combien de socialistes ne vont-ils pas sursauter ! Et pourtant la bombe à neutrons enrichit, c'est certain, la panoplie de nos armes : il serait absurde de s'en priver quand on connaît la gravité de la menace quantitative — classique et nucléaire — que l'Union soviétique fait peser sur nous. Cette arme est, hélas, nécessaire pour préserver la paix et assurer l'indépendance de l'Europe.

On débouche ici sur le concept d'environnement et d'engagement. M. Mauroy n'hésite pas à dire que la France ne saurait limiter son engagement à la défense d'un sanctuaire et que l'agression contre notre pays peut commencer bien au-delà de nos propres frontières. C'est l'évidence, et je me réjouis de l'entendre appeler de ses vœux un « *espace de défense militaire* », ce que nous autres du C.D.S. avons toujours réclamé.

La solidarité avec nos alliés occidentaux et tout spécialement européens doit être totale, et l'on sait que le nouveau président de la République se prononce plus ouvertement que l'ancien en faveur de l'alliance atlantique et qu'il dénonce avec plus de force encore la menace venue de l'Est. Mais ce n'est en fait qu'une différence de degré, car le caractère autonome indépendant de notre défense est, aujourd'hui, aussi clairement exprimé qu'il l'était précédemment.

Enfin, cette mobilité de la défense s'entend aussi de nos lignes de communications et de la prise en compte de nos intérêts sur des territoires parfois lointains. Ce qui justifie, pour le premier ministre, la modernisation et le renforcement de notre force d'intervention, déjà en bonne voie et que j'ai réclamés année après année.

Ah ! si l'ensemble de l'économie pouvait être traité par les socialistes comme l'est la *défense* !

Ce discours, sans aucun doute largement inspiré par les conceptions de M. Hernu — dont il convient de saluer le mérite qu'il a eu pour faire accepter, par son parti, d'abord, et par le gouvernement actuel, ensuite, la primauté de l'arme nucléaire et la nécessité du maintien du service militaire à douze mois — me paraît être le meilleur tribut rendu par le nouveau pouvoir à l'ancien. Quel hommage à la justesse de la politique de défense du président Valéry Giscard d'Estaing, soutenue pendant près de six ans par le ministre de M. Yvon Bourges !

(*) Député U.D.F. (C.D.S.) du Morbihan, rapporteur du budget de l'armée de l'air.

FAIRE DES CHOIX

par YVES LANCIEN (*)

REGARDONS les réalités en face : tout n'est pas possible à la fois pour un pays comme la France, qui ne peut se comparer aux deux supergrands ni en termes de puissance ni en termes de responsabilité.

Il se trouve pourtant que nous disposons d'atouts sérieux pour tenir notre rang en Europe et dans le monde : notre position géographique et nos liens historiques, bien sûr ; mais aussi nos ressources humaines, financières et technologiques, sans compter l'incomparable avantage de disposer d'une liberté d'action et de décision dans le cadre de nos alliances.

L'essentiel est que l'on mesure exactement ce qui est vital et ce qui l'est moins, que l'on prenne conscience que l'on s'essoufflera toujours à tout vouloir mener de front, et plus encore dans la situation économique actuelle.

La réalité, c'est que les objectifs de la quatrième loi de programmation (1976-1982), pourtant déjà bien insuffisants au regard des besoins actuels ne seront pas atteints, tant s'en faut ! Suivant les cas, on peut parler d'un retard d'un à deux ans.

A quoi bon, dès lors, aligner sur le papier un nombre relativement important d'unités — c'est surtout vrai pour le corps de bataille — si l'on n'a pas la capacité de les équiper, de les entraîner, pour atteindre le seuil de compétitivité ?

Qu'on ne nous fasse pas, comme en 1939, le coup des prototypes ! Toutes les unités doivent être pourvues d'un équipement moderne et adapté, qu'il faut renouveler à temps pour ne pas être surclassé.

Aussi bien, nous n'y parviendrons qu'en limitant très strictement le volume de notre corps de bataille, seule façon, par ailleurs, de dégager les moyens financiers nécessaires à la valorisation des autres composantes de notre outil de défense.

Mais un tel choix s'impose aussi pour des considérations tactiques. Que demander d'autre, en effet, à notre corps de bataille que de permettre l'engagement de notre arme nucléaire tactique, ultime avertissement avant l'entrée en jeu de notre force de dissuasion stratégique ?

Cessons donc, une fois pour toutes, de courir après la « *bataille de l'avant* », rêve inavoué du précédent septennat et atteinte à la notion même de dissuasion.

La France est en Europe et y dispose, seule, de moyens dont la mise en œuvre ne soit pas sujette à caution : force de dissuasion et force d'intervention extérieure. Et c'est là sa meilleure contribution à la sécurité européenne.

Mais, encore une fois, faut-il qu'elle décide d'aller jusqu'au bout de ses choix :

1) *Crédibiliser au maximum notre force de dissuasion*, c'est-à-dire disposer :

— d'abord, de neuf sous-marins nucléaires lance-engins dotés de missiles M 4 portant au moins à 5 000 km, assurés d'une fiabilité à toute épreuve en matière de transmissions et couverts par satellites d'observation ;

— ensuite, de Mirage-4000 pour remplacer les Mirage-IV ;

— enfin, de lanceurs Hadès munis — pourquoi pas ? — de bombes à neutrons et de moyens d'acquisition des objectifs, pour remplacer les Pluton ;

— et, si possible, d'un lanceur mobile (SX)

2) *Accroître la capacité opérationnelle de notre force d'intervention*, c'est-à-dire disposer :

— d'avions gros porteurs ;

— de bateaux de transport et de débarquement ;

— d'une marine de surface modernisée (porte-avions et corvettes).

3) *Mettre en place une véritable infrastructure de défense opérationnelle* (terrestre et aérienne) *et civile du territoire*, s'appuyant essentiellement sur la gendarmerie et le contingent, et bénéficiant du concours dynamique des réserves.

La conséquence — mais en même temps la condition — de ce remaniement du dispositif, c'est la transformation du service national. Il faut le diversifier, et donc prévoir :

— Pour le corps de bataille et la marine embarquée, des volontaires, à dix-huit ou vingt-quatre mois, y compris féminines.

— Pour les forces d'intervention, la force de dissuasion, les unités aériennes, des soldats professionnels.

— Pour la défense du territoire et le soutien des trois armées, des appelés à quatre ou six mois (avec périodes courtes de rappel tous les deux ans).

L'efficacité y trouvera son compte, mais aussi, par une meilleure motivation du contingent, *l'esprit de défense*, sans lequel tous les efforts consentis par la nation se révéleraient bien vains.

(*) Député R.P.R. de Paris, membre de la commission de la défense à l'Assemblée nationale.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

EUROPE

Irlande du Nord

APRÈS L'ARRÊT DU MOUVEMENT DE GRÈVES DE LA FAIM A LONG-KESH

Londres prépare un aménagement du régime carcéral

Les détenus républicains de la prison de Long-Kesh ont annoncé, le samedi 3 octobre, leur décision de suspendre, « pour des raisons tactiques », en raison essentiellement de la pression des familles, le mouvement de grèves de la faim lancé sept mois plus tôt par Bobby Sands. Dix grévistes de la faim sont morts entre *le mois de mai et le mois d'août, et dix détenus* poursuivaient le mouvement le 3 octobre.

Tandis qu'une large partie de la presse britannique salue la victoire du gouvernement de Londres et que Mme Thatcher s'est déclarée « ravie » que cesse ce « gaspillage de vies humaines », une profonde amertume règne depuis samedi à Belfast.

Dix hommes sont morts, de façon particulièrement dramatique, dans un combat dont ils ont vu très vite qu'il était désespéré. Dès la mort de Bobby Sands, il était clair que Mme Thatcher ne céderait pas sur la revendication de fond : la reconnaissance du statut de prisonnier politique. Tandis que la poursuite du mouvement assurait encore à l'IRA un succès de propagande considérable, les détenus ont cherché dès lors à trouver au conflit une issue honorable en limitant leurs revendications à de simples aménagements du régime carcéral. L'intransigeance de Londres les a finalement obligés à la capitulation. Après cet échec, le risque reste néanmoins que les militants de l'IRA ne redoublent de violence.

La hiérarchie de l'Eglise catholique irlandaise et le gouvernement de Dublin voient dans l'arrêt du mouvement une occasion donnée à Londres de faire preuve de « générosité » en améliorant les conditions de détention à la prison de Long-Kesh. M. Prior, le nouveau secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, dont on attend une plus grande souplesse que chez son prédécesseur, annoncera dans la semaine les réformes envisagées.

Londres. — Le gouvernement britannique paraît décidé à utiliser l- succès politique qu'il vient d'enregistrer avec la cessation de la grève de la faim des prisonniers de l'IRA pour introduire certaines réformes demandées par les détenus, mais il doit agir avec prud nce pour ne pas s'aliéner la communauté protestante d'Irlande du Nord. En regagnant Belfast, dès l'annonce de la fin du mouvement, le samedi 3 octobre, *M. Prior a rappelé que*, comme ses prédécesseurs, il avait toujours dit clairement que *« des modifications dans le régime de la prison seraient possibles dès que la grève de la faim serait terminée »*. Son adjoint, Lord Growle, devrait rencontrer incessamment les détenus de la prison de Maze pour leur demander de cesser tout mouvement de protestation et d'accepter le règlement pénitentiaire. Cette acceptation pourrait être la condition à certains aménagements du régime carcéral.

Les nationalistes n'exigent plus le statut de prisonniers politiques, mais ils demandent le droit de porter des vêtements civils, de ne pas être soumis aux travaux obligatoires, de pouvoir se rencontrer librement à l'intérieur de la prison, de recevoir plus de courrier et de visites, ainsi que le rétablissement des remises de peine. Du côté britannique, on laisse entendre que la première revendication pourrait être rapidemant satisfaite, mais que, si des réformes sont adoptées, elles s'appliqueront à tous les détenus des prisons d'Irlande du Nord et qu'il n'y aura pas de statut particulier pour les membres de l'IRA. Le rétablissement des remises de peine, qui permettrait de libérer environ cent soixante détenus nationalistes d'ici à Noël, serait considéré par les protestants comme un encouragement au terrorisme. Pour sa part, le Sinn

De notre correspondant

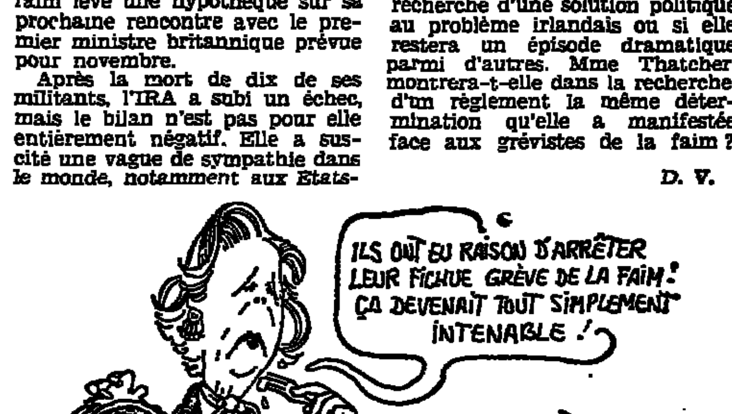
Fein, branche politique de l'IRA, a averti que de nouveaux *conflits* étaient inévitables si le gouvernement britannique ne parvenait pas à résoudre le problème.

Le premier ministre irlandais, M. Fitzgerald, a souhaité de son côté que Londres mette en place des réformes s'inspirant des recommandations de la commission Justice et Paix de l'Eglise catholique. L'arrêt de la grève de la faim lève une hypothèque sur sa prochaine rencontre avec le premier ministre britannique prévue pour novembre.

Après la mort de dix de ses militants, l'IRA a subi un échec, mais le bilan n'est pas pour elle entièrement négatif. Elle a suscité une vague de sympathie dans le monde, notamment aux Etats-Unis, même si elle n'a pas réussi à pousser les gouvernements occidentaux à exercer, comme elle l'aurait souhaité, des pressions diplomatiques sur les dirigeants britanniques. Ses finances et son organisation se sont renforcées pendant cette période, comme en témoigne la recrudescence des attentats, qui ont fait plus de soixante victimes en sept mois.

Il reste à savoir si la cessation de la grève de la faim créera des conditions plus favorables à la recherche d'une solution politique au problème irlandais ou si elle restera un épisode dramatique parmi d'autres. Mme Thatcher montrera-t-elle dans la recherche d'un règlement la même détermination qu'elle a manifestée face aux grévistes de la faim ?

D. V.





(Dessin de PLANTU.)

Belgique

Le parti socialiste francophone soutient sans réserves la cause de la Wallonie

Les rudes polémiques qui ont entouré la chute du gouvernement de M. Eyskens s'apaisent, et la Belgique s'accorde un bref répit avant d'entamer une campagne électorale qui s'annonce tendue et difficile. Les principaux partis établissent, en toute hâte, leur plan de bataille, tandis qu'en Wallonie les syndicats maintiennent leur pression pour « sauver la sidérurgie » dont les difficultés sont à l'origine immédiate de la présente crise. Une grève de vingt-quatre heures a été, jeudi 1er octobre, massivement suivie dans les diverses unités des bassins de Liège et de Charleroi.

Liège. — La question était à coup sûr trop candide. Saugrenue peut-être. Demander à ces hommes du pays noir, réduits, dos au mur, dans la défense de leur bassin, s'ils se sentent un destin commun avec des ouvriers qui, à 200 kilomètres de là, font aussi de l'acier mais « pieds dans l'eau », sur les bords de la mer du Nord... Du plus jeune au plus vieux, ils ont souri de tant d'innocence. Entre Liège et la mer, il y a un siècle et une frontière. Ici, l'acier se trempe à la sueur wallone depuis plus de cent ans. « Là-haut », ils n'ont pas même eu le temps de forger l'histoire et prospèrent... en flamand ! *« Les prolétaires n'ont pas de patrie... »* Vieille lune et langue de bois. Ici, il en faut deux... comme pour mieux se tourner le dos.

« La Belgique ? Ça n'existe pas, finit par répondre un des jeunes délégués syndicaux de Cockerill-Sambre. *C'est une trouvaille des Français et des Hollandais qui se sont fait un tampon quand ils en ont eu marre de se taper dessus. Mais, de Bruges à Liège, il y a autant que de Dunkerque à Tombouctou. Les Flamands font la loi et on devrait la subir sans rechigner...* » Tout est dit. On peut bien ajouter, un ton en dessous, *« qu'on se sent tout de même plus proche du docker d'Anvers que du grand patron liégeois »*, le correctif d'usage — « ligne de classe » oblige — ne change rien à l'affaire. Au cœur du vieux bassin, l'ouvrier, comme l'acier, est d'abord wallon.

Dehors, les sirènes mugissent dans le vide. La seconde équipe de jour n'ira pas plus pointer que la première. Ce matin, les piquets ont gardé les grilles et dissuadé les employés du syndicat chrétien de casser une grève que leurs délégués jugeaient « inutile et électoraliste ». Les dirigeants locaux de la puissante Fédération générale des travailleurs belges (F.G.T.B.) sont satisfaits : certes, l'unité n'est pas parfaite, le front commun syndical célébré à l'échelle régionale avec la Confédération des syndicats chrétiens (C.S.C.) s'est trouvé localement quelque peu entamé. Qu'importe, *« les travailleurs ont montré leur force et leur détermination »*.

On ne sait trop, il est vrai, contre qui on fait grève : le patron ? Il n'en peut mais et attend, lui aussi, que le pouvoir applique enfin son plan de restructuration. Le gouvernement ? Il expédie tant bien que mal les affaires courantes. On ne sait trop contre qui, mais on sait bien pourquoi : sauver l'outil de travail et ses emplois, bien sûr. Mais aussi, sans le dire, montrer que la Wallonie grondera si d'aventure on s'avise demain de l'abandonner à son sort. « On » ? La droite ? La Flandre ? A Liège, on ne s'acharne guère à faire la différence...

Le temps des ruptures

Etonnée — mais bien évidemment ravie — de la radicalisation du P.S. qui, à la faveur de la crise gouvernementale, prend fait et cause pour le fédéralisme, la F.G.T.B. entend montrer que la base est toute disposée à suivre, voire à accentuer, une évolution *qu'elle souhaite* irrévocable. Née dans le giron du parti à la fin du siècle dernier, la grande centrale lui est longtemps restée quasi assujettie. Mais, depuis la Libération, elle a acquis une indépendance souvent sourcilleuse qui a fait alterner les périodes de tension et de rapprochement entre syndicalistes et socialistes.

Les premiers n'ont pas attendu les seconds pour défendre et ancrer l'option fédéraliste en Wallonie, mais les diverses tentatives de susciter un « relais politique » en dehors du P.S. ont toutes échoué. *« Le parti n'a guère le réalité militante*, explique un dirigeant syndical ; *c'est souvent un lieu de carrière pour aparatchiki. Mais il reste le seul véritable relais possible au niveau institutionnel...* »

Toute méfiance est loin d'avoir disparu, mais d'évidence la F.G.T.B. ne tient pas, cette fois, à manquer l'aubaine d'un P.S. qui lève l'étendard de la Wallonie.

M. Guy Spitaels, président du parti, avait à peine donné le signal que les élus s'empressaient d'emboîter le pas. En l'espace d'un dimanche, mobilisés pour les fêtes de Wallonie, les bourgmestres du pays noir y sont tous allés de leur diatribe. *« Une seule alternative : la résignation ou la*

De notre envoyé spécial

riposte », a-t-on entendu à Liège. *« Nous exigeons des réponses sans marchandages ni équivoques »*, faute de quoi *« les Wallons seront amenés à poser la question de savoir si une certaine Belgique est encore souhaitable »*, a renchéri l'édile de Charleroi. Et pour couronner le tout, cette philippique de la présidente du Conseil de la communauté française : *« Le temps est venu où la démarche fondamentale des peuples consiste à dire non aux cultures dominantes et expansionnistes autant qu'aux majorités abusives. A dire non avec assez de fermeté, mais aussi avec assez de tranquillité pour être pris au sérieux. »*

Semblable langage vise, bien sûr, la température prise, à maintenir le rôle traditionnellement dominant du P.S. sur le sud du pays. Sa soudaineté et sa virulence ont cependant pris de court nombre de concurrents. Les autonomistes du Rassemblement wallon, aux prises avec de nouvelles difficultés internes, se voient ainsi confisquer une bonne part de leur terrain de chasse favori. Mais c'est surtout le parti social-chrétien qui s'inquiète de la tournure prise. D'abord parce que son homologue flamand, le C.V.P., en privilégiant le débat avec le P.S., en fait le porte-parole attitré de la Wallonie. Mais aussi et surtout parce que les difficultés de la sidérurgie et la situation sociale qu'elles entraînent radicalisent, au sein même des sociaux-chrétiens, les secteurs les plus progressistes. Notable, à cet égard, la reconstitution récente du front syndical commun entre les centrales socialiste et chrétienne à l'échelle wallonne. D'autant que ces retrouvailles s'opèrent sur des positions fédéralistes fermées, ce qui constitue, pour le C.S.C., une évolution de taille.

La Libre Belgique, quotidien proche des milieux conservateurs francophones, ne s'y est pas trompée qui s'inquiétait voilà peu d'un choix *« qui place peu ou prou le syndicat chrétien dans une orbite wallonne et socialisante »*. Les élections, côté wallon, ne marqueront peut-être pas de grands changements de l'équilibre des forces. Mais les nouvelles orientations prises, en élargissant le fossé entre les deux communautés, rendront à coup sûr plus difficile un accord au niveau de l'Etat central. A moins qu'on ne déborde déjà le cadre d'une régionalisation adoptée il y a tout juste un an... après une décennie de laborieuses tractations.

DOMINIQUE POUCHIN.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● DES HELICOPTERES ont bombardé, dimanche 4 octobre, plusieurs villages de la région de Pagham, proche de Kaboul, où se sont concentrés quelque trois cents maquisards. Plusieurs civils ont été tués et des centaines de maisons détruites, selon une source afghane. D'autre part, *environ cinq* cents personnes, soupçonnées de faire partie d'une organisation prochinoise, Shlai Javid, ont été arrêtées récemment dans la capitale. Au Pakistan, le ministère de la défense a indiqué que deux Mig-17 afghans avaient mitraillé, dimanche, le poste frontière de Domondi, dans la province du Baloutchistan. — *(A.P., A.F.P.)*

Colombie

● UN COMMANDO DE GUERILLEROS S'EST EMPARE D'UN HELICOPTERE qui transportait environ 70 kilos de dynamite, dans l'est de la Colombie, a indiqué le ministère de la défense. L'incident s'est produit le dimanche 4 octobre dans la province d'Arauca, à environ 450 kilomètres de la capitale. Les guérilleros, qui appartiendraient au Mouvement révolutionnaire M 19, sont intervenus dans un dépôt pétrolier et se sont emparés de l'appareil sans tirer un coup de feu. D'autre part, dix guerilleros de M 19 ont attaqué, le 3 octobre, une banque de la ville d'Alcala, dans l'ouest du pays. Ils se sont saisis d'une somme équivalente à plus de 100 000 dollars, a annoncé la police. Enfin, un guérillero s'est suicidé à Ibague, capitale du département oriental du Tolima, alors qu'il allait être arrêté par la police, a-t-on appris de source officielle. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● L'EXHUMATION D'OSWALD. — Les restes exhumés, dimanche 4 octobre, à Fort Worth (Texas), sont bien ceux de Lee Harvey Oswald, assassin présumé de John Kennedy, et non ceux d'un espion soviétique, ainsi que l'affirmait l'écrivain britannique Michael Eddowes. Une équipe de médecins a été unanime pour affirmer que les restes examinés étaient bien ceux d'Oswald.

L'examen a été notamment basé sur les fiches dentaires d'Oswald. Les médecins ont également retrouvé les traces d'une mastoïdectomie qu'Oswald avait subie. M. Eddowes affirmait qu'Oswald n'était jamais retourné d'un séjour en U.R.S.S. effectué en 1959 et qu'un agent soviétique du nom de Alek James Hiddell avait pris son identité. M. Eddowes avait demandé cette exhumation, à laquelle s'était longtemps opposé le frère de Lee Harvey. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● LE CHEF DE LA POLICE a été tué, samedi 3 octobre, au cours d'un accrochage avec un groupe de guérilleros dans la banlieue sud de Guatemala, a annoncé la police. Deux guérilleros ont également trouvé la mort et un officier a été blessé au cours de la fusillade qui a provoqué la mort de M. Rudolfo Cruz. — *(Reuter)*

Portugal

● DEUX GENDARMES ONT ETE TUES, SAMEDI 3 OCTOBRE, près de Mafra, à 30 kilomètres de Lisbonne, par l'explosion d'une voiture piégée. L'attentat a été revendiqué par le mouvement des forces populaires du 25 avril (F.P.-25). Dans un appel téléphonique, un porte-parole de cette organisation clandestine a affirmé qu'il s'agissait d'une opération de représailles contre la garde nationale républicaine qui avait participé, il y a un an, à l'assassinat de deux membres des F.P.-25. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● CONFIRMATION DE LA CONDAMNATION DES INTEGRISTES EN TUNISIE. — La cour d'appel de Tunis a confirmé, samedi 3 octobre, la plupart des verdicts prononcés le 4 septembre par le tribunal correctionnel à l'encontre des cent sept intégristes militants et dirigeants du Mouvement de la tendance islamique (M.T.I.), condamnés à des peines allant de six mois à onze ans de prison (*le Monde* daté 6-7 septembre). La cour a, toutefois, ramené de onze à dix ans la peine de M. Rached Ghannouchi, président du M.T.I., accordé le sursis à quatre condamnés et en a acquitté deux autres qui avaient bénéficié du sursis en première instance. — *(Corresp.)*

Zaïre

● M NGUZA KARL-I-BOND, ancien premier ministre du Zaïre exilé en Belgique, a été déchu de ses droits civiques et politiques pour une durée de cinq ans, sur décision du comité central du Mouvement populaire de la révolution (M.R.P.-parti unique), a-t-on appris samedi 30 octobre à Kinshasa. Le comité central a ordonné l'ouverture de poursuites judiciaires contre l'ancien premier ministre pour *« haute trahison, atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat, incitation à la révolte, outrage et insulte au chef de l'Etat »*.

M. Sakombi Inongo, ancien ministre de l'information de 1970 à 1975, ancien gouverneur de la ville de Kinshasa et ancien secrétaire général de la jeunesse du parti, a été également sanctionné pour « outrage au chef de l'Etat et manquements graves à la discipline du parti ». Outre son mandat de membre du bureau politique, il perd l'exercice des droits civiques et politiques pour une durée de cinq ans. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Pologne

AU CONGRÈS DE SOLIDARITÉ

Le ministre des finances a vainement tenté de justifier une hausse brutale du prix du tabac

De notre envoyé spécial

Gdansk. — La Pologne officielle a rencontré l'autre — le pays réel, — dimanche soir au congrès de Solidarité. Le choc a été rude, et le représentant du pouvoir, M. Marian Krzak, ministre des finances, est sorti décomposé, ce lundi 5 octobre à 2 heures du matin, de la salle des sports où sont réunis les délégués. Ce match inégal a été déplaisant, mais peut-être aura-t-il enfin fait comprendre à Varsovie ce qu'est l'état d'esprit d'une base que la direction syndicale a de plus en plus de mal à contenir.

Samedi soir, le journal télévisé annonce une hausse des prix des cigarettes de 100 % ou plus suivant les marques. Ces mesures, dit-on, ont été préalablement soumises aux syndicats. L'effervescence s'empare du congrès. On demande des explications à la direction. Il s'avère qu'elle avait bien été informée du projet ; qu'elle avait répondu en répétant que les hausses étaient inacceptables tant qu'elles ne s'inscrivaient pas dans une réforme d'ensemble, mais qu'elle avait aussi tu l'affaire.

Responsable du dossier, M. Rulewski, le président de Bydgoszcz, est mis en accusation. Une large partie des délégués tempête, disant que Solidarité ne peut tolérer qu'il faille désormais une heure de travail pour acheter un paquet de cigarettes. La salle, échappant à tout contrôle, est prête à voter une grève générale. Le président de séance réagit en demandant une minute de silence à la mémoire du philosophe Tadeusz Kotarbinski dont on vient d'annoncer la mort, et suspend les débats dans la foulée.

Un dossier aimablement présenté

Vaine manœuvre. Dimanche matin, les délégués, bombardés de télex par leurs mandants, repartent à l'assaut et M. Walesa, pour endiguer le flot, signe un télégramme (*« Nous n'acceptons pas*, etc. ») adressé au premier ministre. Applaudissements chaleureux. On passe à la présentation des candidats à la commission nationale. Le congrès ronronne et, coup de théâtre : le général Jaruzelski fait savoir en réponse que son ministre des finances arrivera à Gdansk en fin d'après-midi par avion spécial.

A-t-on cru que le dossier était bon et qu'il n'y aurait donc qu'avantage politique à le plaider ? A-t-on voulu reprendre à chaud le dialogue interrompu en faisant preuve de bonne volonté ? A-t-on soudain réalisé qu'une tempête grandissait dans le pays ? Difficile à dire, mais, arrivé à 19 h. 30, M. Krzak, qu'accompagnait le ministre des prix, M. Zdzislaw Krasinski, attendra jusqu'à 22 heures pour prendre la parole — le temps que les délégués dînent puis déposent leur bulletin de vote dans les urnes. Ce délai déjà est cinglant, mais en fait ce congrès syndical sait prendre l'allure — et non sans raison — d'une représentation nationale. Il suffit d'entendre le ton du président de séance annonçant l'heure à laquelle le ministre pourra présenter sa communication pour comprendre que le Parlement a naturellement préséance sur le gouvernement. M. Krzak, courtoisement applaudi, se lance dans un exposé technique parfaitement clair, dont il ressort que le prix d'achat du tabac a été relevé de 110 %, que la demande dépasse très largement l'offre, que les tickets de rationnement sont devenus une monnaie plus forte que le zloty ; que le prix du tabac n'a pas bougé depuis six ans malgré la hausse des revenus ; que le budget de l'État est en déficit, bref que la hausse est indispensable.

C'est parfaitement convaincant, aimablement présenté, et partout ailleurs qu'en Pologne M. Krzak aurait marqué des points. Seulement voilà, ce pouvoir est haï, il menaçait il y a deux semaines de faire couler le sang, et c'est ce même parti qui a conduit à la faillite, et qui entend faire admettre les sacrifices, ne se laissant arracher les réformes qu'au compte-gouttes. Ministre affable entre tous, M. Krzak, habitué des conférences monétaires internationales, vient de faire un exposé de technocrate occidental et de demander qu'on accepte la vérité des prix sans pour autant bénéficier d'aucun des avantages économiques et politiques du libéralisme.

« Quelle place occupe, lui demande un délégué, *l'augmentation des cigarettes dans la réforme de l'économie ?*

— Eh bien ! voilà, répond-il, *il faut rendre son rôle à l'argent, car autrement...* » (La salle commence à s'énerver.)

Le président de séance. — *« Pourriez-vous répondre brièvement et concrètement ? »*

Seconde question. — *« Le plan du gouvernement est-il d'imposer les hausses à la société au coup par coup ?*

— Pas du tout, rétorque le ministre, *puisque le gouvernement va soumettre au pays d'ici deux semaines un programme d'augmentation des combustibles, du charbon, du gaz, de l'électricité, du chauffage central, de l'eau chaude — avec néanmoins des propositions de compensation.* »

Le président de séance. — *« Une motion propose que nous formions un groupe de représentants qui iront négocier avec le ministre.* »

Hélas ! il est trop tard : la machine s'est déjà emballée. Les questions ne sont plus posées par écrit, mais fusent de la salle :

« Avez-vous compétence pour suspendre cette augmentation ?

Réponse. — *Pas pour cela, mais pour traiter de tous les problèmes liés à cette hausse.* » (Rires.)

Un délégué d'une grande aciérie, membre du parti. — *« Vous voyez le trouble que vous avez introduit dans nos débats. Je vous demande de suspendre la hausse jusqu'à la fin du congrès.* »

Un autre. — *« Il est inutile de négocier avec les ministres. Ils ne peuvent rien décider et vont tous les quarts d'heure téléphoner au bureau politique.* »

Un autre. — *« Il faudrait que les représentants de la Diète viennent à Gdansk et que ces problèmes soient tranchés par les députés.* » Et encore : *« Cette hausse n'est pas légale puisqu'elle aurait dû être négociée préalablement avec les syndicats. C'est tout, et cela ne prête pas à des pourparlers. (...) Nous sommes les représentants de la société et pouvons bloquer les décisions du gouvernement.* »

« Dites-nous ce que vous gagnez ! »

Au fond de la salle se lève un mineur de Silésie : *« Dites-nous seulement si vous avez décidé de revenir sur cette hausse. Dites-le et je vous dirai ce que nous ferons (...). Je gagne 8 500 zlotys, j'ai une femme et deux enfants. Dites-nous ce que, vous, vous gagnez. Dites-nous ce que, vous, vous avez fait de la Pologne ?* »

M. Krzak reprend au micro ses explications. Le mineur le coupe, le harcèle, en dialecte silésien avec une ironie épouvantable. Le ministre, qui commence à s'essouffler : *« Nous pensions qu'il n'y aurait pas de problèmes, et on nous en avait même assuré. Il faut trouver une solution, accepter cette motion proposée tout à l'heure... Commençons à négocier.* » Le mineur reprend : *« Vous n'avez toujours pas répondu ! »*

Cela tourne à l'hallali. M. Walesa saute sur un micro et jette tout simplement le ministre à la porte : *« Pour l'instant il faut suspendre cette décision. Allez appeler le premier ministre pour le lui dire et pour le moment nous vous remercions. Nous vous téléphonerons à la voïvodie.* »

Le président de Solidarité vient de sauver — mais à quel prix ! — la situation. On applaudit ces fermes propos. Levée de l'étendard de la grève du chantier des mines, hymne national. Le ministre est précipitamment poussé jusqu'à sa voiture par un service d'ordre qui a, visiblement, reçu consigne de ne pas laisser traîner les choses.

Après son coup d'éclat M. Walesa devait en principe réunir la nouvelle commission nationale dont la composition devait être proclamée dans la journée. Elle sera en tout état de cause beaucoup plus difficile à manier que la précédente. Déjà blâmé pour avoir passé de manière « antidémocratique » un compromis avec la Diète dans l'affaire de l'autogestion, le président sortant n'a pas pu empêcher l'adoption samedi d'une motion demandant l'organisation d'un référendum sur cinq points controversés de la loi votée par les députés.

Le congrès avait déjà montré la disparition de l'autocensure et des tabous politiques et le durcissement des oppositions au sein du syndicat consécutif à l'accroissement de sa puissance. Le dernier week-end a prouvé qu'il ne reste plus beaucoup de mois pour choisir entre la confrontation (qui fait de moins en moins peur) et la définition d'un nouvel équilibre politique.

M. Reiff, le président du groupe catholique officiel Pax, qui a pris ces dernières semaines une position en flèche en faveur d'une coalition de salut national, s'est montré dimanche après-midi dans les couloirs du congrès. Le primat, le bureau politique et M. Walesa ont en main depuis peu un document signé par une quinzaine de personnalités nationales (1) qui demandent que les ministères économiques soient confiés à des techniciens apolitiques bénéficiant de la confiance de la société et la création d'un conseil économique et social représentant les syndicats et les grandes organisations non politiques. La roue tourne de plus en plus vite — jusqu'à donner le tournis.

BERNARD GUETTA.

(1) Dont M. Gieysztor, président de l'Académie des sciences ; M. Turowicz, rédacteur en chef de l'hebdomadaire catholique *Tygodnik Powszechny* ; l'abbé Tischner, philosophe catholique très proche du pape Jean-Paul II ; M. Szczepanzi, président de l'Union des écrivains ; M. Nowak, président de l'Association polonaise de sociologie, et, enfin, deux des conseillers de Solidarité.

Grande-Bretagne

Le nouveau parti social-démocrate doit maintenant définir sa doctrine et se trouver un dirigeant

De notre envoyé spécial

Perth. — Le premier congrès itinérant du nouveau parti social-démocrate (S.D.P.) a commencé le dimanche 4 octobre à Perth (Écosse), où les dirigeants, quelques délégués, les journalistes et les observateurs étrangers ont été amenés par un train spécial qui les conduira ensuite à Bradford, puis à Londres. En parcourant le pays du nord au sud, les sociaux-démocrates veulent illustrer leur volonté de décentraliser le gouvernement, même si, à en croire les critiques émises dans le débat sur les statuts du parti, ils n'ont pas encore parfaitement réussi à décentraliser la vie de leur organisation.

A vrai dire, ce n'est pas un véritable congrès, car les délégués ne détiennent aucun mandat des organisations de base, et aucune décision ne sera prise. Il s'agit plutôt de discussions entre la direction — Mme Shirley Williams, MM. Roy Jenkins, David Owen et William Rodgers, surnommés *« la bande des quatre »* — et la base du S.D.P.

Le nouveau parti est en quelque sorte victime de son succès. Né le 26 mars de la sécession de plusieurs députés travaillistes, il compte plus de soixante-quatre mille adhérents. Il a introduit un élément d'incertitude dans le système bipartisan de la Grande-Bretagne et aspire, avec ses alliés libéraux, sinon à former le prochain gouvernement, du moins à empêcher la formation d'un cabinet qui n'accepterait pas sa revendication principale : l'instauration de la représentation proportionnelle.

Bénéficiaire au départ de la polarisation de la vie politique entre un parti conservateur tiré vers la droite et un Labour dominé par la gauche, le S.D.P. risque de pâtir du retour du parti travailliste vers le centre, amorcé à Brighton et qu'il a paradoxalement favorisé par son existence même. C'est pourquoi, tout en condamnant le *« monétarisme doctrinaire et incompétent »* de Mme Thatcher, M. Jenkins a affirmé que *« la guerre civile endémique »* entre les diverses tendances du Labour allait se poursuivre et que le S.D.P. était le véritable représentant d'une politique travailliste non dogmatique.

Le rapide succès du S.D.P. au cours des derniers mois était essentiellement négatif. Il lui faut maintenant choisir une politique, un mode d'organisation et un leader. Sur ce dernier point, *« la bande des quatre »* est divisée. Mme Williams et M. Owen voudraient que le leader du parti — qui serait appelé à devenir le premier ministre en cas de victoire électorale — soit désigné par tous les adhérents selon le principe « un homme, une voix ». MM. Jenkins et Rodgers veulent, au contraire, qu'il soit élu par le groupe parlementaire selon la tradition britannique. Un prochain congrès tranchera.

Le S.D.P. veut briser le double monopole des travaillistes et des conservateurs, mais sa doctrine reste des plus vagues. M. Jenkins lui assigne quatre objectifs : un système électoral juste, une économie mixte fondée sur la concertation sociale, une décentralisation des décisions, une participation sans équivoque à l'OTAN et à la Communauté européenne, liée à une politique tournée vers le tiers-monde. Tous ceux qui partagent ces principes sont les bienvenus au S.D.P., a-t-il dit, qu'ils viennent du parti travailliste, du parti conservateur ou qu'ils soient nouvellement engagés dans la vie politique.

Menacés par un mode de scrutin majoritaire qui lamine les petites formations, les sociaux-démocrates font le pari que la Grande-Bretagne veut être gouvernée au centre. Leur réussite ou leur échec dépendra de l'aptitude des deux grands partis à occuper le même terrain.

DANIEL VERNET.

ASIE

Chine

Pékin propose à Taiwan d'établir des liaisons aériennes entre l'île et le continent

De notre correspondant

Pékin. — Le gouvernement de Pékin ne se laisse pas décourager par la réaction négative de Taiwan à son offre de réunification pacifique. Poursuivant au contraire leur offensive, les autorités communistes ont manifesté de nouveau samedi 3 octobre leurs bonnes dispositions en avançant des propositions concrètes en complément à celles, plus générales, faites le 30 septembre par le maréchal Ye Jianying.

Dans une interview à Chine nouvelle, M. Shen Tu, directeur de l'aviation civile, a indiqué que son administration était prête à faciliter les échanges de tous ordres entre le continent et Taiwan. En ce qui concerne Pékin, a-t-il laissé entendre, il n'y a aucun obstacle à ce que les appareils de la compagnie d'aviation chinoise (C.A.A.C.) soient autorisés à se poser sur les aéroports civils de l'île. M. Shen Tu a affirmé qu'en cas d'urgence les avions taiwanais pourront utiliser dès maintenant les aéroports de Chine populaire et y procéder aux réparations nécessaires.

D'autre part, le ministère des communications a fait savoir qu'il mettait au point un service de liaisons régulières pour passagers entre les ports de Shanghai, Xiamen (anciennement Amoy, dans le Fujian) et Canton, et ceux de Keelung et Kaohsiung sur l'île de Taiwan. Tous les ports du continent, a-t-il ajouté, ont reçu l'ordre de se préparer à assurer dans l'avenir des liaisons semblables. Afin de parvenir à un accord à ce sujet, le ministère a proposé à son homologue taiwanais l'ouverture de négociations à une date et dans un lieu qui seront agréés par les deux parties.

Les dirigeants de Pékin ne se font aucune illusion sur les possibilités d'un bouleversement à très court terme de la situation dans le détroit de Taiwan. Recevant à la fin de la semaine dernière Mme Nilde Jotti, président de la Chambre des députés italienne, M. Deng Xiaoping ne lui a pas caché qu'il était naturel qu'en cette affaire *« les choses progressent avec lenteur »*. Pékin semble cependant plutôt satisfait des échos favorables que ses dernières propositions ont eus en diverses parties du monde, notamment en Asie et aux États-Unis. La presse, par exemple, a relevé avec un plaisir évident les propos bienveillants tenus à Tokyo par le premier ministre japonais, M. Suzuki.

Les autorités communistes ont, à vrai dire, toutes raisons d'être satisfaites, car, si l'un des objectifs de leur démarche était d'affirmer, vis-à-vis de la communauté internationale, leurs intentions pacifiques — et il y a tout lieu de penser que tel était le cas — le but a été atteint.

Par voie de conséquence, les dirigeants de Pékin peuvent espérer voir s'affaiblir les pressions exercées aux États-Unis sur l'administration Reagan par le lobby taiwanais. Celui-ci s'est activé ces derniers mois afin d'obtenir de M. Reagan la livraison à Taipeh d'avions de combat plus modernes que ceux dont le régime nationaliste dispose pour le moment.

MANUEL LUCBERT.

PROCHE-ORIENT

Iran

• L'imam Khomeiny présente comme une preuve de « stabilité » l'élection de l'hodjatoleslam Khamenei à la présidence

• Cent vingt-sept nouvelles exécutions d'opposants

L'imam Khomeiny s'est félicité, samedi 3 octobre, du fait que l'élection présidentielle donne 95 % de voix à l'hodjatoleslam Ali Khamenei, ce qui démontre, à ses yeux, *« la stabilité de la République islamique »*. Selon le ministère de l'intérieur, le candidat officiel a recueilli 16 millions 7 972 voix sur 16 millions 846 996 suffrages exprimés.

Le ministre de l'éducation, M. Ali Abkar Parvarech, vient en seconde position avec 341 841 votes. Les deux autres candidats, MM. Ghaffouri et Zavarei obtiennent respectivement 78 657 et 62 156 voix. 356 369 bulletins nuls ont été comptabilisés.

Soixante et un Moudjahidin et sympathisants ont été exécutés lundi matin à la prison d'Evin, à Téhéran. Soixante-six autres opposants avaient été passés par les armes en fin de semaine à Ispahan, Hamadah, Machabar, Kermanchah, Racht, Kerman et Lahidjan pour avoir participé à des *« manifestations de rues »* dans le but de *« renverser par la violence la République islamique »*. La radio de Téhéran indique que quatre Moudjahidin se sont *« donné la mort en absorbant du cyanure »* pour échapper à leur arrestation à Chiraz.

Le Koweït rappelle son ambassadeur

D'autre part, le gouvernement iranien réaffirme qu'il n'est pour rien dans le bombardement d'installations pétrolières au Koweït, proposant même dimanche à l'émirat d'envoyer une mission sur place pour l'*« aider à identifier le pays responsable »*. Le ministère des affaires étrangères avait fait connaître dès jeudi soir la thèse iranienne sur le bombardement, articulée en trois affirmations : l'Irak est l'agresseur, il s'agit d'un complot de l'impérialisme américain et de ses agents pour discréditer la République islamique dans la région, et l'Iran *« n'a pas d'intention agressive contre le Koweït et affirme son soutien à ce pays »*. Dans une déclaration faite samedi, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Ahmad Azizi, a souligné la volonté de l'Iran de *« défendre Koweït, même si nous avons la conviction que ce pays fournit une aide à l'Irak »*.

Ces assurances ne semblent pas avoir convaincu le gouvernement koweïtien qui a *« rappelé pour consultations »* son ambassadeur à Téhéran. Un porte-parole koweïtien s'est cependant refusé à préciser si cette mesure pourrait prendre un caractère définitif. — *(A.F.P.)*

● *Incidents entre étudiants iraniens à Paris.* — La police est intervenue samedi 3 octobre, en début d'après-midi, à la cité universitaire de Paris, pour séparer deux groupes d'une soixantaine de jeunes gens chacun, étudiants partisans du régime khomeiniste et adversaires de la République islamique, qui échangeaient coups et insultes.

Vers 14 h. 50, le groupe hostile au régime en place à Téhéran s'est rendu au Centre culturel iranien, situé 6, rue Jean-Bart, dans le sixième arrondissement, et a saccagé les lieux. La police a interpellé deux des manifestants. Le centre culturel iranien avait déjà été mis à sac en juillet dans des conditions identiques.

EN CISJORDANIE ET A GAZA

Le gouvernement israélien approuve le projet d'installation de fonctionnaires civils auprès des militaires

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien a approuvé, le 4 octobre, un projet du ministre de la défense, M. Sharon, prévoyant l'installation, à partir de décembre, de fonctionnaires civils dans l'administration militaire de la Cisjordanie et de Gaza. Ils assureront *« certains »* des postes jusqu'à présent tenus par des officiers de l'armée quand il s'agit de fonctions ayant trait à des affaires de caractère civil (santé, éducation, agriculture, par exemple), les officiers du gouvernement militaire conservant, en tout état de cause, le contrôle direct des affaires dites de sécurité. Autre innovation : il est envisagé que, parmi ces civils, puissent être nommés des habitants des territoires occupés.

En annonçant cette décision attendue depuis plusieurs semaines, le secrétaire général du gouvernement a précisé qu'il n'était pas question de *« remplacer »* l'autorité militaire existant depuis le début de l'occupation en 1967. Il a en effet indiqué qu'Israël devait d'une part tenir compte du droit international et d'autre part des accords de Camp David conclus avec l'Égypte pour rechercher les moyens d'instituer l'autonomie en Cisjordanie et dans la région de Gaza. C'est-à-dire que le gouvernement de M. Begin admet pour le moment qu'il ne peut unilatéralement modifier le statut de l'administration sans modifier celui des territoires eux-mêmes. En clair, Israël n'est pas encore prêt à prendre le risque d'une annexion avouée, même si M. Begin a déjà dit à plusieurs reprises qu'il revendiquerait plus tard (1) la souveraineté israélienne sur ces territoires.

Pourquoi cette décision dont on souligne l'importance dans les milieux gouvernementaux, malgré son aspect limité à première vue ? Le ministère de la défense a fait savoir que cette mesure était une preuve de « bonne volonté » destinée à améliorer les relations avec la population locale, en créant un climat de « confiance » et de « coopération ». De leur côté, les maires et les principales personnalités des teritoires ont dénoncé cette *« opération de façade »* qui n'est, à leurs yeux, qu'une façon d'aménager le régime d'occupation.

Nouvelles implantations

Si l'initiative que vient de prendre le cabinet de M. Begin reflète une évolution, elle ne signifie pas un changement de politique puisque, le même jour, l'agence juive a révélé ses plans pour les quatre prochaines années en Cisjordanie : fondation de douze à dix-huit nouvelles implantations et agrandissement des points de peuplement existants, de manière à porter le nombre de la population juive à cent vingt mille personnes en 1985 (il y a environ dix-sept mille colons actuellement) et atteindre le million dans trente ans...

L'entrée de civils au gouvernement militaire n'est que le prolongement d'une série de décisions prises en août par M. Sharon pour marquer son arrivée au ministère de la défense. Il s'agissait d'assouplir relativement et dans certains domaines le régime militaire qui, durant les dix-huit mois précédents, avait imposé dans les territoires occupés une répression sévère qualifiée par les Israéliens eux-mêmes de *« politique de la poigne de fer »*.

Le gouvernement souhaite atténuer les critiques émises dans le monde contre Israël et favoriser la relance des pourparlers avec l'Égypte sur le projet d'autonomie, en essayant d'atténuer les réticences du Caire.

Il souhaite en outre essayer à nouveau de gagner les faveurs des Palestiniens « modérés », qui ne rejettent pas systématiquement le principe de l'autonomie et toute aide et collaboration à l'administration de Cisjordanie et du territoire de Gaza, comme le font les sympathisants de l'O.L.P., très largement majoritaires au sein des municipalités urbaines. Plusieurs dispositions prises récemment par les autorités militaires ont pour objet d'attirer les uns et d'isoler les autres. Auprès de la population des zones rurales de Cisjordanie, moins politisée que celle des villes, l'administration militaire a repris une entreprise de séduction commencée il y a quatre ans, alors sans grand succès, sauf dans la région d'Hébron. On a créé des « ligues de village », sorte de coopératives auxquelles on prête toute l'assistance voulue et que l'on refuse aux dirigeants des secteurs urbains. On multiplie en revanche les obstacles aux requêtes des municipalités ou organisations représentées par des hommes proches de l'O.L.P.

FRANCIS CORNU.

(1) Après la période de cinq ans prévus pour l'autonomie.

ÉGYPTE : le grand défi du raïs

I. – Quand on reparle de Nasser...

par JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ

Des chameaux traversant le Sahara égyptien rencontrent des lapins s'enfuyant à toute allure de la vallée du Nil.

« Qu'est-ce qui vous fait courir si vite ?

– Le Raïs vient d'ordonner l'arrestation de tous les chameaux.

– Mais vous êtes des lapins...

– Justement, le temps que nous le prouvions, nous risquons de passer plusieurs années en prison. »

Signe des temps, cette vieille *nokta* (blague politique) datant des vagues d'arrestations massives, sous Nasser, fait une nouvelle carrière en Egypte après le *« coup du 5 septembre »* – officiellement baptisé *« révolution du 5 septembre 1981 »*, – qui a été marqué par l'embastillement de plus de quinze cents citoyens de toutes appartenances. Ceux-ci sont accusés d'avoir tenté d'utiliser les troubles confessionnels (la *« sédition religieuse »* dans le jargon du régime) comme tremplin pour renverser le président Sadate – l'Union soviétique ayant été la *« complice active »* de ceux des *« comploteurs »* idéologiquement proches d'elle.

La *nokta* des lapins traduit bien le sentiment général des Egyptiens que le gigantesque coup de filet de début septembre n'a pas ramené que des éléments dangereux pour le second raïs et que le règne de l'arbitraire, dont beaucoup pensaient qu'il était sinon définitivement révolu, du moins en train de dépérir progressivement depuis la guerre d'octobre 1973, s'étend de nouveau sur le pays. Les analyses similaires de la presse et des milieux politiques occidentaux (notamment le communiqué du parti socialiste français soulignant que *« des personnalités (...) qui n'ont aucun rapport avec l'extrémisme religieux se trouvent parmi les quinze cents personnes arrêtées en Égypte »*) ont mis littéralement hors de lui M. Sadate.

Sa réaction a été : *« Mais ces imbéciles d'Occidentaux n'ont donc pas compris que je me bats pour eux ! Quelle importance peuvent avoir l'arrestation d'un Heykal* (1) *ou la déchéance du pape copte, si ce sont des moyens nécessaires à la neutralisation de nos ennemis à tous, les Frères musulmans ? »*. Le successeur de Nasser, qui se proclame le *« restaurateur de la souveraineté de la loi »*, a été particulièrement ulcéré par la comparaison établie un peu partout entre les méthodes qu'il vient de remettre en honneur et celles de son prédécesseur. Ce parallèle est pourtant assez justifié, à cela près – mais c'est important – que, pour le moment, les frontières restent ouvertes, y compris, en principe, aux membres de l'opposition laissés en liberté. Le rescapé d'une purge nassérienne constatait, il y a quelques jours : *« Ce n'est pas encore la terreur policière des années 60, mais c'est déjà la crainte sourde, la méfiance généralisée qui s'insinue entre les gens comme un poison. »* Dans toute réunion, professionnelle ou mondaine, chaque Egyptien a recommencé à se demander : *« Qui est, ici, l'œil du raïs ? »*.

Déclaration de guerre

Le chef de l'Etat égyptien tempête contre l' *« incompréhension »* des Occidentaux à son égard sans se soucier de leur fournir les clés de sa nouvelle conduite. Comment faire comprendre aux hommes politiques qui, du président Mitterrand au chancelier Kreisky, avaient suivi avec sympathie le retour en Egypte sinon d'un véritable pluralisme parlementaire, du moins d'un embryon de multipartisme, qu'aient été brusquement jetés en prison les dirigeants les plus en vue des mouvements ou des courants existants ? – tels MM. Fouad Serrageddine (nationaliste modéré), Hassanein Heykal (nassérien), Helmi Mourad (socialisant) ou Ismaïl Sabri Abdallah (marxiste).

Comment faire admettre au Saint-Siège, aux chrétiens du Levant, d'Afrique ou d'Amérique qu'il soit nécessaire, pour briser les extrémistes islamiques, de décréter la relégation du patriarche d'Alexandrie au fond d'un monastère du désert Libyque et de priver une vingtaine d'évêchés ou de paroisses de leurs pasteurs ?

Comment même, en Egypte ou à l'étranger, pourrait-on s'expliquer cette soudaine déclaration de guerre du raïs aux Frères musulmans alors que, depuis son accession au pouvoir en 1970, il n'avait cessé – sauf en politique extérieure – de chercher à leur donner satisfaction ?

S'agissant des politiciens de l'opposition, M. Sadate les a accusés d'avoir recherché l'appui des Frères musulmans *« pour abattre le régime »*. Il est certes notoire, depuis trois ans, que tous les opposants laïques – sauf sans doute les nassériens indépendants, – fascinés par la force populaire drainée derrière les intégristes islamiques, avaient essayé d'approcher ceux-ci, qui, cependant, manifestèrent vite qu'ils ne tireraient pas les marrons du feu pour d'autres. Mais existe-t-il une seule démocratie au monde – puisque M. Sadate se réclame de ce système – où les opposants n'essaient pas de s'unir pour déboulonner l'équipe en place ?

« Ils voulaient me renverser par la force ! », tonne le raïs. Cela est possible, de longue date, pour les Frères musulmans, mais ils ne sont classés officiellement parmi les ennemis du régime que depuis le 2 septembre... Comment croire, en revanche, que tel groupuscule communiste, telle association d'avocats, tel groupe d'anciens ministres aient pu, dès lors que les Frères musulmans les avaient dédaignés, représenter la moindre menace pour le régime ? Sans doute, les règlements de comptes personnels ont, dans ces cas-là, joué un rôle important, le raïs n'ayant jamais pardonné à M. Heykal la supériorité dont celui-ci l'accablait au temps de Nasser, ou à M. Serrageddine ses éternelles philippiques contre la révolution de 1952 où le régime du Caire puise sa légitimité.

Avancée par les opposants laïques, l'hypothèse selon laquelle M. Sadate s'en est pris à eux en raison de leur hostilité aux accords de Camp David ou à la normalisation des rapports avec Israël n'est pas à rejeter, mais elle serait plus convaincante si l'opinion publique dans son ensemble ne continuait pas à se montrer attachée à la paix et indifférente à l'égard de la présence d'Israéliens en Egypte. En outre, il n'est pas exact que toutes les personnes incarcérées soient des *« alliées du Front du refus »*. Ce n'est pas le cas des amis de M. Serrageddine ni celui des fidèles de l'Eglise copte. Chenouda III avait bien interdit à ses ouailles de se rendre en pèlerinage à Jérusalem, mais c'était uniquement pour aller dans le sens de la politique du Caire, hostile à la judaïsation de la partie islamo-chrétienne de la Ville sainte. Sans doute M. Sadate aurait-il été mieux inspiré en essayant de regrouper toutes les forces menacées, comme lui, par la montée intégriste. Sa fierté semble lui avoir interdit une telle démarche.

La récupération du Sinaï

Il serait étonnant, bien qu'il s'en soit défendu avec colère, que le raïs n'ait pas évoqué la situation intérieure en Egypte, lors des entretiens qu'il a eus successivement l'été dernier avec le président américain, puis avec le premier ministre israélien. M. Reagan *« ne peut qu'avoir été emballé par la perspective de tout coup porté à ces ennemis des États-Unis que sont les intégristes islamiques ou les communistes prosoviétiques »*, estiment au Caire certains opposants, qui subodorent que le chef de l'exécutif américain a même dû proposer au raïs d'étendre ensuite son opération de *« nettoyage »* à la Libye du colonel Kadhafi... On ne peut en tout cas manquer de relever que Washington avait accepté, dès de début d'août, mais sans l'annoncer, de remplacer les experts russes chargés de l'entretien du haut barrage d'Assouan, qui devaient être congédiés un mois et demi plus tard, par mesure de représailles contre les *« activités subversives de l'Union soviétique en Égypte »*. Quant aux Israéliens, qui savent parfaitement que les quelques milliers de communistes égyptiens ne constituent pas un réel danger pour M. Sadate, ils s'inquiètent, en revanche, depuis deux ans, de voir les extrémistes musulmans travailler à créer en Égypte un courant populaire opposé à la paix. Dès lors, M. Sadate a-t-il craint que ce vers *quoi tendent actuellement tous ses* efforts extérieurs : la récupération en avril 1982 du dernier tiers du Sinaï, risque d'être remis en question par Israël, sous prétexte que la montée de l'intégrisme égyptien oblige l'État juif à prendre des mesures de sécurité ?

Dans l'immédiat, rassurer les Israéliens, à plus longue échéance, préserver son œuvre de paix : il est certain que le raïs a fait entrer en ligne de compte – à côté d'éléments de politique intérieure – les arguments extérieurs, dans sa décision de changer brusquement d'attitude à l'égard des Frères musulmans et assimilés.

Car c'est bien de cela, et uniquement de cela, qu'il s'agit maintenant : barrer la route du pouvoir à l'extrême droite musulmane. Le président Sadate s'est déjà lancé à lui-même plusieurs défis de taille, notamment ceux de la guerre et de la paix, qu'il a, encore qu'imparfaitement, relevés au bénéfice de son peuple. Mais celui-ci est de loin plus impressionnant et plus aléatoire.

(1) Hassanein Heykal, ancien patron du groupe de presse Al-Ahram, fut le confident de Nasser.

Prochain article :

LA RÉVOLUTION ISLAMIQUE RAMPANTE

La Sainte Confrérie

Fils d'un horloger du delta du Nil, l'instituteur Hassan El-Banna qui, un peu avant 1930, devait fonder à Ismaïlia, petite ville coloniale du canal de Suez, l'association des Frères musulmans, naquit en octobre 1906. Il devait mourir, probablement tué par la police secrète, au Caire, en février 1949.

Anti-occidental, et anticommuniste, le fondateur de la Sainte Confrérie ne manifesta de sympathie, en dehors du panislamisme, que pour le fascisme et le nazisme.

La fausse simplicité de son programme, servie par une éloquence « qui retournait les âmes », se résumait en une phrase : « Dieu est notre but, le prophète Mahomet est notre chef, le Coran est notre Constitution, la guerre sainte est notre moyen, la mort au service de Dieu notre désir suprême. » En outre, le cheikh développait une activité sociale, sous forme de dispensaires, de cours professionnels ou de distributions de repas aux indigents.

Disciplinés et, pour une partie d'entre eux, armés et entraînés, le million de fidèles du cheikh, qui plus est sont admirablement épaulés par un service de renseignement particulier, donnèrent à la confrérie une telle puissance qu'après avoir plus ou moins collaboré avec le trône, elle se posait en dangereux rival de celui-ci à la fin de la seconde guerre mondiale. En 1945, les Frères vont jusqu'à assassiner le premier ministre, Ahmed Maher, qui a déclaré la guerre à l'Axe. Trois ans plus tard leur association est dissoute par le gouvernement, dont ils tuent aussitôt le chef, Nokrachi-Pacha. « La mort est un art ! », avait proclamé Hassan El-Banna.

Affaiblie par la disparition de celui-ci en 1949 et par la répression, la confrérie est de nouveau autorisée en 1951, son « rôle patriotique » ayant été « exemplaire » au cours de la première guerre israélo-arabe en 1948. Son guide suprême est alors un juge assez falot, Hassan El-Hodeibi. Cela n'empêchera pas les affrontements avec les officiers nationalistes, qui, en juillet 1952, se sont emparés du pouvoir. Les Frères saisissent tous les prétextes, pour s'opposer au nouveau régime. Aussi bien le Raïs qui, l'année précédente, avait déjà dissous tous les partis, déclare-t-il illégale la confrérie, en janvier 1954. Neuf mois plus tard, un Frère tente de l'assassiner à Alexandrie. Hassan El-Hodeibi est alors condamné aux travaux forcés à perpétuité, tandis que six de ses lieutenants sont exécutés et plusieurs milliers de ses partisans internés, le plus souvent sans jugement.

En 1964, le Raïs, qui a maille à partir avec ses communistes et recherche des appuis, amnistie les intégristes et leur accorde une certaine liberté d'expression. Ils en profitent aussitôt pour reconstituer leurs troupes et attiser le mécontentement populaire contre la guerre du Yémen ou la nouvelle bourgeoisie militaire. De Moscou, où il se trouve, en août 1965, Nasser annonce la découverte d'un « complot » islamiste contre lui. Derechef, des milliers de Frères sont arrêtés, trois de leurs chefs étant conduits à la potence en 1966. Une vaste épuration a également lieu dans l'armée et la police, déjà noyautées par les extrémistes islamiques.

C'est pour faire de nouveau contrepoids aux progrès des marxistes, alliés cette fois aux nassériens soviétophiles, que le second raïs rendra progressivement à la confrérie, entre 1970 et 1975, ses militants emprisonnés et sa liberté d'action, sans toutefois lui accorder d'existence légale. Cela n'empêchera pas les Frères musulmans, sous la férule de leur nouveau guide suprême, le cheikh Omar Temelsani, juriste septuagénaire, de devenir en peu d'années ce qu'ils n'avaient sans doute jamais été depuis leur fondation : la première force d'opposition populaire.

J.-P. P.-H.

DIPLOMATIE

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DES COMORES

M. Ahmed Abdallah est reçu à l'Élysée

M. Ahmed Abdallah, président de la République fédérale islamique des Comores, est reçu, ce lundi 5 octobre, dans l'après-midi, par M. Mitterrand, à l'occasion d'une visite officielle de travail en France au cours de laquelle il rencontrera également MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, et Cot, ministre délégué à la coopération et au développement.

L'intérêt français pour l'océan Indien est également souligné par le séjour de M. Penne, conseiller à l'Elysée, aux Seychelles, où il a été reçu, dimanche, par le président France-Albert René. De son côté, après avoir été reçu, le 30 septembre à Paris, par le chef de l'Etat français, le président Ratsiraka a déclaré, vendredi à Antananarivo, que « le socialisme malgache ne sera plus déstabilisé à partir de la France ».

La question épineuse de Mayotte

« *Le problème de Mayotte sera au centre de nos entretiens* », a déclaré samedi M. Abdallah avant de quitter Moroni pour Paris. Il considère, en effet, que la quatrième île de l'archipel, érigée *depuis 1976 en collectivité territoriale* de la République française, sa population ayant choisi de demeurer sous juridiction française, doit réintégrer l'ensemble comorien. Après avoir repris le pouvoir à Ali Soilih, le 13 mai 1978, grâce à un raid mené par Bob Denard et ses mercenaires, M. Abdallah avait d'ailleurs fait adopter une Constitution de type fédéral, offrant à chaque île un certain degré d'autonomie.

Pour Paris, la rétrocession de Mayotte est un principe acquis mais dont ni les modalités ni le calendrier n'ont encore été étudiés. L'une des principales difficultés demeure l'hostilité des Mahorais à un rattachement pur et simple, surtout sous la houlette de M. Abdallah. Inquiets d'une mainmise des Anjouanais sur leur île, ils réclameront, le cas échéant, de sérieuses garanties.

Le deuxième volet du contentieux franco-comorien concerne la personnalité même de M. Abdallah, un personnage haut en couleur, dont M. Mitterrand n'avait pas manqué, dans *l'Abeille et l'Architecte*, d'égratigner les marchandages électoraux, notamment à l'occasion du scrutin présidentiel de 1974. Même s'il n'engage pas le gouvernement, le programme du P.S. donne une idée *de la presse de M. Abdallah dans* la gauche française. Il estimait — avant l'élection de M. Mitterrand — que « *l'île de Mayotte doit redevenir partie intégrante de l'archipel des Comores, étant entendu que cette décision est inséparable de l'arrêt de tout appui au régime illégal d'Ahmed Abdallah, mis en place par des mercenaires avec la complicité du gouvernement giscardien* ».

Pour l'heure, Paris continue de financer le budget d'un archipel géré sans grande rigueur, comme le souligne un rapport accablant publié le 17 juillet par la commission comorienne du Plan. M. Abdallah, l'un des hommes les plus riches de l'océan Indien, semble conserver une assise politique assez solide chez lui. On souhaiterait toutefois, à Paris, que l'encadrement mercenaire de la garde personnelle du président soit plus discrète, que certaines pratiques financières soient davantage combattues, et que soit allégé le sort de détenus politiques sous les verrous depuis le 13 mai 1978.

J.-C. POMONTI.

Les conditions américaines à la vente d'avions AWACS

Ryad adopte une position conciliante

Ryad (*A.F.P.*). — L'Arabie Saoudite a adopté, samedi 3 octobre, une position conciliante sur la question des avions-radars AWACS qu'elle désire acheter aux Etats-Unis, tout en restant ferme sur le fond.

La formulation adoptée par les Saoudiens reste suffisamment vague pour ne pas contredire les propos tenus, jeudi, par M. Haig devant la commission des affaires étrangères du Sénat américain (*le Monde* du 3 octobre), mais aussi pour pouvoir die que la souveraineté saoudienne n'est pas affectée par ces « *conditions* ». Ce mot n'a d'ailleurs pas été utilisé par le porte-parole de Ryad.

Deux conditions énoncées par M. Haig ne semblent pas faire de difficultés pour Ryad :

1) L'utilisation des AWACS à l'intérieur de l'espace aérien saoudien est clairement acceptée ;

2) Le partage des informations recueillies est accepté sous les termes de « *partage des informations concernant la sécurité des deux pays* », même si le porte-parole saoudien ne précise pas le caractère « *complet et constant* » de ce partage, ainsi que l'avait fait M. Haig.

En revanche, le texte saoudien permet deux interprétations contraires en ce qui concerne le principal point litigieux : la présence d'Américains au sol et à bord des avions. Le « *refus de toute participation* », mentionné dans une déclaration liminaire, peut en effet suggérer que le royaume n'acceptera pas cette présence. Mais il semble que cette formule viserait plutôt à réaffirmer le principe de la souveraineté de Ryad. La présence américaine pourrait en effet être acceptée au titre du deuxième point, accueillant favorablement « *la concertation et la coopération dans le domaine de la sécurité des équipements* ».

Enfin, une dernière condition américaine est passée sous silence dans la déclaration saoudienne. « *L'autorisation préalable de Washington pour tout transfert de données à des pays tiers* » est une condition que l'actualité a en effet rendue très sensible : l'annonce que les AWACS opérant en Arabie Saoudite ont repéré « *dès leur départ* » les trois avions iraniens qui ont, selon M. Haig, bombardé jeudi des installations pétrolières koweïtiennes a été fortement ressentie par tous les Etats du Golfe. Ceux-ci se sont interrogés sur la précision apportée par M. Haig, selon laquelle le Koweït n'a pas été averti de cette attaque imminente « *parce que les AWACS ne font pas encore partie du système de défense saoudien et qu'ils ne sont que loués* ».

Cependant, la presse du Golfe s'est abstenue de toute critique, même voilée, envers le « grand frère » saoudien, et la presse de ce pays n'a consacré aucun commentaire à cette déclaration, dont elle aurait pu tirer argument. M. Haig, lui, a estimé que ce raid était un « *avertissement du ciel* », prouvant l'importance de la livraison des AWACS aux Saoudiens.

AFRIQUE

Algérie

Des heurts entre intégristes musulmans et policiers ont fait un mort à Laghouat

De notre correspondant

Alger. — Un policier tué, plusieurs autres, ainsi que des manifestants, blessés, une trentaine d'arrestations, tel est le bilan des heurts violents qui ont opposé, le 28 septembre, des intégristes musulmans aux forces de l'ordre à Laghouat, ville des hauts plateaux située à 350 km environ au sud de la capitale.

Rendus furieux par l'arrestation de leur chef, Saïd Sayah, professeur de sciences, déserteur du service national, les intégristes s'étaient barricadés dans une mosquée transformée en fort Chabrol d'où ils lançaient par haut-parleur des appels à la guerre sainte contre les autorités. Les tentatives de conciliation entreprises par un membre du Conseil supérieur islamique, après deux jours de siège, ayant échoué, la police donna l'assaut. C'est en procédant à l'arrestation des « meneurs » qu'un policier a été tué d'un coup de poignard. *El Moudjahid* raconte longuement l'incident samedi 3 octobre et précise que le groupe de « perturbateurs » s'était assuré depuis déjà « quelque temps » le contrôle de la mosquée après avoir chassé l'imam régulièrement nommé par le ministère des affaires religieuses et l'avoir remplacé par Saïd Sayah.

Réunis jeudi sous la présidence du ministre, M. Chibane, les membres du Conseil supérieur islamique et les cadres du ministère ont dénoncé dans un communiqué « *tout comportement issu d'une fausse compréhension de l'islam utilisé comme moyen pour répandre une fausse croyance, imposer un faux « leadership », susciter des groupes dévastateurs et violer les lieux saints* ». Ils ont demandé aux autorités de « *mettre fin à tous les anarchismes dans l'enceinte des mosquées (...) et de veiller à ce que la dignité et le respect soient garantis à ceux qui œuvrent dans le secteur religieux : prédicateurs, imams et muezzins* ». Ce texte a également été publié en bonne place par *El Moudjahid*.

C'est la première fois que la presse rend compte de façon claire d'incidents de ce type, alors que, depuis deux ans, ils se sont multipliés. Ainsi, début septembre, plusieurs membres d'un groupe de jeunes intégristes qui entendaient « moraliser » un quartier populaire d'Alger, le clos Salembier, ont été mis sous les verrous.

*D'autres arrestations ont eu lieu, ces derniers mois, à Bel-Abbès et à Oran, mais les incidents les plus violents s'étaient déroulés dans l'oasis d'El Oued, près de la frontière tunisienne, en janvier 1980, lorsque des intégristes avaient incendié un hôtel, détruit des dépôts de spiritueux et s'en étaient pris aux pensionnaires d'une maison close (*le Monde* du 18 janvier 1980).

Après avoir observé sur ces événements un mutisme total, il semble que les autorités et les organes d'information aient opté pour une autre politique : mobiliser l'opinion contre les menées d'« *aventuriers ignorants qui tentent de réaliser des desseins suspects à l'opposé de la voie religieuse, de l'intérêt de l'Algérie et de la nation islamique* », ainsi que l'écrivait dimanche *El Moudjahid*.

DANIEL JUNQUA.

La conférence du Commonwealth demande qu'une action politique rapide relance le dialogue Nord-Sud

Les quarante et un chefs de gouvernement du Commonwealth, réunis à Melbourne pour leur conférence biannuelle, ont publié, dimanche 4 octobre, un texte, appelé *Déclaration de Melbourne*, soulignant la nécessité d'une action politique rapide pour relancer le dialogue Nord-Sud. Selon cette déclaration, à la prochaine réunion de Cancun — à laquelle participeront, entre autres, sept pays du Commonwealth, la Grande-Bretagne, le Bangladesh, le Canada, la Guyane, l'Inde, le Nigéria et la Tanzanie, — « *le choix ne sera pas entre le changement ou pas de changement, mais entre un changement fait à temps, adéquat, programmé, et un changement disruptif, involontaire, imposé par une dépression et un conflit* ».

« *Nous affirmons*, ajoute le texte, *que la très importante inégalité de richesses et de chances existant actuellement dans le monde et la pauvreté dans laquelle vivent des millions d'habitants des pays en voie de développement sont les sources fondamentales de tensions et d'instabilité dans le monde. (...) Ce qui est en jeu — savoir comment de centaines de millions d'hommes vont vivre ou mourir, les perspectives pour une coopération ou un conflit, et celles pour un progrès économique ou la stagnation — est d'une telle importance vitale, humainement parlant, que ce serait un acte d'accusation contre cette génération si une volonté politique et un empressement à trouver un compromis créatif n'étaient pas trouvés.* »

Ce texte, qui doit beaucoup au premier ministre australien, M. Fraser, a été rendu public par M. Ramphal, secrétaire général du Commonwealth. La délégation britannique a laissé entendre qu'elle avait accepté ce texte sans enthousiasme. Le premier ministre néo-zélandais, M. Muldoon, s'en est, pour sa part, pris à M. Ramphal et a qualifié la déclaration de « *série de platitudes* ». Il a dénoncé la prise de position de M. Ramphal sur les relations sportives avec l'Afrique du Sud — réglées par l'accord de Gleneagles — à la suite de la visite des Springboks en Nouvelle-Zélande. Il a enfin traité le premier ministre du Zimbabwe, M. Mugabe, de « *maniaque de la gâchette, plus à l'aise dans la jungle que dans une salle de conférence* ».

Ces propos montrent que les questions africaines, et en particulier celle de la Namibie, restent au cœur de cette conférence. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*)

LE PROGRAMME MILITAIRE DE M. REAGAN MENACE LES ACCORDS DE LIMITATION DES ARMEMENTS EN VIGUEUR affirme l'agence Tass

Moscou (*A.F.P.*). — L'agence Tass a estimé, samedi 3 octobre, que le projet américain de développement du réseau de missiles antimissiles contenu dans le programme de modernisation des forces des Etats-Unis constituait une menace de violation de l'accord américano-soviétique en la matière. « *L'établissement d'un tel système, dont le but est de parvenir à l'invulnérabilité complète des missiles stratégiques offensifs, violerait le traité soviéto-américain sur la limitation du système de défenses antimissiles qui établit des « plafonds » sur le développement de ces engins* », écrit Tass (1).

Evoquant le contrôle sur les armements, Tass souligne que « *l'ampleur de ce programme militaire gigantesque met en doute la sincérité des promesses de l'administration américaine sur son désir de pourparlers sérieux sur ce sujet* ». « *Reagan lui-même*, poursuit l'agence, *a déclaré que la nouvelle administration avait l'intention de mener de tels pourparlers en position de force, ce qui n'a absolument aucune perspective, car l'U.R.S.S. ne l'admettra jamais.* » Ces pourparlers doivent commencer le 30 novembre, à Genève.

La Pravda écrit de son côté : « *Washington a franchi une nouvelle étape dans la course aux armements. Ceci peut entraîner un accroissement de la tension internationale.* » Le quotidien note également que la présentation du plan Reagan coïncide avec la publication d'un rapport, « *inspiré par le Pentagone et la C.I.A.* », sur la puissance militaire soviétique. Il s'agit, d'après le journal soviétique, d'un « faux » destiné à justifier la modernisation de l'arsenal américain et à convaincre les Européens d'accepter de nouvelles dépenses militaires.

Les *Izvestia* qualifie aussi de « mensonger » le document du Pentagone sur la puissance militaire soviétique.

(1) Ce traité fait partie des accords SALT-1 signés par le président Nixon à Moscou le 26 mai 1972. Il limite à deux, chiffre ramené à un par la suite, le nombre de sites de lancement des missiles anti-missiles dans chaque Etat.

Dans une interview au *Washington Post*

M. Jean-Pierre Cot demande à la Libye de retirer du Tchad ses troupes avant juillet 1982

La France ne peut « *avoir des relations diplomatiques normales avec la Libye aussi longtemps que celle-ci demeure une menace pour certains de nos amis en Afrique et que ses troupes restent au Tchad* », a déclaré M. Jean-Pierre Cot dans un entretien publié, vendredi 2 octobre, par le *Washington Post*.

Le ministre de la coopération et du développement a également dit, à propos du Tchad, que Paris aiderait de façon croissante le gouvernement de M. Goukouni Oueddeï « *à reconstruire le Tchad souverain et unifié* », mais s'était, dans le passé, « *trop brûlé les doigts* » au Tchad pour y dépêcher de nouveau des troupes. La situation actuelle offre une « *occasion unique* » d'encourager le retrait des troupes libyennes du Tchad, a-t-il estimé, car « *Kadhafi veut accueillir le prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine l'année prochaine, ce qui signifie que ses troupes doivent avoir quitté le Tchad à cette époque, sinon il sera évident qu'elles ne s'y maintiennent que comme une force d'occupation* ».

M. Cot, qui se trouve à Washington à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, a indiqué que la France ne passerait plus de contrats d'armes avec la Libye, en raison de la « *politique agressive* » de ce pays. Il a révélé qu'il avait personnellement refusé une rencontre avec le dirigeant libyen tant qu'elle ne pourrait pas avoir lieu dans les locaux de la chancellerie française à Tripoli, mise à sac en février 1980.

A propos de l'intervention des grandes puissances en Afrique, M. Cot a établi un rapprochement entre l'attitude de Washington et celle de Moscou. « *Les Soviétiques,* a-t-il dit, *essaient de faire payer l'Occident pour les problèmes économiques du tiers-monde, alors qu'ils se contentent de fournir à l'Afrique une aide militaire, tandis que les Allemands de l'Est remplissent des tâches policières. L'attitude américaine commence à ressembler à celle des Soviétiques, le rôle policier des Allemands de l'Est excepté.* »

Un pari difficile

Pour la première fois, un membre du gouvernement fixe publiquement une date au colonel Kadhafi pour retirer ses troupes du Tchad : le sommet annuel de l'O.U.A., prévu en juillet 1982 à Tripoli, et à l'occasion duquel le dirigeant libyen accédera à la présidence pour un an de l'Organisation panafricaine. En outre, les ventes d'armes françaises à la Libye sont désormais clairement liées par M. Cot à l'abandon, par Tripoli, d'une politique jugée « *agressive* » par Paris. Dans un premier temps, le gouvernement français attend davantage d'empressement, de la part des Libyens, dans la reconstruction de l'ambassade détruite par des manifestants à Tripoli, alors que les travaux ne progressent plus depuis le 19 septembre.

Pour ce qui concerne le « *retour* » de la France au Tchad, le projet élaboré par M. Guy Penne, conseiller à l'Elysée, après sa rencontre à Libreville, début août, avec plusieurs membres du GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition du Tchad), dont son président, M. Goukouni Oueddeï, a fait son chemin. Les modalités d'application en ont sans doute été définies voici une dizaine de jours à Paris lorsque M. Mitterrand a reçu successivement le président du GUNT et le président Ahidjo du Cameroun.

Paris appuie le projet de l'O.U.A. d'intervention au Tchad d'une force de paix formée d'une unité centrale algérienne — de l'ordre du bataillon renforcé — et de contingents, plus symboliques, d'autres Etats, dont le Sénégal et le Nigéria. Dans un deuxième temps, le Cameroun aurait accepté d'offrir l'hospitalité aux soldats tchadiens susceptibles de former le noyau de la future armée tchadienne unifiée. Les Français seraient également disposés à offrir un soutien logistique à ces deux opérations. M. Cot a d'ailleurs confirmé au *Washington Post* que, tout en refusant d'entraîner des soldats tchadiens, la France était prête à aider le Cameroun à « *entraîner des Tchadiens* », dans le cadre d'une « *aide logistique et financière* » à la constitution de la force interafricaine de paix.

Il reste que ce projet se heurte à de sérieux obstacles. Le président Ratsiraka a déjà déclaré à Paris, mardi, qu'« *il n'était pas question* » que son pays envoie — comme on s'y attendait — un contingent au Tchad. Par ailleurs, le président Ahidjo ne semble guère enthousiaste à l'idée d'accueillir sur son territoire des soldats de factions tchadiennes dont la cohabitation, sous la houlette du GUNT, pose déjà de sérieux problèmes. Enfin, le Nigéria a posé, cette semaine, deux conditions à sa participation au sommet panafricain de Tripoli : la « *garantie absolue* » que tous les Etats membres de l'O.U.A. — *y compris, donc,* les deux ennemis jurés du colonel Kadhafi, l'Egypte et le Soudan — y participent et la « *pleine coopération* » de la Libye en ce qui concerne notamment le retrait de ses troupes au Tchad. Enfin, rien n'indique, à ce jour, qu'Alger n'éprouve pas une certaine réticence à s'engager dans le guêpier tchadien, fût-ce sous le couvert de l'O.U.A.

Parce qu'il faut « *aider le Tchad à exister* » (*le Monde* daté 20 et 21 septembre) et que la France y conserve des « *responsabilités historiques* », Paris souhaiterait que la force interafricaine soit constituée dans les « *deux ou trois mois qui viennent* », selon la formule d'une source proche du gouvernement. Autrement dit, elle devrait être à pied d'œuvre au plus tard début 1982. Ce calendrier semble d'ores et déjà compromis. Plusieurs participants au sommet franco-africain de Paris, notamment le président Bongo du Gabon, qui l'a dit publiquement, mettent en doute la possibilité d'un règlement dans le cadre de l'O.U.A. Certains d'entre eux souhaitent même l'intervention de « *casques bleus* » de l'ONU.

On peut s'interroger, en outre, sur le jeu de N'Djamena. Les responsables militaires de la dizaine de « tendances » qui forment le GUNT ont réclamé, cette semaine, l'évacuation par les forces libyennes qui les occupent depuis le retrait français de mars 1981 de la base aérienne et du « *Camp du 27* » situés en lisière de la capitale tchadienne. Mais, d'un autre côté, tout en souhaitant disposer d'une « *garnison* » interafricaine pour assurer l'ordre à N'Djamena et en faciliter la reconstruction, M. Goukouni Oueddeï entend s'appuyer, dans l'est du Tchad, sur les forces libyennes pour y contrer ce qu'il qualifie d'« *agression soudanaise* » et qui n'est, en fait, que la rébellion des partisans de M. Hissène Habré.

Si louables soient les intentions des Français et si prudente soit leur démarche — qui demeure dans la ligne des résolutions de l'O.U.A., — ne prend on pas à Paris, faute de moyens, le risque de parrainer un plan de reconstruction et de pacification menacé d'avorter ? M. Cot a défini l'objectif de cette initiative : contraindre, par une série conjuguée de pressions diplomatiques, le colonel Kadhafi à retirer ses troupes du Tchad.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Le retour des réfugiés

Le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) a lancé jeudi 1er octobre un programme de deux mois en vue du rapatriement de quarante-deux mille Tchadiens réfugiés au Cameroun.

Selon les propos d'un porte-parole du H.C.R., vendredi à Genève, deux cents familles — soit un millier de personnes — installées au camp de Kousseri, sur la rive camerounaise du Chari, en face de N'Djamena, seront rapatriées chaque jour..

Vingt mille Tchadiens ont fait connaître leur souhait de rester au Cameroun où un camp est en cours de construction à Mbe, à 600 km au sud de Kousseri.

Le Nigéria a abrité plus de cent mille réfugiés tchadiens. Près d'un demi-millier seulement ont demandé à rentrer, d'après le H.C.R. Enfin, quatre-vingt-quatre mille Tchadiens réfugiés au Cameroun et quinze mille au Nigéria ont déjà regagné leur pays par leurs propres moyens.— (*Reuter*).

Dédiée aux automobilistes épris de qualité.

Dans le monde, combien y a-t-il encore de voitures que l'on essaie individuellement sur la route avant de leur laisser quitter l'usine ?

La nouvelle Fiat Argenta fait partie de ces rares voitures.

Nous la dédions aux automobilistes exigeants. A ceux qui attachent autant d'importance à la finition d'une simple poignée de porte, qu'au bruit caractéristique d'un moteur réglé comme une mécanique de haute précision.

Le "2 litres" Fiat: double arbre à cames en tête, injection Bosch L-Jetronic et allumage transistorisé.

Et dans la version Diesel, un moteur 2500 qui a valu à Fiat, dès ses premières sorties, les honneurs du rallye Londres-Sydney.

L'Argenta vous apporte la sécurité et le confort de sa direction assistée progressive. De sa suspension avec amortisseurs à gaz De Carbon. De ses pneus surbaissés.

Une insonorisation parfaite. La climatisation réglable pour chaque passager.



Et le nombre des équipements standard (glaces athermiques teintées, lève-glaces avant électriques, fermeture électromagnétique des portes, montre chrono, spot de lecture, etc.).

Egalement de série, la boîte 5 vitesses.

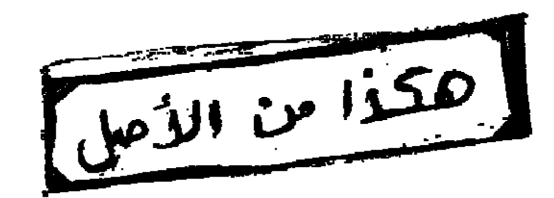
La Fiat Argenta : 58 000 F en version 2000 à injection. Et 59 950 F en version 2500 Diesel (prix clés en main au 14.9.1981).

Tant qu'il y aura des automobilistes épris de qualité, il y aura des voitures comme la Fiat Argenta.



FIAT ARGENTA.
L'OISEAU D'ARGENT.





هكذا من الأصل

Le Monde

politique

DEVANT LES SECRÉTAIRES DÉPARTEMENTAUX DU R.P.R.

M. Jacques Chirac juge inéluctable l'échec à terme de l'action conduite par les socialistes

M. Jacques Chirac s'est longuement adressé dimanche 4 octobre aux secrétaires départementaux du R.P.R. réunis à huis clos pour la première fois à Paris depuis les élections législatives de juin dernier. Au terme d'une analyse très critique de l'action conduite depuis plus de quatre mois par MM Mitterrand et Mauroy, le maire de la capitale a exprimé sa conviction du caractère « inéluctable » de l'échec, à terme plus ou moins rapproché, de la politique socialiste. Il a ensuite rappelé — comme il l'avait fait à La Baule la semaine dernière devant les militants gaullistes de Loire-Atlantique — que les élections municipales de 1977 avaient amorcé le redressement du P.S. qui devait s'accentuer dans les scrutins suivants.

C'est la raison pour laquelle M. Chirac a alors affirmé que les élections municipales de 1983 devraient constituer un tournant du septennat en faveur de l'opposition d'aujourd'hui. Il a donc demandé aux responsables locaux du R.P.R. de préparer activement cette échéance en adoptant notamment un nouveau comportement à l'égard des autres formations de l'opposition. Il a insisté pour qu'ils se montrent *« plus ouverts, plus accueillants, plus coopératifs »*, pour qu'ils multiplient les contacts avec les partisans de l'ancienne majorité et pour qu'ils privilégient toujours l'*union face à « l'adversaire socialo-communiste »* au lieu de poursuivre des querelles anciennes.

L'ancien premier ministre a enfin souhaité — si le scrutin proportionnel est instauré pour les élections municipales de 1983 — que chaque formation de l'opposition présente sa propre liste mais que toutes concluent au préalable un accord portant, d'une part, sur le nom de l'éventuel maire et, d'autre part, sur un programme au niveau municipal.

Les secrétaires départementaux ont fait état, pour la plupart, d'un afflux d'adhésions nouvelles pendant et depuis les élections du printemps dernier, parmi lesquelles de nombreux jeunes.

L'état-major de la rue de Lille a d'ores et déjà été en partie réorganisé. M. Pons, secrétaire général qui demeure à son poste, sera assisté de quatre secrétaires nationaux : MM. Jacques Chartron, ancien préfet de région, chargé des élections ; Jean-François Mancel, député R.P.R. de l'Oise de 1978 à 1981, chargé de l'animation ; Mme Nicole Chouraqui, chargée du travail, et M. Jean-Pierre Delalande, député du Val-d'Oise de 1978 à 1981, chargé des relations extérieures.

Les anciens titulaires de ces *fonctions sont désormais chargés* de missions précises, notamment au sein du groupe parlementaire, pour renforcer son dynamisme. Ce sera le cas de MM. de Lipkowski, Michel Noir et Jacques Toubon, qui est également nommé chargé de mission auprès de M. Pons et membre de la commission exécutive qui assiste le secrétaire général. Quant à M. Jean Méo, secrétaire général adjoint, il siège désormais à Strasbourg comme député à l'Assemblée parlementaire européenne, où il s'occupera des problèmes économiques européens.

Cinq délégués nationaux ont également été nommés M. Jean Narquin, député de Maine-et-Loire, pour l'action ouvrière et professionnelle, c'est-à-dire l'implantation du R.P.R. dans le monde du travail, M. André Fanton, ancien ministre, ancien député de Paris, pour les études d'opinion. Conservent enfin leurs responsabilités, MM. *Didier Julia, député de Seine-et-Marne*, délégué aux DOM-TOM, Alain Marleix, pour les relations avec les fédérations, et Mme Marie-Antoinette Isnard, pour les relations publiques. M. Pierre Charpy demeure directeur de *la Lettre de la Nation*, Mme Lydie Gerbaud, chef du service de presse, et M. Michel Caldagues, sénateur de Paris, trésorier du mouvement.

Ainsi, avec la création du Club 89, qu'animent MM. Aurillac et Juppé, avec le projet d'un mouvement de jeunes, avec le renforcement du groupe parlementaire, avec des changements à la tête du R.P.R., M. Jacques Chirac veut se donner des moyens *plus diversifiés pour jouer le rôle* nouveau qu'il entend tenir dans l'opposition et qu'il devait préciser dans sa conférence de presse de ce lundi 5 octobre.

ANDRÉ PASSERON.

LES NOUVEAUX NOMMÉS

[M. Jacques Chartron, né en 1922 en Meurthe-et-Moselle, entré en 1946 dans le corps préfectoral, a été notamment sous-directeur des affaires publiques au ministère de l'intérieur (1968), directeur de la D.S.T. (1974), préfet de l'Aisne (1975) et préfet de la région Alsace de 1978 à mai 1981.]

[M. Jean-François Mancel, né en 1948 à Beauvais, ancien élève de l'ENA, adjoint au maire de Beauvais (1971-1977), député R.P.R. de la cinquième circonscription de l'Oise (1978-1981).]

[M. Jean-Pierre Delalande, né en 1945, diplômé de Sciences-Po, licencié ès lettres, en droit et en sociologie, attaché culturel en Zambie, en poste au secrétariat d'Etat aux affaires étrangères, conseiller juridique au groupe Crédit lyonnais, adjoint au maire d'Herblay (depuis 1977), député R.P.R. de la deuxième circonscription du Val-d'Oise (1978-1981).]

[Mme Nicole Chouraqui, née en 1938, diplômée de Sciences-Po, ancienne analyste financière de la Banque de l'union parisienne, membre du bureau du parti radical jusqu'en 1977, chargée de la vie associative au R.P.R. en 1978, élue à l'Assemblée des Communautés européennes (liste DIFE en 1979).]

LE P.C.F. ET « RENCONTRES COMMUNISTES » :

« C'est l'activité de tendance qui est sanctionnée »

écrit M. Malberg

M. Henri Malberg, premier secrétaire de la Fédération communiste de Paris, critique, dans *l'Humanité* du lundi 5 octobre, la manière dont la presse a rendu compte des sanctions prises par la direction du P.C.F. contre M. Henri Fiszbin et les vingt-neuf autres fondateurs de Rencontres communistes. M. Malberg rappelle que le comité central du P.C.F. avait, le 18 septembre, mis en demeure ces militants de cesser leur *« activité fractionnelle »*, sous peine de se mettre *« eux-mêmes hors du parti »*. La direction du parti, dit-il, n'a fait que *« prendre acte »* de leur refus de se soumettre.

M. Malberg affirme que l'exclusion de fait des animateurs de Rencontres communistes ne sanctionne pas leurs désaccords politiques avec la direction du parti, mais leur refus de respecter les règles de fonctionnement du P.C.F. *« Il n'y a pas aujourd'hui, il n'y aura pas demain, dans notre parti, de sanction pour désaccords politiques*, écrit-il. *Et la remarque de Georges Marchais, rappelée ces derniers jours par la presse, selon laquelle il n'y aura pas d'exclusion pour raisons politiques, garde toute sa valeur. »*

M. Malberg estime que M. Fiszbin (son prédécesseur à la tête de la Fédération de Paris) et les autres fondateurs de Rencontres communistes cherchent à *« imposer un état de fait nouveau dans le parti : l'activité de tendance »*. Il écrit : *« Comment appeler autrement cette structure que représente Rencontres communistes, avec un appareil permanent, un journal, des listes de membres du parti, des initiatives publiques ? Et l'énorme soutien qu'ils sollicitent et obtiennent des moyens d'information ? (...) Non, vraiment, aucun parti n'accepte de telles pratiques. »*

● *MM. Bernard Andreu, Paul Bouaziz, Dominique Coujard* (1), *Francis Jacob et Claude Michel*, membres du P.C.F., affirment, dans une déclaration, que, *« si le devenir progressiste de la société passe par l'épanouissement de la liberté, du pluralisme et de la démocratie, ces exigences, sans être directement transposables dans le fonctionnement du parti, ne sauraient, dans leur principe, rester étrangères à sa vie interne. »* Ils ajoutent : *« Ces préoccupations sont les nôtres, comme elles sont celles des camarades qu'on veut écarter. »*

(1) Ancien président du Syndicat de la magistrature.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Six militants indépendantistes sont condamnés à des peines de prison ferme

De notre correspondant

Nouméa. — Après les trois condamnations prononcées le 1er octobre (*le Monde* du 3 octobre), six autres militants indépendantistes, MM. Jean-Baptiste Chanene, Anicet Moinefra, Arcade Moinefra, Louis Machoro, Yves Sochoucoe et Célestin Taramoin, impliqués dans les nombreux incidents survenus dans la région de Canala, sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, ont été condamnés, lundi 5 octobre, à des peines allant d'une semaine à six mois de prison ferme.

L'audience du tribunal, qui statuait suivant la procédure des flagrants délits, s'était ouverte, samedi matin, dans une atmosphère très tendue. La plupart des élus indépendantistes, notamment MM. Roch Pidjot, président de l'Union calédonienne (U.C.), député (app. soc.), Eloi Machoro, qui vient de prendre la succession de Pierre Declercq, assassiné le 19 septembre, au secrétariat général de l'U.C., Nidoish Naisseline, animateur du Parti de libération kanak, Yann Céléné Uregei (Front uni de libération kanak) et André Gopéa (Union progressiste mélanésienne), étaient venus au tribunal pour souligner le caractère politique des débats, alors que le procureur s'employait à dissocier les faits reprochés aux accusés du mouvement de colère provoqué dans le territoire par le meurtre du dirigeant du Front indépendantiste.

Après plusieurs incidents, M. Eloi Machoro, principal leader indépendantiste de la région de Canala (*le Monde* des 29 et 30 septembre) avait pu s'exprimer à la barre pour revendiquer la responsabilité politique des faits reprochés aux six militants.

Plusieurs barrages ont été de nouveau dressés, samedi et dimanche, sur les routes de la côte est, notamment à Touho et à Poindimié. Ils ont été levés, dimanche soir, après l'arrivée sur place de renforts de gendarmes mobiles. M. Roch Pidjot, pour sa part, a quitté Nouméa pour Paris, où il doit être reçu par M. François Mitterrand.

J.-N. F.

LA PRÉPARATION DE LA RÉFORME DE L'ENA

M. Le Pors, ministre délégué chargé de la fonction publique et des réformes administratives, poursuit la préparation d'une réforme de l'Ecole nationale d'administration (« le Monde » daté 27-28 septembre 1981) Il vient de confier à trois personnalités la tâche de préparer des propositions qui doivent aller dans le sens d'une réduction du caractère « élitiste » du recrutement de l'ENA.

Il s'agit de Mme Anne-Marie Boutin, conseiller référendaire à la Cour des comptes, nommée au tour extérieur en 1979, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure et chargée de mission auprès du directeur *de l'ENA de 1978 à 1979 après avoir* été, depuis 1971, conseiller scientifique du directeur des études ; M. Jean Magniadas, directeur du Centre d'études économiques et sociales de la C.G.T., secrétaire du bureau du Conseil économique et social, et M. Jean-François Kesler, ancien élève de l'ENA, directeur du département des carrières sociales de l'université de Paris-V.

POLITIQUE

Un entretien avec M. Pierre Mauroy

(Suite de la première page.)

» — La première, c'est que nous étions très attachés à réaliser cette opération dans un esprit de solidarité européenne et en étroite concertation avec nos partenaires de la C.E.E. Nous avons été d'accord pour estimer, à l'époque, que le désordre du marché des changes n'était pas propice à un ajustement opéré à « à chaud » ;

» — La seconde, c'est qu'une telle opération effectuée à un moment où le dollar valait plus de 6 F aurait entraîné une aggravation du déficit commercial et du rythme de l'inflation dans notre pays. Il fallait d'abord que le dollar baisse, que la tempête monétaire internationale s'apaise quelque peu et que l'économie française retrouve une trajectoire plus stable, ce qui est le cas aujourd'hui ;

» — *La troisième raison, c'est* notre volonté de conserver la totale maîtrise de notre politique économique et financière. L'ajustement monétaire est intervenu au moment et dans les conditions qu'avait choisis le gouvernement, en accord avec nos partenaires européens.

» Quelles seront, pour l'économie française les conséquences des décisions prises dimanche ? Il devrait en résulter une amélioration de notre compétitivité et de nos exportations dont, la tenue était déjà bonne au cours des derniers mois. Cela contribuera à soutenir la reprise de notre économie, qui est d'ores et déjà engagée.

» D'autre part, le conseil des ministres de mercredi prochain sera saisi d'un ensemble cohérent de mesures visant à réduire substantiellement le rythme, toujours excessif, de l'inflation.

» Les décisions prises dimanche n'auront un reflet positif, en termes de croissance et d'emploi, que si, dans le même temps, tous nos compatriotes acceptent de participer à l'effort indispensable de modération des évolutions nominales de prix et de rémunérations. C'est la seul voie possible pour gagner la bataille de la reprise économique et de l'emploi.

Pas d'accélération de l'inflation

— Dans votre programme économique qui privilégie la lutte contre le chômage, la lutte contre l'inflation semble passer au second rang de vos préoccupations. Quels sont les arguments vous permettant d'assurer les Français qu'il n'en est pas ainsi et que la hausse des prix sera contenue?

— Je ne veux pas, comme trop de théoriciens de l'économie et comme nos prédécesseurs, me laisser enfermer dans l'alternative : lutte contre le chômage avec inflation ou lutte contre l'inflation avec chômage. Je suis pour ma part convaincu qu'il est possible et nécessaire d'agir simultanément sur ce double point.

» Il est clair, notamment, que nous n'accepterons pas de laisser s'engager une course entre les prix et les revenus, qui aboutit toujours, en fin de compte, à faire reprendre par la hausse des prix les augmentations de salaires et de prestations sociales dont bénéficient les catégories les plus défavorisées.

» A cet égard, je tiens à souligner que les résultats enregistrés en matière de prix pour les mois de juillet et d'août traduisent en grande partie le coût de l'héritage qui nous a été légué par le gouvernement précédent. Celui-ci, pour des raisons électorales évidentes, avait laissé s'accumuler un retard considérable dans l'ajustement malheureusement inévitable de certains tarifs publics tels ceux de l'essence, de l'électricité, du gaz et des transports. Si l'on tient compte de ce fait, on constate, contrairement à ce qu'écrivent un certain nombre de commentateurs, que la hausse des prix n'a enregistré globalement aucune accélération au cours des trois derniers mois. Je note en particulier que l'évolution des prix industriels s'inscrit sur une tendance modérée.

» Néanmoins, nous restons vigilants. C'est pourquoi l'appareil d'observation des prix, qui avait été démantelé par le gouvernement précédent, a été remis en état de marche. L'évolution des prix de certains produits et secteurs sensibles est attentivement surveillée.

» Il a été nécessaire de sanctionner, au cours de ces derniers mois, des hausses abusives sur des produits et des services de grande consommation.

» La concertation est et restera un moyen privilégié de modération des prix, mais après avertissement, les abus seront sanctionnés et le recours à la taxation utilisé chaque fois qu'il sera nécessaire.

» Le gouvernement compte sur les consommateurs et leurs organisations pour l'aider dans cette bataille de l'inflation, qui est l'affaire de tous les Français.

— Le président de la République a confirmé que la pression fiscale n'augmenterait pas l'an prochain. Mais le ministre du budget a annoncé que les prélèvements obligatoires — qui tiennent compte des cotisations sociales — augmenteraient en 1982. Ne redoutez-vous pas d'être contraint à des révisions douloureuses dans six mois si vous voulez maintenir les déficits publics au niveau où vous les avez estimés ?

— Je crois qu'il convient de distinguer les différentes formes de contributions apportées aux finances publiques.

» Pour les entreprises, la préoccupation du gouvernement est de ne pas alourdir leurs charges afin de favoriser la création d'emplois nouveaux. A cet égard, le projet de loi de finances pour 1982 met les entreprises en mesure de participer à l'effort collectif de lutte pour la croissance et l'emploi.

» Quant aux contribuables, notre souci est d'abord de maintenir le pouvoir d'achat du plus grand nombre. C'est pourquoi le barème de l'impôt sur le revenu a été actualisé, en fonction du taux d'inflation, de manière égale pour l'ensemble des tranches et que le poids des taxes à la consommation n'a pas été accru.

» Toutefois, nous poursuivons également un objectif d'équité dans le régime d'imposition.

» L'année 1982 marque une première étape dans ce sens avec l'institution d'un impôt sur les grandes fortunes, et le plafonnement des avantages du quotient familial.

» Enfin, la situation financière de l'UNEDIC exigeait des mesures d'urgence. C'est pourquoi, à titre exceptionnel, le financement du déficit de cet organisme a été recherché dans une majoration d'impôt pour les hauts revenus et par le recours à l'emprunt.

» Grâce à cet effort de solidarité, amplifié par la reprise de l'activité des entreprises, nous ferons reculer le chômage, nous améliorerons l'équilibre des régimes sociaux et des finances publiques en général, et nous pourrons ainsi stabiliser la charge des impôts et des cotisations sociales.

— Quelles mesures précises comptez-vous proposer aux partenaires sociaux pour maîtriser les dépenses de santé et rééquilibrer les finances de la Sécurité sociale? Songez-vous à un rétablissement pur et simple de la cotisation exceptionnelle de 1 % et à une participation de l'Etat ?

— La Sécurité sociale est d'abord malade du chômage. Il faut garder à l'esprit l'idée qu'en remettant la France au travail on contribue à améliorer la situation financière de la Sécurité sociale. Le gouvernement entend donc privilégier la lutte contre le chômage et, en conséquence, il s'efforcera de ne pas augmenter les charges des entreprises. C'est ainsi qu'il a apporté une solution au problème financier de l'UNEDIC sans relever leurs cotisations.

» En ce qui concerne le 1 % exceptionnel à la charge des salariés, sa suppression au 1er février 1981 répondait à des considérations électorales évidentes. Son maintien aurait permis un excédent du régime général en 1981 et réduit les perspectives de déficit en 1982. Le gouvernement n'exclut pas son rétablissement, mais il a aussi d'autres idées.

» Un programme d'ensemble est actuellement préparé par Mme Questiaux, ministre de la solidarité nationale, et discuté avec les partenaires sociaux.

» En matière de dépenses de santé, le gouvernement entend réaliser des économies dès 1982 par rapport à l'évolution spontanée. Il placera les différentes parties concernées, les professionnels, les assurés sociaux, les gestionnaires des caisses et les élus locaux, devant leurs responsabilités afin de ne plus subir dans l'avenir les effets d'évolutions incontrôlables.

La reconquête du marché intérieur : pas de « repli frileux sur l'Hexagone »

— Comment concevez-vous concrètement la reconquête du marché intérieur? Cette reconquête peut-elle se faire sans mesures protectionnistes ?

— La volonté du gouvernement de favoriser les actions de reconquête du marché intérieur part d'un constat simple : depuis 1978, et malgré la récession économique, la part des importations, par rapport à l'offre de produits industriels, a augmenté de près de cinq points.

» Cette accélération du taux de pénétration étrangère est inquiétante du point de vue de notre solde commercial, mais elle menace également d'accentuer le déchirement de notre tissu industriel.

» La poursuite de cette tendance n'est pas acceptable.

» La reconquête du marché intérieur ne signifie pas pour autant un relâchement de notre effort d'exportation ni un repli frileux sur l'Hexagone par le biais de mesures protectionnistes contraires à nos engagements internationaux.

» Elle implique une politique industrielle active, destinée à développer des productions compétitives en valorisant nos compétences et nos ressources nationales. Il n'y a pas de fatalité à ce que la France importe la moitié de ses équipements électroménagers, que la filière industrielle du bois, du papier-carton, de l'ameublement constitue un de plus gros déficits malgré l'atout que représente notre forêt ou, pour prendre un autre exemple, que nous exportions des peaux brutes pour les réimporter sous forme d'articles de cuir.

» C'est dire que, à l'inverse de la gestion précédente, qui acceptait passivement le mouvement de spécialisation internationale, nous entendons que le critère du marché intérieur et de l'interdépendance des activités nationales soit pris en compte dans l'élaboration de notre politique industrielle.

» Le gouvernement est décidé à favoriser la concertation entre producteurs, distributeurs et consommateurs afin d'améliorer sur des bases concurrentielles la diffusion des produits français, à l'image de ce qui est réalisé dans le secteur de l'ameublement.

» Il entend aussi harmoniser les conditions de concurrence entre importateurs et producteurs nationaux, ce qui pourrait conduire à un aménagement de l'article 37 de la loi d'orientation sur le commerce et l'artisanat.

» Sur le plan européen, enfin, le gouvernement est décidé à agir en vue d'obtenir un renforcement du dispositif communautaire afin de lutter contre les concurrences déloyales de certains pays tiers. Il convient de rappeler à cet égard que l'Europe est la zone économique la plus ouverte sur l'extérieur et la moins protégée.

— Pensez-vous que la France puisse mener une politique économique qui lui soit propre dans un environnement international très difficile et dans un contexte de mondialisation des échanges ?

— Je crois que les Français, par leurs votes, ont déjà répondu affirmativement à votre question. Ils ont rejeté la politique libérale du pouvoir précédent, fondée sur une adaptation passive à la division internationale du travail, qui aurait conduit à une dégradation profonde de notre appareil industriel et à une augmentation massive du chômage.

» Le gouvernement n'ignore pas les contraintes imposées par l'environnement international. Le déficit structurel de nos échanges commerciaux vis-à-vis des pays industrialisés témoigne des efforts à accomplir. Mais il est conscient aussi des bénéfices que la France peut tirer de son ouverture vers l'extérieur et d'un développement harmonieux des échanges internationaux.

» L'objectif de notre politique économique est de restaurer progressivement des marges d'autonomie plus grandes pour l'économie française, en particulier pour une croissance plus forte. Cette action implique une politique vigoureuse d'économies d'énergie ; le développement des composantes de la demande dont le contenu en importation est faible, par exemple, le logement et les travaux publics ; une politique industrielle favorisant la reconquête du marché intérieur ; un effort important en matière de recherche et d'innovation technologique. Le budget 1982 et le plan de deux ans concrétiseront ces grandes orientations.

» Les réformes de structure qu'a engagées le gouvernement — nationalisations, décentralisation, mise en place d'une nouvelle planification — donneront à la collectivité les leviers nécessaires à la réalisation, à moyen terme, de cette action en profondeur.

» J'ajoute que l'échec des thérapeutiques monétaristes et leurs conséquences néfastes sur l'emploi confirmeront le bien-fondé de la priorité que la France accorde à la lutte contre ce fléau social que constitue le chômage.

» Nous pourrons ainsi hâter la mise en place de l'espace social européen préconisé par le président de la République.

« Ceux qui se sont précipités pour annoncer la fin de l' « état de grâce » en sont pour leurs frais »

— D'une façon générale, vous dirigez l'action gouvernementale suivant un mode de conduite politique qui cherche à éviter tout à la fois le radicalisme et le simple réformisme. Il en résulte, pour l'instant, que même parmi vos alliés et vos amis, dont l'attente est immense, personne ne semble vous suivre avec un enthousiasme débordant. M. Marchais, la C.G.T. et même certains membres de votre parti vous pressent d'accélérer le changement. Si vous continuez à donner l'impression de rechercher des compromis, ne redoutez-vous pas un certain isolement ?

— Franchement, votre question me surprend. L'action menée est conduite en liaison étroite avec le président de la République. Regardez les sondages et autres études d'opinion publique et vous verrez que le gouvernement conserve un taux de confiance exceptionnel. Tous ceux qui se sont précipités pour annoncer la fin de l'« état de grâce » en sont pour leurs frais. Et je n'ai entendu personne, au sein de la majorité, reprocher au gouvernement de traîner les pieds. Au contraire, j'ai cru remarquer que certains parlementaires s'essoufflaient à nous suivre et auraient souhaité ralentir le rythme du changement.

» D'ailleurs, vous le savez bien, ceux qui veulent critiquer le gouvernement disent surtout qu'il va trop vite, qu'il en fait trop. Ce qui m'étonne toujours au demeurant. Car ceux qui tiennent ce genre de propos semblent oublier que nous avons été élus pour réaliser la politique que nous sommes en train de mettre en œuvre.

» Or chacun sait bien que les grandes réformes doivent être engagées sans attendre. Patienter, c'est déjà prendre le risque de différer et parfois d'enterrer. En outre, pour mener à bien une œuvre aussi considérable que la régionalisation, il faut bien compter deux ans de travail. Si nous voulons pouvoir faire élire les conseils régionaux au suffrage universel en 1983, au moment où les Français renouvelleront leurs conseils municipaux, il n'y avait pas de temps à perdre. Quant aux nationalisations, du C.N.P.F. aux syndicats, tout le monde était d'accord pour dire que les groupes concernés ne pouvaient rester plus longtemps dans l'incertitude et qu'il fallait agir vite. C'est ce que nous avons fait.

» Rien que ces deux réformes de structure, sans même parler des mesures de justice fiscale ou du nouveau partage du travail, constituent, dans un pays comme la France, une mutation considérable. Je ne vois pas où est le compromis. A moins que vous n'appeliez compromis le fait de mettre en œuvre la décentralisation ou les nationalisations en prenant soin de ne briser ni l'appareil administratif ni l'appareil industriel de notre pays. Agir autrement relèverait de l'inconscience. Nous travaillons à rendre à la France toutes ses capacités d'initiative et de création. Nous agissons pour renforcer son appareil de production, et pour la remettre tout entière au travail. S'il y a quelque part des apprentis sorciers, ce n'est ni au gouvernement ni dans la majorité qu'il faut les chercher.

« Le maintien du pouvoir d'achat doit être compris comme une moyenne »

— La prudence que vous avez manifestée en refusant de chiffrer l'impact des mesures envisagées pour lutter contre le chômage n'est-elle pas le signe d'un manque d'audace ?

— Si je n'ai pas chiffré l'impact sur l'emploi des mesures que j'ai annoncées, c'est par souci de rigueur et de vérité. En effet, le succès du plan pour l'emploi, fondé sur le volontariat et non sur la contrainte, repose sur les comportements des agents économiques.

» Peut-on savoir précisément combien de fonctionnaires demanderont à passer du temps plein au temps partiel ? Notre estimation est de l'ordre de vingt mille d'ici à la fin de 1982. Mais tout dépendra d'une multitude de décisions individuelles. De même, les préretraites avant soixante ans dépendront non seulement de la libre décision des travailleurs de transmettre leur emploi, mais aussi de l'engagement pris par les employeurs de remplacer nombre pour nombre les départs. Notre objectif est de libérer ainsi cent mille emplois d'ici à la fin de 1982, soit par des préretraites pleines, soit par des préretraites progressives à mi-temps. Tout dépendra, là encore, d'un grand nombre de décisions individuelles. Il en va de même en ce qui concerne la réduction générale de la durée du travail, dont nous espérons la création d'au moins cinquante mille emplois dès 1982, auxquels devraient s'ajouter cinquante mille emplois créés par des réductions très fortes de la durée du travail dans le cadre des contrats de solidarité.

» Plutôt que d'annoncer, comme le faisaient nos prédécesseurs avant l'élection présidentielle, des chiffres pharamineux que l'on sait par avance hors d'atteinte, nous préférons, pour notre part, afficher des objectifs sérieux, mais que nous sommes déterminés à réaliser.

— En suggérant aux syndicats de privilégier la réduction des horaires et de maintenir le pouvoir d'achat, proposez-vous concrètement une réduction de ce pouvoir d'achat pour les cadres et à partir de quel niveau? L'Etat montrera-t-il l'exemple ?

— Pour lutter contre le chômage, le gouvernement recommande aux partenaires sociaux de privilégier les formes de réduction de la durée du travail créatrices d'emplois par rapport à l'augmentation du pouvoir d'achat. Nous ne réduirons le chômage que si nous affectons les fruits de la croissance non plus à une progression des salaires, mais au recrutement de personnels lié à la réduction de la durée du travail.

» Le gouvernement propose en conséquence le simple maintien du pouvoir d'achat des agents en place. Pour ceux-ci, l'amélioration de leur situation proviendra donc essentiellement de la réduction de la durée du travail.

» Le maintien du pouvoir d'achat ainsi envisagé doit être compris comme une moyenne. Les modalités de la réduction de la durée du travail et de la progression des rémunérations peuvent varier en fonction du niveau hiérarchique des agents, car il est évident que les salaires les plus bas doivent bénéficier d'un rattrapage, qui a d'ailleurs été annoncé, en juin, dès la première augmentation du SMIC. Cet effort peut ne pas être sans effet sur les rémunérations les plus élevées, dans un souci de réduction des inégalités. Toutefois, le gouvernement n'entend pas édicter de normes en la matière, mais au contraire laisser aux négociateurs, dans les entreprises ou dans les branches, une large autonomie.

Administration : il faut remettre en cause les privilèges

— Les socialistes détiennent désormais le pouvoir politique absolu, mais il semble que l'action de votre gouvernement soit freinée par l'appareil administratif. La motion qui sera soumise au congrès de Valence note d'ailleurs, à ce sujet, que « le maintien au pouvoir, pendant près d'un quart de siècle, des mêmes partis, a progressivement transformé certaines sphères de l'administration en exécutantes d'une certaine politique ». *La réussite de votre action ne passe-t-elle pas par des réformes dans ce domaine administratif ?*

— En arrivant au pouvoir, nous avons clairement manifesté que nous étions disposés à travailler avec tous ceux qui étaient en poste. Tout au plus avons-nous été amenés à procéder à quelques changements dans un secteur comme l'audiovisuel, malheureusement devenu, au fil des ans, un instrument politique. Ces mutations ont pour but de rompre enfin le cordon ombilical liant les chaînes de télévision au pouvoir. Cette rupture sera officialisée par la future loi sur l'audiovisuel.

» Pour le reste, nous avons surtout procédé à des rotations parce qu'il nous semble impossible que les mêmes hommes exercent des responsabilités sur les mêmes lieux. Il en va d'ailleurs de leur propre intérêt, de leur autorité.

» C'est dire que le gouvernement a confiance dans l'administration du pays.

» Evidemment, l'administration, comme toute institution, et comme toute personne à vrai dire, n'aime pas que l'on bouscule ses habitudes, ses méthodes de travail. C'est ce que nous faisons avec la décentralisation. C'est ce que nous faisons en donnant la primauté aux élus. C'est ce que nous faisons en demandant que partout fonctionne la concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux. C'est ce que nous faisons en bombardant les services de projets, d'idées, de thèmes d'étude. Et c'est très bien ainsi.

» Dans l'administration comme ailleurs, il faut réveiller l'initiative. Dans l'administration comme ailleurs, il faut remettre en cause les privilèges, ceux d'un certain nombre de corps par exemple. Le moment venu, nous ne manquerons pas de nous pencher sur l'ENA, son recrutement et la formation qu'elle donne. Il n'est pas d'îlot qui puisse ignorer le changement. Mais le changement a besoin de temps pour être compris et accepté.

— Vous dites souvent que vous espérez « modifier les comportements et les habitudes ». Beaucoup d'autres chefs de gouvernement — et de penseurs socialistes — ont exprimé, avant vous, pareille ambition sans grand succès. Ne craignez-vous pas qu'on vous range au nombre des utopistes ?

— Vous cherchez vraiment à m'obliger à citer les classiques du socialisme. Et, pour commencer, Jean Jaurès et son fameux « *Aller à l'idéal et comprendre le réel.* » Connaissez-vous une doctrine politique qui ne soit pas, au sens strict, une utopie, c'est-à-dire un plan de gouvernement imaginaire où tout est parfaitement réglé pour le bonheur de chacun ? En ce sens, le socialisme est sans doute une utopie.

» Mais il est surtout un défi que l'homme s'est lancé à lui-même. Sommes-nous capables de mobiliser nos ressources de cœur, d'intelligence et de raison afin que les sociétés s'humanisent, que la justice progresse et que liberté et responsabilité soient enfin les piliers de notre vie commune ?

» J'ai eu l'occasion, peu de jours après ma désignation comme premier ministre, de me rendre à Nantes et d'inaugurer un boulevard René-Cassin. En voilà, n'est-ce pas, un utopiste ? Pensez donc, il voulait que le droit prime sur la force à l'échelle de la planète et, dans ce but, il œuvrait à la mise en place de structures permanentes d'arbitrage international. Il se situait ainsi dans le sillage d'hommes comme Herriot, Briand et Léon Blum.

» *Vous allez me dire de regarder le monde et sourire parce que l'œuvre entreprise n'est pas achevée ?*

» Pour ma part, je me sens proche de ces utopistes qui, à force de croire obstinément à leur rêve, finissent par lui imposer réalité. Ces utopistes-là sont de véritables hommes d'action. Ils servent à l'échelle humaine, la cause de la liberté et de la justice. Ainsi la défense de l'homme n'est pas une utopie. C'est même le seul combat qui fonde la dignité de l'action politique.

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

ANCIENS COMBATTANTS

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UFAC

«Tous les engagements seront tenus» *déclare le ministre, M. Laurain*

L'Union française des associations de combattants — qui regroupe cinquante-cinq organisations nationales, rassemblant deux millions de membres — a tenu, les 3 et 4 octobre, à Issy-les-Moulineaux, son assemblée générale annuelle.

« *Les hommes, qui s'unissent pour sauver les baleines, ne sauront-ils pas s'unir pour sauver la paix ?* », a déclaré M. Moreau, vice-président de l'UFAC, chargé de présenter la motion relative à l'action internationale des anciens combattants. Celle-ci « *exhorte les grandes puissances, et singulièrement les deux plus grandes, à renouer le dialogue* », à seule fin d'arrêter l'escalade dans la course aux armements.

M. Morizot, autre vice-président de l'UFAC, s'est félicité des premières mesures prises par le gouvernement, depuis la fin mai, en faveur de plusieurs sujets en attente (8 mai, rapport constant), tout en s'inquiétant de l'absence de toute mesure nouvelle dans le projet de budget 1982.

Après l'éloquent hommage rendu au monde combattant par le maire d'Issy-les-Moulineaux, M. René Peyre, président de l'UFAC, a commenté les résolutions adoptées par l'assemblée générale. Exprimant à son tour sa satisfaction de voir appliquées les premières promesses faites par « *le candidat François Mitterrand, dans sa lettre à l'UFAC, le 23 avril 1981* » (dont la célébration du 8 mai, jour férié, pour laquelle l'UFAC faisait campagne depuis cinq ans), M. Peyre n'en a pas moins exprimé quelques critiques, relatives notamment à la revalorisation des pensions militaires chez les fonctionnaires, à l'absence de concertation pour le projet de budget 1981 et au rétablissement de la proportionnalité des pensions.

M. Jean Laurain, qui « *croit beaucoup à la vie associative* », c'est-à-dire à la prise en charge des problèmes par les intéressés eux-mêmes, se réjouit d'assister à cette assemblée générale, car il « *considère l'UFAC comme l'interlocuteur le plus valable* ». Faisant référence à son tour à la lettre d'avril 1981, le ministre réaffirme que « *tous les engagements seront tenus* », même si certains, pour des raisons financières, doivent prendre quelque retard.

La préparation du 8 mai 1982, fête de la liberté et de la paix, marquant la « réconciliation européenne », bénéficiera d'un crédit spécial de 2,3 millions de francs. L'UFAC, comme elle le souhaite, participera à la commission chargée de l'organisation de cette journée commémorative, comme elle sera invitée à la commission chargée de la préparation du budget (dès le prochain collectif du printemps). A ce propos, M. Jean Laurain a indiqué quelques chiffres. Les crédits proposés s'élèveront, pour l'an prochain, à 23 106 millions de francs (soit une augmentation de plus de 20 % par rapport à 1981). Sur ce chiffre, le montant des pensions diverses, versées aux ayants-droit, atteindront 22 333 millions de francs, soit 96,65 % du budget total.

Les premières mesures de rattrapage du rapport constant, à elles seules, représenteront une dépense supplémentaire de 2 550 millions de francs. Enfin, le ministre a indiqué qu' « *au printemps 1982, il y aura majoration de l'indice de référence des pensions* ».

CLAUDE DURIEUX.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

BIBLIOGRAPHIE

Les « Réflexions sur la cité » de Bernard Chenot

En livrant à l'imprimeur les textes en rapport avec les hautes responsabilités qu'il a assumées au service de l'Etat, M. Bernard Chenot ne se doutait sans doute guère que, quelques semaines plus tard, ses *Réflexions sur la cité* prendraient, avec le virage amorcé par la conjoncture politique, un regain d'actualité. Articles, allocutions, communications ont beau être datés, échelonnés de 1945 à 1981, l'auteur dégage toujours de l'événement des considérations qui remontent aux principes et en tirent les leçons. Est-ce à dire qu'il demeure neutre devant tel bouleversement économique ou social, telle ambiguïté dans l'exécution d'une mesure importante ? Certes non, mais on le voit sans cesse élever le débat, et s'il lui arrive de prendre parti, c'est moins en son nom propre qu'à travers les décisions du Conseil d'Etat.

Car les quarante-sept ans de carrière de M. Bernard Chenot se sont déroulés au sein du Conseil d'Etat, dont il était vice-président lorsqu'il l'a quitté en 1978. Au sein et à l'extérieur, puisque, à de nombreuses reprises, il a été détaché de cette exceptionnelle réserve de grand commis pour exercer des fonctions de premier plan, voire ministérielles (deux fois ministre du général de Gaulle : de la santé publique, puis de la justice). En juriste donc et en homme d'action, en pragmatiste et en moraliste. Dans ces pages, il analyse les conflits réglés entre le citoyen et la cité, encore qu'il s'assigne pour tâche d'analyser les fondements et les buts d'une institution appelée non seulement à donner les avis sollicités par le gouvernement, mais à créer une jurisprudence aussi mouvante qu'une société en mue perpétuelle.

S'il a réparti ses études en trois secteurs qui regroupent ces « reflets » comme il dit — juridiques, économiques et sociaux, politiques enfin — ses commentaires en réalité se compénètrent ; et les problèmes, parfois opposés, interfèrent : ceux de la liberté et des libertés, du secteur public et des intérêts privés, de l'individu et des collectivités. Le tout se référant au « contrat social », première pierre de notre République. « *Rousseau avait raison...* »

Pour ne citer ici qu'un des sujets principalement abordés, celui des nationalisations, redevenu à l'ordre du jour, il est bon de rappeler que M. Bernard Chenot fut secrétaire général des Houillères nationales du Nord et du Pas-de-Calais, puis, de 1964 à 1970, président du groupe nationalisé des Assurances générales de France. Il sait de quoi il retourne. Il croyait, il est vrai, le processus, engagé d'ailleurs dès 1936 (la S.N.C.F.), clos après 1946. Alors lui succède celui des entreprises mixtes, « *mélange artificiel* (qui) *devrait être, par nature, instable* ». En ce qui concerne les nationalisations, il soulignait, dès 1945, le caractère dramatique de ce « *combat dans lequel l'Etat est engagé, avec ses ressources, avec son prestige, avec ses traditions. L'échec d'une nationalisation, ce ne serait pas l'échec d'une équipe de techniciens ni celui d'un parti politique, ce serait l'échec de l'Etat* ».

Par bonheur, celles dont il dissèque les motivations, la mise en place, les structures et aussi les contradictions internes ou consécutives, n'ont pas été un échec, ni les Charbonnages, ni Renault, ni E.D.F., ni G.D.F., etc. Cependant, dix ans plus tard, l'auteur constatait que l'équivoque initiale subsistait. On est allé jusqu'à dire que les sociétés nationales devaient leur succès au fait d'être gérées comme des entreprises privées... Parce qu'elles ne sont pas trop gênées par les exigences de l'intérêt public. « *De cette situation assez paradoxale, les sociétés nationales ne sont pas responsables, mais plutôt ces perpétuelles hésitations du pouvoir qui oscille, au jour le jour, entre l'ébauche d'un nouveau libéralisme et les fantômes d'un dirigisme mort. Il n'en demeure pas moins que la justification économique de l'entreprise d'Etat est devenue bien mince.* »

On a fait allusion aux contradictions. L'auteur les passe en revue. La mission sociale, par exemple, des entreprises nationales semble s'être estompée, elles « *qui pouvaient passer à l'origine pour les outrages avancés d'une révolution n'ont nullement suivi la ligne d'une abolition progressive du capitalisme, et n'ont même pas abouti à modifier de façon sensible, en leur propre sein, le climat des relations sociales* ».

Quant à leur statut administratif, il n'est guère mieux défini : « *Les responsabilités se diluent dans l'enchevêtrement des procédures ; les contrôles sont lourds et gênants, mais ils n'ont pas de suite.* » En bref « *les nationalisations françaises s'acheminent peu à peu, à travers de multiples contradictions politiques ou administratives, vers la technocratie* ».

La situation, en effet, est encore rendue plus complexe par le jeu technocratique. M. Bernard Chenot parle même d'impérialisme technocratique : « *Par la création de filiales, puis de filiales de ces filiales, par les prises de participation ou, parfois, par de simples placements, par la constitution de sociétés nées d'arrangements conclus avec des entreprises privées françaises ou étrangères, le secteur public envoie des prolongements en des domaines où l'idée même d'un service public est exclue.* »

Ces quelques remarques, glanées au cœur de textes denses, sont loin d'épuiser le sujet. Elles, et beaucoup d'autres, ne devraient pas êtres lues sans profit par ceux qui veulent, avec trente-cinq ans d'écart, poursuivre l'œuvre entreprise au lendemain de la Libération.

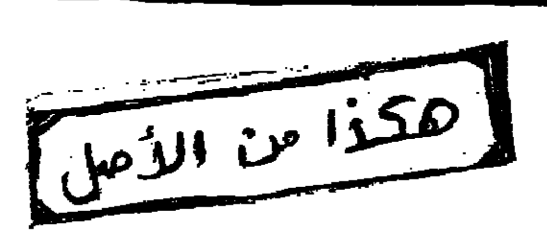
Elles ne sauraient davantage fournir une image complète d'un ouvrage qui, en dépit de son aspect discontinu, tente de donner une portée philosophique aux réflexions ponctuelles (santé publique, médecine et droit, alcoolisme, prostitution...), sans négliger les problèmes européens d'un homme qui fut également secrétaire général du Conseil économique de 1952 à 1958 et membre du Conseil constitutionnel.

Il s'y emploie, notamment, en recourant aux grands modèles. A Chateaubriand, dont le renom d'« enchanteur » éclipse la valeur de penseur politique. A Rousseau, bien entendu, qui lui inspire des formules telles que celle-ci : « *Esclave ou souverain, égal à autrui, mais dominé par tous, le citoyen passe (...) d'un pôle à l'autre, selon que l'on considère l'un ou l'autre terme de la relation qui l'unit indissolublement à la société* », ou encore : « *L'apparente contradiction entre la liberté et le pouvoir est toujours résolue par la dialectique de contrat social.* »

On ne reviendra pas ici sur la dernière allocution, prononcée le 1er décembre 1980 sous la Coupole par M. Bernard Chenot, désormais secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, sur « *l'institution présidentielle* ». Elle a eu trop de retentissement, dont *le Monde* s'est fait largement l'écho, pour qu'on l'ait oubliée. En mettant en lumière les dangers, parfois confirmés par les faits, d'un système conduisant au pouvoir personnel, peut-être aura-t-elle exorcisé toute menace.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ *Réflexions sur la cité*, préface de Jacques Fauvet. Emile-Paul éditeur. Environ 65 F.



هكذا من الأصل

ÉLU PRÉSIDENT DU M.R.G.

M. Schwartzenberg ne dispose pas d'un chèque en blanc

Le congrès extraordinaire du Mouvement des radicaux de gauche, réuni samedi 3 et dimanche 4 octobre à Paris, a élu M. Roger-Gérard Schwartzenberg à la présidence du parti pour deux ans. Cette élection, qui a été acquise à l'unanimité moins quinze abstentions, par un vote sans surprise (M. Roger-Gérard Schwartzenberg était président par intérim depuis le 9 juillet dernier) est intervenue au terme de débats plus contradictoires que ne le prévoyait la direction du mouvement. Le M.R.G. a réaffirmé solennellement son appartenance à la majorité présidentielle et souligné sa volonté de préserver sa propre originalité et son indépendance.

Dès vendredi 2 octobre, lors de la réunion du comité directeur, une vive discussion avait opposé M. Schwartzenberg, d'une part, et, d'autre part, MM. François Loncle, François Massot (respectivement députés de l'Eure et des Alpes de Haute-Provence) et Jean-Claude Bonduelle, secrétaire national, adjoint au maire de Nantes. Le différend portait sur la stratégie du M.R.G. par rapport au parti socialiste et sur la personnalité du successeur de M. Crépeau. Les « contestataires » posaient la question de l'existence autonome du M.R.G.. Cette existence, disaient-ils, est devenue difficile à justifier face à un P.S. qui dispose de la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale ; elle l'est aussi compte tenu de la faible percée du M.R.G. dans l'opinion (M. Crépeau n'a obtenu que 2,21 % des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle). Enfin, ajoutaient-ils, l'impossibilité de faire apparaître l'originalité des thèses des radicaux de gauche par rapport aux options socialistes est devenue patente.

Devant le risque d'élargir les débats à des questions touchant à l'existence même du mouvement, le comité directeur avait alors décidé de ne laisser s'exprimer à la tribune du congrès que les personnes mandatées par leur fédération, ce qui aurait eu pour conséquence de limiter une éventuelle contestation.

Une certaine maladresse de M. Schwartzenberg, l'ampleur des divergences, l'impression de malaise ressentie par de nombreux délégués, n'ont pas permis qu'apparaisse au congrès une unanimité qui eût été, pour une large part, factice.

Samedi, M. Bonduelle évoquait dans les couloirs du congrès le « *constant déclin* » du M.R.G., son rôle de « *parti alibi* ». « *Avec 2 %*, disait-il, *nous resterons un club d'idées, le club Perspectives et Réalités de la gauche.* » Il faut « *rejoindre en bloc le parti socialiste* ».

Cette tactique n'était pas approuvée par tous ceux qui contestent M. Schwartzenberg. M. Jean Girardon, secrétaire national (fédération de la Saône-et-Loire), estimait, lui, que les radicaux ont plus de chances d'infléchir les choix du P.S. « *de l'extérieur* ». Mais, comme M. Bonduelle, il ne se privait pas de mettre en cause la personnalité de M. Schwartzenberg. Le président par intérim « *calque sur le M.R.G. son propre cursus politique* », disait l'adjoint au maire de Nantes. M. Girardon ajoutait : « *Il a passé la brosse à reluire sur le parti socialiste avant les élections : il n'a pas été ministre. M. Crépeau a utilisé le poil à gratter : il est ministre. Roger-Gérard veut essayer autre chose... Il veut nous utiliser ? Eh bien ! utilisons Schwartzenberg !* »

La préparation de la contre-offensive

En séance plénière, M. Schwartzenberg préparait sa contre-offensive. Se présentant comme le garant de l'indépendance du M.R.G., notamment par rapport au parti socialiste, il assurait qu'un courant d'adhésion s'était manifesté depuis la victoire de la gauche, et dénonçait les « nécrophiles », les radicaux-« maso » (masochistes), qui ne sont que des radicaux « mino » (minoritaires). Il expliquait que la force de la gauche réside dans sa diversité ; il stigmatisait ensuite « *les prophètes du renoncement candidats à l'automutilation* ». M. Michel Scarbonchi, secrétaire national, concluait peu après la démonstration en estimant que « *la morale politique et la décence* » devraient conduire ceux qui veulent quitter le M.R.G. à remettre leur mandat de député avant leur départ.

Dans les couloirs du congrès, MM. Massot et Loncle dénonçaient la « provocation » et annonçaient leur intention de répondre...

Dimanche matin, lors du débat de politique générale, M. Massot se déclarait scandalisé par les propos de M. Schwartzenberg et dénonçait le « *vide* » de son discours. A l'inverse, M. Laurent Renaud (fédération de l'Ille-et-Vilaine) stigmatisait les « *ouvriers de la onzième heure* » qui seront contraints de rejoindre le parti socialiste « *en robe de bure, les pieds nus et la corde au cou* » pour « *faire allégeance* » à leurs « *nouveaux maîtres* ».

M. Loncle dénonçait ensuite « *le discours incantatoire sur le thème de l'identité radicale* ». Il rappelait que les députés radicaux de gauche ont été élus « *essentiellement sur les cent dix propositions de M. Mitterrand* ». Il concluait son intervention en affirmant : « *Il ne s'agit en aucune manière de quitter le navire puisque le navire c'est la gauche !* »

M. Michel Crépeau soulignait ensuite que la situation du M.R.G. ne justifie pas « *le doute, le scepticisme et l'abandon* ». Il déclarait : « *Les portes sont grandes ouvertes ! Que ceux qui veulent entrer entrent, si c'est pour travailler avec nous au succès des réformes entreprises par la gauche ; que ceux qui veulent partir partent, s'ils estiment que leur place est ailleurs !* » Après s'être adressé personnellement à MM. Massot et Loncle pour tenter de les faire revenir sur leur décision, le ministre de l'environnement expliquait que les radicaux de gauche n'ont pas à se plaindre, puisqu'ils ont obtenu satisfaction : d'une part, en étant présents au gouvernement, d'autre part, en modérant certains objectifs de la gauche (six nationalisations au lieu des neuf prévues par le programme commun). M. Crépeau adjurait les radicaux de gauche de ne pas être « *le frein des réformes* » mais leur « *accélérateur* », notamment en contribuant au « *démantèlement* » de la technocratie et des technostructures giscardiennes qui sont encore trop nombreuses à occuper le pouvoir aujourd'hui.

Au-delà des effets de tribune, de la dramatisation traditionnelle dans un congrès radical, le débat qui s'est ouvert lors de ces assises a permis une certaine clarification. En qualifiant d'« *états d'âme personnels* » la position de MM. Massot et Loncle, M. Schwartzenberg n'a cependant pas répondu à toutes les inquiétudes. La candidature — finalement retirée — de M. Marcel Perrin, président du comité directeur de la fédération du Vaucluse, visait à dénoncer l'emprise des cercles parisiens sur la direction du mouvement et à prôner une plus juste prise en compte du radicalisme historique issu de la province.

Des départs qui ne règlent rien ?

En outre, les critiques émises par plusieurs délégués sur les propensions hégémoniques du P.S., les allusions transparentes aux choix de M. Schwartzenberg dans un passé récent (il avait pris position en faveur de M. Mitterrand dès le premier tour de l'élection présidentielle), le relatif silence des délégués lorsque MM. Massot et Loncle se sont exprimés, bien des signes ont montré que le Mouvement des radicaux de gauche a du mal à se définir face à un P.S. tout-puissant et aussi que... la « titularisation » du président par intérim résulte surtout de l'absence d'autres candidatures crédibles.

Ce choix raisonné en faveur d'une personnalité qui apparaît en effet comme « atypique » par rapport aux prédécesseurs, MM. Crépeau et Fabre, n'a pas été une adhésion. Rendue possible par le soutien ostentatoire que M. Crépeau a apporté à M. Schwartzenberg, cette élection est, pour de nombreux radicaux un pari : en veillant à son propre avenir, le président du M.R.G. devrait sauvegarder celui du parti qu'il incarne dorénavant.

La position des deux députés « contestataires » s'est toutefois révélée marginale. Tous les délégués qui ont pris la parole ont insisté sur la nécessité de conforter l'identité radicale et l'existence du M.R.G. C'est donc sur cette ligne politique que M. Schwartzenberg a été élu. Un accord implicite devrait éviter que les amis de M. Crépeau quittent le comité directeur. S'il en était besoin, l'élan de sympathie et de fidélité qu'a rencontré le ministre de l'environnement a permis à M. Schwartzenberg de prendre la mesure de la marge de manœuvre dont il dispose. Son efficacité, son sens aigu des médias, ont été reconnus. Son charisme n'est pas apparu. Il ne dispose donc pas d'un chèque en blanc.

MM. Crépeau, Loncle et Bonduelle, suivis peut-être par quelques autres, devraient tirer rapidement les leçons de leur isolement, en rejoignant — sans doute avant le congrès de Valence du P.S. — le « parti des socialistes ». Leur départ mettra-t-il pour autant fin aux états d'âme ? Apparemment la victoire de la gauche n'a rien changé à cette vieille affaire : les radicaux de gauche n'ont pas encore tout à fait trouvé leur identité...

LAURENT ZECCHINI.

LE DÉBAT PARLEMENTAIRE SUR LES NATIONALISATIONS SERAIT REPORTÉ AU 13 OCTOBRE

Le calendrier prévu initialement pour l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi sur les nationalisations connaîtrait une légère modification.

Il était prévu que le débat général commencerait le jeudi 8 octobre. Compte tenu du nombre des amendements examinés par la commission spéciale, il est envisagé de reporter ce débat au mardi 13 octobre. Les séances du jeudi 8 et du vendredi 9 octobre seraient consacrées à l'examen du texte de la loi de finances rectificative sur la nationalisation de la sidérurgie (Usinor et Sacilor).

La commission spéciale parlementaire chargée de la sidérurgie a rédigé son rapport. Elle estime que « la nationalisation de la sidérurgie est une mesure de salubrité publique qui ne coûte rien à l'Etat ». L'Etat convertira en capital (sous formes d'actions) les 13,8 milliards de dettes des groupes Usinor (7 milliards) et Sacilor (6,8 milliards) à l'égard du F.D.E.C. (Fonds de développement économique et social), pour faire entrer « le secteur public dans la sidérurgie sur des bases assainies ».

Le gouvernement s'engagera devant l'Assemblée nationale à réunir d'ici à la fin de l'année une table ronde quadripartite (élus locaux, syndicalistes, industriels, administration) pour préparer le projet de loi définitif de la nationalisation de la sidérurgie, qui définira notamment les modalités d'organisation du secteur et la nouvelle politique industrielle de la sidérurgie.

Le texte de loi sur la nationalisation des cinq groupes industriels et des trente-six banques privées viendrait ensuite devant l'Assemblée, le mardi 13 octobre. Après l'examen d'une motion d'irrecevabilité et d'une question préalable, déposées par l'opposition, le débat général s'ouvrirait par une déclaration du premier ministre, M. Pierre Mauroy. Ce nouveau calendrier devait être discuté et définitivement arrêté lundi après-midi.

PORTRAIT

Un animal à sang froid

Au sein du Mouvement des radicaux de gauche, M Roger-Gérard Schwartzenberg occupe une place à part. Dans une large mesure, il apparaît comme l'anti-Crépeau l'inverse du militant radical type tel que l'image d'Epinal mais aussi quelques grandes figures du radicalisme en ont laissé la trace C'est un Parisien (même s'il est né à Pau) dans toute l'acception du terme. Homme de médias et de relations publiques, comme l'était M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, analyste de la vie politique, professeur de droit éminent, tacticien habile (il vient de le montrer), écrivain de talent, M. Schwartzenberg est aussi un homme qui sait aussi convaincre et, quand il le faut, vaincre. Par-dessus tout, M. Schwartzenberg a réussi à faire prendre sa propre greffe dans le tissu provincial du Mouvement des radicaux de gauche. Chacun — même ses ennemis politiques — s'accorde à reconnaître ses grandes capacités intellectuelles. Toujours attentif aux autres, il écoute surtout... M. Schwartzenberg. Il le connaît par cœur et ne résiste pas toujours au plaisir de le citer. Il a des excuses : M. Schwartzenberg éblouit souvent ceux qui le découvrent. M. Crépeau dit de lui : « C'est un animal à sang froid. »

[Né le 17 avril 1943 à Pau (Pyrénées-Atlantiques), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en droit, agrégé de droit public et de science politique, M Roger-Gérard Schwartzenberg a été professeur agrégé à la faculté de droit et des sciences économiques d'Orléans (1968-1969), avant d'être nommé à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris-II. Directeur adjoint du département de science politique de cette université (depuis 1970), directeur de la collection « Pour la politique » depuis 1970. Il est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris depuis 1972 Délégué général (1976-1978), puis vice-président (1978) du Mouvement des radicaux de gauche, M. Schwartzenberg était président par intérim du M.R.G. depuis le 9 juillet dernier. Il a été élu, le 10 juin 1979, représentant à l'Assemblée des Communautés européennes (liste socialiste avec la participation des radicaux de gauche).

M. Schwartzenberg, qui a publié depuis 1968 de nombreux articles dans *le Monde*, est l'auteur de plusieurs livres, notamment *l'Autorité de la chose décidée ou la Force juridique des décisions administratives* (1969), *l'Etat spectacle. Essai sur et contre le star-system en politique* (1977), *la Droite absolue* (1981).]

M. Fabius annonce une prochaine réforme de la taxation sur les plus-values et de la taxe d'habitation

Invité à l'émission « Le grand jury R.T.L.-le Monde », le ministre du budget a répondu, dimanche 4 octobre, aux questions d'Alexandre Baloud, André Laurens, Serge Marti, Roger Priouret et Jean-Yves Hollinger.

M. Fabius, qui s'exprimait à une heure où les décisions monétaires n'étaient pas encore annoncées, et qui voulait laisser la primeur des explications à M. Delors, a volontairement limité son commentaire sur ce point. Il a simplement souligné « *la bourrasque monétaire* » qui règne depuis plusieurs mois, conduisant à faire jouer les mécanismes prévus à cet effet au sein du système européen. « *L'inflation laissée par le précédent gouvernement est très importante. Il n'est pas possible durablement d'avoir une différence trop grande avec nos partenaires. La leçon est que nous allons devoir mener une action de relance pour l'emploi très vigoureuse qui doit s'accompagner d'une action aussi vigoureuse sur les prix.* »

Commentant la récente décision de lever l'anonymat sur l'or, M. Fabius a tenu à en fixer les limites.

« *J'insiste : il n'y aura pas d'inquisition. Je suis contre les tracasseries administratives, mais je suis pour la justice fiscale. Or que se passe-t-il aujourd'hui ? Lorsqu'on demande à quelqu'un quelle est la provenance de la masse considérable d'argent qu'il détient et qu'il répond : « J'avais » de l'or, je l'ai vendu », aucune vérification n'est possible. Désormais, si quelqu'un est concerné par l'impôt sur les grandes fortunes et qu'il n'a pas fait de déclaration sur ses biens immobiliers ou mobiliers, nous pourrons lui répondre : « Puisque vous n'avez pas fait de déclaration, ce n'est pas opposable à l'administration et cela ne peut en aucun cas être une justification.* »

» *C'est un changement important.* »

« Pas de textes bricolés »

Interrogé sur le projet de budget 1982 et, notamment, sur la taxation des plus-values, M. Fabius a annoncé une prochaine réforme de cet impôt.

« *Je suis quelqu'un de prudent : je ne veux pas me présenter au Parlement — car la fiscalité est une affaire sérieuse — en faisant voter des textes bricolés, qui ne tiendraient pas d'une manière solide et ferme.*

» *Oui, une proposition sera faite sur les plus-values, à la prochaine occasion. Cela se fera dans le collectif de fin d'année ou, plus probablement, au début de l'année prochaine. Pendant la session qui se déroule actuellement, déjà très chargée, je ne suis pas en mesure, sur le plan strictement technique, de présenter un tel texte. L'application qui sera faite, par le ministre du budget, est, évidemment, exactement conforme à ce qu'a décidé le président de la République* », a-t-il précisé.

« *Cela me donne l'occasion, puisque je vous ai dit que mon souci était de simplifier les choses, de reconnaître qu'il y a beaucoup d'autres impôts qui ne vont pas : je prendrai comme exemple celui de la taxe d'habitation, ce qu'on appelle « la feuille jaune ». Je le vois dans ma commune, un système qui ne va pas. Il y a des gens qui ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu mais qui le sont à la taxe d'habitation.* »

Annonçant une modification de la taxe d'habitation, le ministre la lie, cependant, à une réforme d'ensemble.

« *Vous savez que Gaston Defferre a saisi le Parlement d'une première série de projets de décentralisation. La deuxième série de projets concernera, à la fois, une modification des compétences — pour savoir ce qu'on laisse au niveau central et ce qu'on fait descendre aux niveaux locaux — et une modification des ressources. Il faudra donc que nous nous rapprochions l'un de l'autre pour étudier comment se fera cette modification des ressources locales.* »

Limiter l'inflation

Invité à expliquer comment il comptait obtenir une croissance de 3,3 % l'année prochaine et une hausse des prix limitée à 12,9 % avec des dépenses majorées de 27,3 %, M. Fabius expliquait ainsi son raisonnement :

« *Nous voulons absolument rompre avec cela et utiliser les dépenses publiques pour essayer de faire repartir la machine économique. C'est la raison pour laquelle nous faisons un effort sans précédent en faveur des hôpitaux, des crèches, des écoles, de la culture, de la recherche, de l'aide à l'investissement, par exemple, qui se traduit par une augmentation très forte des dépenses.*

» *Mécaniquement, cela veut dire que l'effet de notre budget provoquera une relance supplémentaire de 1 % qui s'ajoutera à l'évolution nationale telle qu'elle résulte de différents éléments — que je peux détailler ici si cela vous intéresse — et qui aurait été de 2,3 %. Au total, nous attendons donc une croissance d'un peu plus de 3 %, supérieure d'un point à la croissance de nos partenaires. On me dira que ce n'est pas beaucoup. Je crois, moi, que c'est déjà beaucoup.* »

Abordant le déficit budgétaire 1982, évalué à 95,4 milliards de francs, le ministre prévoit de l'assurer en grande partie par l'emprunt.

« *En ce qui concerne l'inflation, nous nous sommes fixé une norme monétaire pour l'année prochaine, celle de faire en sorte que la masse monétaire ne progresse pas trop vite. Nous avons fixé un ordre de grandeur qui, je le reconnais, est ambitieux, puisqu'il est de l'ordre de 13 %.*

» *Comment financer le reste ? C'est tout le problème du marché financier. Il faut que nous fassions en sorte que l'épargne soit bien mobilisée. Il faut que nous fassions en sorte que s'opèrent un certain nombre de placements qui ne soient pas improductifs. Il faut donc — nous revenons à notre sujet initial — que l'Etat puisse mobiliser des emprunts. Cette année, cela se fera sans difficulté. Si l'inflation est raisonnable l'an prochain, cela devrait aussi se faire sans difficulté.* »

« Le problème des smicards »

En ce qui concerne les critiques adressées au projet de budget par le groupe parlementaire communiste, M. Fabius déclare : « *Sur les 35 milliards de francs d'impôts que nous créons, l'impôt indirect représente 24 %. Faire moins ? Mais alors, que proposer ? Quant à la question des smicards, j'y suis très attentif. J'en ai discuté avec Pierre Joxe, avec Christian Goux, président, socialiste, de la commission des finances, avec Christian Pierret, rapporteur général, socialiste, de la commission des finances, et je pense que, là, il doit y avoir une possibilité de solution, tout au moins les socialistes la cherchent-ils activement et, je pense, dans le bon sens.* »

Le ministre rappelle la mécanique de l'impôt : « *Jusqu'à un certain revenu on ne paie rien, mais qu'avec un franc de revenu supplémentaire on franchit un seuil et, alors, l'augmentation est importante. C'est la mécanique de l'impôt sur le revenu qui veut cela, et toute la question est de savoir si on va pouvoir trouver une autre mécanique qui permette d'atténuer ces ressauts. Je pense que si l'on peut trouver — comme l'ont proposé, avec moins de bruit et beaucoup d'efficacité, les socialistes, — un mécanisme, le gouvernement y sera ouvert. (...)*

» *Dans le barème qui est proposé, compte tenu de la hausse du SMIC proposée par le gouvernement, un ancien smicard, avec le nouveau taux, aurait 20 F de plus d'impôts à payer par mois, ce qui, au bout de l'année, ferait une augmentation importante. C'est donc une disposition à laquelle je réfléchis avec le groupe socialiste actuellement.* »

Après avoir indiqué quelle devait être, à son sens, la mission des militants socialistes (expliquer la politique du gouvernement et exprimer le sentiment populaire à l'égard du gouvernement), M. Fabius ajoute : « *Beaucoup de gens de droite n'ont pas accepté le verdict des élections. Je comprends qu'il soit désagréable lorsque l'on occupe le pouvoir pendant des années et des années de ne plus l'occuper, mais leur désagrément va au-delà, c'est un peu comme si, dans leur esprit, il était naturel pour eux d'occuper en permanence le pouvoir et si nous étions les usurpateurs. Il faut qu'ils se fassent à l'idée que nous sommes le gouvernement régulier, que nous sommes la majorité légalement élue de la France, et pour longtemps. (...) Je crois que cette espère de volonté de revanche permanente, sans aucune proposition d'ailleurs, car on n'a pas vu la moindre proposition de la part de ces messieurs de droite, elle n'est pas de mise.* »

[N.D.L.R. — Alors que les déclarations de M. Monory au « Club de la presse » d'Europe 1, ont été reprises dimanche soir — ce qui est normal — par les radios et télévisions, notamment Antenne 2 et TF 1, celles de M. Fabius à l'émission « R.T.L.-Le Monde » ne l'ont pas été alors qu'elles ne manquaient pas d'intérêt, notamment sur le budget et la croissance. Pourquoi ?]

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

La discussion de la loi sur la décentralisation

Grogne chez les cadres de préfecture

Les « cadres A » des préfectures — c'est-à-dire les attachés, les attachés principaux et les directeurs — sont très inquiets. Ces « cheminots des préfectures », ainsi qu'ils se définissent eux-mêmes, ont le sentiment d'avoir été purement et simplement oubliés par les rédacteurs du projet de loi sur la décentralisation que l'Assemblée nationale a récemment approuvé.

Le conseil d'administration de l'association, qui rassemble quelque six cents cadres A de préfecture sur un effectif global de trois mille quatre cents, l'a vivement déploré samedi 3 octobre, à l'occasion d'une réunion extraordinaire organisée à Evry (Essonne). Pour la circonstance, et en guise de solidarité, l'Association nationale des directeurs de préfecture (ANCAP) avait d'ailleurs délégué plusieurs représentants.

« Les préfets et sous-préfets ont obtenu la reconnaissance de leur rôle dans le fonctionnement des nouvelles institutions et le maintien des avantages d'ordre financier qui leur étaient déjà consentis dans les départements. Pour nous, rien de tel ! », *constate M. Jean-Louis Montélimar, président de l'ANCAP et fonctionnaire à la préfecture de Rouen.* « Par tradition, *poursuit-il,* nous sommes un milieu discret, discipliné et nous n'avons donc jamais constitué un groupe de pression digne de ce nom. Alors on nous a oubliés. »

Certes, ces cadres A de préfecture (quel que soit leur mécontentement, qui se traduit surtout par de sérieuses appréhensions) ne songent nullement à contester la loi. Ce qu'ils veulent éviter, c'est que son application ne s'opère à leurs dépens. A l'avenir, ils seront toujours placés sous l'autorité du préfet, devenu commissaire de la République, mais pourront également être mis à la disposition du président du conseil général ou régional, nouvellement doté du pouvoir exécutif. Comment s'effectuera dans la pratique cette double tutelle ? Personne n'a encore su leur répondre précisément. « On ne sait même pas dans quelles conditions va se dérouler la période transitoire qui doit conduire jusqu'au vote global de la loi », *insiste M. Jean-Claude Le Duff, secrétaire général de l'ANCAP.* « Nous sommes conscients que nous défendons un point de vue très catégoriel, *précise-t-il,* mais nous estimons toutefois avoir notre mot à dire. »

Pour l'heure, les faits semblent renforcer les cadres A dans leur défiance. Ainsi, dans nombre de départements et de régions, affirment-ils, les élus, profitant du feu vert du ministère de l'intérieur, recrutent — à des tarifs apparemment assez élevés et en grand nombre — un personnel d'encadrement. La seule limite véritable à ces embauches serait d'ordre budgétaire. Or les fonctionnaires craignent de voir ainsi leur échapper des postes auxquels ils auraient pu prétendre, compte tenu de leur activité passée.

Même s'ils ne le disent pas explicitement, il est clair que ces fonctionnaires, qui assument souvent des fonctions de direction, s'attendent que les élus sombrent tôt ou tard dans le « clientélisme » ou, pis encore, dans l'ostracisme politique. « Il y a une espèce d'ambiguïté administrative », *se contentent-ils simplement de résumer En tout cas, ils ont beau jeu de déplorer, par l'intermédiaire de M. Roger Reuter, vice-président de l'ANCAP, que* « le problème du personnel [n'ait] pas été inclus dans la réflexion globale » *et de réclamer* « une parité minimum entre les agents de l'Etat et ceux du département ».

Dans un communiqué publié au terme de la réunion de samedi, l'ANCAP estime que « l'ensemble des personnels des préfectures doit demeurer vigilant et ne pas se voir imposer des mesures qui n'auraient pas fait l'objet auparavant d'une large consultation incluant une actualisation de leur situation professionnelle ». *Un avertissement sans frais, qui démontre sans doute que l'association n'hésitera pas, si nécessaire, à se lancer plus ouvertement dans l'action revendicative.*

STÉPHANE BUGAT.

PRÉFECTURE DE MONTPELLIER : LE CONCOURS CONTINUE

On n'arrêtera pas la procédure engagée en vue de la construction d'une nouvelle préfecture du département de l'Hérault et de la région Languedoc-Roussillon (*le Monde* du 18 septembre).

Le concours, lancé fin 1980 après une étude de la Société d'aménagement du département de l'Hérault, et les diverses étapes qui ont suivi, ont *« respecté les règles habituelles, régionales et nationales »*, nous a déclaré M. Gérard Saumade (P.S.), président du conseil général.

Sur les soixante-quinze dossiers réunis, le jury, au sein duquel étaient notamment représentés les collectivités locales, l'ordre des architectes et les usagers, en a retenu dix-huit pour la première phase.

Cependant, l'ordre des architectes s'est inquiété, estimant que, compte tenu des nouveaux projets du gouvernement sur la décentralisation, le concours lui paraissant devoir être remis en cause. Quinze équipes sur dix-huit ont refusé de remettre leur projet dans ces conditions d'incertitude. — *(Corresp.)*

[La fronde des architectes, d'abord soutenue par le conseil national de l'ordre qui s'élève fréquemment contre la mauvaise organisation des concours, n'a pas été véritablement suivie sur place puisque trois équipes locales (dont deux élus à l'ordre) ont continué à travailler tandis que les « Parisiens » avançaient des arguments de principe.

Est-ce un nouvel épisode de la « guéguerre » des architectes entre Paris et la province ou un argument de plus pour ceux qui dénoncent l'hypocrisie des concours ouverts et demandent qu'on en revienne carrément, dans certains cas, aux contrats de gré à gré ? — M. Ch.

ÉNERGIE

De violentes manifestations antinucléaires ont précédé le débat au Palais-Bourbon

Les mouvements antinucléaires ont mis à profit le dernier week-end avant le débat sur l'énergie à l'Assemblée nationale, le 6 octobre, pour tenter de regrouper leurs amis et de se faire entendre. Deux manifestations étaient organisées, l'une à Paris, l'autre à Golfech (Tarn-et-Garonne). Elles ont rassemblé quelques milliers de manifestants.

• Golfech (Tarn-et-Garonne) : nous sommes résolus aux pires extrémités

De notre correspondante

Toulouse. — Les antinucléaires de Golfech sont passés à l'action. Dimanche 4 octobre, au cours d'une des plus importantes manifestations qu'ait connues la région, ils se sont heurtés aux forces de l'ordre.

Vers 14 heures, cinq mille à six mille personnes, selon la coordination des comités antinucléaires, mille personnes, selon E.D.F., se sont mises en marche de Valence-d'Agen vers Golfech (Tarn-et-Garonne). Le cortège, qui devait aboutir sur un terrain proche de la centrale mais appartenant aux écologistes, s'est avancé dans le calme jusque vers 16 heures. Alors qu'ils longeaient le site, certains manifestants ont commencé à briser les clôtures.

Les manifestants ont alors pénétré sur le chantier, où ils ont incendié plusieurs voitures et des baraquements.

C'est alors qu'un escadron de quatre-vingt-cinq gendarmes mobiles, jusque-là invisible, est intervenu pour dégager le site à coups de grenades lacrymogènes. En se retirant, les manifestants ont mis le feu à des bureaux de l'E.D.F. et ont bloqué la nationale 113.

M. Jean-Pierre Sielberstein, chef d'aménagement E.D.F. à Golfech, évalue les dégâts à 15 millions de francs. *« La grosse drague a été très endommagée,* dit-il. *Je ne comprends pas une action si peu démocratique alors que le débat à l'Assemblée aura lieu cette semaine. Cette manifestation est d'autant plus incohérente que les travaux sur le site sont gelés depuis le 30 juillet dernier par décision du conseil des ministres. »*

Derrière M. Paul Lafon, le maire (sans étiquette) et quelques conseillers municipaux, les écologistes, les membres du P.S.U., les Jeunes Agriculteurs et des gens du pays se sont regroupés pour se révolter :

« Jusqu'ici, on a pris les Méridionaux pour des cons, déclare M. Jacques Paltz, membre de la coordination régionale. *Nous avons prôné la non-violence, mais manifestement elle ne paie pas. A Plogoff, ils se sont battus pour obtenir satisfaction. Aujourd'hui, nous avons fait comme les Bretons. Le mouvement a été spontané. Nous sommes résolus aux pires extrémités si la centrale se fait. On nous a trompés. Nous avons voté à gauche contre le nucléaire. Aujourd'hui, Mitterrand fait la politique de Giscard. Nous n'avons plus qu'un espoir : Paul Quilès, le président de la commission de l'énergie. »*

CATHERINE LAURENS.

• Paris : des « casseurs » au ministère... des transports

Organisée conjointement par le P.S.U., la Coordination nationale antinucléaire, le Mouvement d'écologie politique, la Ligue communiste révolutionnaire, l'Union des travailleurs communistes libertaires et les Comités communistes pour l'autogestion, une manifestation contre le programme nucléaire gouvernemental a rassemblé, le samedi 3 octobre, vers 15 heures, environ trois milliers de participants sur la place de la Bastille, à Paris.

Derrière un large calicot portant la mention *« Halte au programme nucléaire ! Pour un vrai débat démocratique ! »*, le cortège devait se mettre en marche aux alentours de 15 h. 30, empruntant successivement la rue Saint-Antoine, la place du Châtelet, le quai de l'Horloge, la rue des Saints-Pères et le boulevard Saint-Germain.

Le défilé aurait dû atteindre l'Assemblée nationale, lieu prévu pour sa dislocation, sans incident, si de deux à trois cents autonomes ne s'étaient mêlés au cortège. Les premiers accrochages se sont produits peu de temps après le départ devant le palais de justice, dont les abords étaient gardés par les forces de l'ordre. Aux cris de *« Libérez nos camarades ! »* et *« Mitterrand fasciste ! »*, les manifestants ont lancé divers projectiles sur les policiers, qui ont riposté par des tirs de grenades lacrymogènes. Un peu plus tard, une voiture de police allait avoir ses vitres brisées, boulevard Saint-Germain, tandis qu'un gardien de la paix à cyclomoteur était jeté à bas de sa machine.

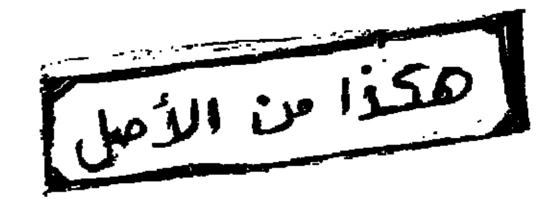
Ces accrochages devaient conduire les organisateurs de la manifestation à ordonner vers 17 h 30 la dispersion, plus tôt prévu, à hauteur du carrefour boulevard Saint-Germain-rue du Bac. C'est à ce moment qu'un petit groupe d'autonomes allaient forcer les portes du ministère des transports, au 246 du boulevard Saint-Germain. En quelques instants, le feu fut mis à une voiture stationnée dans la cour. des vitres étaient brisées

Il a fallu près d'un quart d'heure pour qu'interviennent deux voitures de sapeurs-pompiers et les forces de l'ordre, pourtant omniprésentes dans le qaurtier. Les « casseurs » avaient eu largement le temps de disparaître après avoir complaisamment posé pour les photographes.

Le calme revenait peu après, tandis que des patrouilles motocyclistes de gardiens de la paix sillonnaient en tous sens les 6e et 7e arrondissements, pour dissuader d'éventuels manifestants de se regrouper. — J.-M. D.-S.

[A la direction de la sécurité publique (préfecture de police de Paris), on précise que si un délai d'environ quinze minutes s'est effectivement écoulé entre le début de l'incendie de l'automobile stationnée dans la cour du ministère et la venue sur place des forces de l'ordre, cela tient au fait que l'information concernant ces incidents n'est parvenue au P.C. des opérations que douze minutes après qu'ils eurent débuté.]

● *Les achats d'« Espaces pour demain ».* L'association Espaces pour demain » vient d'acheter à Saint-Dolay, dans le Morbihan, un site boisé menacé par l'installation durable de caravanes. L'association veut ainsi attirer l'attention des pouvoirs publics et des collectivités locales sur le danger du « mitage sournois » des terrains non constructibles par des habitations mobiles ou provisoires qui finissent par s'installer définitivement sans aucun permis de construire. « Espaces pour demain » a déjà acquis ou reçu en donation depuis 1978 quatre terrains situés en Ille-et-Vilaine, en Gironde, dans les Côtes-du-Nord et en Dordogne.



هكذا من الأصل

Le Monde

société

A PARIS

Un millier de personnes ont commémoré l'attentat de la rue Copernic

Un millier de personnes environ ont participé, dimanche matin 4 octobre, à une manifestation organisée devant la synagogue de la rue Copernic à Paris (16e), un an après l'attentat commis le 3 octobre 1980, qui avait provoqué la mort de quatre personnes.

De nombreuses personnalités avaient répondu à l'appel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA). C'est ainsi qu'on notait la présence de MM. Robert Badinter, garde des sceaux ; Jacques Chirac, maire de Paris ; Michel d'Ornano, ancien ministre, député (U.D.F.) ; Maurice Grimaud, directeur du cabinet du ministre de l'intérieur ; Meïr Rosenne, ambassadeur d'Israël en France ; René Sirat, grand rabbin de France ; et son prédécesseur, Jacob Kaplan. Le président de la République, M. François Mitterrand, était représenté par un de ses conseillers, M. Jacques Attali, et par son chef d'état-major, le général Saulnier. Le cardinal Etchegarray, président de la conférence épiscopale de France, était représenté par le père Dupuy.

Après un office célébré dans la synagogue et retransmis à l'extérieur par haut-parleur, M. Lucien Finel, président de l'Union libérale israélite de France, a exprimé *« l'émotion et la fidélité du souvenir »* et a appelé la communauté juive *« à la cohésion et à la vigilance »*. M. Alain de Rothschild, président du CRIF, invitant *« à la lutte contre les nostalgiques des fascismes de droite et de gauche »* et contre *« les pays qui arment les desperados terroristes »*, a rendu hommage à *« l'attitude exemplaire du peuple de France à la suite de l'attentat, attitude qui a mis en échec le projet d'isoler les juifs »*. Il a également dénoncé *« le parti pris de certains hommes politiques qui feignent d'ignorer les menaces mortelles contre l'Etat d'Israël »*.

Après que le père Dupuy eut manifesté *« la solidarité des catholiques français »*, le grand rabbin Sirat a lu un passage d'une prophétie d'Ezéchiel où il est dit notamment *« l'Esprit souffle sur les assassinés et ils vivront »*.

M. Finel, entouré des porte-drapeaux des organisations de résistance et de déportés juifs, a ensuite dévoilé la plaque à la mémoire des quatre victimes, Jean-Michel Barbe, Philippe Bouissou, Hilario Lopez Fernandez et Alitza Shagrir, tués lors de l'attentat.

Après le kaddisch, la prière des morts, reprise par une partie de l'assistance, le public, jusque-là tenu à distance par un dispositif de sécurité renforcée, était admis à défiler devant la synagogue *« pour un moment de réflexion »*.

Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée européenne, a déclaré, pour sa part, au *Journal du dimanche* : *« Le souvenir est la seule façon d'éviter le retour de certains drames. »* Elle souligna que *« l'histoire montre qu'il a toujours existé en France un courant fascisant. »* Elle déclare aussi qu'elle a « regretté », en 1980, l'absence du gouvernement aux manifestations organisées immédiatement après l'attentat.

RELIGION

SUR LA PLACE SAINT-PIERRE A ROME

Jean-Paul II a présidé sa première grande cérémonie depuis l'attentat du 13 mai

De notre correspondant

Rome. — Un système de sécurité exceptionnel avait été mis en place dimanche 4 octobre, pour la première réapparition en public de Jean-Paul II sur cette place Saint-Pierre où, le 13 mai dernier, il avait été victime d'un attentat. Arrivé en hélicoptère de sa résidence de Castelgandolfo, qu'il devait regagner dans la soirée pour y terminer un séjour qui durera probablement jusqu'à la fin du mois, le pape a célébré une longue messe de près de trois heures au cours de laquelle il a présidé les cérémonies de béatification de trois Italiens et de deux Français, Alain de Sominihac et Claudine Thévenet (1).

Service d'ordre peu habituel sur la place Saint-Pierre, où s'était rassemblée une foule de près de quarante mille personnes. En principe, le pape devant rester assez éloigné des pèlerins, il n'a pas parcouru la place en voiture ouverte comme il avait coutume de le faire. Une dizaine de « contrôles » avaient été installés autour de la place, filtrant les arrivants quelque peu surpris avec des appareils de détection d'objets en métal. De nombreux policiers en civil, dont des membres des brigades antiterroristes, se trouvaient dans la foule tandis que cinq cents agents en uniforme étaient placés aux points stratégiques de la place. Des hélicoptères de la police survolaient la place, et les toits des maisons entourant Saint-Pierre avaient été minutieusement inspectés.

Bien que ses médecins lui aient déconseillé de participer à une cérémonie aussi longue, alors qu'il est encore en convalescence et que les services de sécurité italiens et ceux du Vatican aient insisté sur « l'impossibilité » dans laquelle ils se trouvaient de garantir absolument sa sécurité, le pape tenait, en réapparaissant place Saint-Pierre, à souligner que les risques d'attentat ne le dissuaderaient en rien de remplir la tâche qu'il s'était fixée ni ne troubleraient ses habitudes. A la fin de la messe, il est descendu de l'autel et s'est avancé dans la foule. Pour lui, comme pour les fidèles, le 13 mai était apparemment oublié.

PHILIPPE PONS.

(1) Alain de Solminihac (1593-1659), était abbé de Chancelade (chanoines réguliers de Saint-Augustin) quand il fut nommé évêque de Cahors. Il entreprit la réforme radicale de ce diocèse, selon les directives du concile de Trente et dans la ligne spirituelle de saint Vincent de Paul.

Claudine Thévenet (1774-1836), Lyonnaise, a fondé la Congrégation des sœurs de Jésus-Marie, qui compte actuellement deux mille religieuses dans vingt-trois pays.

ÉDUCATION

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE A MARSEILLE

L'informatique à l'école : culture, outil ou discipline ?

De notre correspondant

Marseille. — Placée sous le signe de l'informatique et de la robotique, la cinquante-septième Foire internationale de Marseille — qui a eu lieu du 25 septembre au 5 octobre — a consacré une journée d'étude au thème « Informatique et robotique ». Chargé par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, d'établir, avec M. Yves Le Corre, président de l'université Paris-VII, un bilan des actions menées ces dernières années et de proposer des axes pour le développement de l'informatique dans l'enseignement, M. Claude Pair, président de l'Institut polytechnique de Lorraine et directeur du Centre de recherche en informatique de Nancy, a participé aux débats de cette journée.

Il apparaît que l'opération « Dix mille micros », qui prévoyait, à partir de 1979, l'équipement en micro-ordinateurs, d'ici à 1984, des mille deux cents lycées français, avec une norme de huit par établissement, n'a pas été conduite avec la rigueur nécessaire. Quatre cent seize machines ont été réparties de manière non homogène en 1979-1980 et, en 1980-1981, une deuxième tranche a permis d'équiper cent lycées français de manière homogène. Mais les stages de formation de douze jours, offerts aux enseignants volontaires, sont apparus nettement insuffisants, s'il s'agit bien de former autre chose que des enseignants « presse-bouton », mais au contraire capables de maîtriser l'outil, d'en tirer une réflexion pédagogique et d'établir eux-mêmes les « logiciels » (que l'éducation nationale a baptisés didacticiels).

Le ministre de l'éducation nationale a donc « gelé » l'opération et demandé à MM. Pair et Le Corre un bilan et des perspectives. Les premières conclusions de leur rapport ont convaincu M. Savary de continuer l'opération. Il a donc autorisé l'achat de mille deux cent cinquante systèmes, mais à condition que priorité soit donnée à la formation des enseignants.

Le nouveau plan d'introduction de l'informatique dans l'éducation nationale devra répondre aux questions suivantes : l'informatique est-elle un outil pédagogique ou une science à enseigner ? Comment intégrer à un enseignement et à des programmes déjà lourds ce nouvel outil qui exige une longue préparation ? Il est évident que l'enseignement ne peut se contenter de reprendre les modèles du monde professionnel. Pour M. Claude Pair, l'informatique est à la fois une technique, un phénomène de civilisation, mais aussi une science (donc une discipline à enseigner) en même temps qu'un outil d'enseignement.

La priorité donnée à la formation des professeurs se concrétise d'une double manière. Au premier niveau, chaque fois qu'on équipera un établissement, une formation de quatre-vingt à cent heures sera offerte aux professeurs volontaires. Au deuxième niveau, il s'agira de donner une formation d'un an à ceux qui seront chargés de former les enseignants. Ces deux cent trente formateurs, qui recevront leur propre formation dans onze centres répartis dans toute la France, devront se montrer capables, en outre, d'encadrer la production didactique, une certaine normalisation étant apparue indispensable si l'on veut assurer une diffusion nationale.

On ne se cache donc pas les difficultés que représente l'introduction de ce qui est à la fois un outil et une discipline d'enseignement. Il y a beaucoup à inventer si l'on veut éviter, du côté des élèves, une certaine passivité ou l'acquisition d'un savoir ponctuel et stéréotypé. M. Pair a annoncé l'ouverture de douze classes expérimentales au niveau

Le monde de l'éducation sent l'importance du phénomène et ne cherche pas à s'y soustraire. Mais, comme le fait remarquer Mlle Hélène Bestougeff, professeur à l'université Paris-VII, de nombreuses ambiguïtés persistent. Quelle est la priorité ? L'informatique-culture ? L'informatique-outil ? Ou l'informatique-discipline ?

JEAN CONTRUCCI.

SCIENCES

Le colloque national sur la recherche

LES ASSISES RÉGIONALES D'ILE-DE-FRANCE SE RÉUNIRONT LES 19, 20 ET 21 NOVEMBRE

Le colloque national sur la recherche va entrer dans sa phase publique. Les premières assises régionales se réunissent à Dijon les 8 et 9 octobre prochains. Des assises similaires auront lieu dans chaque région en octobre et novembre et des journées nationales clôtureront cette vaste consultation sur la recherche, du 13 au 16 janvier 1982, à Paris.

En raison de son poids dans l'activité de recherche — 60 % de l'ensemble — la région parisienne a été coupée en trois. Les 19, 20 et 21 novembre auront lieu simultanément les assises Ile-de-France Nord à la maison de la culture de Bobigny (Seine-Saint-Denis), les assises Ile-de-France Centre à la Sorbonne, les assises Ile-de-France Sud au centre universitaire d'Orsay (Essonne).

Les présidents de ces assises, respectivement MM. Marcel Jozefowicz, professeur à l'université Paris-XIII (Villetaneuse), Jean-Louis Malgrange, professeur à l'université Paris-VII (Jussieu), et Pierre Noé, sénateur de l'Essonne (P.S.) ont souligné l'originalité de cette démarche de vaste consultation nationale destinée à préparer une loi de programmation de la recherche. Ils ont indiqué que la consultation des chercheurs est déjà bien engagée, celle des industriels et des autres forces vives de la nation, un peu moins bien. Mais ils souhaitent que tous ceux qui le désirent envoient des contributions écrites puis participent aux assises (1). Des affiches et des documents informatifs vont d'ailleurs être édités et diffusés largement.

(1) Les contributions sont à envoyer avant le 5 novembre, aux secrétariats exécutifs des assises, dont voici les adresses :
- Nord : Hôtel de ville de Bobigny, 93000 Bobigny. Tél. 830-11-72, postes 197 et 198.
- Centre : 2, place Jussieu, 75251 Paris cédex 05. Tél. 326-87-23 et 329-21-49, poste 326.
- Sud : c/o sénateur Noé, Sénat, 75291 Paris cédex 06. Tél. 508-40-60 et 508-51-52.

Pour les inscriptions aux assises, mêmes adresses.

JUSTICE

TOUS LES INCULPÉS DU HOLD-UP DE CONDÉ-SUR-L'ESCAUT ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE ORDONNANCE DE MISE EN LIBERTÉ

Les trois derniers détenus inculpés dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut (Nord), qui rapporta 16 millions de francs en 1979 à ses auteurs, ont bénéficié, samedi 3 octobre, d'une ordonnance de mise en liberté pour *« raison médicale »*. Ces trois personnes sont : MM. Raymond Delgado, trente-deux ans, Floreal Cuadrado, trente-cinq ans, et Werner Wittmann, trente-quatre ans, ressortissant de la République fédérale d'Allemagne. Ces militants libertaires observaient une grève de la faim depuis le début du mois de septembre. En raison de mandats d'arrêt délivrés à leur encontre dans le cadre d'une autre affaire, les trois inculpés demeurent toutefois pour l'instant détenus.

Le 30 septembre, M. Jean-François Bancal, juge d'instruction à Valenciennes, avait ordonné la mise en liberté de MM. José de Miguel-Martin, Franco Pinna et Enrico Bianco. Les deux derniers, faisant l'objet d'un « écrou extraditionnel », l'Italie ayant demandé leur extradition, sont restés en prison. Le 2 octobre, le magistrat instructeur a mis en liberté Mme Oriane Marchionni, de nationalité italienne.

En trois temps, le tribunal de grande instance de Valenciennes a donc ordonné la mise en liberté des sept inculpés détenus dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut. Ces mises en liberté — théoriques pour cinq d'entre eux — n'ont certes pas le goût ni le poids, d'une amnistie telle que celle votée par l'Assemblée nationale le 4 août. Elles apaiseront cependant des hommes qui furent choqués de ce que la cour de sûreté de l'Etat, instruisant le dossier depuis de longs mois, s'en soit dessaisie le 24 juillet, à la veille de sa disparition...

On ne peut toutefois négliger que cette rafale de décisions judiciaires, dont le propre n'est pas la cohérence, a été précédée et accompagnée de multiples « actions » de militants libertaires. Rappelons notamment une manifestation animée devant le palais de l'Elysée, l'occupation du restaurant la Tour d'Argent, du « Quotidien de Paris » et de gA'nece France-Presse. Politiquement raisonnable, la conclusion provisoire apportée à l'affaire de Condé-sur-l'Escaut — en attendant un éventuel procès — n'est donc pas exempte de contradictions judiciaires. Le premier faux-pas est sans conteste d'avoir voulu, au dernier moment, écarter des militants politiques considérés comme tels, gangsters à leurs heures, du bénéfice de l'amnistie.

UN DOUANIER FRANÇAIS TUE UN MALFAITEUR ALLEMAND

Belfort. — Un ressortissant ouest-allemand, Wolfgang Schermbeck, trente-sept ans, a été tué, vendredi soir 2 octobre, par un douanier au cours d'un contrôle d'identité, au poste-frontière désaffecté du poteau de Bure-à-Croix (Territoire de Belfort). Les deux personnes qui l'accompagnaient, également de nationalité ouest-allemande, Helmut Derks, quarante-cinq ans, et Rolf Merschjiann, trente-huit ans, ont été écrouées pour infraction à la législation sur les armes et pour contrebande.

Les trois hommes venaient de Suisse. Grâce à un véhicule retrouvé sur un parking de Montbéliard, les enquêteurs établirent que la victime et une autre personne ont séjourné dans cette ville du 27 au 30 septembre. Un important matériel photographique a été découvert dans cette voiture. On ignore ce que venaient faire dans la région les trois hommes fichés à Interpol et connus pour être trois gangsters ayant déjà purgé des peines de prison. L'hypothèse d'un enlèvement apparaît pour l'instant comme la plus plausible. — *(Corresp.)*

● *L'affaire du Palm-Beach.* — M. André Béraudo, directeur adjoint des jeux du Palm Beach de Cannes, a été remis en liberté vendredi 2 octobre. Les deux autres dirigeants de ce casino, MM. Yves de Pélix et François Moraglia, restent incarcérés.

UN DÉTENU FAIT LA GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS LE 14 AOUT

Une nouvelle fois, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims a examiné, samedi 3 octobre, une demande de mise en liberté formulée par Mes Sylvia et Jean-Benoît Zimmermann, du barreau de Paris, et Me Xavier Colomes, du barreau de Troyes, en faveur de M. Jean-Noël Watin, trente-deux ans, mécanicien-auto et caissier, inculpé de meurtre et écroué depuis octobre 1979. En grève de la faim depuis le 14 août, ce détenu, qui reçoit semble-t-il, une alimentation synthétique qui permet une renutrition progressive, observe aussi une grève de la soif depuis peu. Avant de rendre son arrêt, la chambre d'accusation a chargé un médecin d'une expertise.

Depuis le début de l'instruction, terminée le 17 septembre 1981, les rapports entre la défense et les magistrats, notamment Mme Marie-Pierre Peyron, juge d'instruction à Troyes, ont apparemment été tendus. L'inculpé, pour sa part, a constamment protesté de son innocence, niant avoir « vidé » André Bierre, la victime, de la boîte de nuit La Manivelle, à coups de fusil. M. Watin, qui assurait dans cet établissement la fonction de caissier, déclare simplement avoir fait partir André Bierre, ancien employé de La Manivelle, à coups de manche de pioche après avoir été agressé. Avant de mourir, quelques heures plus tard, à l'hôpital de Troyes, André Bierre avait dit à un enquêteur, en s'exprimant difficilement, car il était atteint notamment de trois balles à l'abdomen : *« C'est le caissier, également videur, en tout cas ce gars fait partie de la nouvelle équipe de La Manivelle. C'est un petit, il est brun ou blond. »*

DÉFENSE

M. LEMOINE APPROUVE LA RÉORGANISATION DES RÉSERVES ENTREPRISE EN 1976

Les officiers de réserve doivent être, au sein d'une population mal informée des questions militaires, le lien entre la nation et son armée. C'est ce qu'a déclaré, samedi 3 octobre, M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat à la défense, devant un millier d'officiers de réserve, réunis au camp de Satory, près de Versailles, en présence du général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, des trois chefs d'état-major des armées de terre, de mer et de l'air.

« Il faut, a dit M. Lemoine, *que l'armée d'active puisse se démultiplier et être en mesure de montrer que nous sommes, à tout moment, capables de faire face aux menaces que devrait affronter notre pays. »*

M. Lemoine a rappelé à ce sujet que la réorganisation de l'appareil militaire, commencée en 1976, avait été entreprise pour mieux répondre au fait que *« si la dissuasion est le fondement de notre politique de défense, la complémentarité des forces nucléaires et des forces classiques doit en assurer la crédibilité »*. Le secrétaire d'Etat a précisé que sur 60 000 officiers de réserve, 26 000 ont reçu une affectation de défense et que 52 000 sur 242 000 sous-officiers connaissent — dès le temps de paix — leur mission. Sur 2 700 000 Français mobilisables, 245 000 seulement seraient appelés si un conflit survenait.

SOCIÉTÉ

APRÈS LA PARENTHÈSE DE L'AMNISTIE

Les objecteurs et insoumis déçus par l'attitude du gouvernement

La trêve accordée par la loi d'amnistie à tous les réfractaires à l'armée, insoumis et objecteurs insoumis (1) aura été de courte durée : beaucoup avaient à nouveau reçu des ordres de route pour se présenter avant le 1er octobre aux centres de sélection de l'armée. La plupart ne s'y sont pas rendus et seront donc à nouveau, huit jours après la convocation, considérés comme « en situation irrégulière ».

Cette promptitude avec laquelle l'armée les a à nouveau convoqués ne leur permet d'espérer ni exemption de fait du service national, comme le demandaient les militants d' « Avis de recherche », la revue des insoumis, ni examen de leur situation à la lumière du texte nouveau sur l'objection de conscience, prévu pour le printemps, comme le souhaitaient les objecteurs du mouvement O.P. 20, qui se sont réunis à Paris les 3 et 4 octobre.

M. Charles Hernu, ministre de la défense, n'a jamais, pour l'instant, malgré les prérogatives qu'il possède, dispensé aucun réfractaires à l'armée du service militaire. Ses seules interventions ont été pour les objecteurs qui, n'ayant pas obtenu le statut de la commission juridictionnelle (C.J.) attendaient emprisonnés comme insoumis le résultat de leur recours devant le Conseil d'Etat, instance d'appel de la C.J. Le parti socialiste a toujours demandé, en effet, que de tels recours soient suspensifs. Ainsi Patrick Nerestan a pu, grâce au ministre de la défense, attendre libre la décision du Conseil d'Etat. Sans grand espoir pourtant : en l'état de la jurisprudence, le Conseil confirme les décisions de refus de la commission.

Ainsi, comme en 1974, les seules exemptions accordées seront attribuées pour raisons médicales (essentiellement psychiatriques) à quelques insoumis dont l'armée elle-même ne tient pas à s'embarrasser. Ce fut le cas au mois d'août de Patrick Gervasoni (*le Monde* daté 16-17 août), qui, un peu rapidement, voyait dans cette décision, au lendemain de sa libération, la reconnaissance par le nouveau gouvernement de ses idées — ce qui lui valut immédiatement un communiqué officiel rappelant le motif strictement médical de cette exemption.

Au printemps

Un texte nouveau sur l'objection de conscience devrait être proposé à la session parlementaire de printemps. Il apportera, indique-t-on dans l'entourage de M. Hernu, trois changements au statut actuel : un assouplissement des conditions d'attribution, qui n'irait pas jusqu'à l'octroi automatique de ce statut ; une réduction de la durée du service civil, qui resterait tout de même supérieure au service ordinaire, et l'élargissement des affectations possibles, qui déchargerait le ministère de l'agriculture de la gestion des objecteurs de conscience. Toutes choses, précise-t-on, qui s'accompagneraient d'un *« contrôle renforcé »* de ce service civil.

Mais d'ici le vote de ce texte, aucune mesure transitoire n'est prévue. *La loi actuelle*, celle d'avant le 10 mai, s'appliquera toujours avec la même rigueur, comme le montre le cas exemplaire de Patrick Natter, incarcéré actuellement à la caserne de Morhange (Moselle). Cet objecteur insoumis ne doit pas être libéré, puisque les faits d'insoumission qui lui sont reprochés sont postérieurs à la loi d'amnistie et qu'il n'a pas exercé, pour l'instant, de recours contre la décision de refus de la commission juridictionnelle. Le juge d'instruction du tribunal des forces armées a pu ainsi lui annoncer que, les « tarifs » n'ayant pas changé, il risquait toujours deux ans de prison.

D'autres déjà ont été condamnés. Dans une lettre ouverte au ministre de la défense, M. D'Ornano, commissaire en chef de la marine, écrit : *« La grande machine militaire dont la charge vous est désormais confiée fonctionne. Un de vos T.P.F.A. a condamné le 23 juin, quelque part dans l'Est, à dix-huit mois de prison ferme trois jeunes hommes qui refusaient de porter l'uniforme mais dont, avec une objectivité qui leur fait honneur, le commissaire du gouvernement comme le président du tribunal se sont plu à reconnaître la haute moralité, l'esprit pacifique et l'absence de velléité anarchiste. »*

Seul changement en vue, les peines pourraient être infligées désormais par des tribunaux ordinaires puisque le projet de loi portant suppression des T.P.F.A. devrait être voté, indique-t-on au ministère de la défense, durant cette session parlementaire.

« Pouvoir oblige »

« Pourquoi un gouvernement qui a eu le courage de rendre le Larzac aux paysans, de libérer Mauvillain, de réintégrer le juge Bidalou, d'abolir la peine de mort, devient-il aussi étrangement amnésique quand il s'agit d'objecteurs de conscience ? interroge M. Daniel Galland, un pasteur qui coordonne le comité de soutien aux objecteurs de conscience du Haut-Rhin et demande la libération de Patrick Natter. *Il faut dès que possible réviser la loi de 1971. Il faut en attendant suspendre toutes poursuites contre les objecteurs insoumis malgré eux. Le désarroi gagne les militants de gauche du Haut-Rhin. »* Une délégation officielle du parti socialiste de ce département, conduite par M. Jean-Marie Bockel, député, devrait tenter de faire part de ces préoccupations à M. Charles Hernu et à M. Lionel Jospin.

La déception est grande aujourd'hui chez tous les réfractaires à l'armée : *« On est à nouveau face aux militaires, on va vers l'affrontement mais désormais à visage découvert »*, indiquent les militants d'*Avis de recherche* décidés à distribuer devant les casernes leur journal toujours interdit par l'armée. Les membres du mouvement O.P. 20 parlent de *« passivité malveillante du ministère »*. *« Il semble bien*, disent-ils, *que le gouvernement ne s'embarrasse plus aujourd'hui des considérations* [qu'avait avancées alors le parti socialiste] *et préfère se rallier — pouvoir oblige — au principe de répression en vigueur sous le précédent septennat. »* Le ton s'est nettement durci chez certains objecteurs qui, comme ceux de Lyon, dénoncent même la démarche jugée par trop réformiste et trop juridique du mouvement O.P. 20.

« La pseudo-amnistie des réfractaires à l'armée, déclarent les objecteurs de Lyon, *montre bien la volonté du pouvoir et de l'armée de continuer à nous criminaliser... Face à cela et contrairement à certains O.P. 20, nous pensons que nous n'avons rien à négocier. Pour qu'il y ait négociation il faut qu'il y ait des concessions à faire des deux côtés. Or le gouvernement socialiste s'est clairement prononcé contre l'acceptation de demandes collectives, ce qui reste notre base minimum »* — des demandes collectives qui, si elles étaient acceptées, supposent que le gouvernement accepte le caractère automatique de l'attribution du statut d'objecteur.

Le pouvoir n'a certainement pas fait de l'objection de conscience une de ses priorités. Les réfractaires à l'armée en ont aujourd'hui conscience. Reste une inconnue : leur capacité à mobiliser plus des deux cents militants actifs qui forment actuellement la base de mouvements qui, à la fin du septennat précédent, connaissaient une période de déclin évidente.

NICOLAS BEAU.

(1) Sont « insoumis » ceux qui refusent tout service civil ou militaire. Sont « objecteurs-insoumis » ceux qui ont fait la demande du statut d'objecteur et qui s'étant vu opposer un refus par la commission juridictionnelle, ont persisté dans leur refus d'accomplir leur service militaire.

ΠΕ

ouvernement



réalisent.

Association
s hommes
r en main.
toute leur
ux qui ont

issir.



AUX ENTRETIENS DE BICHAT

La dévalorisation des certificats médicaux

« Le certificat médical est le témoignage de la confiance de la société à l'égard des médecins. » Pour le professeur André Hadengue (Paris), on oublie trop souvent que sa rédaction, considérée comme un geste banal — et souvent ressentie comme une contrainte, — engage la responsabilité du médecin et parfois celle de tiers. Il arrive fréquemment en effet qu'elle soit le point de départ de processus administratifs ou judiciaires longs et complexes.

Dans tous les cas d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, par exemple, le certificat médical est une pièce essentielle du dossier. Il doit comporter la description complète et précise des lésions accompagnée des doléances du patient. Toujours remis en main propre à la personne qui en fait la demande, le certificat médical établi par un praticien — hospitalier ou libéral — ne devrait pas pouvoir être détenu par un employeur. *« Or il arrive fréquemment*, ont souligné plusieurs médecins, *que ce soit le malade lui-même qui le remette à son patron au lieu de le confier au médecin du travail de son entreprise.* » C'est ainsi que certaines directions sont en possession de documents qu'elles ne devraient pas détenir.

De la même manière, cette pièce peut être précieuse dans certains cas aux compagnies d'assurances. *« Il n'est pas exceptionnel*, a précisé le professeur Hadengue, *de voir, en cas de décès d'une personne ayant souscrit un contrat d'assurance-vie, certaines compagnies faire pression sur la famille pour obtenir le certificat médical sur lequel les causes de la mort sont mentionnées. On assiste même parfois à un véritable chantage, la menace étant le non-versement de la prime.* » En tout état de cause pourtant, il est clair qu'aucune compagnie d'assurances ne peut exiger une dérogation au secret médical. L'essentiel dans ce cas est donc que les familles *« tiennent bon »*.

Dans le domaine judiciaire aussi, le certificat médical peut jouer un rôle capital. Sa rédaction doit être d'autant plus soigneuse que le médecin ne peut pas toujours prévoir les conséquences des termes qu'il emploie. C'est notamment le cas des délais d'incapacité en cas de coups et blessures volontaires ou des blessures involontaires, selon qu'ils sont respectivement supérieurs ou non à huit jours ou à trois mois. La loi « sécurité et libertés », en ce qu'elle permet une prolongation de garde à vue, pose une difficulté particulière. Tout médecin est, en effet, requis (1) pour examiner une personne gardée à vue afin de pouvoir certifier la présence ou l'absence, le type et surtout l'ancienneté des blessures. « Or, a-t-on précisé, *l'examen s'effectue en règle générale dans des locaux de police où il est fort malaisé de le pratiquer correctement et, ce, bien que ses conclusions puissent avoir des conséquences importantes.* »

Au-delà de ces points particuliers, la « table ronde » a notamment permis d'observer une certaine lassitude, exprimée en majorité par des médecins généralistes. Selon eux, en effet, on assiste à une demande croissante de certificats médicaux qui, tout en engageant leur responsabilité, *« ne servent à rien ».* *« Le certificat*, a expliqué l'un d'entre eux, *devient pour beaucoup une formalité administrative parmi d'autres. Nous voyons de plus en plus fréquemment des personnes nous réclamer un « certificat », sans même savoir sur quoi il doit porter.* »

Certificats médicaux pour l'école, pour un travail intérimaire, pour un emploi dans la fonction publique, attestant la bonne santé physique mais aussi l'absence de pathologie mentale, d'affection cancéreuse ou de maladie contagieuse, ces documents ne devraient être établis qu'au terme d'un examen clinique. Or ils apparaissent de plus en plus souvent dépourvus de leur valeur alors même que le code pénal continue de sanctionner — en théorie — les certificats de complaisance.

JEAN-YVES NAU.

(1) Après vingt-quatre heures de garde à vue un examen médical peut être effectué à la demande de l'intéressé. En cas de prolongation au-delà de quarante-huit heures, l'examen doit être pratiqué le plus rapidement possible. Un médecin est alors désigné par le procureur de la République ou le juge d'instruction.

Maternité et travail

L'activité professionnelle des femmes enceintes augmente-t-elle, par elle-même, les risques d'accouchement prématuré, donc de dommages, organiques et psychiques, pour le nouveau-né ? C'est à cette question qu'ont tenté de répondre les orateurs réunis autour du docteur M. Philbert (hôpital Cochin).

Selon plusieurs enquêtes menées notamment à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, et commentées par Mme N. Mamelle, le risque de prématurité est le plus élevé chez les femmes qui n'exercent aucune activité professionnelle. Cette dernière n'est donc pas à incriminer en tant que telle. En revanche, parmi les femmes qui travaillent hors de leur foyer, ce risque varie considérablement selon le type de poste. Les catégories les plus exposées sont les employées du commerce, les personnels des services médico-sociaux, les ouvrières et les personnels de service. Chez ces catégories, en effet, se cumulent un certain nombre de facteurs de risques tels que le bruit, la station debout, le caractère répétitif des tâches et de longs trajets. Au total, estime Mme Mamelle, *« une fatigue professionnelle intense augmente le risque de prématurité de 1 à 3 ».*

Un autre facteur apparaît décisif : celui de la durée hebdomadaire du travail. Les femmes qui, au total, *présentent le plus faible degré de prématurité sont celles qui travaillent à temps partiel.* Le taux de prématurité n'atteint chez ces dernières que 2,6 % des naissances. Il monte à 5,6 % quand la femme travaille 40 heures, 10,7 % de 40 à 45 heures et 12,3 % au-delà de 45 heures.

L'ensemble de ces données, comme l'ont souligné le professeur Emile Papiernik (hôpital Antoine-Beclère, Clamart) et l'ensemble des médecins du travail présents au cours de la « table ronde », montre à l'évidence que la surveillance des grossesses doit aussi être l'affaire de la médecine du travail, d'autant que, à l'heure actuelle, une femme enceinte sur deux exerce une activité professionnelle et que cette proportion ne fait que croître. Comme l'a rappelé Mme Nicole Pasquier, ancienne secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail chargée de l'emploi féminin, l'indice du travail professionnel des femmes s'est accru *de 30 % entre 1968 et 1978.*

Le médecin du travail est-il armé pour participer à la surveillance des grossesses ? Malgré l'impressionnant *dispositif légal et réglementaire* destiné à protéger les femmes enceintes, des lacunes subsistent. Il faudrait, par exemple, que le médecin du travail soit averti des grossesses dès leur début afin d'établir si la charge de travail du poste est compatible avec cet état. Il faudrait, en outre, qu'il puisse prescrire un arrêt de travail aux femmes enceintes ou à celles qui allaitent lorsqu'elles sont affectées à un poste de travail dangereux. Certes, la législation lui permet *de demander une mutation d'emploi ou une modification du poste.* Mais ce n'est pas toujours chose aisée, notamment dans les petites entreprises, et parce que les femmes elles-mêmes sont le plus souvent réticentes à ce type de mesures, de peur de perdre leur emploi.

Plus que sur les progrès de la loi, il faudrait aujourd'hui compter sur ceux que permettent les négociations contractuelles, branche par branche, ou même dans chaque entreprise.

CLAIRE BRISSET.

Les femmes et les maladies sexuelles transmissibles

C'est la recrudescence alarmante des maladies sexuellement transmissibles qui a incité l'Association française des femmes médecins (1) à organiser sur ce thème une « table ronde » plus particulièrement consacrée aux risques de ces affections pour la population féminine.

Si, comme l'ont souligné l'ensemble des participantes, quelque 20 % de la population sexuellement active est atteinte de l'une de ces affections, l'éventail des germes responsables s'est considérablement élargi au cours de ces dernières années. La syphilis, par exemple, n'est qu'en légère augmentation, alors que les affections dues aux *chlamydia* (des bactéries de petite taille responsables de divers types de pathologie gynécologique), à un virus du groupe herpès, au streptocoque B et au gonocoque, ont considérablement augmenté.

Les principaux risques

Les principaux risques de ces affections pour les femmes sont une atteinte de l'appareil génital et éventuellement la survenue ultérieure d'une stérilité secondaire. En outre, les germes peuvent provoquer un certain nombre de fausses couches ou, si la grossesse se poursuit, contaminer l'enfant et provoquer chez lui des lésions plus ou moins graves. Ainsi l'herpès génital multiplie-t-il les risques de fausses couches et provoque nombre d'accouchements prématurés. Si, lors de l'accouchement, l'enfant est contaminé par le virus herpétique lors du passage dans les voies génitales maternelles, il risque de mourir dans un cas sur deux ou d'être atteint de graves séquelles.

L'importance de ces risques, *pour la femme elle-même et pour* sa descendance, montre à l'évidence la nécessité d'instaurer une prévention contre ce type d'affections et d'améliorer les conditions dans lesquelles l'*information* est diffusée sur ce sujet. Trop souvent, en effet, les conseils en matière de contraception font abstraction de la mention même de *ce risque* et *de ses conséquences.*

C. B.

(1) 60, boulevard de Latour-Maubourg, Paris-7e.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice À PARIS, bd du Palais le JEUDI 15 OCTOBRE 1981, à 14 heures - EN 19 LOTS
Dans un ensemble immobilier situé à

PARIS (15e) - 56 à 62, rue de Vouillé

50, RUE DE CASTAGNARY ET 37 A 41 RUE LABROUSTE

composés respectivement pour chacun des lots :
— d'un appartement de 4 pièces — MISE À PRIX : 90.000 FRANCS
— d'un appartement de 2 pièces — MISE À PRIX : 60 000 FRANCS
— de cinq studios — MISE À PRIX : 40.000 F chacun
— de sept caves — MISE À PRIX : 10.000 F chacune
— de cinq parkings — MISE À PRIX : 12 000 F chacun

TOTAL DES MISES A PRIX : 480 000 FRANCS

Pour tous renseignements, s'adresser à Me DOLLA-VIAL, avocat à PARIS 7e, 242 bis, boulevard St-Germain (Tél. 548-52-79 - 548-54-68) Et au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de PARIS

Vente après liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS LE JEUDI 15 OCTOBRE 1981, à 14 heures — EN 10 LOTS

à BORT-LES-ORGUES (Corrèze)

1er LOT **UN IMMEUBLE** à us. d'habit. comp. de r.-de-ch. av. 1 app. de 3 p. princ., W.C., déb. s.-d.b., cuis. - 1er ét. 1 app. de 4 p. pples, cuis., s.-d-b., W.C., débar., 2e ét. div. séj. 3 ch., cuis., 2 s.-d-b., W.C., déb., bât. sép. à us. gar., jard. 541, rue des Nadauds — LIBRE
MISE A PRIX : 100 000 F

2e LOT **UN IMMEUBLE** à us. d'hab él. s/caves, r.d.ch. div. 2 log. d'1 pièce, cuis., s. d'eau - 1er ét. cons. 1 log. de 4 p., cuis. s. d'eau, 2e ét. div 2 log. l'un cons. 1 p., cuis., s. d'eau - l'autre de 2 p. cuis., s. d'eau - 3e ét. même comp. grenier, jard. à suite 187, avenue Gambetta - anciennem. 23, avenue Gambetta.
PARTIELLEMENT OCCUPE
MISE A PRIX : 70 000 F

3e LOT **UN IMMEUBLE** élevé sur sous-sol divisé en un logement de plain-pied sur cour et deux pièces, cuisine et d'un rez-de chaussée comprenant deux logements, le premier de 3 pièces cuisine, W.C. et le second d'une pièce cuisine.
OCCUPE
8, avenue Georges-Clemenceau dépendant anciennement de l'im 23, avenue Gambetta
MISE A PRIX : 30 000 F

4e LOT **UN IMMEUBLE** comprenant MAISON D'HABITATION avec cour, jardins à la suite Hangars — LIBRE.
393, avenue de la Gare (anc. 83, avenue de la Gare)
MISE A PRIX : 7 000 F

à SARROUX (Corrèze)

5e LOT **DIVERSES PARCELLES** de terre sur les bords du ruisseau du Lys cont totale 4 ha 40 a 49 ca.
MISE A PRIX : 20 000 F

6e LOT **DIVERSES PARCELLES** de terres - en bordure du lac de BORT-LES-ORGUES, cont. totale de 9 ha 21 a 98 ca
MISE A PRIX : 20 000 F

à LANOBRE (Cantal)

7e LOT **UN IMMEUBLE** comprenant bât. à usage d'habit. de 2 étages (event. à usage de colonies de vacances) prairies. Lieudit « Le Péage » — LIBRE
MISE A PRIX : 120 000 F

8e LOT **UN IMMEUBLE** él. s/cave d'1 r.d.ch. et 1 ét. div. en 4 appart. (2 de 3 p. cuis. et W.C. 1 appt de 2 p., cuis., wc, appt de 4 p. cuis. W.C. s.d'eau, garages Lieudit « Les Granges ».
PARTIELLEMENT OCCUPE
MISE A PRIX : 100 000 F

9e LOT **UNE PARCELLE** de terrain en nature de bruyère cadastrée section D numéro 546 pour 35 ares et 38 centiares. Lieudit « Les Bois des Côtes »
MISE A PRIX : 350 F

10e LOT **UNE PARCELLE** de terre en nature de paquage cadastrée section AD numéro 101 pour une contenance de 8 ares 95 centiares. Lieudit « Les Passadaux »
MISE A PRIX : 90.00 F

S'adresser à Me J. LYONNET DU MOUTIER, ancien avoué, avocat, 132, rue de Rivoli, PARIS-1er. Tél. 260-20-49. — Me J.-M. GARNIER, syndic à PARIS-5e, 63, boulevard Saint-Germain. — Me GOURDAIN, syndic à PARIS-6e, 174, bd Saint-Germain. — Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS, où le cahier des charges est déposé. — Et sur les lieux pr visiter

---

Etude de Mes ROUX-CANALES-EGASSE, notaires ass. à MONTARGIS (Loiret) à VENDRE par ADJUDICATION le SAMEDI 10 OCTOBRE 1981, à 15 heures. Salle Henriet-Rouard, rue Henriet-Rouart, 45200 MONTARGIS
1) A NOGENT-sur-VERNISSON (Loiret), 120 km de PARIS SUD, proche centre ville, en zone NA du plan d'occupation des sols :

DIVERSES PARCELLES DE TERRE

toutes desservies par route ou chemin carrossable d'une CONTENANCE de 2 HA 57 A à 3 HA 34 A. soit au total, d'un seul tenant : **17 ha 93 a**

plus 2 PARCELLES SISES en bordure du PLAN d'EAU COMMUNAL
de 1 HA 48 et 1 HA 60 - TOUTES LIBRES à la VENTE
2) à LADON (Loiret), 110 km de PARIS SUD
En lotissement, proche centre ville, très belle situation

5 TERRAINS A BATIR

de 1.137 m2 - MISE A PRIX : 45.000 FRANCS
de 1.254 m2 - MISE A PRIX : 46.000 FRANCS
de 1.471 m2 - MISE A PRIX : 48.000 FRANCS
de 1.544 m2 - MISE A PRIX : 49.000 FRANCS
de 1.680 m2 - MISE A PRIX : 51.000 FRANCS

Pr ts rens., s'adr à Me CANALES, not. ass., Ctre Commercial de la Chaussée, 45200 MONTARGIS (Tél. (38) 98-00-35) ou C.E.T.A.F. (Tél. (38) 95-00-24)

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 15 OCTOBRE 1981, à 14 h EN UN SEUL LOT : UN

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

au 1er étage dans un immeuble sis à

PARIS (10e) - 105, rue du Fg-Saint-Denis

Mise à prix : 150 000 F

S'adresser à Me André VALENSI, avocat à PARIS (5e), 72, rue Gay-Lussac (Tél. 633-74-51) Et tous avocats postulant près les Tribunaux de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY et CRETEIL.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE (92) le MERCREDI 14 OCTOBRE 1981, à 14 heures

PAVILLON A BOIS-COLOMBES (92)

élevé sur cave d'un rez-de-chaussée de 2 pièces cuisine, au 1er étage une grande chambre et une plus petite lambrissée
CONTENANCE 306 METRES CARRES
10, VILLA FORTUNÉ

MISE A PRIX : 150 000 FRANCS

S'adresser à Me R. B. HARAN, avocat à COLOMBES (92), 14, rue Anatole-France (Tél. 242-48-74) A ts avocats près les Tribunaux de Gde Instance de NANTERRE, PARIS, BOBIGNY et CRETEIL. Sur lieux pour visiter

---

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 15 OCTOBRE 1981, à 14 h EN TROIS LOTS

DEUX STUDIOS ET UN APPARTEMENT

dans un immeuble à

PARIS (3e), 61, rue des Gravilliers

MISE A PRIX : 10 000 FRANCS PAR LOT

S'adresser à Me André VALENSI, avocat à PARIS (5e), 72, rue Gay-Lussac (Tél. 633-74-51). Et tous avocats postulant près les Tribunaux de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY et CRETEIL.

VENTE au Palais de Justice de BERNAY, MERC. 28 OCT. 1981, à 14 h

PROPRIÉTÉ D'AGRÉMENT dite CHATEAU DE MORSAN

près de BERNAY, Confort. installé - *Parc et terrain 2 ha., 07 ares.*
LIBRE A LA VENTE - MISE A PRIX : 550 000 FRANCS
S'adr pr rens., Mes GARRIGOU et JALET, avocats à BERNAY - 43 00.33
eSDR SDROTU SDROTU CMHYP CMFHYP CMFHYP CMFHYP FHYMD

Vente Palais de Justice de Bobigny le mardi 20 octobre 1981, à 14 heures

TERR. 260 m² 33, av des Acacias av. Pav mauv. état

AULNAY-SOUS-BOIS (93)

LIBRE DE LOCATION
MISE A PRIX : 70.000 F. S'adresser

Me COPPER-ROYER Av., Paris-17e 1, r. G.-Berger Tél. 622-26-15

DOMAINES Bureau 218 11, *rue Tronchet* PARIS-8e (T. 266-91-40 poste 815). Et pr vis. s/place le 10 octobre 1981, de 14 h. à 15 h.

Vte s/sais. Pal. Just. Pontoise (95) Pl. N.-Flamel - 15 oct 1981 - 14 h.

PAVILLON D'HABIT. Cce 422 M2 garage - jard.

A TAVERNY (95) 216, rue d'Herblay

MISE À PRIX : 50 000 F
Consig. pr enchérir 20 000 F (ch. cert)
Renseig. **Me BUISSON** Avocat T. 032-31-62
29, rue Pierre-Butin à Pontoise (95)

Vente s/ saisie immob Palais Justice CRETEIL. Jeudi 15 Oct. 1981, à 9 h. 30

UN PAVILLON

compr. 1 p. rez-de-ch. 1er ét. 1 pce cuisine - Terrain 380 m2

à Villeneuve-St-Georges-94

10, rue Lamartine
MISE À PRIX : 40 000 F.
S'adr Mes Bethout et Léopold-Couturier, av. ass, 14, r d'Anjou, 75008 Paris. Ts av. pr. Tr. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. S/lieux pr vis.

Vente après liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS Jeudi 22 Octobre 1981, à 14 heures

UN APPARTEMENT

comp. au r.-d.-ch. 2 pièces, cuis. Chamb. au 7e et., et cave ds imm

A PARIS (15e)

65, avenue Félix-Faure et 17, rue Duranton
MISE À PRIX : 30 000 F.
S'adr : Me Bernard Malinvaud, av à Paris (7e), 19, avenue Rapp, 555-86-37 ; Me Gourdain, Syndic à Paris (6e), 174, bd Saint-Germain, et ts Avocats près Tr Gde Inst Paris, Nanterre, Bobigny et Créteil

---

Vente Palais Justice de CRETEIL Jeudi 22 octobre 1981 - 9 h 30

Terr. Villeneuve-St-Georges (94)

39 bis, av. du Pt-J.-F Kennedy
MISE À PRIX : 30 000 F.

6 terrains à Champagnac (15)

MISE À PRIX : 15 000 F. S'adr S.C.P. Ellul, Grimal, Nouvellon - Rouzies, Avts Evry, 3, rue du Village (077-96-10)

VENTE s/saisie immob. Palais Justice PARIS, JEUDI 22 OCT. 1981, à 14 h.

LOGEMENT à PARIS (19e)

3, rue des SOLITAIRES

MISE A PRIX : 60 000 F

S'adr Me P. Vidal de Verneix, av., 55, bd Malesherbes, Paris-8e, 522-04-36. S/pl. pr visiter, le 16 oct. de 14 à 15 h.

Le Monde

sports

VOILE

COURSE AUTOUR DU MONDE

Le néerlandais « Flyer » premier au Cap

Le voilier néerlandais « Flyer », leader de la course autour du monde à la voile, est arrivé au Cap, terme de la première étape de l'épreuve, ce lundi 5 octobre.

Les voiliers français « Charles-Heidsieck-3 » d'Alain Gabbay et « Kriter-IX » d'André Viant devraient arriver, selon l'agence sud-africaine Sapa, respectivement en deuxième et troisième position, devant le voilier britannique « Challenger » de Leslie Williams, qui n'est attendu que le mardi 6 octobre au Cap.

Sur la trentaine de voiliers de 13 à 24 mètres qui participent à cette troisième édition de l'épreuve, trois ont démâté depuis le départ. L'Italien « Rolly-Go » (Giorgo Falk) a été la dernière victime de cette avarie. Auparavant, la même mésaventure était arrivée au « Ceramco-New-Zealand » (Peter Blake), ainsi qu'au sloop italien « Barco-Laboratorio ». Le sloop britannique « Bubble-Gum » de Ian McGowan-Fyfe, qui était en tête au classement en temps compensé, a été de son côté endommagé le 3 octobre par une baleine au large de l'île de Sainte-Hélène.

Les concurrents repartiront du Cap le 31 octobre pour Auckland (Nouvelle-Zélande), terme de la deuxième étape. Partis de Portsmouth (Angleterre), le 29 août dernier, les concurrents, après les escales du Cap et d'Auckland, doivent s'arrêter encore à Mar-Del-Plata (Argentine) avant de regagner leur point de départ.

Pour aller de Grande-Bretagne (Portsmouth) en Afrique du Sud, les concurrents doivent d'abord éviter, à l'ouest, l'anticyclone des Açores, et bénéficier des alizés portugais, vents portants assez stables. Les difficultés viennent ensuite. Les bateaux se rapprochent du front intertropical de convergence, appelé plus communément *« pot au noir »*.

Voisine de l'Equateur, cette zone, d'épaisseur variable, sépare les alizés du nord-est de ceux du sud-est : elle voit se succéder les calmes et les grains brutaux, selon un processus assez mal connu. Le problème est de la traverser au bon endroit : le flair et la chance jouent ici leur rôle.

Ils interviennent à nouveau dans l'Atlantique sud, avec l'anticyclone subtropical, au centre mouvant et au comportement assez imprécis. Faut-il contourner cet obstacle par l'ouest, en allongeant le trajet de plusieurs centaines de milles ? Faut-il couper au plus court en risquant d'être encalminé ? Faut-il opter pour une voie intermédiaire ? Toujours difficile, le choix tient également compte de la position des autres bateaux, dans la mesure où elle est connue.

Vainqueur de la précédente course en 1977-1978 avec son ancien *Flyer* de 21 mètres, Cornelius van Rietschoten, banquier hollandais de cinquante-cinq ans, n'a pas caché, avant le départ de cette nouvelle édition, sa double ambition : remporter l'épreuve et battre le record du tour du monde à la voile, établi en 1976 par *Great Britain II* en cent trente-quatre jours et six heures. C'est peu de dire qu'il n'a rien épargné pour réaliser ses espoirs...

Le nouveau *Flyer* de Rietschoten est long de 23 mètres et jauge 67 pieds. Dû à l'architecte argentin German Frers, habile à dessiner les grands voiliers, il a été construit en aluminium par le chantier hollandais Huisman, spécialiste de l'alliage léger. On dit que son prix de revient avoisine les dix millions de francs.

Quelques détails peu connus permettent en tout cas d'apprécier le perfectionnisme de son propriétaire. Le souci de l'allégement a amené le navigateur hollandais à faire réaliser, pour les voiles, des lattes en fibre de carbone qui ne pèsent que 1 kg chacune contre quelque 12 kg pour les lattes courantes en matière plastique. D'autre part, tout l'équipage — quinze hommes — est doté de vêtements imperméables coupés dans un nouveau tissu spécial : ses pores minuscules sont infranchissables aux gouttes d'eau mais permettent une aération convenable ; le corps humain est tenu au chaud et au sec, la sueur pouvant s'évaporer.

Froid, vent

Ajoutons que, si les équipiers de *Flyer* appartiennent à neuf nationalités, deux d'entre eux sont français : le navigateur et le cuisinier. La discipline la plus stricte règne à bord de *Flyer*. Ainsi, même hors quart, l'emplacement de chacun est réglementé afin d'améliorer la répartition du poids.

Autre bateau très en vue : le *Kriter-IX* de 19 mètres, jaugeant 53 pieds, appartenant à André Viant, qui vise la première place en temps compensé. Tout comme *Flyer*, ce voilier a été conçu pour cette course, réalisé cette année, dessiné par German Frers, construit en aluminium, mais au chantier Palmer Johnson, aux Etats-Unis. André Viant, qui a terminé troisième, sur *Grand-Louis*, dans la première course autour du monde, en 1973-1974, est, à soixante et un ans, le doyen de l'épreuve. Polytechnicien, récemment encore patron d'une entreprise de travaux publics qu'il avait fondée à l'âge de trente et un ans, ce grand navigateur simple et affable est vice-président de la Fédération française de voile. A bord de *Kriter-IX*, l'atmosphère est moins tendue que sur *Flyer*.

Eric Tabarly participe à la compétition sur *Euromarché*, de 22 mètres, 60 pieds de jauge, ex-*Pen-Duick-VI*, construit en 1973 et vainqueur de la Transatlantique en solitaire de 1976. Le bateau dispose d'un jeu de voiles neuf, comprenant en particulier douze spinnakers, « accessoire » aussi fragile qu'indispensable. Son gréement de ketch — deux-mâts, — peu répandu, est-il aussi efficace que celui des sloops — un-mât — parfois très récents avec lesquels il se mesure ?

A la fin octobre, les concurrents prendront le départ à destination de la Nouvelle-Zélande (Auckland). Légèrement plus longue que la première, avec ses 7 100 milles, cette étape ne lui ressemble en aucune façon. Elle se déroule dans les « quarantièmes rugissants », vents portants très forts et agrémentés de dépressions. Les bateaux descendent généralement aux environs du 50e degré parallèle : la route y est plus courte qu'à la latitude de 45o et moins dangereuse que plus au sud où les icebergs peuvent faire leur apparition...

De toute façon, les navigateurs vont maintenant trouver les coups de vent et le froid. Les bateaux qui ne disposent pas d'un chauffage vont en faire installer un à l'escale du Cap. Quant à la machine à coudre, présente à bord dès le départ de Portsmouth, elle devrait être mise à contribution : les voiles vont être rudement sollicitées...

YVES ANDRÉ.

MOTONAUTISME

AUX SIX HEURES DE PARIS

Quatre femmes dans la tourmente

En parcourant 838,008 kilomètres, les Britanniques Inward et Cripps ont gagné, dimanche 4 octobre, comme en 1980, le classement O.N. (de 1 500 cm3 à 2 000 cm3) et celui à l'indice de performance des 27es Six Heures de Paris, disputées entre le pont Bir-Hakeim et le pont du Carigliano, sur un circuit de 4,200 kilomètres. L'équipage américain Seebold-Zilinski, qui leur a longtemps tenu la dragée haute, a terminé à la seconde place à un peu plus d'un tour.

L'eau est un imprévu de tous les instants. Il y a les vagues, les contre-vagues, le vent et les epaves, si nombreuses sur la Seine. Aux yeux des pilotes, les Six Heures de Paris constituent pourtant la plus belle course du monde. Pour foncer à plus de 120 kilomètres/heure au pied de la tour Eiffel, les volontaires sont chaque année légion. Après les sélections et les contrôles techniques d'essai, soixante-seize bateaux représentant quinze nations ont été admis à prendre le départ de cette vingt-septième édition du Grand Prix de France d'endurance. Au total, cent cinquante-deux pilotes se sont soumis avec plus ou moins de bonheur au supplice de l'eau. Dans le meilleur cas, ils s'en sont tirés avec des contusions sur tout le corps et les reins en compote. Les moins chanceux, ou les plus imprudents, en ont été quittes pour un bon bain et une belle frayeur, qui ne ralentirent du reste en rien leur ardeur à remettre les gaz dès que possible. C'est dire que rares sont les accidents graves survenus sur la Seine. Le Français Claude Kirié en 1965 et l'Italien Cesario Scotti en 1974 ont toutefois laissé leur vie dans ces numéros d'équilibriste sur les crêtes des vagues.

Parmi ces concurrents de l'inutile, un brin « masos », quatre jeunes femmes, la Néerlandaise de Bruyne, la Belge Corchia, la Britannique Brothers et la Française Lepage, ont eu, ce dimanche, leur dose de trépidations et de frissons. Bien que très largement minoritaires dans le milieu du motonautisme, elles revendiquent, preuves à l'appui, l'égalité des sexes sous la combinaison de pilote. A la différence d'une forte proportion de leurs collègues, Mlles Corchia, Brothers et Lepage n'ont-elles pas conduit avec suffisamment de virtuosité pour boucler les Six Heures sans incident majeur ? En outre, toutes citent en référence Mme Betty Cook, une Américaine surnommée *« la grand-mère volante »* pour avoir, la saison dernière, à l'âge de cinquante ans, cloué le bec aux misogynes en remportant le titre mondial des offshore (1).

Force est de reconnaître que, avec 1,82 mètre et ses 62 kg, Gertrude Lepage n'a pas l'allure d'une faible femme. Si, physiquement, elle supporte la comparaison avec ses rivaux, au volant, elle n'a absolument rien à leur envier : pour sa première participation, cette étudiante en droit de vingt et un ans s'est classée quatrième dans le groupe des 750 à 850 cm3, associée à Jacques Delpeuch. La performance devient encore plus probante lorsque l'on considère que leur embarcation était la seule à ne pas disposer d'un système de vérin hydraulique destiné à faire varier en hauteur l'inclinaison du moteur, c'est-à-dire permettant de régler l'assiette du bateau. Bref, Gertrude Lepage, vice-championne nationale, après seulement trois années de compétition, n'a pas froid aux yeux. Dans le but d'aller toujours plus vite, l'unique Française participant à des compétitions motonautiques envisage de tenter prochainement sa chance dans la catégorie supérieure. Trouver de nouvelles ressources financières s'avère cependant indispensable.

Or les constructeurs de bateaux, ainsi que les autres firmes intéressées de près ou de loin par cette activité, ne répondent pas d'enthousiasme aux sollicitations. La majorité des pilotes perdent de l'argent au cours d'une saison. Pourquoi, dans ces conditions, persévérer dans cette voie alors que la pratique d'autres sports mécaniques est infiniment plus lucrative ? Par goût du risque ? Avec l'expérience des deux graves accidents dont elle a été victime, Gertrude Lepage repousse cette hypothèse. Le danger, elle le brave sans y attacher d'importance particulière : *« Les joueurs d'échecs risquent bien la méningite »*, dit-elle avec humour.

Si ce n'est ni l'appât du gain, ni le goût des émotions fortes, qu'est-ce qui incite les pilotes à se surpasser gratuitement ? *« Etre à six centimètres au-dessus de l'eau offre des sensations extraordinaires*, explique Gertrude Lepage. *Voir passer tous les petits reflets à une vitesse folle, amorcer un beau virage, sentir le bateau qui avance comme un tapis volant, c'est très agréable. Et puis, on ne fait pas de bruit, la vitesse c'est vraiment excitant... »*

JEAN-MARIE SAFRA.

(1) La catégorie où évoluent les bateaux les plus rapides du monde.

GYMNASTIQUE

Poussée des jeunes aux championnats de France

Le duel attendu entre Michel Boutard, successeur d'Henri Boerio au plan national en 1978 et 1979, et Willy Moy, champion de France sortant, n'a pas vraiment eu lieu le 3 octobre à Nantes, où étaient attribués les titres nationaux de gymnastique. Avec une mauvaise réception au sol, Willy Moy était d'entrée crédité d'un 9,05 qui allait représenter un handicap insurmontable par rapport à un gymnaste aussi sûr et régulier que Michel Boutard. A vingt-cinq ans, cet Orléanais d'une grande élégance naturelle sur les agrès a, semble-t-il, surmonté la déception de son échec en quatrième année d'études pour le professorat d'éducation physique et sportive. Vice-champion d'Europe au cheval d'arçons au mois de juin à Rome, il peut désormais se consacrer à la préparation des compétitions au centre national de Montceau-les-Mines avant de devenir attaché commercial d'une firme d'équipements sportifs.

Vainqueur du concours général avec 114,25 points, il a devancé Willy Moy (113,45), Laurent Barbieri (112,05), Jacques Def (110,45) et Philippe Vatuone (110,25).

La forte poussée des jeunes, présentant tous des programmes de grandes difficultés internationales, s'est surtout illustrée dans les finales par appareil où Barbieri (vingt ans) a triomphé au sol et à la barre fixe, Def (dix-neuf ans) au cheval d'arçons, Vatuone (dix-neuf ans) au saut de cheval, Gilles Jamet (vingt-deux ans) aux barres parallèles et Moy aux anneaux.

La percée des jeunes a été encore plus manifeste dans la compétition féminine, qui a couronné sa plus jeune lauréate avec Corinne Ragazzacci (douze ans), qui a su le mieux profiter des chutes à la poutre et au sol de Valérie Fiandrino (dix-neuf ans), la championne de ces deux dernières années. Avec Corinne Ragazzacci, la Fédération recueille les premiers fruits de sa politique de détection et de préparation plus précoce des jeunes talents féminins, notamment grâce à la section sport-études de Sain-Giniez (Bouches-du-Rhône), placée sous la direcion de Danielle Felici, conseillée par une Chinoise, Mme She-Mao. Avec Colombe Ramamon Jisoa, une Grenobloise d'origine malgache de quatorze ans qui aurait sans doute pris la troisième place sans une blessure, et Véronique Guillemot (quatorze ans), sixième, la gymnastique féminine française semble enfin tenir quelques sujets d'avenir.

CYCLISME

Dix mille vélocipédistes sur les berges de la Seine

Deux sondages récents confirment la grande vogue de la bicyclette. Le premier, réalisé par l'IFOP pour l'Equipe magazine *indique que les Français placent le cyclisme en tête de leurs activités physiques préférées. Le second, effectué par la Sofres pour* Miroir du cyclisme, *révèle qu'un Français sur deux fait du vélo, un sur quatre pratiquant cette discipline plus d'une fois par semaine.*

Ces deux consultations rehaussent la signification de la Journée de la bicyclette, dont le but est de sensibiliser l'opinion sur les vertus de la petite reine mais aussi de contribuer à l'expansion de l'industrie du cycle. Or si les constructeurs français ont établi un record en produisant 2 776 125 vélos au cours de l'année 1980 (précédent record : 2 462 624 unités en 1974), on enregistre une diminution des ventes consécutive à une saturation du marché intérieur et à un engorgement des stoks.

Organisée par l'Union nationale des deux-roues et la direction départementale du temps libre, la Journée de la bicyclette, qui coïncide cette année avec le Salon du cycle — heureuse coïncidence — s'est déroulée, dimanche 4 octobre, à Paris. Entre le château de Vincennes et le pont de l'Alma, elle a regroupé quelque dix mille participants, au nombre desquels l'acteur Claude Brasseur, « Monsieur Vélo 1981 », qui ont pédalé sur les berges de la Seine débarrassées de voitures.

L'image de cet important peloton progressant à travers Paris sur des voies exclusivement réservées aux bicyclettes est, à bien des égards, exemplaire. Il est indispensable de développer le réseau très insuffisant des pistes cyclables ou des itinéraires spécifiques afin d'assurer la sécurité des cyclistes. 55 % des personnes interrogées pour Miroir du cyclisme *estiment que la pratique du vélo est dangereuse dans les conditions actuelles. 87 % d'entre elles réclament la mise en place d'une infrastructure adaptée aux besoins des deux-roues.*

Une manifestation comme la Journée de la bicyclette doit faire prendre conscience — surtout aux pouvoirs publics — de ce problème urgent. C'est même son principal intérêt. — J.A.

TENNIS

L'Argentine et les États-Unis en finale de la Coupe Davis

Où sont les challenge-rounds d'antan entre les Etats-Unis et l'Australie ? Depuis 1900, date de la création de la Coupe Davis, depuis l'après-guerre, lorsque, en 1946, l'équipe australienne avait battu l'équipe américaine par 5 à 0, jamais l'Australie n'avait encaissé une défaite aussi complète que celle dont elle a été victime ces trois derniers jours à Portland (Oregon) des mains de McEnroe, Tanner et Flemming. Après les deux victoires en simple de la première journée de demi-finale interzone, celle de John McEnroe sur Mark Edmondson (6-3, 6-4, 6-2) et celle de Roscoe Tanner sur Peter McNamara (6-4, 6-4, 4-6, 3-6, 6-2), la cause fut entendue après que l'équipe reine McEnroe-Fleming eut enlevé le point du double sur la paire improvisée Dent-McNamara (8-6, 6-4, 8-6). La dernière journée de dimanche ne fut qu'une formalité, McEnroe battant McNamara 9-7, 6-0 et Tanner battant Edmonson 3-6, 6-2, 6-3.

A la suite de la rencontre, Arthur Ashe, capitaine non joueur de l'équipe américaine, a confirmé que la finale de la Coupe Davis aurait lieu les 11, 12 et 13 décembre et que ses joueurs recevraient, soit à New-York, soit à Cincinnati, les Argentins vainqueurs des Anglais.

Dans la deuxième demi-finale, disputée à Buenos-Aires, les Argentins Guillermo Vilas et José-Luis Clerc ont en effet triomphé, également par 5 victoires à 0, aux dépens des Anglais Buster Mottram, Richard Lewis, Andrew Jarrett et Jonathan Smith. La première journée avait vu la victoire sans appel de Vilas sur Mottram (6-3, 6-1, 6-1) et de Clerc sur Lewis (6-4, 6-4, 6-0). Elle avait été suivie samedi par la victoire, plus accrochée, de Vilas-Clerc sur Jarrett-Smith (8-6, 8-6, 6-2), ce qui donnait, avec ce point du double, la décision aux Argentins. Ceux-ci, comme les Américains, disputèrent dimanche les deux derniers simples pour la forme, Clerc l'emportant sur Mottram par 7-5, 6-4 et Vilas sur Lewis par 6-0, 6-3. C'est la première fois que les Argentins se qualifient pour la finale.

HIPPISME

Le Prix de l'Arc de Triomphe

Disputé à Longchamp devant un public record, comprenant quelque dix mille turfistes anglais, le Prix de l'Arc de Triomphe, l'épreuve de pur-sang la plus prestigieuse du monde, dotée de 2 millions de francs, a été enlevée par la pouliche française Gold River, *à M. Jacques Wertheimer. La course a été menée tout le long des 2 400 mètres par* Bikala, *monté par Serge Gorli, qui avait bénéficié de la corde au départ.* Gold River, *qui avait au contraire eu le désavantage de la stalle numéro 14, eut le cœur de remonter le cheval de tête, lancé toujours à fond, dans la dernière ligne droite et de le coiffer sur le poteau, supérieurement amené par Gary Moore, la fine cravache de... Hongkong. Ardross, malgré la monte de Pigott, et Akarad, en dépit de celle de Saint-Martin, avaient abdiqué au pavillon... Ordre pour le tiercé : 11, 14, 19.*

Les résultats

Athlétisme

COUPE DU MONDE DE MARCHE A VALENCE (ESPAGNE)

5 km dames : 1. Gustavsson (Suède), 22 min. 56 sec. ; 2. Degeruskaja (U.R.S.S.), 23 min. 17 sec. ; 3. Khrustvehva (U.R.S.S.), 23 min. 25 sec. (...) 12. Griesdac (Fr.), 24 min. 35 sec. ; 21. Richard (Fr.), 26 min. 35 sec. ; 32. Dumont (Fr.), 26 min. 56 sec. ; 33. Gosselin (Fr.), 27 min. 2 sec.

20 km Messieurs : 1. Canto (Mexique), 1 h. 23 min. 52 sec. ; 2. Weiser (R.D.A.), 1 h. 24 min. 12 sec. ; 3. Pezzatini (It.), 1 h. 24 min. 24 sec. (...) 34. Lasfeur (Fr.), 1 h. 34 min. 8 sec. ; 38. Sellier (Fr.), 1 h. 35 min. 5 sec. ; 39. Langlard (Fr.), 1 h. 35 min 59 sec. ; 42 Terraz (Fr.), 1 h. 38 min. 20 sec.

50 km messieurs : 1. Gonzales (Mexique), 3 h. 48 min. 30 sec ; 2. Gauder (R.D.A.), 3 h. 52 min. 18 sec. ; 3. Bellucci (It.), 3 h. 54 min. 57 sec. (...) 9. Lelièvre (Fr.), 4 h. 3 min. 6 sec. ; 10. Poggi (It.), 4 h. 3 min. 15 sec.

Classement général : 1. Italie, 227 pts. ; 2. U.R.S.S., 227 ; 3. Mexique, 221 (...) 10. France, 97.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Troisième journée)

Limoges b. *Vichy	97-86
Orthez b. *Avignon	84-67
*Antibes b. Mulhouse	88-60
*Villeurbanne b. Evry	89-77
*Le Mans b. Challans	89-55
*Tours b. Roanne	107-87
Monaco b. Caen	86-83

Classement. — 1. Limoges, Orthez, 9 pts ; 3. Le Mans, Antibes, Villeurbanne, Mulhouse, Tours, Monaco, 7 ; 9. Vichy, Avignon Challans, 5 ; 12. S.P.-Evry, Roanne, Caen, 3.

Boxe

CHAMPIONNAT DU MONDE DES MOYENS

L'Américain Marvin Hagler a facilement conservé son titre unifié (W.B.A. et W.B.C.) de champion du monde des poids moyens en battant le 3 octobre à Rosemont (Illinois) le Syrien Mustafa Hamsho par arrêt de l'arbitre à la fin de la onzième reprise.

CHAMPIONNAT DU MONDE DES LOURDS

L'Américain Mike Weaver est demeuré champion du monde des poids lourds (version W.B.A.) le 3 octobre à Rosemont (Illinois) en battant aux points son compatriote James Tillis.

Cyclisme

L'Irlandais Stephen Roche, de l'équipe Peugeot, déjà vainqueur de Paris-Nice, a gagné l'Etoile des Espoirs, organisée du 30 septembre au 4 octobre après avoir occupé le commandement de bout en bout.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division (Douzième journée)

*Valenciennes b Sochaux	3-0
*Bordeaux b. Metz	2-1
Monaco b. *Lyon	2-0
*Auxerre et Brest	1-1
*Montpellier b. Laval	2-1
*Lille b. Tours	2-0
*Bastia b. Strasbourg	1-0
*Nantes b. Lens	4-0
*Nancy et Paris-St-Germain	0-0
Nice - Saint-Etienne	(reporté)

Classement. — 1. Bordeaux, 17 pts ; 2. Monaco, Sochaux, 16 ; 4. Saint-Etienne, Brest, 15 ; 6. Lille, Bastia, 14 ; 8. Laval, 13 ; 9. Nantes, Paris-St-Germain, Nancy, Lyon, 12 ; 13. Valenciennes, Tours, 11 ; 15. Strasbourg, Montpellier, 9 ; 17. Auxerre, 8 ; 18. Metz, 7 ; 19. Nice, 6 ; 20. Lens, 5.

Deuxième division (Onzième journée)

(Groupe A)

*Thonon b. Toulouse	1-0
*Marseille et Libourne	0-0
*Grenoble et Fontainebleau	3-3
*Blois b Béziers	2-1
*Martigues et Toulon	1-1
*Nîmes b. Orléans	3-1
*Cannes b. Cuiseaux-Louhans	1-0
*Gueugnon b. Saint-Dié	1-0
*Ajaccio et Paris-F.C.	1-1

Classement. — 1. Toulouse, Thonon, 16 pts ; 3. Marseille, 15 ; 4. Fontainebleau, 13 ; 5. Toulon, Nîmes, Béziers, 12 ; 8. Cannes, Orléans, Gueugnon, 11 ; 11 Libourne, 10 ; 12. Paris-F.C., 9 ; 13. Saint-Dié, Grenoble, Martigues, Ajaccio, 8 ; 17. Blois, Cuiseaux-Louhans, 7.

(Groupe B)

*Nœux b. Reims	1-0
*Quimper et Rouen	0-0
*Calais b. Mulhouse	2-0
*Le Havre b. Rennes	2-1
*Limoges b. Besançon	3-1
*Angoulême et Stade Français	1-1
*Angers b. Châteauroux	2-0
*Guingamp b. Dunkerque	1-0
*Abbeville b. Montluçon	2-0

Classement. — 1. Rouen, 18 pts ; 2. Reims, Nœux, 17 ; 4. Le Havre, Mulhouse, 14 ; 6. Rennes, 13 ; 7. Angers, Besançon, Angoulême, 12 ; 10. Guingamp, 11 ; 11. Limoges, 10 ; 12. Stade Français, Dunkerque, 9 ; 14. Montluçon, Châteauroux, 7 ; 16. Quimper, 6 ; 17. Abbeville, Calais, 5.

Hand-ball

L'U.S.M. Gagny s'est imposé le 3 octobre à Lisbonne par 27 à 25 contre le Sporting en match aller de la Coupe d'Europe des clubs champions. Dans l'épreuve des vainqueurs de coupe, Dijon a été dominé dans sa salle par les Allemands de l'Ouest de Gunzburg par 24 à 17.

CHAMPIONNAT DE FRANCE (première journée)

POULE A

*Saint-Martin-d'Hères b. Metz	22-18
*Strasbourg et Anzin	21-21
*Boulogne-Billancourt b. *Beaune	30-24

POULE B

*Marseille b. Pessac	33-25
*Saint-Maur b. Gonfreville	20-13
*Ivry b. Thonon	32-25

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Poule A

*Toulon b. La Voulte	33-12
*Bayonne b. Béziers	23-15
*Nice b. Biarritz	23-6
*Oloron et Castres	15-15
*Brive b. Avignon	31-0

Classement. — 1. Bayonne, Brive, Nice, 9 pts ; 4. Avignon, 7 ; 5. Béziers, La Voulte, Toulon, 5 ; 8. Castres, Oloron, 4 ; 10. Biarritz, 3.

Poule B

*Aurillac b. Carcassonne	23-9
*Mont-de-Marsan b. Thuir	18-12
Romans b. *Bourg	19-3
*La Rochelle b Bagnères	14-6
*Tarbes b. Grenoble	10-8

Classement. — 1. La Rochelle, 9 pts ; 2. Tarbes, 8 ; 3. Aurillac, Grenoble, Mont-de-Marsan, Romans, 7 ; 7. Bagnères, 5 ; 8. Thuir, 4 ; 9. Bourg, Carcassonne, 3.

Poule C

*Montauban b Dax	17-9
*Narbonne b. Boucau	15-13
*Lourdes b. Bègles	21-3
*Mazamet b. Albi	7-6
Agen b. *Valence	22-10

Classement. — 1 Narbonne, Agen, 9 pts ; 3. Montauban, 7 ; 4. Bègles, Mazamet, 6 ; 6. Lourdes, Valence, Dax, Boucau, 5 ; 10. Albi, 3.

Poule D

*Perpignan b. Angoulême	12-3
*Tyrosse b. Toulouse	16-9
Tulle b. *Nîmes	12-9
*Graulhet b Pau	19-12
Montferrand b. Périgueux	13-12

Classement. — 1. Montferrand, 9 pts ; 2. Angoulême, Perpignan, Graulhet, 7 ; 5. Pau, 6 ; 6. Nîmes, Toulouse, Tulle, Tyrosse, 5 ; 10. Périgueux, 4.

Tennis

TOURNOI DE MADRID (125 000 dollars)

Demi-finales : Lendl (Tch.) b. Gomez (Eq.), 6-2, 3-6, 6-3 ; Arraya (Pérou) b. Lopez-Maseo (Esp.), 3-6, 6-3, 8-6.

Finale : Lendl b. Arraya, 6-3, 6-2, 6-2.

Le Monde

culture

THÉATRE

Beckett et David Warrilow au Festival d'automne

WELCOME TO GODOT

Le Festival d'automne, en collaboration avec la New York University, invite à un programme Beckett américain, dont une partie est assurée par les Mabou Mines et David Warrilow. Il met en scène Rockaby *et joue* Ohio impromptu *(14 au 19 octobre),* Dis Joe *et* Piece of monologue *(21 au 25 octobre) au Centre Georges-Pompidou. Il commence au Théâtre du Rond-Point (6 au 19 octobre) avec, en français,* le Dépeupleur, *qu'il a présenté, il y a deux ans, en anglais, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, et qui, à New-York, lui a valu un Obie, l'oscar de l'avant-garde. David Warrilow, qui est bilingue, a longtemps vécu à Paris avant de faire du théâtre avec les Mabou Mines. Il a quitté la troupe depuis un an et la retrouve à l'occasion du cycle Beckett.*

« Le Public Theater m'avait demandé un inédit pour une soirée Beckett et je n'avais pas envie de piquer dans ses nouvelles, *dit David Warrilow.* Après *le Dépeupleur,* je me sentais une dette envers son écriture. Lee Breuer, le metteur en scène, a visualisé l'univers enfermé, je craignais qu'il devienne trop... accessible. Le spectateur doit se rendre compte à quel point s'empoigner avec ce texte est fou, c'est presque un travail de méditation. Il n'y a d'autre ponctuation que les points en fin de phrases. Dès que l'on refuse le ton monocorde, on invente des virgules, on « interprète ». Ce que je voulais, c'est un texte que j'aurais tout simplement à jouer, sans intervenir. Dans lequel je me coulerais. J'écris à Beckett, il me répond : *« Je crains de ne pas pouvoir le faire, mais dites-m'en davantage. »* Je lui raconte l'image que j'avais en tête : un homme seul, éclairé de manière à ce que l'on ne voit pas ses traits et qui parle de la mort. Par la suite, j'ai appris qu'il avait dit *« Comment résister ! »*

» Un an plus tard, le jour de son anniversaire, il me poste son texte : *Piece of monologue.* Trois grands feuillets et demi, serrés, l'enserrement. Pendant cinq mois, j'hésite. Finalement, je décide de prendre mes responsabilités. Souvent, on n'a pas une conscience claire de ce que l'on demande. Mais quand la réponsse arrive, quelle qu'elle soit, on ne doit pas la fuir. Beckett m'a écrit : *« Je ne m'attends pas à ce que vous vous serviez du texte. »* Il m'accordait une liberté qui était une raison supplémentaire pour me lancer. C'est tellement difficile à apprendre, que j'ai d'abord pensé le jouer en play-back. Avec Rocky Greenberg, nous avons suivi les indications de Beckett : un homme aux cheveux blancs, en chemise de nuit et chaussettes blanches. A deux mètres à gauche, un lampadaire dont le globe a la circonférence de son crâne. De l'autre côté, les pieds d'un lit. A deux reprises, il esquisse un geste et revient à sa position initiale. Sinon, rien ne bouge. En fait, je n'ai pas pu supporter l'idée de jouer chaque soir sur la même bande, et j'ai appris le monologue. Je porte un micro très sensible : il faut que chacun ait l'impression d'écouter une voix dans sa tête.

» Beckett n'est pas venu voir le spectacle. Pas plus que *le Dépeupleur.* Il ne restera pas non plus à Paris pour le Festival d'automne. Il a écrit à Michel Guy : *« Si je m'éloigne, c'est uniquement par nervosité. Je mesure tout l'honneur rendu à mon travail et remercie vivement tous ceux qui y ont contribué. »*

» Ce n'est pas une formule de politesse puisqu'il a accepté d'adapter spécialement *Dis Joe.* Ce sera une création. Nous jouons aussi *Ohio Impromptu* : une table de cuisine, sur laquelle est posé un chapeau noir. Deux hommes aux cheveux blancs sont assis, tête baissée. L'un d'eux tourne les pages d'un livre, lit une histoire, celle d'un homme qui, chaque nuit, entre, s'assoit, lit une histoire... La dernière phrase est *« Plus rien à raconter ».* Le lecteur ferme le livre ; les deux hommes en même temps lèvent la tête pour la première fois et on voit qu'ils se ressemblent comme deux jumeaux. Dix secondes de silence et voilà.

» Beckett a écrit *Ohio Impromptu* pour un symposium qui se tenait à Colombus dans un hôtel Holiday Inn. Sur la façade, en notre honneur, défilait au journal lumineux cette phrase *« Welcome to Godot ».*..

» Au symposium, j'ai parlé de la « musique de Beckett, de sa capacité à modeler les mots, à les charger d'une vérité très ancienne, insaisissable. Je suis heureux de me confronter à un public qui ne comprend pas forcément l'anglais... Quand je joue, je ne pense pas à la signification des mots. Je les joue comme des notes de manière à ce qu'ils paraissent le plus clair, le plus lyrique possible, à l'opposé du soi-disant pessimisme beckettien. Un malentendu que je voudrais dissiper.

» En travaillant sur *Rockaby* avec Greenberg, nous nous sommes rendu compte que plus on restreint le champ d'interprétation, plus on se concentre sur la parole et le rythme, plus on libère l'esprit de l'écriture. Pour moi, *Piece of monologue* est la représentation du zen dans les formes du théâtre occidental. C'est mon opinion. Je crois que chacun choisit ce qu'il est dès sa naissance. Si l'on renie ce choix, on régresse. Ce concepté ne m'appartient pas, je l'ai rencontré et il a donné un sens si précis à ce qui était chaos, que je n'ai pu y résister. Ma vie est devenue plus rude, mais aussi plus équilibrée, car je n'ai de responsabilités qu'envers moi-même. J'ai l'impression — je ne lui en ai jamais parlé — que Beckett y souscrirait... La confrontation avec son image, avec soi, la vision de soi avant la mort. De quoi d'autre parle le théâtre. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

« Le Jardin d'Éponine », par Maria Pacôme

Maria Pacôme a ses fidèles. Ils ont loué leurs places dès que la pièce fut annoncée. Ils sont là, en fauteuils serrés, ils sourient, ils applaudissent d'avance.

Peut-être aiment-ils la retrouver parce qu'elle est plusieurs êtres en un. Elle est une femme, à ce qu'il semble, mais elle prend des allures de « mec », une voix basse enrouée de bonhomme, des roulis de mécaniques. Elle a des finesses d'expression, et même de petits mots gentils, mais elle lance des mots, de charretier. Elle ne déplaît pas à monsieur, puisqu'elle a un certain charme, acide ; elle ne déplaît pas à madame, puisqu'elle n'est pas vamp, pas dangereuse dans l'immédiat.

Maria Pacôme sait ce qu'elle fait. Le titre, *Eponine,* elle l'emprunte à un livre que tout le monde a lu : *les Misérables.* La situation, on ne peut faire plus émouvant : une femme va mourir. Les personnages, ce sont ceux de toutes les vies : la maman, la copine, le bonhomme.

Elle donne l'exemple : elle reste gaie, courageuse, elle fait contre mauvaise fortune bon cœur. Elle tient son public à sa main en lui disant des choses drôles sur le boulot, la cuisine, le lifting, toutes les bricoles du jour le jour.

Ça ne casse vraiment pas des briques. Ça patine dans l'à-peu-près. Il y a, comme emballage-cadeau, un très joli décor de Jacques Noël, frais, coloré, dans le style de ces estampes populaires d'autrefois figurant un petit bosquet, et qui demandaient, en légende : *« Cherchez l'arrosoir », « Cherchez le lapin. »* Ici, on lirait plutôt : *« Cherchez la pièce. »*

MICHEL COURNOT.

★ Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45.

■ *Le conseil d'administration des Chorégies d'Orange (où sont représentés le ministère de la culture, la municipalité, le conseil général, et où, selon les nouveaux statuts, doivent entrer des représentants de la région et de l'association Chorégies) vient de se réunir pour examiner les conditions dans lesquelles sera organisé le programme de 1981, auquel le ministère de la culture entend donner une dimension nouvelle. En conséquence, les représentants de l'Etat estiment prématurée la nomination du nouveau directeur, M. Raymond Duffaut (« le Monde » du 30 septembre) et se sont abstenus lors du vote de désignation. Le ministère de la culture annonce, dans un communiqué, qu'il déterminera sa participation aux prochaines Chorégies en fonction des propositions artistiques qui lui seront présentées.*

■ *Le troisième Festival du roman et du film policiers aura lieu à la Maison de la culture de Reims du 28 octobre au 1er novembre prochains, avec la participation de Georges Simenon, Léo Malet et Alain Corneau.*

■ *Le prochain Festival du cinéma du réel se tiendra du 27 février au 7 mars 1982 au Centre Georges-Pompidou, sur l'initiative de la Bibliothèque publique d'information.*

MERCREDI



MUSIQUE

AU CONCOURS LISZT-BARTOK DE BUDAPEST

Une passionnante confrontation

A l'occasion du centenaire de Bela Bartok, on peut entendre actuellement à Budapest chaque jour des œuvres du maître hongrois ; ainsi mardi soir les merveilleuses interprétations du Quatuor Bartok *rendant sensible le trajet du compositeur à travers les grands labourages de rêve l'impressionniste du Premier Quatuor, les vastes méditations réflexives, quasi beethoviennes du* Deuxième, *l'âpre combat avec la matière folklorique qui fait jaillir de prodigieuses visions poétiques, spécifiquement hongroises, dans le* Quatrième. *Et tandis que le Conseil international de la musique tient son assemblée générale et son congrès, dont les communications rouleront en grande partie sur Bartok, vient également de s'achever le Concours international de piano Liszt-Bartok.*

Cette compétition qui n'aura lieu que tous les cinq ans a déjà un beau palmarès : elle compte parmi ses lauréats des artistes tels que Peter Walfisch, Paul Badura, Skoda, Lazar Berman, Dino Ciani et Frédéric Aguessy. Mais parmi quarante candidats de quinze pays, le jury (où siégeait Vlado Perlemuter) n'a pu décerner cette année de premier prix. Conséquence sans doute de l'inflation des concours de piano (une douzaine au moins cette année) qui disperse les talents, d'autant que les génies ne naissent pas tous les ans et ne se présentent d'ailleurs pas toujours aux concours...

De l'avis général, le niveau cependant fut excellent, comme nous l'a confirmé mercredi 30 septembre le concert de gala qui fut une passionnante soirée. Les pianistes japonais ne brillent pas en général par l'imagination, mais Qelji Watanabé (quatrième prix ex aequo) a remarquablement joué la Sonate *de Bartok ; ses mains souples bondissaient sur le clavier mais avec un sens très juste du balaiement rythmique du chant intérieur, de la respirations musicale, dans cette œuvre où l'on se croit trop souvent obligé de « casser le piano » sans nuances.*

Une notabilité du concours déplorait devant nous qu'aucun candidat n'aie affirmé une véritable personnalité. Voilà qui étonne lorsqu'on écoute Istvan Szekely (quatrième prix), un Hongrois de vingt et un ans, le chouchou du public dans Méphisto-Valse, *de Liszt. Un peu chien fou, bafouillant légèrement sa technique tellement il joue vite, sa fantaisie déchaînée et sa flamme irrésistible passent la rampe. Il survole le piano comme Ranki ou son maître Kocsis, ses doigts d'elfe ensorcellent les touches pour produire des sonorités inouïes et donner de* Méphisto *une vision fantastique, éloignée de tout modèle.*

Souhaitons qu'il reste vif comme la poudre en surmontant les derniers obstacles pianistiques et gardons-nous d'oublier ce que disait en substance le grand professeur hongrois, Andras Mihaly, à un récent Festival d'Evian : Le danger des concours est d'amener une standardisation des exécutions qui éteigne l'originalité de ces jeunes gens. Ce sont en effet les tempéraments exceptionnels qui font les grands artistes.

La France était fort bien représentée à Budapest par Hortense Cartier-Bresson (vingt-trois ans, troisième prix, élève de Jean Doyen), Yvonne Loriod, Germaine Mounier et György Sebök, grande jeune fille blonde au profil d'héroïne de Dante ou de Piero Della Francesca. Elle interprétait justement la sonate. *Après une* lecture de Dante, *de Liszt. Jeu plein de promesses, déployé largement avec une grande main, une belle frappe, mais ce n'était pas le même enchantement, la même imagination que chez Szekely. Sa technique paraît plus apprise, moins naturelle, et elle n'a pas encore gommé son apprentissage, comme une danseuse ne devient étoile que lorsqu'elle sort de sa chrysalide.*

Une activité féroce

Le Troisième concerto *de Bartok a montré à la fois l'extrême brio et les limites de la Soviétique Muza Rubackitye (vingt-six ans, deuxième prix), une Lettonne sculpturale au visage un peu hautain. Sa flamboyante exécution n'avait que le tort de transformer Bartok en Prokofiev avec des doigts d'une activité féroce, qui ne laissait guère de place au rêve pour s'infiltrer, dans l'admirable deuxième mouvement surtout, cette prière abandonnée, anxieuse, cette effusion du cœur d'un mourant, ce lyrisme supraterrestre, comme les derniers Mozart, les derniers Schubert.*

Plus de pittoresque que de poésie dans Intermezzo, *trop de brusquerie aussi dans cette vague de nostalgie, cet accès de désespoir qui monte de façon bouleversante jusqu'au coup de gong. Et bien du tumulte, pas assez d'idéal dans le final d'une fausse gaieté, dont le* fugato *est une fuite vers l'infini. Voilà comment, avec toute la virtuosité du monde, on passe à côté d'une œuvre. Mais on soulignera l'excellence de l'accompagnement offert aux concurrents avec l'Orchestre philharmonique de l'Etat hongois, dirigé par Janos Kovacs, ainsi que la ferveur d'un public très connaisseur.*

JACQUES LONCHAMPT.

EXPOSITIONS

Maniérisme ou non

(Suite de la première page.)

Les ateliers vénitiens étaient réceptifs : vers 1530-1540, on n'ignorait rien d'un certain Raphaël et d'un certain Michel-Ange Reste, bien sûr, à saisir ce qu'ils faisaient de tous ces apports. A quoi s'ajoute le jeu des générations : avec son atelier puissamment organisé dès les années 20, Titien règne jusqu'en 1576 ; mais dès 1559 est signalé un « depintor » plein d'idées bizarres, le jeune Tintoret — le surprenant *Jésus parmi les docteurs* (Milan, vers 1542) avec sa percée centrale et ses contrastes de figures décolorées montre combien il se meut loin des voies classiques — ; un autre jeune peintre qui va s'imposer en 1555 avec le merveilleux décor de l'église saint Sébastien, où tout s'anime, murs, plafond, volets d'orgue..., avait fourni quelques années plus tôt pour Mantoue la toile brune et tumultueuse du *Saint Antoine* (musée de Caen). Et Palma le Jeune avec ses figures basculantes, et Jacopo Bassano avec ses formes pliées, ses couleurs rares... Tous ces éléments ne se lient-ils pas sous une même dénomination. Et si Titien lui-même... ?

L'interrogation est présente dans les dix ou douze sections où s'articule le circuit. On a pris le parti d'aligner les « grands », Savaldo, le sombre, et Lotto, le fantasque, mis à part, ce qui ne laisse pas d'étonner. Un certain nombre de comparses, un peu trop généreusement appelés, font la liaison, comme le piètre Battista Franco, copiste de Michel-Ange, qui se fixe tardivement à Venise, ou épigones locaux plus que médiocres, L. Corona, Santa Peranda... L'intéressant est d'observer comment les peintres notables soutiennent l'examen, et l'on a quelques coups de projecteur très efficaces, parfois contrariés par la présence d'œuvres qui inspirent des observations plus nuancées et mêmes contraires ; on ne pénètre pas sans une vive surprise dans l'alvéole où surgit l'immense nocturne du *Martyre de saint Laurent* (1559, église des Jésuites) ; les nettoyages ont fatigué la toile mais les flamboiements multiples, les contrastes, les obliques sont irrésistibles et provocants : mais les jeux du « luminisme » sont dominés ici par une force d'orchestration qui rappelle la capacité des grands musiciens ; dès lors ne faudrait-il pas dire que les paradoxes et les coups de force « maniéristes » sont surmontés ? Au contraire, dans le *Caïen et Abel* (1544, transféré à la Salute) la bousculade et le raccourci violent relèvent, à coup sûr, de la notion.

De même, le *Saint Jean l'Aumônier* et, plus encore, le *Saint Jacques* ne font qu'attester par leur rougeoiment, leurs lignes simples, une autorité classique retrouvée. C'est là le cas le plus typique des limites de la démonstration. A vrai dire, elle souffre de l'absence d'un appareil documentaire qu'exclut le style noble des manifestations du palais ducal. Des dessins auraient, en particulier, donné un accent plus prenant à l'ensemble. La manifestation est passionnante et, ça et là, contestable. Le rôle du Pordenone, indiqué trop vite, menait au cœur du problème. Il aurait suffi d'amener de l'église Saint-Roch les immenses volets d'orgue avec les formidables figures saillantes — ou de rappeler leur existence — pour donner le sens du « brutalisme », venu de Rome et de Mantoue, qui attire les Vénitiens loin des accords habituels.

La grande scène de *Saül et David,* de Porta-Salviati (vers 1557, transféré à la Salute) ne les remplace pas. Ce ne sont pas les petits Florentins qui expliquent l'attraction des formes robustes et des surplombs, mais ce Pordenone aux « raccourcis terribles » (c'est le mot de Vasari) qui a un moment balancé la réputation de Titien Du coup le Tintoret de la *Piscine probatique* (1559), vaste triptyque de gestes emmêlés, avançant et reculant dans l'ombre, est moins mystérieux.

On aimerait sentir passer comme un frisson de l'histoire l'évidence qu'un grand conflit s'est joué entre 1530 et 1540, réglé par la mort tragique de Pordenone en 1539 Sa toile de Saint-Roch-et-Saint-Sébastien (1532) suffit à l'indiquer.

Ce n'est pas non plus dans les habitudes ducales mais en comparant des ouvrages de mêmes thèmes, les Adorations des mages par exemple, on aurait obtenu des résultats. Le tableau du Schiavone (1547, Ambrosienne) est son chef-d'œuvre : tout roule, ondule, et la colonne même qui domine la crèche participe au mouvement : couleur trouble, gratuité, formes liées, caprice, maniérisme. Parfait. Dans la *Montée au calvaire* (vers 1550, Budapest), où les figures rousses et rouges s'écroulent, Jacopo Bassano suit le modèle, et dans l'*Adoration des mages* (vers 1562, Vienne), les couleurs ont viré : vert intense, gris, rose déteint, tons froids, mais l'ondulation continue. Avec l'*Epiphanie* de Véronèse (vers 1576, Santa-Corona, Vienne), les formes sont affermies, la couleur intensifiée et largement équilibrée. Un autre jeu Pour le Bassan le moment « maniériste » était nécessaire pour se libérer de l'orthodoxie titianesque. Pour Véronèse, ce fut un simple épisode d'un développement qui tendait à un art large et sans tourment Ses délicieuses scènes érotiques le montrent assez.

Le Nord et le Sud

Une autre veine qui traverse la réunion sans être approfondie — et ne pouvait guère l'être, — c'est la présence des « Nordiques ». Les estampes d'architecture répandues par les Anversois fournissaient des fonds de décor avantageux d'où résultaient des tableaux cruellement composites : l'*Annonciation* de Paris Bordon (1550, Caen) en est l'exemple type. L'autre aspect du « maniérisme international » — et non plus romain — qui pouvait compter était lié à Fontainebleau. Témoin la charmante et impudique *Vénus* (vers 1550, Louvre) du Flamand Sustris, collaborateur du Titien. Et pour corser l'indication on a, du même peintre, la version personnelle et curieusement réaliste, sinon vulgaire, de la *Vénus* d'Urbin (vers 1545, Amsterdam).

Deux inspirations se croisent, celle du grand nu classique, qu'illustre la *Danaé* d'or et de pénombre (Naples) et celle de l'intérieur flamand Résultat : le visage, la nudité, *le fond domestique, s'accordent mal.* Un autre peintre dont le nom même fixait l'origine, Paolo Fiammingo, travaillait ainsi à Venise ; ses compositions sont des compromis auxquels on ne peut réserver l'étiquette de maniériste qu'en lui prêtant une troisième ou quatrième valeur.

Reste pour l'honneur du professeur Pallucchini, qui a retrouvé en 1957 le minuscule triptyque du Greco à Modène, le cas de ce Theotokopoulos dont on a, certes, beaucoup parlé depuis un siècle, mais dont les liens avec Venise et le rapport avec le maniérisme sont loin d'être parfaitement élucidés. Au milieu des productions lassantes et sourdes des épigones vénitiens, l'Aliense, etc., les petites scènes d'icône traitées en tons roses et gras ont une sorte de fraîcheur naïve. Travail des ateliers populaires de « Madonneri », fournisseurs de la clientèle grecque.

Quand, vers 1570, il séjourne à Rome, Greco peint son ami Clovio d'un tout autre style (Naples), quitte à placer dans la fenêtre un paysage d'orage de sa façon (il y a peu de chances que le portrait en pied du cardinal français qu'on voit auprès soit de sa main). Quand il s'agit d'une scène évangélique (vers 1575, Parme) ou du fameux *Garçon soufflant le feu* (Naples), la couleur est fondue, dorée, et c'est encore une autre façon de peindre. Il en résulte qu'on change de « manière » selon les genres. Voilà ce que Greco a compris.

Et c'est sans doute une leçon intéressante pour entendre le maniérisme lui-même. Peut-être est-il autant un fait de clientèle que la conséquence du tourment ou de la turbulence personnelle des artistes. *Un accent factice, une recherche de l'effet* et, à la limite, une certaine insincérité, si l'on peut dire, sont fatals chez les imitateurs qui cherchent la mode. Venise n'y a pas échappé. Mais il lui était réservé d'en tirer une beauté nouvelle.

ANDRÉ CHASTEL.

★ *De Titien à Greco. Pour l'histoire du maniérisme à Venise* (1540-1590). Présentation par R. Pallucchini : 182 numéros. Palais Ducal et Bibliothèque marciano (pour les gravures). Jusqu'en décembre 1981.



SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BLAISE CENDRARS, Essaion (278-46-42), 20 h. 30.
THERESE RAQUIN, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30.
...MAIS LE MEILLEUR GUERRIER, Marie-Stuart (908-17-80), 20 h. 30.
LA NUIT ET LES EPINGLES, Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart, 20 h. 30 : Quatuor Via Nova (Brahms).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Centre Pompidou (277-12-33), débat, 21 h : Roger Caillois ; — Théâtre, 20 h. 30 : 75e anniversaire de S. Beckett : la Dernière Bande.
Théâtre musical de Paris (233-72-89), 20 h 30 : Concert de l'Orchestre Colonne et E. Raimondi (Rossini, Verdi, Donizetti).

Les autres salles

Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert - Breton.
Comedie - Caumartin (742-43-41), 21 h Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h : Freaks Society ; 21 h. 30 : Boris Supervian
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34). Théâtre rouge, 20 h. : les Amis ; 22 h. 15 : Jacques ou la soumission ; Théâtre Noir, 20 h. 30 : Douce ; 22 h 15 : Louise la pétroleuse — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino.
Nouveautés (770-52-76), 21 h Ferme les yeux et pense à l'Angleterre
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Tcewz et les vipères.
Poche - Montparnasse (548-92-97) 21 h Accordez vos violons.
TAI - Théâtre d'essai (278-10-79), 22 h : la Métamorphose ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-50-27), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre présent (203-02-55), 21 h. : Sur le carreau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : Le Grand Ecart ; 22 h. 30 : Hé, dis Jeannette ; 23 h. 45 : le Vampire de Ferraulthad.
Blancs Manteaux (887 15-84), I, 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II, 21 h 30 Attachez vos ceintures ; 22 h 30 Pit et Rik
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. : Electro-choc.
Coupe-Chou (272-01 73), 20 h. 30 : le Petit Prince
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F Blanche
Le Petit Casino (278-36-50), I — 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ? II, 20 h 30 : Trois filles d'Eve.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 F Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.
La vingt-cinquième heure (439-36-59), 21 h. 30 : Théophile.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h Sept ans de bal... bye bye
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Lucernaire (544-57-34), 22 h. : R Baron.
Palais des congrès (758-26-85), 21 h. : Julio Iglesias
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : L. Dussault.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Metayer.

La danse

Elysées Montmartre (606-38-79), 20 h. 30 : Grand ballet de la Martinique.
Salon Ecritures, 20 h. 45 : Concertation triale.
Usine Pali Kao (585-34-15), 19 h. : Thérèse et Bernard.

Les concerts

LUCERNAIRE, 19 h. 45, S. Slavtcheva (Beethoven, Chopin) ; 21 h., Ensemble Guitarra da Camera (Telemann, Mozart, Vivaldi)
ATHENEE, 21 h. : L. Gencer, E. Muller (Monteverdi, Vivaldi, Beethoven)
SALLE GAVEAU, 21 h. : G. Fremy (Beethoven).
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, 20 h. 30 Chœur et Orchestre de chambre de Freiburg, dir K. Hövelmann (Dvorak).
THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague, dir. O. Stetakal (Mozart, Schubert).

Lundi 5 octobre

Jazz, pop, rock, folk

Captain Vidéo (265-58-00), 20 h 30 : Leo Kottke.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h : M. Laferrière Jazz Dixieland.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h. 30 Raphaël Faya Trio.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Hamsa music.
Jazz Unité (276-44-26), 21 h. : Harry Hmura.
New Morning (523-51-41), 21 h. : E. Jones.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Betina.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Jazz Bubbles Band.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Kropp's Last Tape.

En région parisienne

Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h Crime banal pour motif de peu d'importance.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h. : Films d'auteurs et films rares : « la Nuit de la Saint-Sylvestre », de L. Pick ; 17 h. : « Codine », de H. Colpi ; 19 h. : « Marin Karmitz, dix ans de solitude : Le soupçon », de F. Maselli.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) Marais, 4e (278-47-86)
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*) vers. angl. Normandie, 8e (359-42-18) V.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37)
LES ANNEES LUMIERE (Suisse), vers. angl. : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
A NOUS LA VICTOIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
L'ARME A L'ŒIL (A., v.o.) Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76)
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (325-27-06) — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
BEAU-PERE (Fr.) (*) Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 6e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (540-45-91) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
BELLES, BLONDES ET BRONZEES (Fr.) : Ermitage 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA BOUM AMERICAINE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LA CHASSE SAUVAGE DU ROI STAKH (Sov., v.o.) Cosmos, 6e (544-28-80)
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
LE CHOIX DES ARMES (F.) (*) Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24)
LE DERNIER METRO (F.) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (F.) : Panthéon, 5e (354-15-04)
ELEPHANT MAN (A., v.f.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45)
EXCALIBUR (A., v.o.) Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) — (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) V.o., Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Fauvette 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)
GARDE A VUE (F.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LA GRANDE ZORRO (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33)
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (F.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (F.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-45-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96)
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (F.) Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45)
LILI MARLENE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
LORRAINE CŒUR D'ACIER (F.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MADAME CLAUDE 2 (F.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MALEVIL (F.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
MOI, CHRISTIANE F. (All.) (*) : V.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount City, 8e (562-45-76) — V.f. Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
NEIGE (F.) (*) U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Studio 28, 18e (606-36-07), H. Sp.
NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.
OUTLAND (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
POUR LA PEAU D'UN FLIC (F.) (*) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (F.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
REINCARNATIONS (A., v.f.) (**) : Maxéville 9e (770-72-86)
REPORTERS (F.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind. v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
THE ROSE (A., v.o.) Bonaparte, 6e (326-12-12)
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52)
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Tourelles, 20e (636-51-98), h. sp.
UN AMOUR INFINI (A., v.f.) Français, 9e (770-33-88)
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LA VIE CONTINUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LA VIE EN MAUVE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.o.), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DELA DU REEL, film américain de Ken Russel (*) — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
LA FEMME D'A COTE, film français de François Truffaut — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
INSEMINOID, film américain de Norman J. Warren (**). — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 20
AMARCORD (It., v.o.) — Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lundi, 20 h.
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.
CASANOVA (Fellini) (It., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), mardi, 18 h. 30
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mardi, 19 h. 30
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), mardi, 21 h. 50.
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 50.
CRUISING (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 15.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 10 ; Opéra Night, 2e (296-62-56)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h 15
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lundi, 22 h.
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h. 15
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h., 16 h., 18 h.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h
L'IMPOSSIBLE M. BEBE (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) 18 h
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 23 h.
JULES ET JIM (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 19 h.
LOS OLVIDADOS (Mex., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 16 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 30
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42), 18 h
LES MISFITS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), L., Mar., 17 h 30.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PASTORALE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h. 15.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20
LA PISCINE (Fr.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21), L., 17 h. 45.
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), Mar., 21 h. 15.
REBECCA (A., v.o.) Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.), : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), L., 18 h
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 18 h.
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 heures
SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 15.
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h. 10.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 10, 24 h.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), L., 20 h.

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.) Marais, 4e (278-47-86), les Lois de l'hospitalité. — Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), la Croisière du Navigator.
A L'AFFICHE J.-P. MOCKY, Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : l'Ombre d'une chance.
ETTORE SCOLA (v.o.), Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h 20 Nos héros réussiront-ils... ; 18 h 20 : les Nouveaux Monstres ; 20 h 20 : le Fouineur ; 22 h 20 : Affreux, Sales et Méchants
ALAIN RESNAIS, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h : Muriel ; 20 h : Mon oncle d'Amérique
MARLENE DIETRICH (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Morocco.
ALGERIE (v.o.), Haussmann, 9e (770-47-55) : les Déracinés.
MADE IN GODARD Studio 43, 9e (770-63-40) en alternance : Alphaville ; le Petit Soldat ; la Chinoise ; Made in U.S.A. ; Deux ou trois choses que je sais d'elle ; Une femme est une femme ; Sauve qui peut (la vie) (version T.V.)
COURTS METRAGES, (vidéo) Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h 15 : A table ; 19 h 30 : l'Amour entre les tours ; A fond la presse
J. TOURNEUR (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Berlin Express.
CARL DREYER (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) Ordet ; la Passion de Jeanne d'Arc.
CYCLE DETOURS SANS RETOUR (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) : Shock Corridor.
APPROCHE DU NOUVEAU FANTASTIQUE (v.o.), Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) : Patrick
SERGIO LEONE (v.f.) Grand-Pavois, 15e (554-46-85) : Il était une fois la révolution
FRANCE DE LA NOUVELLE VAGUE A NOS JOURS, Olympic, 14e (542-67-42) : Buffet froid.
D. RISI, O. MUTI (v.o.) Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : Dernier Amour.
GERARD DEPARDIEU, Calypso, 17e (380-30-11), 15 h 45 Rêve de singe ; 18 h la Dernière Femme ; 20 h 10 : Mon oncle d'Amérique ; 22 h. 30 : Buffet froid.





هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

LE FEU VERT EST DONNÉ POUR CINQ RADIOS LOCALES DU SERVICE PUBLIC

Le lancement de cinq radios locales, par Radio-France, a été autorisé, vendredi 2 octobre, par le ministère de la communication. M. Georges Fillioud répond ainsi favorablement à la lettre que lui avait envoyée Mme Cotta, le 14 septembre, après une délibération en ce sens du conseil d'administration de la société. Le ministre de la communication assortit, cependant, son accord de certaines réserves : cette initiative ne pourra avoir qu'un caractère expérimental, comme le prévoit un article de l'actuel cahier des charges, et cette décision n'implique pas l'approbation complète du projet de création de douze radios locales élaboré par Radio-France.

M. Fillioud souhaite débattre très prochainement des lieux d'implantation de ces radios, mais précise d'ores et déjà qu'il conviendra d' *« éviter de retenir des localités sièges de stations régionales FR 3, de tenir compte des besoins authentiques d'expression locale, de la volonté des élus, de la position des organes de presse écrite et, bien entendu, d'obtenir au préalable l'accord de T.D.F. »*. Une dotation de 55 millions de francs sera inscrite au budget prévisionnel de Radio-France, la contribution des collectivités locales pouvant aussi être acceptée sous la forme de subventions d'équipement.

Mardi 6 octobre, Mme Cotta devrait s'entretenir avec les syndicats et les représentants du personnel afin d'annoncer les mesures à mettre en œuvre pour le lancement des nouvelles radios et discuter des lieux probables de leur implantation. Bien qu'aucun nom de ville n'ait été officiellement prononcé, il semble qu'il soit question notamment de créer une radio dans le Finistère, en Dordogne et en Vendée. Des études y ont été effectuées, des contacts pris auprès d'élus locaux, les critères matériels (accord de T.D.F. pour l'installation d'émetteurs) et politiques devant maintenant influer sur la décision de façon déterminante.

● *Le rapport de la commission de réflexion et d'orientation de l'audiovisuel*, présidée par M. Pierre Moinot, sera remis mardi 6 octobre à M. Pierre Mauroy, premier ministre. Rappelons que ce rapport permettra l'élaboration du projet de loi sur la réforme de l'audiovisuel, qui sera présenté devant le Parlement au mois de janvier.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 6 OCTOBRE

— *M. Michel d'Ornano*, ancien ministre, député (U.D.F.) du Calvados, parle des problèmes d'énergie, sur *France-Inter*, à 7 h. 45.

Lundi 5 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Cinéma : Edouard et Caroline.

Film français de J. Becker (1950). Avec A. Vernon, D. Gélin, J. François, E. Labourdette, B. Stockfeld, J. Galland (N., Rediffusion)
Un jeune pianiste bohème se dispute avec sa femme au moment d'aller à une soirée mondaine chez l'oncle de celle-ci. La crise conjugale durera quelques heures. Admirable comédie de caractères et de mœurs (la satire d'un univers de snobs) dans un style brillant, alerte, qui fait apparaître la vérité humaine des personnages. Direction d'acteurs magistrale.

22 h Magazine : Clés pour demain.
De R. Clarke et N. Skrotzky.
Stockage des déchets nucléaires ; Le nouveau visage de Saturne ; L'homme de Tautavel.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
Quelques histoires d'hommes jeunes rendus vieux trop tôt
Un reportage de D. Karlin sur la préretraite.

21 h 40 Les nouvelles étoiles du cirque.

22 h 45 Sports : Catch.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma (le polar du lundi) : le Détective.
Film américain de G. Douglas (1958), avec F. Sinatra, L. Remick, J. Bisset, R. Meeker, J. Klugman, H. Mac Mahon (Rediffusion).
A la suite de l'assassinat d'un jeune homosexuel, fils d'une importante personnalité de New-York, un inspecteur de police commet une erreur qui coûte la vie à un innocent et découvre une affaire de spéculation foncière qui a corrompu l'administration.
Rattaché à la tradition du film noir des années 40, réalisé avec vigueur par un bon artisan d'Hollywood, ce tableau de mœurs est une critique de certaines méthodes policières et de la pourriture d'un système social. Frank Sinatra joue avec conviction le rôle du détective intègre, zélé et manipulé.

22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La grande expérience de Keinplatz, de Conan Doyle.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Les confessions de saint Augustin.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Lacan.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (échanges internationaux), en direct de Vienne : « les Vêpres » de Rachmaninov, par le Chœur bulgare « Svetoslav Obretenov », dir. E. Sretlanov, avec N. Peneva, mezzo-soprano et A. Maslennikov, ténor.
22 h 30, Ouvert la nuit : les chants de la terre ; 23 h, Solistes français d'aujourd'hui : Michel Chapuis, orgue (Bach, Lubeck, Roerday) ; 0 h 5, Les domaines de la musique électro-acoustique : le bruit des mots.

Mardi 6 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.

12 h 25 Une minute pour les femmes.
La soif.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A la rencontre de votre enfant : 14 h 5, Emissions pédagogiques (expression et communication) ; 14 h 25, Série : Anna Karénine ; 15 h 15, Mémoire en fête : 15 h 45, Dossier : Le vert paradis des amours enfantines ; 16 h 30, Découvertes TF 1 : les auteurs-compositeurs-interprètes ; 16 h 45, Tout feu tout femme ; 17 h 5, Les recettes de mon village : la cuisine brésilienne.

18 h C'est à vous.

18 h 25 L'île aux enfants.

18 h 50 Avis de recherche.
Hervé Bazin.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les paris de TF 1.
Avec Jean Lefèvre.

20 h Journal.

20 h 30 Feuilleton : Dickie-roi.
D'après F. Mallet-Joris, réal. G.-A. Lefranc. Avec Dave, J. Benguigui, A. Abadie...
L'archange de la chanson se drogue...

21 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
Au sommaire : un portrait du professeur Milliez, un reportage à la centrale nucléaire de Bugey et une enquête sur les Vietnamiens en France.

22 h 30 Document de l'INA : Regards entendus.
Delacroix, par Baudelaire, un film de P. Seban.
Une présentation de l'œuvre du peintre Delacroix à partir d'une confrontation de l'image et de l'écriture.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : Les amours des années grises.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.
La féminisation du corps enseignant.

15 h 5 Série : Un privé dans la nuit.

16 h 35 Itinéraires.
L'ONU et le tiers-monde (Népal et Niger).

17 h 20 Fenêtre sur...
Itinéraire bis.

17 h 50 Récré A 2.
Qua Qua O ; C'est chouette : 3-2-1 Contact.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les gens d'ici.

20 h Journal.

20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Judith Therpauve.
Film français de P. Chéreau (1978), avec S. Signoret, M. Imhoff, P. Léotard, R. Manuel, D. Lecourtois, J. Rougeul, F. Simon, A. David.
Une femme vieillie sort de sa retraite pour prendre la direction d'un journal de province, fondé à la Libération par des membres d'un réseau de Résistance dont elle a fait partie. Ce journal, en difficultés financières, risque d'être racheté par un groupe de presse adverse.
Lutte pour la liberté de l'information face au monopole des trusts, histoire d'un combat perdu. Patrice Chéreau n'a pas mis en scène un problème politique mais peint le portrait d'une idéaliste (Simone Signoret énergique et pathétique) qui garde son mystère et sa dignité.

22 h Débat : Vie et mort d'un journal.
Avec MM. P. Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, C. Estier, directeur de *l'Unité* ; R. Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, J.-F. Lemoine, directeur de *Libération*, G. Gatinot, président de l'Union nationale des syndicats de journalistes, J. Piot, secrétaire général de la Fédération française des travailleurs du livre C.G.T., J. Sauvageot, *le Monde*.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.

18 h 55 Tribune libre.
Association contre la peine de mort.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma : Robert et Robert.
Film français de C. Lelouch (1978), avec C. Denner, J. Villeret, J.-C. Brialy, M. Mérli, G. Montero, Régine, F. Perrin.
Un chauffeur de taxi approchant la cinquantaine et un gros jeune homme timide font connaissance dans une agence matrimoniale. Ils vont réaliser une forme de bonheur dans une solide amitié.
Recueil d'anecdotes autour de deux personnages très contrastés remarquablement interprétés par Charles Denner et Jacques Villeret.

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Le Système monétaire international ; Retour de Nouvelle-Guinée ; L'Islam.
8 h, Les chemins de la connaissance : Bernard Groethuysen (l'idée de Dieu et la naissance de la politique) ; 8 h 32, Le tissu, expression des sociétés : Dogons et Bambaras ; à 8 h 50, La cendre écarlate.
9 h 7, La matinée des autres : Les livres des autres.
10 h 45, Etranger, mon ami : Pirandello et la Sicile, de L. Sciascia.
11 h 2, Chansons pour passer le temps : La chanson française du Moyen Age à la Révolution (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun : André et ses jardins.
12 h 45, Panorama : La province.
13 h 30, Libre parcours variétés : Suzanne Jacob.
14 h, Sons : Sao-Paulo.
14 h 5, Un livre, des voix : Le cœur en quatre, de C. Gallois.
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : L'intelligence artificielle.
16 h 50, Départementale : A Saint-Céré.
18 h 30, Feuilleton : Pour Dieu et le roi, de M. Schilovitz.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : La psychothérapie entre Dionysos et Apollon.
20 h, Dialogues franco-espagnols : Théâtre et animation culturelle, avec P. Puaux et R. Salvat.
21 h 15, Musiques de notre temps.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence ; Lacan.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : œuvres de Pergolèse, Mendelssohn, Gounod ; 7 h 2, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : le mythe de Faust (Berlioz, Liszt, Monteverdi, Cavalieri).
12 h 2, Midi-deux : magazine de la vie musicale : 12 h 30, Jazz classique : tout Duke ; 14 h, Musique légère : Gold, Danza, Rodgers, Rosemaier, Kaempfert.
14 h 30, Points contrepoints : les enfants d'Orphée ; 15 h : Œuvres de Mozart, Haydn, Beethoven, Albeniz ; 17 h, Pierres blanches : Moussorgsky ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien concert (en direct de Radio-France) : Portrait par petites touches : « Vallée d'Oberman », « Mephisto valse », de Liszt ; « Deux danses roumaines », « Chants paysans », de Bartok, par F. Aguessy, piano ; 20 h 5, Premières loges : Lina Pagliughi, soprano, interprète Rossini, Tchaïkovski, Schmitt.
20 h 30, Concert (cycle symphonique), en direct de Radio-France : « Pas seulement des monuments, des moyens d'amour », de G. Masson ; « Concerto pour violon et orchestre », de Tchaïkovski ; « la Tragédie de Salomé », de Schmitt, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant, avec V. Sitkovetsky, violon.
23 h, Ouvert la nuit : les mémoires de la musique (Pergolèse, Sibelius, Beethoven, Penderecki).

CARNET

Naissances

— M. et Mme Michel PLANSS, Caroline et Dominique, ont la joie de faire part de la naissance de

Bernadette,

le 30 septembre 1981.
« Mas de La Prade »,
Bages (Pyrénées-Orientales),
B.P. 518-66005 Perpignan Cedex.

— Gisèle et Jean-Louis QUERI laissent à Gaël la joie d'annoncer la naissance de

Elsa et Ingrid,

le 15 septembre 1981, à Cagnes-sur-Mer.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

M. Joseph LABOUÉRIE,

fils du général de C.A. (C.R.). LABOUÉRIE et de Mme, née Yvonne Laporte-Many,

et de

Mlle Marie-Danièle MOZELLE,

fille de M. Pierre MOZELLE et de Mme, née Stella Grand,
célébré en l'église de Florémont (Vosges), le 26 septembre 1981.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Décès

— M. et Mme Maurice Levy-Leboyer et leurs enfants Marion et Antoine,
Les familles Gugenheim, Lambert et Haas,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme René GUGENHEIM,
née Hélène Lambert,

survenu le 2 octobre 1981,
et de rappeler celui de son mari,

M. René GUGENHEIM

survenu le 12 février 1956.

L'inhumation aura lieu le mercredi 7 octobre 1981, au cimetière des Batignolles, à 11 heures.

— On annonce la mort, survenue le 3 octobre 1981, à Paris, de

Claire PARKER ALEXEIEFF.

Elle était âgée de soixante-dix-sept ans.

[Née à Boston, Claire Parker était notamment la co-inventrice, avec Alexandre Alexeieff son mari, de l'écran d'épingles qui permit au cinéma d'animation de transformer la gravure en images mouvantes. La première réalisation spectaculaire de ce procédé fut, en 1932, le film désormais classique « Nuit sur le mont Chauve » sur une partition de Moussorgsky.]

— Mme André Planson,
Le docteur et Mme Dominique Sabouraud,
François Sabouraud,
M. et Mme Emile Sabouraud,
Mme Georges Hirsch,
Le professeur Jean-François Hirsch, Mme et ses enfants,
M. Georges-François Hirsch,
M. et Mme Roger Maillard,
M. John Hirsch,
Mme Sosthène Planson,
M. et Mme Armand et leurs enfants,
M. et Mme Caudron et leurs enfants,
Mme Jean Amsler,
M. et Mme Engler-Planson,
Les familles Sabouraud, Marionnet, Deshayes, Poncelet, Apruzzes, Astorga-Palacio, ses parents et alliés,
Et ses très nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André PLANSON,
artiste peintre,
membre de l'Institut,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,

survenu après une longue maladie, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 octobre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil (1, rue Corot, Paris-16e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue Mignet,
75016 Paris.
91, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.
[*Le Monde* du 2 octobre.]

— M. et Mme Henry Renaudin, ses parents,
M. et Mme Paul-Marie Gérard,
M. et Mme Serge Renaudin,
M. et Mme Franck Renaudin,
M. et Mme Geoffroy Renaudin,
M. et Mme Gérard Fossier,
ses frères et sœurs,
Elsa, Sabine, Fabrice, Laure, Guillaume, Axelle, Frédéric, Fanny, Astrid et Céline, ses neveux et nièces,
Les familles Renaudin et Jousset,
ont la très grande douleur de faire part du rappel à Dieu, le 3 octobre 1981, dans sa quarante et unième année, de

Marc RENAUDIN,

des suites d'un accident survenu le 11 juillet 1981.
Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 7 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, Paris-10e.
Elle sera suivie, le jeudi 8 octobre, à 10 heures, d'une messe en l'église Sainte-Anne-des-Pinchinats à Aix-en-Provence, où aura lieu l'inhumation.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« L'Escandihado », chemin Noir,
Les Pinchinats,
13100 Aix-en-Provence.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de

Antoinette CITROËN,

une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le 15 octobre, à 11 heures.
Une prière, ou une pensée, est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messe

— L'Académie des gastronomes annonce qu'une messe à la mémoire de

M. Vincent BOURREL,
son président,

sera célébrée le jeudi 8 octobre, à 18 heures, en l'église Saint-François-de-Sales (15, rue Ampère, Paris-17e).

Messes

— Une messe sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, le jeudi 8 octobre 1981, à 18 heures, à la mémoire de

Emily Eleanor Sloane
baronne de LA GRANGE,

décédée accidentellement le 25 septembre.

Communications diverses

— Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), le Consistoire central israélite de France et d'Algérie et le Consistoire israélite de Paris feront célébrer un office solennel commémoratif du premier anniversaire de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic, le dimanche 11 octobre, à 18 heures, à la grande synagogue (44, rue de la Victoire, Paris-9e). Cet office sera présidé par M. René-Samuel Sirat, grand rabbin de France. Les cartes d'invitation peuvent être retirées au Consistoire central, 17, rue Saint-Georges, Paris-9e.

ÉCHECS

AU CHAMPIONNAT DU MONDE

La seconde victoire de Karpov

De notre envoyé spécial

Merano. — La deuxième partie du championnat du monde d'échecs avait attiré, samedi, un plus grand nombre de spectateurs dans la salle des thermes de Merano, Sud-Tyrol italien.

Ce regain d'intérêt est dû, sans aucun doute, à la belle victoire remportée, jeudi, par Anatoki Karpov, détenteur du titre. Le jeune Soviétique était décidé — il l'avait dit — à ne pas renouveler les imprécisions qui lui avaient valu, à Baguio, en 1978, de ne pouvoir conclure autrement que par la nullité deux ou trois parties apparemment gagnées.

Que Karpov ait remarquablement joué avec sa prudence et sa simplicité coutumières, chacun, ici, le reconnaît. En revanche, Victor Kortchnoi n'a pas pu réaliser, dans la première partie, son plan préparé « à la maison », comme disent les échiquéistes.

Samedi, à 17 heures précises, c'était à Karpov d'entamer les hostilités avec les blancs, ce qui est, entre joueurs de même force, un avantage non négligeable. Kortchnoï joua rapidement les premiers coups, entrant dans la défense dite « berlinoise » de la partie espagnole. Cette variante n'avait jamais été utilisée dans la précédente rencontre au sommet.

Peu surpris par cette petite innovation, le champion du monde ne parut jamais en difficulté mais on ne voyait pas clairement comment il allait gagner. Une partie nulle était possible sinon probable. Mais, au trente-quatrième coup, à la suite d'une faute que le grand maître Najdorf, dans la salle d'analyses, qualifia aussitôt d'« incroyable », Kortchnoï fit cadeau d'un pion et dans le camp soviétique on arborait des mines hilares.

L'ajournement survenait peu après et, dimanche, à la reprise, Karpov ne laissait aucune chance à son adversaire en triomphant au cinquante-septième coup ; le « pion passé » avait fait la décision.

Dimanche, Michael Stein, un des assistants de Kortchnoi, avait réuni la presse. Il parla longuement du sort injuste réservé à la femme et au fils de l'exilé et déclara : « *Kortchnoi joue les larmes aux yeux.* »

Deux parties, deux victoires, dans une finale du championnat du monde : si l'on ne connaissait pas le tempérament de Victor Kortchnoi, mené 5 à 2 à Baguio et égalisant à 5 à 5, on serait tenté d'écrire que les jeux sont faits.

JACQUES SAUVAGEOT.

2e partie
Blancs : Anatoly KARPOV
Noirs : Victor KORTCHNOI
Partie espagnole, variante de Berlin.

1. é4	é5	30. Té5	Dd7
2. Cf3	Cç6	31. Dé1	Tç8
3. Fb5,	Cf6	32. b4	Dd8
4. 0-0	C×é4	33. Ta5	Dd7
5. d4	Fé7	34. h3	f6
6. Dé2	Cd6	35. T×a7	Dd5
7. F×ç6	b×ç6	36. Ta5	Dd7
8. d×é5	Cb7	37. Ta7	Dd5
9. Cç3	0-0	38. Ta5	Dd7
10. Té1	Cç5	39. Dé4	Ff17
11. Fé3	Cé6	40. Df5	Té8
12. Tad1	d5	41. Rh2	Db7
13. é×d6	ç×d6	42. a3	Td8
14. Cd4	Fd7	43. h4	h5
15. Cf5	d5	44. Cf2	Dd7
16. C×é7+	D×é7	45. Ta6	Dé8
17. Dd2	Dh4	46. Da5	Fg6
18. Cé2	Tfé8	47. Cd3	Rb7
19. b3	Té7	48. Db6	Tç8
20. Cg3	Df6	49. a4	Ff5
21. f3	Fé8	50. a5	ç5
22. Cé2	h6	51. b×ç5	F×d3
23. Ff2	Dg6	52. ç× d3	C×ç5
24. Cç1	d4	53. Ta7	Dg6
25. Cd3	Df6	54. Tç7	T×ç7
26. Fg3	Td7	55. F×ç7	C×d3
27. Té5	Dd8	56. D×d4	Cé5
28. Tdé1	Td5	57. F×é5	Abandon
29. T×d5	D×d5		

COMMUNICATION

LES TÉLÉVISIONS ÉTRANGÈRES FACE AU POUVOIR

Aux États-Unis : d'abord faire du dollar

Si en Grande-Bretagne le seul moyen de pression dont dispose le pouvoir est de refuser le relèvement de la redevance, en Allemagne fédérale les conseils de surveillance des établissements de radio et de télévision sont devenus des champs de bataille où s'affrontent les partis politiques (« le Monde » des 29 septembre et 1er octobre). Qu'en est-il aux Etats-Unis ?

« *La télévision commerciale gagne tant d'argent à faire le pire qu'elle peut se permettre de faire le mieux* », nous disait récemment M. Fred Friendly, aujourd'hui professeur de journalisme à l'université de Columbia. Fred Friendly, dans le paysage audio-visuel américain, est une « figure ». On a pour lui le respect dû aux pionniers et cette admiration teintée d'agacement que suscitent les esprits libres. Il créa, dans les années 50, avec Edward R. Murrow, des émissions comme « See it now » et « C.B.S. reports ». Le reportage que les deux journalistes réalisèrent en direct lors du procès d'Annie Lee Moss, accusée d'espionner le Pentagone pendant la période de chasse aux sorcières, est entré dans les annales. Ces images, en leur temps, discréditèrent le maccarthysme.

M. Friendly est encore celui qui, en 1967, publia un livre expliquant sa démission du poste de président de C.B.S.-News : la direction de la chaîne avait refusé son idée de retransmettre en direct, l'après-midi, les débats de la commission d'enquête sur le Vietnam. La raison ? Il était exclu de ne pas diffuser « I love Lucy », le feuilleton prévu à cette heure où les « soap operas » font monter les indices d'écoute. La raison, donc : l'argent.

M. Friendly rappelle aussi que C.B.S., ayant eu connaissance des documents du Pentagone avant que le *New York Times* ne les publie, avait préféré ne rien faire. Il est sans indulgence, et cependant ne conçoit pas de moins mauvais système. Il croit au pouvoir de la télévision américaine. Comme n'importe quel citoyen de ce pays, il n'imagine même pas que les responsables des chaînes de radio et de télévision soient désignés par le gouvernement et encore moins qu'ils changent quand se renverse la majorité politique. Au pays de la libre entreprise, le système audio-visuel obéit aux seules lois du commerce, du divertissement et du journalisme.

La télévision est une industrie, un business, où, toutes chaînes confondues, s'effectue chaque année un chiffre d'affaires de 9 milliards de dollars provenant des recettes de la publicité (1). Networks (réseaux) ou stations locales, les chaînes de télévision sont des sociétés commerciales, elles appartiennent à leurs actionnaires. Pour la plupart cotées en Bourse, elles publient leurs comptes. On mettra à part le cas des chaînes publiques qui fonctionnent, celles-là, sans ressources publicitaires. Il suffit de pénétrer dans les locaux de NETA/26 à Washington, de N.G.B.H. à Boston, ou encore de visiter la plus grosse chaîne publique d'Amérique, WNET (la « chaîne n° 13 » de New-York) : dans le non-commercial, les murs sont moins reluisants, les bureaux moins prestigieux, les salaires plus modiques. Mais là aussi, même si les subventions fédérales et les souscriptions auprès du public constituent la plus grosse part des ressources, on retrouve, sous d'autres formes, l'argent privé. « *Cette émission a été produite grâce aux dons d'Exxon, de Bells system et de la Corporation for Public Broadcasting.* » Voilà ce que l'on peut lire au générique du fameux magazine de la chaîne 13, le *Mac Neil-Lehrer Report*.

La composition des conseils d'administration de ces institutions à but non lucratifs que sont les chaînes publiques doit être approuvée par l'Etat dans lequel est situé l'émetteur. Le contrôle s'arrête là. Il ne pèse jamais sur le contenu des émissions. Il pourrait, hélas ! devenir plus radical si, comme dans tout le secteur culturel, l'administration Reagan continue à couper les crédits accordés aux chaînes publiques. Ces stations étaient déjà menacées par la prolifération des réseaux câblés payants — autre alternative à la télévision commerciale pour laquelle 20 millions de foyers américains ont déjà opté — elles en sont maintenant à licencier des collaborateurs. Donc, c'est vraiment en marge de ce qu'est en réalité la télévision américaine — une télévision de profit — que le « pouvoir » peut agir. Selon qu'il accorde ou non des moyens.

Le rôle de la F.C.C.

Sinon, la seule surveillance étatique est celle qu'exerce la Commission fédérale de la communication (F.C.C.), composée de sept membres désignés par le président des Etats-Unis après l'approbation du Sénat.

C'est en 1940 que fut instituée cette juridiction : dix ans après la promulgation du « Federal communication Act » aux termes duquel les ondes constituant des ressources en quantité limitée on chargea la F.C.C. d'en assurer la gérance, d'en réglementer l'accès. Depuis 1948, il revient à la F.C.C. d'accorder aux stations de télévision leur licence (ou autorisation d'émission), renouvelable tous les trois ans. La F.C.C. constitue une instance de recours, ses membres agissent comme des juges recueillant des témoignages mais ne se saisissent guère, eux-mêmes, d'affaires. Comment, en effet, pourraient-ils procéder à l'écoute et au visionnage systématique des millions d'heures annuellement diffusées ?

La sanction extrême — la non-reconduction de la licence — est exceptionnelle. D'autant plus que les obligations faites aux chaînes sont vagues : il n'existe en Amérique aucun équivalent à nos épais cahiers des charges. On trouve une sorte de code de bonne conduite obligeant les stations à ne rien diffuser qui menace la « sécurité nationale » ou nuise à la « moralité », on les contraint à prévoir un quota d'émissions dites d'intérêt public (ce que nous appelons les émissions de service). Deux règles complètent cette charte : elles se baptisent « fairness » et « equal time ». La première oblige à une présentation équilibrée — « objective » — des différents points de vue sur une question. La seconde impose d'accorder un temps d'antenne égal aux tendances ou partis minoritaires.

Les mérites et les inconvénients du contrôle de l' « objectivité » font, ces derniers temps, l'objet d'un vaste débat. Les multiples organisations d'usagers sont attachées à la surveillance exercée par la F.C.C. Ainsi, le Comité national des citoyens pour la broadcasting (N.C.C.B.) lutte à la manière d'un lobby pour que soit garanti l'accès aux antennes des divers courants d'opinion. Le nom de Ralf Nader est associé aux actions de ce groupe de pression, dont la force n'a rien à envier à celle des tenants de la « majorité morale » recommandant, et obtenant, la suppression, aux heures d'écoute familiale, des émissions à base de sexe et de violence.

A l'opposé, l'Association nationale des broadcastings (NAB) souhaite la disparition d'une réglementation dont les relents dirigistes s'accordent mal avec l'esprit du premier amendement à la Constitution, instituant la liberté d'expression.

Les cas d'intervention de la F.C.C., au nom de la « fairness doctrine », sont néanmoins très rares. On cite, en « exemple », le droit de réponse obtenu par la firme Kaiser Aluminium, qui, après avoir été mise en cause en avril 1980 dans une émission de la chaîne A.B.C., a pu faire diffuser, six mois plus tard, un document rectificatif d'une durée de quatre minutes.

La « fairness doctrine », érigée en méthode de travail, éveille d'autres critiques : bien souvent, les équipes de télévision recherchent à tout prix un « deuxième point de vue », qui, parfois, n'existe pas. Ce réflexe conditionné peut amoindrir la force du reportage ou aboutir à des arguties artificielles.

La règle de l'« equal time » moins intériorisée est sujette, elle, à des interprétations diverses. En temps de campagne électorale, elle est purement et simplement abrogée. Le Congrès en vote régulièrement la suspension temporaire (puisqu'il serait impossible de donner le même temps à cent candidats potentiels)... Ce qui donne lieu à un contrôle plus strict, c'est le temps de publicité acheté par les candidats qui, depuis la loi de 1974, bénéficient de subventions fédérales pour se « positionner » entre telle réclame de shampooing ou de dessert surgelé (*le Monde* du 15 octobre 1980).

Il est plus aisé de parler du pouvoir par rapport à la télévision que des moyens du pouvoir sur la télévision... Aux Etats-Unis, les hommes politiques — planifiant leur emploi du temps en fonction des télévisions — s'adaptent aux desideratas des journalistes. Ces derniers ont pour rôle de révéler et non point de retransmettre. Ils sont des associés rivaux. On aménage leur confort matériel à l'intérieur de toutes les institutions. Ainsi, la Maison Blanche est reliée directement par câble aux sièges des trois networks : de là provient près de 40 % de l'information. Le leitmotiv est : « *Que va dire le président ?* », et le principe d'aller déjouer ses dires en interrogeant les représentants du Congrès qui — séparation des pouvoirs oblige — ont pour coutume de ne pas se taire.

Le seul droit du président est d'apparaître sur les écrans quand il a besoin de s'adresser à la nation (il négocie alors avec un comité des trois networks l'heure et la durée de son intervention). Le président Nixon utilisait beaucoup la télévision. Le président Carter aussi, qui s'arrangeait souvent pour ne donner certaines informations que trop tard dans la journée par rapport aux horaires des journaux télévisés, empêchant ainsi la diffusion immédiate de commentaires. Ronald Reagan, lui, est plus modéré, et son administration semble déployer des trésors de bienveillance à l'endroit des journalistes, auxquels elle s'efforce de plaire.

Cependant, « le » journaliste en tant qu'individu solitaire n'existe pas dans les chaînes de télévision américaines : l'information confiée à la responsabilité du producteur (« producer ») est un travail collectif. En cas de mécontentement, les responsables politiques ne peuvent viser nommément une personne : ils se heurtent à une organisation entière.

Les coups de téléphone ? Les pressions ? Les sollicitations ? Tout cela existe. John Chancellor, présentateur vedette de N.B.C., nous a cité le cas d'une communication où le président Carter entendait lui livrer des informations « off the record ». « *Nous nous méfions de pareilles confidences*, dit John Chancellor. *Il nous revient en propre de décider si un reportage met ou non en danger la sécurité nationale. Les seuls cas où nous choisissons de faire silence sont ceux où les vies humaines sont en danger.* » De Dan Rather, son homologue à C.B.S., à Pierre Salinger, correspondant de A.B.C. à Paris, tous ont confirmé ce sentiment d'indépendance. Face au gouvernement, et face aussi aux sponsors : « *Nous n'avons pas à l'avance connaissance des spots publicitaires qui sont diffusés au cours des journaux* », répètent-ils.

Ce qu'ils savent cependant très bien, trop bien, c'est que, avec « les informations » et leur cortège de publicité, toutes les chaînes gagnent des sommes sans cesse croissantes. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que le temps consacré aux « news » s'allonge de plus en plus. Les budgets autonomes des divisions de l'information avoisinent dans les networks les 200 000 millions de dollars. Dollars à faire fructifier : un point en plus dans les sondages (représentant deux millions trois cent mille foyers supplémentaires) rapporte 7 millions de dollars par an. Alors on soigne la mise en scène des journaux, alors surtout on recrute moins dans la presse écrite que sur le marché de ces reporters dont l'apparence convient aux « désirs » — répertoriés et analysés — des téléspectateurs. Alors, C.B.S., aujourd'hui, demande à Walter Cronkite de sortir de temps en temps de sa retraite, pour revenir à l'écran où Dan Rather, malgré son « profil », n'a pas maintenu la performance : plaire chaque soir à 50 millions de citoyens.

MATHILDE LA BARDONNIE.

FIN

(1) Une annonce d'une minute, diffusée à l'heure de grande écoute (« prime time »), sur l'un des trois grands networks, coûte 400 000 dollars. Rappelons aussi que les networks paient aux stations qui, à travers les Etats, leur sont affiliées — en moyenne deux cents par réseau — des sommes proportionnelles au temps de passage de leurs programmes et à l'importance des auditoires.

هكذا من الأصل

Le Monde

ECONOMIE

Le secteur public à l'étranger

Les nationalisations ne s'exportent pas. De l'expérience de six pays étrangers et voisins — l'Allemagne fédérale, *la Grande-Bretagne*, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche et la Suède — qui ont peu ou prou un domaine public, il est néanmoins permis à la France de tirer *quelques* leçons à l'aube d'une nouvelle donne.

La présentation de ces expériences fait sans doute ressortir davantage les disparités que les ressemblances, sauf la nécessité pour l'Etat de posséder les moyens mêmes de son existence : l'énergie, les transports et les télécommunications. Le plus souvent c'est l'histoire, et non l'idéologie, qui a imposé sa marque au secteur public : le nazisme pour l'Allemagne fédérale et aussi l'Autriche, le fascisme en Italie, ont laissé un héritage que les démocraties ont dû gérer.

Ailleurs, si la griffe du temps existe aussi, comme en Espagne, c'est plutôt *un souci de reconstruction ou de sauvetage* qui a présidé à l'élargissement du secteur public. Ce fut le cas en Grande-Bretagne et en Suède. *Diversité des origines*, diversité également des finalités : le profit outre-Rhin, l'emploi sur les bords du Danube. Dissemblance quant au mode de gestion : ici rassemblement autour d'un pilote, là autonomie des firmes.

Paradoxe enfin : la nation qui fut le plus longtemps socialiste a aussi été la moins nationalisatrice. Il s'agit de la Suède. De ce panorama bigarré il naît une conclusion à l'évidence nuancée : ni panacée ni malédiction, les nationalisations sont ce que la volonté en fait. — M. B.

SUÈDE :

Le pays le plus libéral

LORSQUE la presse suédoise rend compte du vaste programme de nationalisations du gouvernement français, elle s'empresse d'expliquer à ses lecteurs que cette intervention spectaculaire de l'Etat dans le secteur privé — aussi curieux que cela puisse paraître — n'effraie pas vraiment les Français. Ici, il ne fait aucun doute qu'une telle opération ferait aussitôt voir rouge et serait considérée comme une « *révolution* », une transition vers un système étatique est-européen.

Au pouvoir de 1932 à 1976, les sociaux-démocrates ont en effet toujours mené une politique très libérale pour favoriser le développement de l'industrie, et la socialisation de la production n'a jamais été un but en soi. Au contraire, on estimait que des firmes privées solides, bien gérées et prospères, étaient la condition de l'amélioration du *niveau de vie des Suédois, et que* le rôle de l'Etat était de répartir équitablement le « gâteau ».

Durant cette période, les sociaux-démocrates et la centrale ouvrière L.O., forte de deux millions de membres, ont choisi d'autres moyens pour « surveiller », en quelque sorte, la liberté du secteur privé : l'extension progressive du droit de regard et de l'influence des travailleurs sur les décisions de l'entreprise — à tous les niveaux, de la base au sommet — par le biais de la représentation des salariés dans les conseils d'administration, des comités économiques des délégués à la protection du travail, etc., sans jamais remettre en cause toutefois la propriété.

Dernière étape de ce processus : la loi de 1975 sur la participation des employés aux décisions, qui n'a pas donné les résultats espérés par les syndicats. Certes, les employeurs sont tenus de consulter régulièrement les délégués du personnel avant de prendre une décision, mais ils gardent le dernier mot et, dans bien des cas, les nouvelles dispositions, très compliquées, ne font que retarder ces décisions. En ce qui concerne les investissements et leur orientation, les patrons demeurent tout - puissants.

Les « bourgeois » nationalisent

Le choix particulier du mouvement ouvrier suédois explique pourquoi la taille du secteur public est ici relativement modeste : entre 7 et 8 % de l'activité nationale, si l'on inclut les chemins de fer, les postes et télécommunications, la direction de l'énergie électrique (la production de courant n'est d'ailleurs pas totalement nationalisée), les pharmacies et le monopole des vins et alcools. L'Etat contrôle en tout sept offices publics, huit instituts de crédit et, partiellement ou entièrement, cent quarante-quatre sociétés par actions, qui à *leur tour sont*, au moins copropriétaires d'un millier de petites entreprises. Après la Suisse et le Danemark, la Suède est en fait, en Europe occidentale, le pays qui demeure le plus libéral.

Ironie de l'histoire : les « *bourgeois* », qui gouvernent la Suède depuis 1976, ont toutefois plus nationalisé en quatre ans que les *sociaux-démocrates* en quarante-quatre ans... Au lendemain de la crise énergétique, plusieurs secteurs lourds se sont en effet, tour à tour, brusquement écroulés : la construction navale, la sidérurgie, l'extraction minière et, plus récemment, le textile, la confection et une partie de l'exploitation forestière. Afin d'éviter un accroissement catastrophique du chômage, les partis non socialistes se sont vus dans l'obligation de reprendre en main ces branches vitales de l'économie suédoise, bien que cela cadrait mal avec leur idéologie. Il ne faut pas oublier que la préservation de l'emploi est l'objectif déclaré de tous les partis politiques suédois, de droite comme de gauche.

Les grands chantiers navals ont été regroupés dans Svenska Varv qui dépend aujourd'hui directement du ministère de l'industrie. L'Etat a été généreux : *15 milliards de couronnes (1) depuis 1977* — soit 300 000 couronnes par employé — pour restructurer et reclasser le personnel *superflu*.

Des professionnels

Deux ans plus tard, l'Etat devenait propriétaire à 50 % de Svenskt Staal (société de l'acier suédois), résultat de la fusion de trois grandes entreprises sidérurgiques spécialisées dans la fabrication des aciers commerciaux. Ensuite, les pouvoirs publics se sont engagés dans les secteurs de la confection et du bois, pour éviter avant tout des faillites retentissantes, aux conséquences locales désastreuses.

L'Etat a, ainsi, au fil des années, été amené à jouer le rôle d'infirmerie et de service de premier secours. Les événements l'ont forcé à nationaliser et l'objectif est maintenant de restructurer ces branches toutes déficitaires. En fait, pour le Suédois moyen, secteur nationalisé est un peu synonyme de firmes au bord du gouffre et de soutien financier de l'Etat.

Les sociaux-démocrates avaient eux procédé à des nationalisations essentiellement pour trois raisons : la protection des ressources naturelles du pays, comme le minerai de fer de Laponie et les forêts, qui pouvaient être convoités par des intérêts privés et étrangers ; la préservation de l'emploi, dans le Nord et les régions à faible densité de population ; la nécessité pour le pays de pourvoir à ses propres besoins en cas de crise interna*tionale ou de guerre*.

Un an après la création du ministère de l'industrie, en 1969, une quarantaine d'entreprises industrielles publiques ont été rassemblées dans un holding — Statsfoeretag — la société des entreprises d'Etat. Trois objectifs principaux lui étaient assignés : rentabilité, efficacité et expansion. Pour les responsables politiques de l'époque, ce groupe, *qui devait* entretenir avec les firmes privées une concurrence parfaitement loyale, devait aussi devenir une sorte de modèle. Cela n'a pas été le cas, et les entreprises privées sont bien souvent plus dynamiques dans le domaine de l'innovation, de l'introduction de nouvelles formes d'organisation du travail et de la concertation.

Avec un chiffre d'affaires proche de 14 milliards de couronnes en 1980 et quelque quarante-six mille employés, Statsfoeretag qui se classe aujourd'hui au cinquième rang des groupes industriels suédois ne comprend pas que des « canards boiteux » : ASSI est le premier producteur de bois sciés, Kabi-Vitrum est l'un des deux principaux laboratoires pharmaceutiques suédois. Sara est le numéro un scandinave de la restauration et des services qui y sont rattachés. En 1980, les investissements se sont élevés à 2,3 milliards de couronnes et représentaient *13 %* du total des investissements industriels suédois

ALAIN DEBOVE.

(1) une couronne = 1 franc.

(Suite page 26.)

AUTRICHE :

Un puissant instrument d'influence

L'AUTRICHE détient, de tous les pays de l'O.C.D.E., le secteur étatisé le plus important : *il représente plus d'un* cinquième du chiffre d'affaires et plus d'un sixième de la main-d'œuvre de l'industrie (quelque *115 000 salariés sur 630 000*). Six des dix premières entreprises du pays sont nationalisées et les banques publiques sont majoritaires *dans une série de firmes* privées. Aussi estime-t-on que, par le biais de participations directes ou indirectes, deux tiers de l'économie nationale se trouvent sous le contrôle de l'Etat.

Cette place prépondérante du secteur d'Etat dans le système autrichien d'économie mixte est une des raisons principales du plein emploi et de la paix sociale. L'esprit de concertation permanente qui marque les relations en ce domaine s'est, au cours des années, répercuté sur le secteur privé et a désarmorcé les tensions.

Un impératif de l'après-guerre

L'ampleur des nationalisations s'explique beaucoup plus par des facteurs historiques, politiques et économiques que par des considérations d'ordre idéologique. *Ainsi les lois sur les nationalisations* ont été votées à l'unanimité, à une époque où les conservateurs disposaient de la majorité *absolue au Parlement*. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, confrontés aux destructions, à la désorganisation la plus complète et au manque total de machines et de capitaux privés, les responsables du pays se sont rapidement entendus sur la nécessité de l'intervention de l'Etat. S'ajoutaient le souci d'éviter l'afflux massif de capitaux étrangers et celui de replacer le plus vite possible sous le contrôle de l'Autriche les « *biens allemands* ». Les Alliés avaient renoncé, à la conférence de Potsdam, au paiement de réparations de guerre, mais, en contrepartie, s'étaient attribué les biens ayant appartenu à des Allemands dans leur zone d'occupation respective.

Par les deux lois de nationalisation votées le 26 juillet 1946 et le 26 mars 1947, l'Etat est devenu propriétaire de soixante-dix entreprises industrielles qui lui permettaient de contrôler 90 % des industries de base (fer et acier, charbon, métaux non ferreux, construction mécanique et navale, extraction et raffinage du pétrole, centrales électriques) et des trois plus grandes banques de l'époque : *Creditanstalt-Bankverein*, Laenderbank et Oesterreichische Creditinstitut).

A la proportionnelle

A la suite du refus de l'Union soviétique de reconnaître les lois autrichiennes, le programme des nationalisations ne fut réalisé, dans l'immédiat, qu'à moitié. Les Soviétiques continuaient avant tout à exploiter les gisements pétroliers, à cette époque les plus grands connus en Europe centrale. Alors que la production annuelle de pétrole n'avait guère dépassé 1 million de tonnes avant 1945, les Soviétiques la firent monter à 3,6 millions en 1955. L'industrie pétrolière et une série d'autres entreprises placées sous contrôle soviétique furent intégrées au secteur étatisé en 1955, à la suite de la signature du traité d'Etat qui redonnait à l'Autriche sa pleine souveraineté. Au fil des ans, certaines entreprises furent rétrocédées au secteur privé — notamment 40 % du capital des banques nationalisées, — *fermées* ou fusionnées.

L'idée des nationalisations était un impératif de l'heure. Elle correspondait aussi parfaitement aux intentions idéologiques des socialistes. Ceux-ci, au *temps de la grande coalition* gouvernementale avec les conservateurs, de 1945 à 1966, avaient droit, selon le système du « *proporz* », à un nombre bien défini de postes dirigeants dans le secteur nationalisé, ce qui leur a permis d'élargir leur influence sur l'économie. Les premiers vingt ans de l'histoire du secteur nationalisé furent marqués par une controverse permanente entre *conservateurs* et socialistes sur la meilleure forme de gestion des biens publics. Ces querelles sur la forme *portaient* souvent, en fait, sur le principe même des nationalisations et, avant tout, sur le rôle du secteur étatisé dans l'économie nationale.

Le 1er janvier 1970, la République d'Autriche a cédé ses parts dans les sociétés nationalisées au holding d'Etat Oe.I.A.G. (Oesterreichische Industrieverwaltung A.G.), dont elle est devenue l'unique actionnaire. L'Oe.I.A.G. est *soumis à la législation sur* les sociétés par actions et gère les biens de l'Etat selon les principes de l'économie de marché. *Comme toute autre société anonyme*, il est pourvu d'une assemblée générale des actionnaires, d'un conseil de surveillance et d'un *directoire*. Les *vingt et un* membres du conseil de surveillance sont nommés par le chancelier fédéral, proportionnellement à l'importance numérique des partis politiques au Parlement — théoriquement, c'est le seul moyen pour le gouvernement d'exercer son influence sur le secteur étatisé. Les fonctions de membre du conseil de surveillance sont incompatibles avec des emplois politiques.

Depuis le vote de la nouvelle constitution du travail, en 1974, le conseil de surveillance fonctionne selon le système de la « *parité des deux tiers* » (valable pour toutes les sociétés anonymes, contrôlées par l'Etat ou non) : un tiers des conseillers doit se recruter parmi les représentants du personnel, afin d'étendre les droits des travailleurs dans la gestion de leur entreprise. Les quatre membres du directoire sont, eux, formellement nommés par le conseil de surveillance, mais il est admis que *ce* sont les partis politiques qui président à ces nominations. A l'assemblée générale des actionnaires, le chancelier fédéral représente le seul actionnaire, l'Etat.

La gestion de l'Oe.I.A.G. est fondée sur la décentralisation, *qui laisse l'initiative* des décisions aux sociétés filiales. Le holding a cependant son mot à dire, quand il s'agit de décisions *de principe relatives à la coordination* de la production et des investissements, à la planification et au financement.

L'Oe.I.A.G., qui a versé à son unique actionnaire un dividende de 120 millions de schillings (1) en 1980, regroupe aujourd'hui les participations publiques dans six secteurs : la sidérurgie, de loin le plus important, l'industrie des métaux non ferreux, la construction mécanique et navale, l'industrie électrique, l'industrie pétrolière et la chimie, les mines de charbon.

Le secteur nationalisé connaît actuellement des difficultés. Ainsi l'entreprise la plus importante, la *Voest-Alpine A.G.*, née, en 1973, de la fusion des quatre « géants » de la sidérurgie autrichienne (Oesterreichische Alpine Montangesellschaft, Vereinigte Oesterreichische Eisen-und Stahlwerke, Gebrueder Boehler et Schoeller-Bleckmann), emploie environ quarante-deux mille salariés et a réalisé, en 1980, un chiffre d'affaires de 32,9 milliards de schillings. Ses exportations ont totalisé 21,8 milliards, dont 18,1 pour les seuls produits sidérurgiques. L'an dernier, les pertes de la société ont représenté 1 milliard de schillings, et ce chiffre risque d'être multiplié par trois en 1981. Au total, depuis 1975, les pertes ont atteint environ 6 milliards de schillings. La *situation n'est pas meilleure* dans le secteur de l'acier spécial. Les usines Vereinigte Edelstahlwerke ont été subventionnées *par l'Etat, en 1980, à raison de* 1 milliard de schillings. Elles emploient quelque dix-neuf mille salariés et ont réalisé, en 1980, un chiffre d'affaires de 11 milliards de schillings, dont 8,8 milliards à l'exportation.

WALTRAND BARYLI.

(1) *Un schilling = 0,34 franc.*

(Suite page 26.)

Les concentrations

● Dans le secteur des métaux non ferreux, les concentrations industrielles ont abouti à la création de deux sociétés, la Vereinigte Metalwerke Ranshofen-Berndorf, avec 5 500 salariés et un chiffre d'affaires de 6 milliards de chillings, et la Bleiberg-Union, avec 1 500 salariés et un chiffre d'affaires de 1,2 milliard. La Bleiberg-Union produit essentiellement du plomb et du zinc pour le *marché* intérieur.

● Dans le secteur de la chimie, deux sociétés sont sorties d'une série de fusions. La Chemie-Linz, avec 7 400 salariés et 11,1 milliards de chiffre d'affaires (dont plus de 60 % réalisés à *l'étranger*), et l'Oe.M.V. (Oesterreichische Mineraloelverwaltung, administration nationale du pétrole) qui jouit d'une position *particulière et fonctionne sur la* base de contrats internationaux avec les compagnies de pétrole internationales. L'Oe.M.V., qui *emploie quelque 8 000 personnes*, assure les importations du pétrole, son raffinage et l'exploitation des gisements nationaux, qui couvrent environ 19 % des besoins du pays.

● Dans le secteur électrique, deux sociétés prédominent : Elin-Union, avec 8 000 salariés et 5,4 milliards de chiffre d'affaires, et Siemens-Autriche. Nationalisée à 100 % après la guerre, il s'est avéré que cette entreprise dépendait trop du savoir-faire de la maison mère allemande et, à la suite de difficiles négociations sur une reprivatisation, l'Oe.I.A.G. et Siemens ont signé un accord de coopération réduisant la participation autrichienne à 43,6 %.

Du bon usage des multinationales

Evoquant les nationalisations de grandes entreprises que son gouvernement propose, M. François Mitterrand, a affirmé que, si « *cela ne se faisait pas, loin d'être nationalisées, ces entreprises seraient rapidement internationalisées* », sous-entendu, transformées en multinationales, avec « *une division internationale du travail et de la production décidée loin de chez nous, obéissant à des intérêts qui ne sont pas les nôtres* ».

Cette préoccupation est, certes, partagée — de près ou de loin — par tous les gouvernements, y compris celui des *Etats-Unis, où le Congrès* commence à s'alarmer de la multiplication des prises de contrôle d'entreprises par l'étranger. Et pourtant ! La « multinationalisation » n'est-elle pas, en fait, inscrite dans le développement des grandes entreprises, dont elle constitue même une des conditions ?

La régie Renault, donnée en exemple à tout moment par les gouvernants français, *n'a-t-elle* pas dû créer de nombreuses filiales à l'étranger pour fabriquer et vendre ses véhicules *dans le pays même, faute d'être* autorisée à les y exporter ? Celle située en Espagne, par exemple, tient la première place avec 32 % du *marché*, sans oublier l'Argentine (21 %), la Belgique, etc.

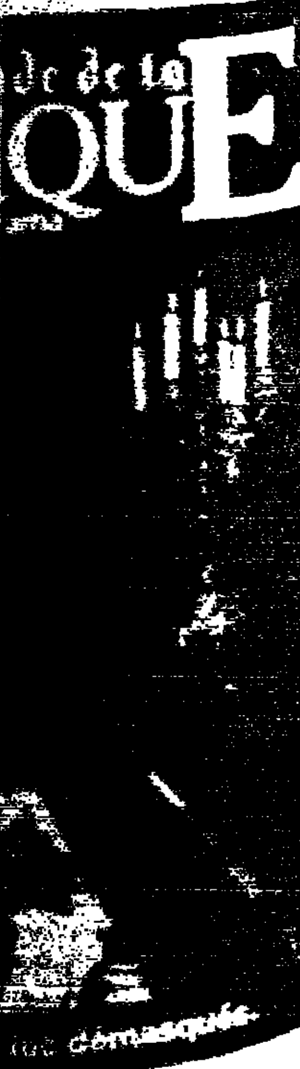
N'oublions pas Elf-Aquitaine, qui vient d'acquérir une grosse entreprise minière aux Etats-Unis, ni, parmi les nationalisables, PUK et Saint-Gobain - Pont-à-Mousson et leurs puissants intérêts de l'autre côté de l'Atlantique, dont le gouvernement français voudrait sans doute ne pas se défaire. Ces investissements et ces filiales sont, en effet, des moyens de pénétrer les marchés étrangers, d'y développer les techniques françaises

Les multinationales sont bien souvent indispensables aux pays *en voie de développement* qui veulent créer une industrie nationale : elles apportent leurs moyens industriels, financiers et souvent commerciaux, lorsqu'il s'agit d'écouler les productions. Ainsi Renault s'est associée avec l'Etat colombien pour fabriquer 70 % des voitures du pays.

Certes, les multinationales sont guidées par le profit, et *leurs décisions, parfois brutales*, sont souvent mal goûtées des pays hôtes. Mais cela n'empêche pas ces derniers de les cultiver assidûment (qu'on se rappelle les efforts pour attirer en France Ford et la General Motors). Le tout est d'en faire bon usage, et l'expérience montre que cela n'est pas impossible.

FRANÇOIS RENARD.

Les rajustements monétaires de Bruxelles nous contraignent, faute de place, à repousser à demain *l'étude* mensuelle de Maurice BOMMENSATH sur « Les clés de la conjoncture ».



R.F.A. :

Comme des firmes « capitalistes »

Quand Paris nationalise, Bonn ne jure que par la privatisation. Alors que les socialistes français étendent considérablement le secteur public, leurs amis allemands rejettent plus que jamais cette solution. Pourquoi ? Sur les bords du Rhin, les entreprises publiques ont la même mission que les firmes privées, faire des profits. Or, au royaume de l' « économie sociale de marché », on est persuadé que l'Etat est moins apte à gonfler les bénéfices que le patronat.

Ce credo libéral conduit même les sociaux-démocrates à envisager la privatisation comme remède radical aux déficits de certaines « nationalisées ». Le ministre des transports a étudié de très près la remise au secteur « capitaliste » du réseau des chemins de fer, « Bundesbahn », l'Etat en conservant seulement la propriété. A cause d'une forte opposition syndicale, ce projet « révolutionnaire » a été mis en sommeil.

LES entreprises publiques *« sont gérées bien sûr comme des firmes privées. »* Ce haut fonctionnaire du ministère des finances s'étonne presque de la question. Paradoxalement, cette religion est aussi celle des syndicats. *« Nous ne voulons pas que Volkswagen joue un rôle social pilote »*, reconnaît un responsable du puissant « IG Métall ». Chez *« VW »*, où l'Etat fédéral détient 20 % du capital comme le Land (région) de Basse-Saxe, *« les conditions de travail sont presque identiques à celles de Mercedes ou d'autres constructeurs privés »*, enchaîne-t-il.

Du reste, ni les sociaux-démocrates d'Helmut Schmidt ni *a fortiori* les chrétiens démocrates de Konrad Adenauer n'ont véritablement *« nationalisé »* des entreprises. Ils ont seulement hérité de *« sociétés d'Etat »*, créées sous la Prusse comme Veba, ou sous le troisième Reich comme Volkswagen. Un legs de taille, puisque au total l'Etat fédéral participe au capital de neuf cent quatre-vingt-cinq firmes employant cinq cent trente mille salariés.

Avec six *Konzern*, Bonn « contrôle » 40,3 % de la production automobile allemande, la moitié de celle d'aluminium ou de minerai de fer, 25 % de celle d'électricité ou de verrerie, 19 % de la construction navale et 12 % de l'extraction de houille. Au total, l'Etat fédéral peut avoir une emprise sur 8 % de la production industrielle. S'y ajoutent les chemins de fer (Bundesbahn), la compagnie aérienne Lufthansa, les principaux ports, les P.T.T. et une quarantaine de compagnies d'assurances, sans oublier — fédéralisme oblige — les banques détenues par les Laender (25 % de l'activité bancaire), les caisses d'épargne leur appartenant ainsi qu'aux communes, et les entreprises de construction (40 % des logements).

Mais il n'est pas question pour la puissance publique de prendre elle-même les rênes de cet « empire ». Bonn se refuse à nommer des hauts fonctionnaires à la tête des *Konzern*. *« Toutes les firmes publiques sont dirigées par des hommes d'affaires, car eux seuls ont l'expérience du marché »*, explique-t-on. Aucun représentant de l'Etat ou des Laender ne siège aux directoires. Dans les conseils de surveillance, leur présence est réduite à des quasi-strapontins.

Chez Salzgitter, l'Etat a le droit de nommer dix fonctionnaires. Il en a désigné deux seulement et a choisi six personnalités du secteur privé. Au conseil de Volkswagen deux secrétaires d'Etat du cabinet Schmidt sont « noyés » parmi vingt industriels et syndicalistes.

Cette volonté affichée d'une gestion libérale se manifeste encore dans la liberté de manœuvre qui est laissée aux « nationalisées ». En aucun cas, le secteur public ne joue le rôle d'un instrument chargé de soutenir une activité défaillante ou de lutter contre l'inflation. Les entreprises publiques décident leurs investissements selon leurs propres critères et n'ont pas la mission de relayer un effort d'équipement privé déficient.

De même, le gouvernement social-démocrate n'empêchera pas un *Konzern* de licencier et de grossir ainsi le flot du chômage. Même la Bundesbahn ne peut pas donner l'exemple du plein emploi, en ayant réduit ses effectifs de quatre-vingt mille personnes depuis 1974. *« Le gouvernement ne s'est pas opposé aux négociations de Volkswagen avec Nissan »*, fait remarquer un responsable du premier constructeur automobile allemand. Pourtant, le prix de ce pacte avec les Japonais risque bien d'être la suppression d'emplois à Wolfsburg.

Pragmatisme

Le gouvernement ne pèse pas davantage sur les prix que sur l'emploi des *« nationalisées »*. Ainsi, la Bundesbahn a pu cette année relever ses tarifs sensiblement plus que le taux d'inflation moyen en R.F.A. pour réduire son déficit. *« Si l'Etat bloquait les prix ou les effectifs, il devrait prendre la responsabilité des pertes des entreprises »*, ajoute ce haut fonctionnaire du ministère des finances, en revanche, les firmes publiques doivent, comme les compagnies privées, compter sur leurs propres forces. Les six *Konzern* ne bénéficient pas de taux d'intérêt moins élevés, d'exonérations fiscales, ou de subventions, interdites au secteur *« capitaliste »*, affirme-t-on au ministère des finances. L'Etat se limite à jouer son rôle d'actionnaire et participe aux augmentations de capital lorsqu'elles sont décidées.

Cependant, cette prédominance accordée au marché ne signifie pas que l'Etat s'abstient de toute intervention. Bonn fera entendre sa voix, s'il estime que les lois de la concurrence sont tournées. Jamais il ne se substituera aux *Konzern* ; mais il agira de manière très pragmatique pour que le marché fonctionne au sens le plus libéral. Par exemple, l'Etat a incité Veba à absorber la société Gelsenberg pour créer un grand groupe de raffinage capable de se mesurer aux compagnies pétrolières et aux pays producteurs.

De même, Bonn est intervenu pour que Salzgitter développe ses activités dans une région peu favorisée, le Nord-Est de l'Allemagne. Mais cette *« politique d'intérêt général »* ne va jamais jusqu'à remettre en cause la rentabilité des *Konzern*.

S'il y a une politique du secteur public outre-Rhin, c'est bien avant tout de lui faire faire des profits. Ce choix ne réussit pas trop mal à l'Etat qui encaisse chaque année plus de 100 millions de marks (1) de dividendes.

EMMANUEL FESSY.

(1) 1 mark = 2,4 francs.

SIX « KONZERN » D'ÉTAT

● *Salzgitter*, groupe sidérurgique créé en 1941 par Hermann Goering et détenu à 100 % par l'Etat. 10 milliards de DM de chiffre d'affaires en 1980 ; 58 600 salariés.

● *Industrieverwaltungsgesellschaft - « I.V.G. »*, S.A.R.L., possédée à 100 % par l'Etat et gérant notamment des portefeuilles dans des sociétés immobilières et de transport pétrolier. 506 millions de DM de chiffre d'affaires ; 4 000 salariés.

● *« Viag »*, société fondée en 1923 et détenue aujourd'hui à 85 % par l'Etat pour gérer des participations détenues dans la production d'aluminium, la chimie, l'électricité et l'industrie de transformation. 4,9 milliards de DM de chiffre d'affaires ; 26 200 salariés.

● *Saarbergwerke*, société de charbonnage créée par le IIIe Reich et possédée à 74 % par l'Etat, exploitant des mines de houille et produisant des huiles minérales et autres carburants. 5,5 milliards de DM de chiffre d'affaires ; 32 500 salariés.

● *Vereinigte Elektrizitaets und Bergwerks - « VEBA »*, fondée en 1929 et devenue, après de nombreuses fusions, la première société de R.F.A. pour le chiffre d'affaires (42 milliards de DM). Possédée à 43,8 % par l'Etat, « VEBA » produit 15 % de l'électricité consommée, 24 % de l'essence dont elle distribue 90 % de la consommation totale par le biais de sa filiale, « Aral ». 83 936 salariés.

● *Volkswagen*, créé par le IIIe Reich, est devenu le deuxième groupe industriel ouest-allemand, avec un chiffre d'affaires de 33,3 milliards de DM. Détenu à 20 % par l'Etat, « VW », qui emploie 257 930 salariés, a racheté Auto Union, Audi, N.S.U., et possède de nombreuses filiales à l'étranger.

GRANDE-BRETAGNE :

La vogue des privatisations

En Grande-Bretagne, ce ne sont plus les nationalisations qui sont aujourd'hui en vogue, mais les dénationalisations ou, pour employer l'expression à la mode, les « privatisations ». Le gouvernement de Mme Thatcher, qui se veut le champion du libéralisme économique, a entrepris depuis deux ans un programme de dénationalisation partielle, en partie pour se procurer des revenus qui l'aident à réduire le déficit budgétaire, mais surtout pour remédier à l'inefficacité de la plupart des entreprises publiques. Les progrès dans cette voie sont cependant très lents, car il ne lui est évidemment pas possible d'inviter les investisseurs privés à prendre des participations dans des firmes déficitaires — et la plupart accusent actuellement des pertes records, la récession et la hausse des taux d'intérêts étant encore venues aggraver leurs problèmes fondamentaux.

JUSQU'A présent, l'administration conservatrice a dû se borner à offrir au public environ la moitié du capital de British Aerospace, la société de construction aérospatiale, l'une des rares entreprises rentables du secteur public. Ses autres projets ont dû être différés à cause de la dégradation financière, notamment en ce qui concerne British Airways et la National Freight Corporation (transports routiers), ou alors elle a limité son action à la vente d'intérêts périphériques, par exemple dans la sidérurgie, le gaz et les chemins de fer.

Pour d'autres entreprises exceptionnellement prospères — essentiellement British Gas et British National Oil Corporation (BENOC) — le gouvernement n'a pas voulu *« tuer la poule aux œufs d'or »*. Favorisées par la hausse des prix des hydrocarbures et la découverte des gisements en mer du Nord, ces compagnies sont devenues d'importantes sources de revenus pour l'Etat. British Gas notamment, ayant remboursé toutes les dettes précédemment accumulées, a pu l'an dernier non seulement verser un dividende à l'Etat, mais lui prêter de l'argent. De son côté, la privatisation de BENOC, dont le projet a déjà été révisé à plusieurs reprises, se limitera à une partie seulement de ses activités (prospection et production).

Employant environ 8 % de la population active, contribuant pour 9 % à la production nationale et pour environ 20 % à la formation de capital fixe, le secteur nationalisé britannique a été constitué en grande partie au lendemain de la deuxième guerre mondiale. L'administration socialiste de Clement Attlee avait alors voulu assurer à l'Etat le contrôle des *« commanding heights »*, c'est-à-dire des secteurs dominants de l'économie britannique. Tour à tour, la Banque d'Angleterre, l'aviation civile, les charbonnages, la compagnie télégraphique Cable and Wireless, les transports ferroviaires et routiers, l'électricité, le gaz et la sidérurgie devinrent la propriété de l'Etat.

Cette grande vague devait être suivie d'autres, pour aboutir éventuellement, conformément aux grands objectifs du Labour, à la nationalisation de tous les moyens de production, mais le désenchantement ne tarda pas à se manifester non seulement parmi l'électorat, mais aussi parmi les employés des entreprises étatisées et même au sein du gouvernement travailliste.

Déception

Dans la plupart des cas, l'Etat a maintenu dans leurs fonctions les anciens directeurs des entreprises. Le personnel ne participait pas davantage aux décisions des gestionnaires et ses revendications se heurtaient aux mêmes résistances.

Quant au gouvernement, non seulement il était déçu de ne pas voir affluer dans ses caisses les revenus qu'il espérait, mais son fardeau financier était alourdi par la nécessité d'indemniser les actionnaires destitués. Par surcroît, il lui devint rapidement évident que ces acquisitions ne lui permettaient guère de mieux contrôler l'économie. Et les militants lui reprochaient d'avoir en réalité doté l'Etat des éléments les plus faibles de l'économie, tout en laissant les plus prospères aux actionnaires privés.

Ce désenchantement était exploité au maximum à la fois par l'opposition conservatrice et par les entreprises menacées par les futurs projets, en particulier les compagnies d'assurances. Il contribuera largement à la défaite du Labour aux élections de 1951, au lendemain desquelles le gouvernement de Winston Churchill s'empressa de dénationaliser la sidérurgie et les transports routiers.

Par la suite, les travaillistes, conscients de l'impopularité des nationalisations, freinèrent de plus en plus leurs aspirations. Bien qu'ils publièrent, de temps à autres, d'ambitieux programmes d'action (visant entre autres les quatre grandes banques de dépôt, les sept principales compagnies d'assurances, les principales sociétés industrielles, l'industrie du bâtiment et la production pharmaceutique), ils limitèrent essentiellement leur action à la renationalisation de la sidérurgie et à celle de la construction aéronautique (laquelle dépendait déjà dans une large mesure des commandes et des crédits de l'Etat) et des chantiers maritimes (menacés de ruine par la concurrence asiatique). Ils nationalisèrent aussi British Leyland pour la sauver de la faillite, mais les conservateurs, malgré leur opposition à l'extension du secteur public, s'étaient aussi résignés, quelques années auparavant, à agir de même pour secourir Rolls Royce.

Inefficacité

En fait, face aux contraintes électorales, la politique socialisante des travaillistes avait évolué sous leurs derniers gouvernements dans le sens de la coopération avec le secteur privé. Au lieu de nationaliser, l'Etat allait renforcer son influence sur lui, en concluant avec chacune des principales sociétés des accords de planification à long terme qui détermineraient notamment leur production et leurs investissements. Et ce dirigisme devait être accompagné de la création d'une *« démocratie industrielle »* grâce à la représentation du personnel sur un pied d'égalité avec les actionnaires au sein des conseils d'administration des moyennes et grandes entreprises.

Le fardeau qu'a constitué pour les contribuables le secteur nationalisé est difficile à chiffrer. Mais l'organisation Aims of Industry, dont la vocation est la défense du secteur privé, estime que, de 1946 à 1978, il a coûté à l'Etat plus de 6 milliards de livres (1) sous forme de subventions et autres versements et que, pendant la même période, l'Etat a passé l'éponge sur près de 4 milliards de livres de dettes envers lui. En outre, dans la mesure où l'inefficacité de ces industries, la plupart de base, a nui au reste de l'économie, la facture est encore bien plus lourde. Les nationalisations et dénationalisations de la sidérurgie en particulier ont été particulièrement nocives, paralysant pendant une dizaine d'années ses investissements au profit de la concurrence étrangère.

Les raisons de cette inefficacité sont multiples. Il est certain que la qualité des gestionnaires a laissé beaucoup à désirer, soit parce que le choix d'administrateurs par l'Etat n'était pas toujours très approprié, soit parce que les restrictions gouvernementales ne permettaient pas d'offrir des rémunérations comparables à celles du secteur privé. Les industries nationalisées ne pouvaient donc attirer des responsables de grand calibre, sauf lorsqu'ils acceptaient de se sacrifier — tel Peter Parker, président de British Rail — en se contentant de salaires de moitié inférieurs à ceux du secteur privé.

Des efforts ont été faits depuis quelques années pour remédier à ce défaut, en particulier la nomination du banquier Ian MacGregor à la tête de British Steel, et de Sir Michael Edwards aux commandes de British Leyland. Mais il est difficile de revaloriser rapidement les rémunérations des cadres supérieurs, tout en demandant au reste du personnel de se serrer la ceinture.

Les gestionnaires rejettent aussi une grande partie de leurs difficultés sur la lenteur administrative de l'Etat, l'ingérence constante des ministres et les changements successifs de politique. Chaque entreprise nationalisée dépend d'un ministre qui nomme son conseil d'administration, y compris le président, et à l'approbation duquel elle doit soumettre toutes ses grandes décisions. Les compétences des ministres et de leurs conseillers se sont souvent révélées insuffisantes.

Mais ce dont on se plaint surtout, c'est la manière dont les gouvernements, quels qu'ils soient, se servent de leurs firmes pour agir sur l'économie, les obligeant par exemple à réduire subitement leurs investissements, à « geler » ou limiter leurs hausses de prix et tarifs au détriment de leur rentabilité, ou à garder, pour des raisons sociales, leur personnel surnuméraire. La planification à long terme s'est révélée, de ce fait, impossible. S'est ajouté bien souvent un manque de motivation, de discipline financière et de concurrence.

Au cours des récentes années, et surtout depuis l'avènement de l'actuel gouvernement, un grand effort d'assainissement a été entrepris. Les entreprises se sont vu fixer des objectifs de rentabilité, mais qu'elles ont rarement pu atteindre, encore moins depuis la récession. Le gouvernement Thatcher a serré davantage les cordons de la bourse pour les obliger à améliorer leur efficacité, à éliminer le personnel en surnombre, à fermer les installations non rentables et à modérer les hausses salariales.

Maintenant, il envisage de les doter d'un « objectif de performance » qui les empêcherait de trop compter sur le relèvement des prix pour améliorer la rentabilité. Toutefois, en réduisant les crédits, il empêche aussi les investissements, dont certaines ont grandement besoin. Qui sait ce que réserve l'avenir ? Comme dans le passé, ces firmes nationalisées restent à la merci du prochain changement de gouvernement et de politique.

JEAN DECLEMY.

(1) 1 livre = 10,2 francs.

Déficits

● *British Steel Corporation* (sidérurgie), nationalisé en 1951, dénationalisé en 1953, renationalisé en 1967. 130 000 employés. En perte de 668 millions de livres en 1980-81.

● *National Coal Board* (charbonnages), nationalisé en 1946. 230 000 employés. Déficit de 57,8 millions de livres.

● *British Rail* (chemins de fer), nationalisé en 1947. 240 000 employés. Perte de 76,9 millions de livres en dépit d'une subvention de 833,6 millions.

● *British Airways* (aviation civile), nationalisé en 1946. 55 000 employés. Perte de 141 millions de livres.

● *British Gaz*, nationalisé en 1949, favorisé par les découvertes en mer du Nord. 106 000 employés. Bénéfice de 381,1 millions de livres.

● *Electricity Council*, nationalisé en 1948. 180 000 employés. Perte de 272 milions de livres.

● *British Shipbuilders* (chantiers maritimes), nationalisé en 1977. 88 000 employés. Perte de 85,5 millions de livres avant subvention de 44,1 millions.

● *British Aerospace* (construction aérospatiale), nationalisé en 1977, privatisé à environ 50 % en février 1981, 79 000 employés. Bénéfice de 52 millions de livres.

● *Rolls Royce* (moteurs d'avions), nationalisé en 1971 à la suite de la faillite de la société privée. 58 000 employés. Perte de 27 millions de livres.

● *British Leyland*, nationalisé en 1975 pour éviter la faillite. 140 000 employés. Perte de 535,5 millions de livres.

● *British national Oil Corporation*, fondé en 1975 pour participer à l'exploitation pétrolière. 2 000 employés. Bénéfice de 309 millions de livres.

● *Post Office*, nationalisé en 1957, scindé en 1980 en deux entreprises distinctes postes-comptes chèques postaux (Post Office) et télécommunications (British Telecom), employant respectivement 179 000 et 246 000 employés et ayant enregistré en 1980-81 des bénéfices de 29,2 et 181 millions de livres.

Le secteur nationalisé comprend aussi la *National Freight Corporation - Entreprise* (18 000 véhicules), reste de la dénationalisation en 1953 des transports routiers nationalisés en 1946, ainsi que la plupart des ports, aéroports et canaux. La Banque d'Angleterre a été nationalisée en 1946, mais le reste de l'appareil bancaire continue de faire partie du secteur privé.

ITALIE :

« Des majordomes non des managers »

L'époque où les industries à participation d'Etat servaient de moteur au « miracle économique » appartient désormais au passé. A la « nationalisation », l'Etat italien avait préféré la prise d'importantes *participations* dans des entreprises industrielles, bancaires ou commerciales — qui conservaient leur statut de sociétés par actions — par l'entremise des trois holdings : l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle), l'ENI (Office national des hydrocarbures) et l'EFIM (Office pour le financement de l'industrie manufacturière).

Ces trois « Enti » sont devenus peu à peu le symbole même de l'absence de véritable gouvernement de l'économie, sinon de gabegie. A la fin de 1980, leur endettement atteignait 37 500 milliards de lires (1). Chaque jour *ouvrable, l'ensemble du* secteur para-étatique perd 20 milliards de lires et paie 30 milliards d'intérêts aux banques. Selon les prévisions du ministère, à la fin de 1981, l'IRI aura enregistré 2 770 milliards de lires de pertes, l'ENI 854 milliards et l'EFIM 330 milliards.

Ainsi, aucune force politique italienne ni aucun économiste ne parlent-ils d'étendre encore le secteur public. Le problème à l'ordre du jour est celui de la *« restructuration »* des participations d'Etat qui jouent un rôle clef dans l'économie italienne : la quasi-totalité de la construction navale, 70 % de la production d'acier, 80 % de celle de l'aluminium, 60 % de la chimie, % de l'électronique, dépend des trois holdings. Plus de h cents entreprises, dont neuf des quinze plus importantes de la *péninsule, sont contrôlées* par l'Etat. A lui seul, l'IRI regroupe plus des trois quarts de ces sociétés, dont des entreprises de premier plan, comme Alfa Romeo, Italsider et Sit Siemens.

Dans le secteur bancaire, l'Etat est prédominant. Trois des plus importantes banques italiennes, Banco di Roma, Credito Italiano et Banco Commerciale Italiano, ainsi que Banco di Santo Spirito dépendent de l'IRI, tout en conservant une réelle autonomie de gestion. Leur fonctionnement s'apparente en fait à celui des organisations bancaires de droit public et à celui des quatre-vingt-dix caisses d'épargne qui, en Italie, opèrent comme des banques commerciales. L'Etat contrôle ainsi directement 65 % des dépôts à court terme.

Un empire hétéroclite

Le secteur para-public italien *est né sous le fascisme*, avec, en 1930, la création de l'IRI destiné à aider les entreprises en difficulté, en devenant leur principal actionnaire. Il s'est ainsi constitué peu à peu un empire hétéroclite, qui ne facilite guère une gestion économique rationnelle. En 1958, du fait de la volonté d'Enrico Mattei, qui voulait rendre l'Italie indépendante des grandes compagnies pétrolières, naissait l'ENI. La brèche était ouverte dans le « monopole » de l'IRI : furent créés en 1961 l'EGAM pour le secteur minier, puis en 1982 l'EFIM. En 1971 a été en outre constituée la GEPI exclusivement destinée à prendre en charge des entreprises en crise, les remettre sur pied, et à les revendre.

La seule nationalisation proprement dite fut celle de l'énergie électrique en décembre 1962 sous la pression des socialistes. Les chemins de fer et les postes *bénéficient, pour* leur part, d'un statut d'entreprises autonomes d'Etat.

La formule IRI aurait pu permettre de combiner la nécessaire intervention de l'Etat avec le maintien de l'initiative privée, et assurer *ainsi une sensible* souplesse de fonctionnement à ces entreprises. Elles ont joué, en fait, un rôle-clé au cours des années 60 dans la gestion et la construction d'infrastructures essentielles, comme les autoroutes ou le téléphone. Elle ont aussi été l'outil privilégié des tentatives de développement du sud de la péninsule.

Dès 1959, une loi obligea les entreprises à participation d'Etat à réaliser *60 % de leurs* nouveaux investissements dans le Mezzogiorno. En 1977, ce secteur semi-public assurait, à lui seul, 15 % de l'ensemble des emplois industriels dans cette région, et trois *des cinq plus* grosses industries du Sud — Italsider de Tarente, Alfa-Sud et Sit-Siemens de la région napolitaine — dépendent de l'IRI.

Les résultats n'ont pourtant pas été à la mesure des espérances initiales et des capitaux investis. Ces grandes usines parachutées, surnommées *« cathédrales dans le désert »*, n'ont pas réussi à créer autour d'elles un véritable tissu industriel de petites et moyennes entreprises. Des *scandales* retentissants — comme celui du projet inutile et jamais créé d'un centre sidérurgique à Gioia Tauro, en Calabre — marquèrent, dès le milieu des années 70, les limites de ces politiques d'intervention conjoncturelles, souvent dictées par d'occultes raisons de clientélisme local. Les pressions étaient d'autant plus faciles que jamais il n'y eut de véritable programmation ni de planification d'une politique industrielle.

Le secteur para-étatique est, en outre, devenu toujours plus dépendant pour ses financements d'un Etat qui est son principal client. IRI, ENI et EFIM ont été transformés en rouages *essentiels du sotto governo*. Les dirigeants des *enti* et même des différentes entreprises ont été, toujours plus fréquemment, choisis pour leur fidélité politique plus que pour leur compétence.

« Ce ne sont pas des managers, mais des majordomes », constate ironiquement M. Napoleone Colajani, sénateur communiste et spécialiste du secteur. *« La propriété publique n'est pas en elle-même un facteur de renouveau*, affirme M. Colajani, *s'il n'y a pas de plan, les industries para-étatiques ou se comportent sur le marché exactement comme les autres, ou deviennent toujours plus assistées par l'Etat. »*

« Un luxe »

« Les entreprises para-publiques sont un luxe au-dessus de nos moyens, mais que nous devons maintenir à tout prix », déclarait, sous forme de boutade, M. Gianni De Michelis (socialiste), actuel ministre du secteur. Au mois d'août 1981, Italsider avait déclaré n'être pas en mesure de verser les salaires. Si l'on ne peut écarter une volonté de dramatisation de la part des dirigeants de l'entreprise afin d'obtenir de nouveaux soutiens financiers de l'Etat, cet épisode n'en est pas moins révélateur de la situation de l'IRI, désormais au bord de l'asphyxie financière. Les restrictions successives du crédit, décidées depuis un an par la Banque centrale, expliquent en partie ces difficultés. Les retards dans le versement des contributions de l'Etat par le biais du « fonds de dotation » n'ont guère simplifié la situation.

S'il est vrai, ainsi que le souligne le ministère, que l'essentiel du déficit de l'IRI se concentre sur certains secteurs, comme la sidérurgie, en crise dans toute la C.E.E., l'accumulation des pertes, ces dernières années, a entraîné un endettement qui arrive désormais à représenter 90 % des moyens propres (capital plus réserve) du holding.

Son assainissement financier en devient d'autant plus difficile. M. de Michelis essaie d'obtenir 13 000 milliards de lires, afin d'augmenter le capital de l'ensemble des participations d'Etat. *Mais ces financements*, pour être efficaces, impliquent une profonde réforme du fonctionnement des entreprises. Selon le juriste Giuliano Amato qui présida une commission chargée d'étudier ce problème, la réforme du statut des participations d'Etat devrait viser à leur assurer une réelle autonomie de gestion.

On insiste aussi sur la nécessité de *« redessiner l'ensemble de la carte des participations d'Etat »* afin d'assurer une rationalité du processus productif. Suivant cette logique, le ministère décida, il y a trois mois, la revente au privé des parts minoritaires que détenait l'Etat (au travers de l'IRI et de l'ENI) dans la société chimique Montedison.

Les syndicats et le P.C.I. étaient réticents, non pas en fonction d'un refus par principe d'une privatisation, mais au nom de l'absence de véritable stratégie d'ensemble pour le secteur de la chimie. La relance des participations d'Etat passe aussi par une collaboration accrue avec le secteur privé au niveau de la production. Aussi bien à l'échelle nationale par des accords entre Alfa Romeo et Fiat pour l'automobile, Italsider (IRI) et Tecksid (Fiat) pour les aciers spéciaux, qu'à l'échelle internationale par des créations de sociétés mixtes (type Alfa-Nissan) ou des projets de collaboration, comme celui de Italtel avec des firmes américaines et suédoises pour les technologies de pointe des télécommunications.

MARC SEMO.

(1) 1 lire = 0,005 francs.

ESPAGNE :

Davantage redistributeur que producteur

En Espagne comme dans tous les Etats européens en crise, la question du rôle du secteur public est à l'ordre du jour. La paralysie des investissements privés, dont souffre le pays depuis le début de l' « après-franquisme », rend sa solution particulièrement urgente. Faut-il croire le patronat qui se plaint de l'interventionnisme « asphyxiant » de l'Etat et qui rappelle que la Constitution adoptée en 1978 proclame la « liberté d'entreprise dans le cadre de l'économie de marché » ? Ou faut-il au contraire suivre l'opposition de gauche pour qui il appartient au secteur public de suppléer aux carences de *l'entreprise privée, inquiète et désorientée face aux mutations* politiques de ces dernières années ?

L'ESPAGNE a un secteur public important. L'ensemble des revenus de l'administration publique (4 400 millions de pesetas en 1980) (1) représente environ 30 % du P.N.B. Le déficit de ce secteur n'est pas non plus négligeable : en 1980, celui de l'administration seule équivalait à 3,44 % du P.N.B., et on atteignait 5,24 %, en ajoutant celui des entreprises publiques. Pour 1981, la Banque d'Espagne prévoit respectivement 4,56 % et 6,55 %.

L'Etat joue notamment un grand rôle dans l'appareil de production. Il participe au capital d'un tiers des 50 plus grandes entreprises opérant en Espagne (de façon majoritaire ou totale dans dix d'entre elles). La *majeure partie des entreprises* publiques du secteur industriel sont regroupées au sein de l'INI, l'Institut national de l'industrie, qui est présent dans soixante-deux entreprises.

Ce secteur public espagnol est né et s'est développé avec le franquisme, et cette origine explique les problèmes dont il a hérité et n'a guère réussi jusqu'à présent à se libérer. A l'issue de la guerre civile, dans un pays économiquement brisé par le conflit qui ne connaissait guère de développement capitaliste autonome, sinon dans quelques zones du Pays Basque et de Catalogne et qui se voyait de plus soumis à une quarantaine internationale, le recours à l'investissement public pour assurer la croissance fut, plus que l'expression d'un choix, le fruit d'une nécessité.

L'INI naquit en 1941, avec pour objectif de *« promouvoir et financer, au service de la nation, la création et la renaissance de nos industries »*, suivant les termes de la loi qui le créa. Face à l'ostracisme imposé par le monde occidental, le régime franquiste *avait alors fait de* l'autarcie le principal de ses objectifs en matière économique. Ce contexte affecta les entreprises du secteur public, tout comme celles du secteur privé : l'absence de concurrence étrangère permit le développement et le maintien d'unités économiquement non rentables, trop petites ou technologiquement dépassées. Le principal mérite de l'INI, à l'époque, fut cependant d'assurer la production dans certains secteurs-clés face aux insuffisances du secteur privé, encore très faible (dans les années 40, 40 % du total des investissements correspondaient au secteur public).

Mutation

A la fin des années 50, avec l'arrivée au gouvernement des « Harvard Boys », les économistes formées dans cette université américaine et liés pour la plupart à l'Opus Dei, la politique espagnole connut sa mutation la plus importante. En accord avec les préceptes du F.M.I. et de la Banque mondiale, les nouveaux venus entreprirent une reconversion totale de l'appareil économique, *fondée sur un mot* d'ordre : libéralisation et qui, outre une ouverture au capital étranger, impliquait une sérieuse restriction du rôle du secteur public.

Certaines des corrections alors apportées au mode de fonctionnement du *secteur public* furent positives. Les institutions d'épargne et de crédit se voyaient jusque-là légalement obligées de réserver à ce dernier 65 % du total de leurs crédits. Ces facilités anormales de financement contribuaient à assurer le maintien d'entreprises non rentables au sein de l'INI. Désormais, celui-ci allait se voir tenu de recourir davantage au marché des capitaux, et d'y rivaliser avec le secteur privé. Les « recommandations » de la Banque mondiale, cependant, eurent d'autres effets. D'une part, vu la faible compétitivité du patronat espagnol, la libéralisation prônée se traduisit par une internationalisation, plutôt que par une privatisation, de l'économie. De l'autre, le secteur public dut faire face à un nouvel handicap : il se vit contraint d'absorber les entreprises privées en difficulté ou en faillite.

Sauvetage

Un exemple sectoriel illustre ce phénomène : celui de l'industrie du charbon. Lorsque ce secteur était rentable (il s'agissait, après la guerre civile, de la principale source d'énergie du pays), on comptait plusieurs centaines de petites entreprises privées se partageant l'extraction et la distribution de la houille. Dans les années 60, vint la crise, avec l'épuisement des gisements et la concurrence croissante de l'électricité et du pétrole importé. Les faillites se multiplièrent et, en 1967, une entreprise mixte, « Hunosa », fut constituée par l'INI et quelques sociétés privées. Deux ans plus tard, l'INI en assurait le contrôle total et, depuis, la crise du charbon ne cesse de grever les finances de l'institut.

Le panorama est le même dans le secteur de la construction navale. Alors que cette industrie, traditionnellement importante en Espagne, commençait à s'essouffler et que le secteur privé s'en détachait, l'INI participait, en 1970, à la constitution d'une grande entreprise mixte, « Astilleros Españoles S.A. », qui *couvre* aujourd'hui 60 % de la production nationale. La demande, depuis, n'a pas cessé de stagner dans ce secteur, et la crise de surproduction de l'industrie navale est venue à son tour peser sur la comptabilité de l'INI.

La quasi-totalité des pertes de ce dernier proviennent d'entreprises appartenant à des secteurs en crise dans l'Europe occidentale tout entière, et dont beaucoup ont été rachetées au secteur privé.

« Il y a quatre INI, affirme un de ses dirigeants, M. Enrique Badia. *Il y a d'abord l'INI de l'énergie, qui enregistre tous les ans des bénéfices très importants. Il y a l'INI de la crise, qui correspond à certains secteurs en difficulté partout en Europe, comme le charbon, la sidérurgie ou les chantiers navals. Il y a aussi l'INI normal, c'est-à-dire la grande majorité de nos entreprises publiques, dont les comptes d'exploitation sont globalement en équilibre, et l'INI du futur, représenté par les investissements que nous faisons désormais dans les secteurs de pointe, comme l'électronique et l'informatique. Le déficit que nous avons enregistré en 1980 — 58 milliards de pesetas — est dû exclusivement à une demi-douzaine d'entreprises de l'INI de la crise, le reste ayant une comptabilité en équilibre. »*

Le secteur privé n'en manifeste pas moins son inquiétude face au déficit global croissant du secteur public, tant de l'administration que des entreprises. Non seulement le déficit augmente remarquait, il y a peu le président de l'Association espagnole de banques, M. Rafael Termes, mais il est de plus en plus financé par le recours au crédit : dans la mesure où un plafond est fixé aux disponibilités monétaires, ce phénomène conduit à expulser progressivement les entreprises privées du marché des capitaux, alors que la conjoncture difficile limite d'autre part leurs possibilités d'autofinancement.

Le secteur privé critique la structure même des dépenses de l'Etat : entre *1974* et *1980*, constate-t-on à la C.E.O.E., la confédération patronale, les dépenses non productives du secteur public ont augmenté de 350 %, tandis que ses investissements n'ont crû que de 225 %, ce qui conduit à alimenter l'inflation, au lieu de relancer la production. Du côté du gouvernement, on rétorque que ce ne sont pas les frais de fonctionnement de l'Etat qui augmentent, mais les *« transferts »* que la crise rend indispensables : ce sont les cotisations à la Sécurité sociale, les aides et les subventions aux entreprises — privées et publiques — dont le patronat profite également lorsqu'il obtient à sa demande des crédits subventionnés, des dégrèvements fiscaux ou des aides pour les secteurs en difficulté.

En d'autres termes, l'intervention de l'Etat espagnol dans l'économie a changé de nature, puisqu'il agit aujourd'hui davantage comme agent de redistribution du revenu que comme producteur. Une telle évolution est sans doute indispensable, alors que la crise économique aggrave la *situation sur le « front social »* et que l'ouverture politique permet désormais l'expression des revendications. Mais elle déroute certains secteurs dans ce pays qui, après quarante ans de dictature, n'a guère de connaissance pratique de la signification d'un modèle social-démocrate, fût-il des plus tempérés.

THIERRY MALINIAK.

(1) 1 peseta = 0,06 franc.

Entre vents et marées

Sombres négociations

SOUS le titre banal « Le commerce international en 1980-1981 », le directeur général du GATT, organisme auquel le monde occidental doit depuis 1945 l'organisation du libre-échange, vient de laisser sortir une étude qui ne ménage aucun pays, en décrivant les atteintes croissantes à l'ordre qu'on avait voulu établir et qu'on prétend toujours respecter, mais avec un décalage grandissant entre les discours et les réalités, voire une contradiction complète entre les politiques nationales et leur version diplomatique.

Où est l'effet, où est la cause ? Toujours est-il que « *les taux de progression en volume de la production et des échanges mondiaux sont tombés l'an dernier à des niveaux au-dessous desquels ils n'étaient encore tombés que deux fois en un quart de siècle. En outre, les chiffres annuels masquent le fait que la production et les échanges n'ont pas cessé de décroître du deuxième trimestre à la fin de l'année* ».

Alors qu'une plus grande coordination s'imposerait, le règne du « chacun pour soi » fait tourner l'harmonie des institutions nationales à la cacophonie. « *A la CNUCED, on négocie sur des vocables ambigus de manière que chacun puisse leur attribuer la signification qu'il veut, tandis qu'au GATT on négocie autour de termes qu'on n'ose même pas prononcer* », constate l'ambassadeur désabusé d'un petit pays. Allusion, entre autres, au mot « sauvegarde », rendu tabou par l'article 19 de l'accord du GATT, qui fonde l'ensemble du système des échanges internationaux sur les principes de la non-discrimination et de la clause de la nation la plus favorisée.

Tandis que le beau monde genevois veille officiellement sur la pérennité de ces grands accords « *multilatéraux* », les Etats agissent séparément pour conclure, là où ils le peuvent, des « *arrangements volontaires d'autolimitation* » des exportations. A ce jeu n'excellent que les plus puissants, et ce n'est pas un hasard si ce sont les Etats-Unis et, à un moindre degré, l'Allemagne fédérale qui ont réussi à obtenir du Japon cette sorte d'« *autolimitation* », bafouant les essais d'organisation internationale (en particulier ceux de la C.E.E., qui s'est trouvée mise devant des faits accomplis en juin 1981, au moment même où elle tentait d'obtenir un accord général pour l'Europe).

Arrière-pensées

L'exemple de la négociation sur le renouvellement de l'accord multifibres, dont une étape s'est terminée la semaine dernière, en dit long sur les arrière-pensées de chacun. Elle doit reprendre, le 18 novembre prochain, avec — aussi étonnant que cela puisse paraître, — les Etats-Unis comme médiateurs entre la Communauté européenne et les pays en voie de développement. Ceux-ci avaient présenté une proposition visant à interpréter dans un sens plus libéral l'arrangement multifibres qui expire à la fin de l'année et règle environ 80 % du commerce international des textiles. Domaine qui n'est pas sans implication sur la vie de nos régions, notamment celle de Lille...

Au-delà des discours, sur le libéralisme d'abord et sur le développement des pays du Sud ensuite, la France a constamment pris, au sein de la C.E.E., le contre-pied des positions ultralibérales allemandes, en préconisant une « *organisation* » des marchés. Elle reste à cet égard le « *noyau dur* » le plus protectionniste de l'Europe. Arrivant sur le refus européen, la proposition médiatrice des Etats-Unis, qui présentent la particularité d'être à la fois importateurs et exportateurs de textiles — et ils se plaisent à souligner qu'ils absorbent à eux seuls la moitié de l'ensemble des produits manufacturés exportés par les pays en voie de développement, — est une réponse du berger « *libre-échangiste* » à la bergère « *charitable* ». A la veille de la conférence de Cancun, c'est une manière de prouver aux pays du Sud que l'augmentation de l'aide préconisée par des pays comme la France ne résout pas le fond de leurs problèmes.

L'affaire des textiles mo[illegible]que, au pied du mur, les v[illegible] de M. Cheysson ne rencontr[illegible] pas nécessairement les préocc[illegible]ions de M. Mauroy. Mais c'est bi[illegible]ussi pour les Etats-Unis un[illegible] mani[illegible] de faire oublier, par exempl[illegible] que l'Amérique — toujours à Gen[illegible] — a refusé de participe[illegible] à la [illegible]rence sur le cacao (qu[illegible] a néan[illegible]ins abouti en juillet à un accord [illegible]ur la stabilisation des c[illegible]rs entre [illegible]es participants), de m[illegible]me qu[illegible]lle ignore, plus ou moins tous les [illegible]vaux préparatoires à la CNUCED du Fonds commun d[illegible] stabilisation des cours des matièr[illegible] premières.

Surenchère

Dans de telles conditions, la convocation au GATT d'une grande conférence interministérielle pour 1983 paraît pour le moins osée. « *Il faudra fatalement se déclarer libre-échangistes, et cela risque de tourner à une dangereuse mascarade* », dit un ambassadeur. « *Il aurait mieux valu consolider les acquis du « Tokyo round » avant de se lancer dans autre chose* », affirme un autre. A moins que les dures réalités ne fassent surface, car, comme l'a dit le ministre français de la coopération, M. Jean-Pierre Cot — pour qui l'accord multifibres relève de la « *légitime défense* », la question n'est pas de savoir si le protectionnisme s'étendra, ce qui est évident, mais si ce mouvement sera organisé ou non, c'est-à-dire négocié. Nul doute toutefois que, dans une telle négociation multilatérale, où les Etats-Unis ne manqueront pas non plus d'attaquer la « *protection* » du Marché commun agricole, la France sera sur la sellette, avec peu de chose à gagner.

Le succès de telles grandes conférences internationales ne se décide-t-il pas fatalement aux dépens des pays industriels, en particulier des moins solides d'entre eux ? C'est la question que posent nombre de dip[illegible]ates européens qui s'inquiètent [illegible] ce sujet, du débat qui tourne maintenant autour du choix de La[illegible]vane pour la grande conférence CNUCED-VI annoncée pour 1983. La [illegible]cision est préparée actuellement [illegible] cours de réunions qui se tiend[illegible] jusqu'au 9 octobre.

Aucun autre pays ne [illegible]t paraître *couper l'herbe sous* [illegible] *pied de* M. Fidel Castro en pr[illegible]ntant une contre-candidature. Po[illegible]tant, le mécontentement améric[illegible] qui résulterait de cette localisa[illegible] ne saurait être sans conséque[illegible] à partir du moment où les Etat[illegible]is financent plus de la moitié [illegible] frais de tenue de cette conféren[illegible] qui a, à certains égards, un petit [illegible] « *jeux olympiques* ». Affaiblir [illegible] l'institution apparaît d'autant [illegible] dangereux que va bientôt [illegible]vrir, à Cancun, la conférence [illegible]d-Sud avec des chances d'abo[illegible] à des « *négociations globales* » [illegible]ans le cadre de l'ONU, à New[illegible]k, sur des sujets qui sont habi[illegible]ement traités au sein... de la C[illegible]ED, à Genève. La surenchère s[illegible]once. Quels seront les rôles [illegible]ectifs dévolus aux organisations [illegible]cialisées de l'ONU ? Les diplom[illegible] eux aussi surveillent leurs emp[illegible].

JACQUELINE GRA[illegible].

SUÈDE : le pays le plus libéral

(*Suite de la page 23.*)

Statsfoeretag jouit d'une large autonomie de gestion et de décision par rapport au gouvernement. Son directeur général est certes nommé par le ministère de l'industrie, mais aucun représentant politique « *élu* » ne siège au conseil d'administration. Celui-ci est composé de dirigeants du secteur privé, de fonds nationaux de retraites et du président de la Confédération générale du travail L.O. Deux délégués du personnel participent également aux délibérations.

« *Le gouvernement*, nous déclare M. Lars Toernblom, de Statsfoeretag, *ne nous impose pas de missions particulières. Nous sommes des professionnels, quelquefois aussi des consultants, qui faisons de notre mieux pour satisfaire les désirs du propriétaire en matière de rentabilité et d'efficacité. Il n'est pas dit, dans nos directives, que Statsfoeretag doit prendre en considération plus qu'une autre entreprise les problèmes d'emploi. Mais il est évident que nous sommes un peu plus patients que nos concurrents privés.*

» *Les responsabilités sociales du holding ne sont pas clairement définies*, ajoute-t-il, *mais elles existent derrière le rideau, certaines décisions concernant l'avenir d'entreprises ou de secteurs en difficulté doivent être soumises à l'approbation du Parlement, et il faut quelquefois, malheureusement, supporter un temps de réflexion « politique ».*

Statsfoeretag fait depuis deux ans une distinction entre les activités menées sur des bases commerciales « *normales* » et les « *programmes spéciaux* » visant à remettre sur pied des entreprises malades et pour lesquelles le holding présente à l'Etat une sorte de devis. La compagnie des mines L.K.A.B. a ainsi reçu des pouvoirs publics au printemps une rallonge de plus de 1 milliard de couronnes (1) pour combler ses déficits en 1980 et 1981.

Le statut de Statsfoeretag et des entreprises nationalisées ne sont pas vraiment un sujet de discussion ou de disputes en Suède. Certes, plusieurs patrons de l'industrie, comme M. Gyllenhammar, le président de Volvo, reprochent de temps à autre au gouvernement d'injecter des milliards de couronnes dans des secteurs comme la construction navale qui n'ont plus d'avenir, du moins en Suède. « *Ce gouvernement ferait mieux*, dit-il souvent, *de soutenir les industries de pointe.* »

Statsfoeretag fonctionne comme une firme privée : elle vend régulièrement des entreprises qui, compte tenu de leurs activités, ont de meilleures chances, pense-t-on, de se développer au sein d'un autre groupe. Dans l'autre sens, elle rachète des sociétés qui viennent compléter les activités des firmes du groupe public.

A la suite des déboires industriels et de l'intervention croissante de l'Etat, Statsfoeretag a connu un large développement en dix ans : il emploie aujourd'hui quarante-six mille personnes (contre quatre mille deux cents en 1971) et son chiffre d'affaires annuel est passé de 4 à 14 milliards.

Les fonds des salariés

En ce qui concerne les nationalisations, le mouvement ouvrier suédois ne semble pas vouloir réviser ses options. Les congrès du syndicat L.O. et du parti social-démocrate, qui se sont tenus fin septembre à Stockholm, le confirment. Les quelques motions réclamant la socialisation des banques, des compagnies d'assurances des sociétés pétrolières et de l'industrie pharmaceutique ont été rejetées à une large majorité et n'ont pas donné lieu à de véritables débats.

Les socialistes choisissent ici d'autres voies : la nomination par l'Etat, par exemple, des présidents de conseil d'administration des banques d'affaires et des fonds que celles-ci contrôlent. Pour ce qui est de l'industrie, on propose la création d'organes mixtes de concertation (patrons-syndicats-gouvernement), des conseils de branches pour harmoniser l'expansion industrielle et la politique de l'Etat.

Toutefois, la propriété des moyens de production serait, sans doute, remise en cause, si les sociaux-démocrates et les syndicats parviennent à réaliser le projet de *fonds des salariés*, discuté âprement depuis cinq ans. Ces fonds collectifs seraient alimentés par une partie des bénéfices — des superprofits — et des salaires. Les sommes ainsi réunies seraient transmises chaque année à des fonds régionaux dirigés par les « élus des travailleurs » et utilisées pour l'acquisition d'actions dans les sociétés.

Pour la gauche, ce projet est destiné à rassembler les capitaux nécessaires au financement des investissements des entreprises industrielles. Pour les détracteurs du projet, il s'agit ni plus ni moins que d'une tentative de mainmise des syndicats sur le secteur privé puisque, par le biais des actions, les organisations professionnelles pourraient devenir, à terme, majoritaires dans les assemblées d'actionnaires.

ALAIN DEBOVE.

AUTRICHE : un puissant instrument d'influe[illegible]ce

(*Suite de la page 23.*)

Face à la crise, l'industrie du fer et de l'acier s'efforce, depuis des années, de diversifier son programme de production et de s'engager de plus en plus dans le domaine des produits finis de haute technologie. Ainsi, depuis 1973, la Voest-Alpine a réussi à améliorer la répartition de ses activités entre produits sidérurgiques et biens d'équipement de 80 %-20 % à 54 %-46 % en 1980. Toutefois, le financement de cette restructuration est loin d'être facile.

Dans le secteur du crédit, la nationalisation, en 1946, des trois plus grands établissements bancaires répondait aux mêmes normes que celles des entreprises industrielles. En 1938, la Creditanstalt-Bankverein et la Laenderbank, qui avaient été rattachées à la Banque d'Allemagne et à la Banque de Dresde, étaient donc considérées, après 1945, comme des « *biens allemands* ». Au temps de la grande coalition, il était entendu que la Creditanstalt et le Creditinstitut restaient sous l'influence des conservateurs et la Laenderbank sous celle des socialistes. En 1974, la Laenderbank et le Creditinstitut fusionnèrent.

Rôle stabilisateur

Contrairement au reste du secteur nationalisé, la gestion des banques nationalisées avait toujours été confiée au ministère des finances, ce qui a épargné au secteur du crédit des expériences multiples. Toutefois, en 1956, une campagne de reprivatisation des banques, lancée par les conservateurs, s'est soldée par un succès partiel : 30 % des actions de la Creditanstalt et de la Laenderbank ont été reprivatisés sous forme d'actions privilégiées sans droit de vote et 10 % sous forme d'actions de capital à droit de vote.

Les entreprises industrielles dans lesquelles les deux banques nationalisées détiennent plus de 50 % des actions emploient environ 10 % de la main-d'œuvre industrielle et réalisent 11 % des exportations autrichiennes. Etant donnée l'influence de l'Etat sur l'ensemble de l'économie autrichienne, on comprend l'indignation du parti populiste (conservateur) à la suite de la nomination de M. Hannes Androsch, ancien ministre des finances (socialiste), comme directeur général du Creditinstitut, qui appartenait au camp conservateur.

Le secteur nationalisé a indéniablement joué un rôle stabilisateur au cours des derniers vingt ans. Bien que l'Oe.I.A.G. se réclame sans réserve du principe de la rentabilité, ce holding a, dans les périodes di[illegible]es surtout, pris en considé[illegible]n — davantage que l'ind[illegible]e privée — les aspects régi[illegible]x et sociaux, voire humain[illegible] ses décisions. Ainsi, en 197[illegible] effectifs industriels on[illegible] réduits de 5,1 %. Le se[illegible] nationalisé n'a diminué les [illegible] que de 1,2 %. Cette politiqu[illegible] l'emploi s'est soldée par [illegible] baisse sensible (— 9,9 %) d[illegible] productivité du travail.

Grâce à son secteur natio[illegible]lisé, l'Autriche a pu atténuer [illegible] effets du fléchissement bru[illegible] de la conjoncture après le p[illegible]mier choc pétrolier et les « ét[illegible]ler » sur plusieurs années. Il e[illegible] vrai que cette politique du ple[illegible] emploi est coûteuse, mais [illegible] chancelier Bruno Kreisky n'a pa[illegible] hésité à souligner que « *quelque[illegible] millions de schillings de dettes supplémentaires lui donnent moins de soucis que quelques centaines de chômeurs de plus.* »

Pour les adversaires de cette politique, il s'agit d'une « *bombe à retardement* ». Le déficit budgétaire, qui ne cesse d'augmenter, semble leur donner raison. Cependant, les résultats désastreux dans le secteur des aciers spéciaux ont rendu nécessaire une réduction sensible des effectifs, au total quelque trois mille cinq cents salariés seront licenciés. De son côté, le personnel de la Voest a diminué de cinq mille personnes au cours des dernières années, par la « voie naturelle ».

Grâce à la concertation entre la puissante centrale syndicale Oe.G.B. et la direction des entreprises nationalisées — les « grands patrons » et les syndicalistes appartiennent au même camp politique, — il a été possible de résoudre les difficultés, jusqu'à présent au moins. Tout conflit sérieux entre le syndicat et le gouvernement est aussi pratiquement exclu *a priori* du fait que son président, M. Anton Benya, est très proche du chancelier Kreisky, ce qui a d'ailleurs valu à l'Autriche l'étiquette d'« *Etat syndicaliste* ».

Le succès dans le domaine de l'emploi sera-t-il compensé par une baisse à long terme de la croissance en raison d'une restructuration insuffisante et retardée ? Ou bien un climat social détendu facilitera-t-il dans les secteurs concernés la mise en pratique des changements nécessaires ? Au cours des trente-cinq années de son existence, l'industrie nationalisée autrichienne a été en tout cas un puissant instrument qui a permis à l'Etat d'exercer une influence considérable non seulement sur l'évolution de l'économie, mais sur celle de la société dans son ensemble.

WALTRAUD BARYLI.

(1) 1 schilling = 0,34 franc.

هكذا من الأصل

مكرر من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Black & Decker

N° 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ÉLECTRO PORTATIF
Recherche
pour sa SOCIÉTÉ FRANÇAISE
(2 unités de production -CA 600 MF- forte croissance)

CONTRÔLEUR DE GESTION

Basé au siège près de LYON, il sera intégré au Département Contrôle de Gestion où il assurera une mission *d'analyse et de conseil* : planification, suivi de performances, recommandations, amélioration des outils informatiques de gestion.

Ce poste conviendrait à un candidat justifiant d'un diplôme d'une école supérieure de commerce (H.E.C., ESSEC, E.S.C.P.) ou d'ingénieur complété par une formation de type MBA *ou INSEAD* et présentant une expérience similaire.

Le développement de la société offre de réelles opportunités de développement de carrière.

La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Ecrire sous référence n° 712 avec C.V. + *prétentions* à
BLACK & DECKER
à l'attention de C. NICOLAZZI
B.P. 417 69218 LYON CEDEX 1.

Compta géné en Touraine

Songer à s'installer dans une ville plaisante et universitaire, c'est un critère non négligeable quand on pense à changer de job.

Quand, en plus, on vous offre de rejoindre le groupe SPRAGUE, qui vit en France et en Europe une croissance prometteuse dans une technologie de pointe, puisqu'il s'agit de composants électroniques professionnels, *c'est une autre raison pour étudier de près la question.*

Nous vous proposons le poste de Chef de la Comptabilité Générale. Vous en maîtrisez parfaitement la technique grâce à une formation DECS et une pratique professionnelle conséquente. Des notions de comptabilité anglo-saxonne seraient un atout. Sachez que ce poste, loin d'être statique, vous permettra de vivre l'évolution en finesse de notre système comptable.
Un vrai travail de création comptable vous sera confié. Nous comptons sur votre autonomie, votre sens de la décision face aux urgences, vos capacités d'animateur, et votre goût pour le challenge toujours renouvelé des délais à tenir. Bien sûr vous êtes sensibilisé à l'informatique de gestion et vous parlez couramment anglais.

Si vous vous sentez intéressé par ce poste, prenez vite contact avec notre conseil, le cabinet CLEAS qui étudiera avec vous votre candidature. Ecrivez-leur sous référence 223 M.

CLEAS
6 place de la République Dominicaine 75017 PARIS.



HUTCHINSON transports

recherche pour son usine de CHATELLERAULT un

Ingénieur d'études

- Diriger la section d'Etudes et de Calculs, c'est - à - dire concevoir, étudier et calculer (mini-ordinateur) des éléments de carrosserie automobile,
- Assurer des relations étroites avec les Bureaux d'Etude des clients,
- *Rechercher sans cesse les innovations permettant d'être en pointe dans le domaine de l'absoption d'énergie,*

... Telles sont les principales missions de l'Ingénieur que nous recherchons.

De formation Grande Ecole (ECP, MINES, AM), aimant les études concrètes et le travail dans une équipe performante, il aura obligatoirement une première expérience, si possible dans les Plastiques ou l'Automobile.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé et photo), en précisant la référence *M510, à HUTCHINSON - Direction des Relations Sociales - 2, rue Balzac - 75008 PARIS.*

Racq carrières

directeur de filiale

COTE D'AZUR 160 000 +

Le poste est à pourvoir dans une PME (CA 20 MF. effectif 50 personnes), spécialisée dans les équipements ferroviaires, devenue récemment filiale d'un groupe important en plein développement.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une grande école, ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, lui ayant permis d'exercer avec autonomie des responsabilités de direction de PME ou de Centre de Profit à caractère industriel et commercial.

Situation d'avenir intéressante pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 4770-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

EVREUX

GROUPE INDUSTRIEL A VOCATION FORTEMENT EXPORTATRICE
recherche

Directeur Administratif et Financier

DE TOUT PREMIER PLAN

en parfaite synergie avec le Président Directeur Général, il exercera ses responsabilités sur l'ensemble des Sociétés du Groupe.

Adresser CV détaillé, prétentions et photo, à :
LAMCO Sélection - 10, rue Raspail
92270 BOIS COLOMBES.

J.r.p.



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

IMPORTANT GROUPEMENT
D'ENTREPRISES DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
recherche
pour un chantier de Bâtiment Industriel au MOYEN-ORIENT

CHEFS DE SECTION de laboratoire

Pour prendre la responsabilité :
- du laboratoire du chantier (sols, matériaux et *béton*),
- des contrôles de travaux (terrassements, chaussées, revêtements),
- des prospections de matériaux et des reconnaissances de terrains (fondations d'ouvrages).

La connaissance des normes anglaises et U.S. serait appréciée.
Anglais souhaitable.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et prétentions sous référence 3093 à
PIERRE LICHAU S.A.,
BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE SUISSE
DE TRANSFORMATION DE PLASTIQUES
recherche pour son usine en
AFRIQUE de l'OUEST

CHEF de FABRICATION

Ingénieur A.M. ou E.N.P., OYONNAX, BTS (plastiques ou similaires).

5 ans d'expérience au moins dans l'extrusion de tuyaux en PVC l'injection et le soufflage.

Bonne connaissance en électronique, électricité et mécanique.

Francophone de nationalité indifférente.

Nous assurons :
- une rémunération élevée et *motivante en Afrique et en Europe.*
- *de bonnes prestations sociales.*
- un logement et une voiture de fonction
- un voyage familial annuel en Europe

Merci d'adresser lettre manuscrite CV et photo récente sous référence n° 1744 à
DAREP conseil
59, RUE DE LA FONTAINE AU ROI
75011 PARIS (qui transmettra)

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

La Cour des Comptes des Communautés européennes

organise le concours général CC/A/9/81 sur titres et épreuves pour le recrutement d'

ADMINISTRATEURS (CONTRÔLEURS) - GRADE A 7

chargés de l'exécution des travaux de conception et d'analyse portant sur le contrôle et la vérification sur pièces et sur place des comptes et de la gestion communautaires, de la participation aux travaux de contrôle et de vérification confiés au secteur, de la rédaction des rapports de contrôle. Traitement de base mensuel, avant déduction d'impôt communautaire, entre FB 82.082 (A 7/1) et FB 90.178 (A 7/3). Les traitements de base sont augmentés, le cas échéant, des allocations et indemnités prévues par le Statut.
Conditions spéciales d'admission: □ études universitaires complètes sanctionnées *par un diplôme en rapport* avec les domaines des finances, de l'économie, du droit, de la comptabilité, des sciences politiques ou d'autres domaines similaires ou expérience professionnelle dans les domaines précités garantissant un niveau et une qualité *équivalents:* □ *limite d'âge: les candidats doivent être nés après le 1.10.1949; la limite* d'âge ne s'applique pas aux candidats qui, au 1.10.1981, sont depuis au moins un an fonctionnaires ou agents des Communautés européennes; □ deux années au moins *d'expérience professionnelle post-universitaire ou supplémentaire* en rapport avec les fonctions d'administrateur mentionnées ci-dessus; les études universitaires supplémentaires seront prises en considération comme expérience professionnelle, pour autant qu'elles présentent un rapport étroit avec les fonctions d'administrateur mentionnées ci-dessus; □ connaissance approfondie d'une des langues des Communautés et connaissance satisfaisante d'une deuxième de ces langues.

Les candidats doivent posséder la nationalité d'un des pays membres des Communautés.
Lieu d'affectation: Luxembourg. Date limite pour la réception des candidatures: *13 novembre 1981. Le formulaire de candidature obligatoire ainsi que des* renseignements supplémentaires peuvent être obtenus, en rappelant la référence CC/A/9/81, auprès de l'adresse suivante: Concours de la Cour des Comptes, Division recrutement. Secteur concours généraux, *rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES.*

Important **GROUPE FRANÇAIS** à *VOCATION* **TEXTILE**
dont les ACTIVITÉS (Production, Engineering, Participations/Gestion) et les ZONES D'OPÉRATIONS (Europe, Afrique, Moyen-Orient) sont fortement **DIVERSIFIÉES**

recherche un :

JEUNE INGÉNIEUR TEXTILE

Répondant au profil suivant :
- Formation : diplômé d'une École Sup. Textile + (souhaité) connaissances Économie/Gestion type I.A.E.
- Expérience industrielle (7 à 10 ans) France et Étranger.
- Goût et Aptitudes aux problèmes de Gestion, Relations, Formation, Animation.

Pour lui confier la **DIRECTION** d'une nouvelle **UNITÉ** (Filature, Tissage, Finissage) réalisée en **AFRIQUE OCCIDENTALE FRANCOPHONE** par son département Engineering.

Ce poste offre :
- Un cadre d'action aux aspects variés, dans lequel le sens des Responsabilités et des Initiatives est prépondérant.
- Une situation et des avantages en nature traités à un niveau de Direction.
- L'opportunité, pour un cadre aux ambitions justifiées, d'accéder à la Maîtrise d'une Direction d'Entreprise et la perspective d'une situation évolutive au sein d'un Groupe au développement constant.

Adresser C.V. dét., niv. situation actuelle, prétentions à : n° 10.338 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra (en indiquant, le cas échéant, les Sociétés auxquelles votre C.V. ne devrait pas être remis).

TECHNICIEN D'EXTRACTION D'HUILE DE PALME

La Société HURACA (DOUALA, CAMEROUN) recherche un technicien ayant au moins 5 ans dans l'extraction d'huile de palme suivant le procédé de fractionnement par solvant, pour le poste de Directeur Adjoint. Avantages salariaux et fiscaux substantiels. *Envoyer C.V. avec salaire actuel* à B.P. 3019, Douala, Cameroun. Pour ceux qui sont actuellement en France : possibilité de contact *avec M. HAZIM jusqu'au 7 octobre* 1981 au Grand Hôtel, tél. 260-33-60.

L'AFRIQUE DU SUD

Connaissant un développement sans précédent, offre d'excellentes perspectives d'emploi pour :

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

dans les domaines
CHIMIQUE - MECANIQUE - *ELECTRICITE* - METALLURGIE

Pour détails, écrire à Attaché (Immigration), 251, Ambassade *Afrique du Sud*, 59, quai d'Orsay, 75007 PARIS.

GROUPE IMPORTANT
recherche pour ses filiales en AFRIQUE
(statut d'expatrié)

CADRE DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

DECS ou équivalent

3 à 4 ans d'expérience
Anglais souhaité

Adr. C.V. et prét. s/n° 10592 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75004 Paris, Cedex 01 qui transmettra.

Recherchons pour
Chantiers Moyen-Orient

INGÉNIEURS

CLIMATISAT. et CHAUFFAGE
CRIT intérim 13e
20 bis, bd Arago **337-90-01**

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de *vérifier l'adresse*, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

D DRAGAGES ET TRAVAUX PUBLICS

Génie Civil - Travaux Maritimes
Ouvrages d'Art - Travaux souterrains
Bâtiments - Routes
Spécialisé depuis 1/2 siècle dans les travaux outre-mer - Présent actuellement dans 26 pays
recherche
pour ses exploitations

Ingénieurs débutants

X, Centrale, Ponts, Mines, T.P.

débutants ou 2 ou 3 ans expérience.
Futurs responsables de chantiers en *FRANCE et OUTRE-MER après formation en Bureau d'Etudes (calculs, méthode, prix).*
Anglais nécessaire.
Mobiles - Libres immédiatement ou dans 6 mois (service militaire).

Adresser CV, photo et prétentions
sous référence 9290 à L.T.P.
31, Boulevard Bonne Nouvelle
75083 Paris Cedex 02
qui transmettra

GROUPE FRANÇAIS
recherche pour Côte Occidentale d'Afrique

UN CHEF COMPTABLE

possédant D.E.C.S. ou équivalent.
5 ans d'expérience dans la fonction.

MAITRISE PARFAITE DE LA LANGUE ANGLAISE *INDISPENSABLE*

- Ce poste offre de larges possibilités d'évolution au sein du groupe de dimension internationale.
- *Priorité* d'intérêt aux candidats ayant déjà travaillé en Afrique.
- *Situation* intéressante comportant les nombreux avantages habituels de l'expatriation.

Envoyer curriculum vitae + photo à
BRIO-GLOBE – Référence 1.778,
5, place des Victoires, 75001 PARIS, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,5
AUTOMOBILES	31,00	36,5
AGENDA	31,00	36,5

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LABORATOIRE SUISSE
recherche
pour son équipe d'information médicale

DELEGUES MEDICAUX DEBUTANTS HF

résidence sur secteur :
- pour 16 + 17 + 24
- pour 06 + 20

Bac scientifique minimum.
Voiture personnelle.
Libres le 9 Novembre 1981 pour stage 5 semaines.
Envoyer lettre manuscrite, photo récente avec CV détaillé à
LABORATOIRES ROBAPHARM
2, square Villaret de Joyeuse
75017 PARIS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU VAUDREUIL
EURE
recrute

UN COLLABORATEUR LOGEMENT

Jeune cadre commercial, expérience de 3 à 5 ans dans l'immobilier, pour s'intégrer à l'équipe chargée de la promotion de l'habitat (montage d'opérations nouvelles, négociations avec les promoteurs) dans la ville nouvelle du VAUDREUIL.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à l'attention de Monsieur VIGER
Boîte postale n° 5, 27690 LÉRY.

Message à un Jeune

INGENIEUR MECANICIEN

Vous souhaitez entrer dans une société française (3500 personnes, C.A. 6 milliards). Nous proposons sur le marché mondial des résines thermoplastiques techniques très performantes dont les applications couvrent tous les secteurs de l'industrie. Notre clientèle de transformateurs est donc constituée de

Plasturgistes

Notre service assistance technique à la clientèle renforce son équipe et cherche un jeune ingénieur mécanicien. Celui-ci, après formation, deviendra un Responsable chargé d'une part d'assister la clientèle transformatrice pour tous les problèmes de mise en oeuvre et d'utilisation de nos produits, d'autre part de développer et promouvoir les technologies et méthodes de mise en oeuvre.

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes ingénieur (A et M ou équivalent) ayant acquis en spécialisation à l'Ecole ou au cours d'une première expérience industrielle une connaissance significative de la plasturgie.

Vous parlez impérativement anglais, si possible allemand.
Vous êtes prêt à voyager en Europe à 50% de votre temps.
Résidence : NORMANDIE.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/203/W à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

Message à un

INGENIEUR ANALYSTE chimiste

Vous souhaitez entrer dans une société française (3300 personnes, CA. 5 Milliards) d'un des secteurs industriels les plus dynamiques

la pétrochimie

Notre centre d'Etudes et de Recherche de Serquigny (27) est l'un des p[lu]s modernes de France. Nous y faisons de la recherche fondamentale, de[la] recherche appliquée et technologique, dans le domaine général des po[ly]mères et des macromolécules. Nos chercheurs sont de gros demande[urs] d'analyses. Nous souhaitons donc intégrer à notre équipe fonctionne[lle] un nouvel ingénieur analyste.

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes ingénieur chimis[te], si vous avez au minimum 28 ans, une expérience significative d'analys[e] incluant un travail important à la paillasse et l'utilisation des appare[ils] d'analyse les plus modernes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuel[le] sous référence M/203/V à notre conseil qui vous enverra plus d'informatio[ns] sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann - 75008 Paris

CENTRE HOSPITALIER REGION SUD-OUEST
recherche

SON SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

chargé :
- dans un premier temps de l'élaboration d'un contrôle de gestion
- dans quelques mois, de la prise en charge des activités administratives et de gestion du Centre (Comptabilité Générale et Analytique - Facturation - Trésorerie - Finances - Economat - Entretien travaux).

PROFIL SOUHAITE
- expérience indispensable et réussie de la mise en place ou de l'utilisation d'un système de gestion évolué, si possible en milieu hospitalier
- bonne connaissance de la gestion informatisée
- niveau DECS ou équivalent
- capacité à diriger une équipe d'une cinquantaine de personnes environ.

Adresser C.V. et prétentions à No 10.625, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GM GENERAL MOTORS FRANCE

recherche pour son Département «PIECES DETACHEES» OPEL

DELEGUE REGIONAL

REGION
ALSACE - LORRAINE

- Formation : BTS - DUT
- Expérience de 2 ans dans la fonction commerciale souhaitée
- Anglais indispensable
- Grande disponibilité
- Voiture fournie.

Adresser C.V. et prétentions à
Service Ressources Humaines, 5, bld Galliéni
92231 GENNEVILLIERS.

Notre société, située dans le JURA, à 80 km de LYON et de GENEVE, poursuit [s]a développement grâce à une forte implantation nationale et internationale de ses prod[uits]. Nous recherchons pour notre département Export, un

jeune cadre export

pour lui confier la responsabilité d'un groupe de marchés européens et extra-européen[s]. Il rejoindra notre équipe d'inspecteurs des ventes et aura, comme eux, la mission de développer la commercialisation de nos produits (biens de consommation durables). Da[ns] le cadre d'un programme annuel d'activité, il aura une autonomie importante dans la mis[e] en oeuvre des moyens nécessaires pour parvenir à la réalisation de ses objectifs.

Le collaborateur que nous recherchons aura une formation commerciale supérieure, un[e] première expérience de la vente sur les marchés d'exportation et parlera couramment l'anglais. Une bonne connaissance de l'allemand serait appréciée.
Il faut être disponible pour de fréquents voyages.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature au Service du Personnel.
GROSFILLEX, BP 2, ARBENT,
01107 OYONNAX Cédex.

Grosfillex

---

gérant de société

Transports **400.000 F +**

Un important holding français de transports routiers (CA = 200 MF) se structure et recherche, pour son siège situé en région nord, le gérant de sa société TRANSIT et TRANSPORTS INTERNATIONAUX, dont les activités sont l'acheminement de fret de bout en bout et les opérations de transit, douane et transport.

Membre du comité de direction du holding, il dirigera son entreprise dans le cadre d'une politique de groupe. Sa mission essentielle concernera la définition et la réalisation d'une politique commerciale de développement ainsi que la gestion de sa société. Ce poste conviendrait à un candidat de haut niveau, de 35 ans minimum et de formation supérieure, possédant une solide expérience de direction acquise dans une entreprise de transit et de transport routier. Le sens naturel des affaires et l'aptitude aux responsabilités de chef d'entreprise sont les qualités indispensables. Des renseignements complémentaires seront fournis au cours d'un entretien confidentiel.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 5115/M à C. Beauvillain, Sema-Sélection : 43, rue Delory 59800 LILLE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

HABIA CABLE

Vous êtes un ingénieur inventif.
Vous avez déjà dirigé une petite équipe.
Vous parlez quelques mots d'anglais.

Nous sommes une société en pleine expansion (50 % l'an)
et nous cherchons un

INGÉNIEUR

pour développer des produits nouveaux et des machines nouvelles

Il dirigera une petite équipe, qu'il consolidera et qui deviendra un centre technique international pour nos autres unités de production.

Ecrivez ou téléphonez vite
(26) 42-22-10 M. PUZO
HABIA CABLE S.A., 51210 MONTMIRAIL.

Informaticien de formation supérieure,
diplômé d'une école d'ingénieur ou d'université, le SUD-OUEST vous attire

Un important organisme financier mutualiste souhaite vous confier la responsabilité de son service

Etudes-organisation et méthodes informatiques

A la tête d'une équipe de 7 personnes, vous serez chargé d'animer et de coordonner les études et la réalisation de logiciels d'application et d'organisation. En liaison avec l'exploitation et les utilisateurs, il vous appartiendra de concevoir et de faire évoluer les systèmes de traitement. Vous participerez à l'élaboration puis à l'application du plan informatique.

Une expérience confirmée (4 ans minimum) dans une fonction similaire, avec conduite de projets et pratique du télétraitement est indispensable.

La connaissance des problèmes d'organisation et des mécanismes bancaires constituerait un atout supplémentaire.

Le poste est à pourvoir rapidement, dans une ville importante (100 km de Bordeaux).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature avec C.V., photo et prétentions sous la réf. 2402 à O.C.S.

MEDIA PA

ocs Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

E.F.C.I.S.

CIRCUITS INTEGRES
recrute

CADRE ORDONNANCEMENT

Intégré dans une ligne de produits de la Direction Industrielle, le candidat sera responsable :
- de la gestion planning prévisionnelle
- de l'acceptation des commandes correspondantes
- du déclenchement, du suivi et de la synthèse des opérations
- de la liaison avec le Marketing.

Le candidat devra avoir une formation supérieure en gestion, complétée par des connaissances techniques ou une expérience de l'ordonnancement.

Merci d'adresser lettre manuscrite+C.V. à :
E.F.C.I.S. - Service Recrutement - B.P. 217
38019 GRENOBLE Cedex.

SOCIÉTÉ SEMI-CONDUCTEURS
« SGS - ATES FRANCE » S.A.
recherche pour son usine de
RENNES

UN INGÉNIEUR QUALITÉ CONFIRMÉ

- Formation : École d'Ingénieurs ou Université.
- Expérience exigée : 3 ans minimum.
- Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Le poste à pourvoir implique :
- Expérience sérieuse des contrôles sur composants électroniques.
- Aptitude au travail en équipe.
- Contacts avec clients en Usine.

Evolution à terme vers poste à responsabilité.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions et photo d'identité à :
« SGS - ATES FRANCE » S.A.
Serv. du Personnel - B.P. 2.299 - 35022 RENNES Cedex.

INGÉNIEUR chef de service préventions conditions de travail

POUR UNE USINE MODERNE DE 3 000 PERSONNES (rattachée à un des premiers groupes industriels français) nous recherchons un Ingénieur pour lui confier l'importante responsabilité du service "Prévention – Conditions de Travail".

Au sein de la fonction Personnel et Relations Sociales, il s'agit,
- d'une part, d'assurer l'application des dispositions légales concernant l'hygiène et la sécurité et d'impulser des progrès significatifs en ce domaine en sachant obtenir l'adhésion des individus et services concernés,
- d'autre part, de promouvoir et d'animer une politique d'amélioration des conditions de travail en en faisant partager le souci constant à tous les niveaux de l'entreprise.

Le titulaire devra être à même d'obtenir l'implication étroite du service autonome de Médecine du Travail dans toute son action. Il disposera des moyens et des ressources appropriés.

Ce poste conviendrait à un candidat désireux de valoriser une solide expérience de la production, motivé par les relations humaines et témoignant des qualités marquées d'animateur. Il requiert des connaissances approfondies de la réglementation de la sécurité, des facultés d'autonomie et de gestionnaire.

Poste ville Nord France. **Rémunération : 150 000 F/an +**

Écrire sous référ. RH 148 CM.

4, rue Massenet 75016 Paris





هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Une des toutes premières sociétés françaises d'ingénierie informatique, premier constructeur mondial de réseaux de transmissions de données, réalisateur de logiciels dans des domaines d'applications variées, recherche

pour MARSEILLE

ingénieurs logiciels

Ils interviendront suivant leurs affinités ou leur expérience dans des projets faisant appel aux techniques de :
- applications temps réel sur mini-ordinateur et microprocesseur
- études théoriques en automatique. Réf. 057 LM

chefs de projets

Vous êtes un ingénieur issu d'une grande école ayant plusieurs années d'expérience dans la conception et la réalisation de systèmes informatiques.

Nous vous offrons la possibilité de prendre en charge la responsabilité totale d'un projet dans les domaines :
- gestion de production
- informatique industrielle. Réf. 058 LM

Le développement actuel de l'entreprise offre de réelles opportunités de carrière.

Envoyer C.V. en précisant la référence du poste choisi à l'attention de M. HUSSET - SESA, 241, av. du Prado, 13008 MARSEILLE.



Premier fabricant européen de TELEPHONES Filiale du Groupe **MATRA** poursuit son développement rapide dans la **TELEMATIQUE** en **FINISTERE SUD** et recherche plusieurs

Jeunes ingénieurs électromécaniciens ou électroniciens

désirant valoriser leur première expérience dans une entreprise dynamique, en plein développement (doublement du C.A. en 2 ans).

Ingénieur qualité

Il participe à la définition de la politique de la qualité et connaît donc bien les méthodes statistiques de contrôle. Il établit les spécifications. Il définit et fait appliquer dans les deux usines la politique de contrôle-entrée. Il traite directement avec les clients et fournisseurs. Il a une expérience du contact avec les grandes administrations. Anglais indispensable (réf. 888 LM).

Ingénieur contrôle en usine

Il prend en charge le contrôle-entrée dans le cadre de la politique de qualité de l'entreprise, depuis la définition des plans et des moyens de contrôle jusqu'au suivi de la qualité des livraisons des fournisseurs. En outre, il suit en atelier la fiabilité des composants utilisés (réf. 75 LM).

Ingénieur automatismes et robotique

Il a pour mission d'automatiser progressivement les différentes usines (fabrication, contrôle, manutention). Il participera à la conception des produits nouveaux pour les rendre aptes à l'assemblage robotisé (réf. 999 LM).

Ingénieur service technique (produits)

Il améliore les produits existants et participe à la conception et au développement des produits nouveaux. Il négocie avec les administrations pour obtenir les agréments et dérogations. Il a déjà une expérience solide de la grande série et du développement des produits (réf. 50 LM).

Ces postes se situent dans un cadre de vie agréable (usines à Douarnenez et Pont-de-Buis de 650 personnes chacune - Direction à Quimper). L'ambiance de travail est simple, directe mais pour réussir, il faut être prêt à s'impliquer à fond dans son travail. La délégation de responsabilité est réellement pratiquée.

Si vous désirez acquérir une expérience de grande valeur et avoir des possibilités d'évolution très larges dans l'une des filiales les plus dynamiques du Groupe MATRA...

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, salaire actuel) en indiquant la référence du poste à notre conseil.

Raymond Poulain Consultants 57, avenue de Suffren 75007 PARIS

MEDIA PA

Vous êtes attiré par la **conception** et la **réalisation** de machines transfert, robots et par la **gestion** ?

Une première expérience industrielle méthodes et/ou production vous conduit à la recherche d'une réelle opportunité de carrière ? Un important groupe industriel français peut vous offrir de *devenir en VENDEE un*

Jeune ingénieur technique
Ingénierie

Rattaché à la Direction Générale, ce gestionnaire aura pour mission l'animation de **l'ensemble** de la fonction : Etudes, montage, sous-traitance, achats, soit une équipe d'une vingtaine d'Ingénieurs et Techniciens.

Le plan de développement évolutif du poste exige du jeune Ingénieur mécanicien/électro-mécanicien recherché, une autorité naturelle s'appuyant sur une compétence technique reconnue, une large curiosité technologique, un sens aigu de la gestion et bien sûr, de solides qualités d'organisation et d'animation.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence SEP à notre conseil,

Michel AUBRY 10, impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

MEDIA PA

---

directeur commercial

PAP FEMININ 300.000 F

Nous commercialisons et fabriquons plusieurs lignes de produits de PAP féminin, sous une marque à forte notoriété. Nos clients sont des détaillants de très bon standing. Un important investissement publicitaire (T.V. en particulier), et promotionnel, une grande continuité dans la qualité de nos produits, la fiabilité de nos livraisons, sont les agents de notre développement et de notre rentabilité, qui est l'une des meilleures de la profession. Nous abordons une nouvelle phase de notre développement : 1) le renforcement de notre implantation sur les marches *américain et japonais, 2) le lancement de produits nouveaux, 3) la création d'une* chaîne de magasins franchisés. Nous recherchons l'homme qui nous fera réussir. Rattaché au Directeur Général, il participe à la définition de la politique commerciale, il oriente les collections en liaison avec la création, avec l'aide d'un Chef des Ventes, il encadre et anime les représentants exclusifs en France, et les agents à l'exportation, et il gère le budget de communication. Nous aimerions que ce collaborateur puisse se prévaloir d'une expérience reussie d'homme de terrain. Nous voulons un professionnel de l'habillement - un vrai . . . qui parle l'anglais, et si possible une autre langue. Nous sommes installés dans une grande ville universitaire. Il y fait bon vivre.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 11381 M a notre conseil - 61, boulevard Haussmann 75008 PARIS.



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

VALENTINE

Peintures Industrielles, Grand Public et Bâtiment (+ de 400 millions de Frs de C.A. - 1100 personnes 3 établissements)

NOTRE DIVISION CARROSSERIE AUTOMOBILE

propose un poste de :

TECHNICO COMMERCIAL

DEPARTEMENT NORD (59)

Il lui est demandé :
- d'excellentes compétences techniques • d'être un homme de terrain, avoir une expérience professionnelle minimum de 3 années de la peinture automobile.

Il sera :
- le Représentant exclusif «VALENTINE», • chargé d'assister et de développer la clientèle existante, de réparateurs, carrossiers et distributeurs, • de gagner de nouveaux clients • de répondre aux demandes techniques de sa clientèle, de la conseiller, de faire progresser ses ventes.

Il sera basé à LILLE, une rémunération adaptée (fixe + commissions + prime + remboursement de frais) et le statut Représentant lui assurent une solide situation dans notre Société.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé, photo et prétentions à Compagnie des Vernis VALENTINE Direction du Personnel - 185, av. des Grésillons *92231 GENNEVILLIERS*

Les Hospices Civils de Lyon
recherchent pour leur Département Informatique

Réf. A : **un Ingénieur Système**
(Ecole d'Ingénieur, Maîtrise) pour leurs systèmes D.P.S. 7 (expérience G.C.O.S. 64 appréciée).

Réf. B : **un Ingénieur Application**
(Ecole d'Ingénieur, Maîtrise) Expérience P.A.C. 700 et télétraitement appréciée. Pour projet Comptabilité.

Adresser lettre manuscrite (en précisant rémunération) curriculum vitae et photo.

HOSPICES CIVILS DE LYON
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
61, boulevard Pinel
B.P. 40 - 69671 BRON CEDEX.

Jeune ingénieur chimiste

Peinture Bâtiment BRIVE

Nous sommes une P.M.I. filiale d'un important Groupe Européen.

La création d'une petite unité de production dans la région de BRIVE nous amène à rechercher un **Jeune Ingénieur Chimiste** pour en assurer la responsabilité technique.

- En liaison avec la Direction Générale, il procèdera aux achats de matières premières.
- Il supervisera la fabrication et le contrôle qualitatif.
- Il ajustera et recherchera des formulations chimiques de nouveaux produits en liaison avec le Siège

Le poste s'adresse à un jeune Ingénieur diplômé avec quelques années de pratique ou à un technicien qualifié pouvant justifier d'une expérience similaire.
- L'anglais courant est indispensable.
- Résidence : Région de BRIVE.

La rémunération sera en rapport avec la qualification et l'expérience et évoluera avec le développement du poste.

Avantages spécifiques liés à la fonction.

La formation et l'initiation seront assurées par l'entreprise dans les unités du Groupe en Europe.

RC RABO CONSEILS — Documentation sur poste aux candidats présélectionnés ! Ecrire avec Salaire actuel et photo sous réf. 102 RC 39, rue Etienne Marcel 75001 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour villes moyennes du Sud-Ouest

ASSISTANTS ou EXPERTS-COMPTABLES

stagiaires même débutants ESC ou niveau équivalent. Formation assurée. Ecrire K 6065 agence Havas 33075 BORDEAUX Cedex.

LE BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES organisme public à vocation internationale, recherche pour son complexe scientifique et technique d'ORLEANS LA SOURCE

UN JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Il sera chargé au sein d'une *petite équipe de participer à la* conception d'équipements en géophysique et en appareils de mesure.

Les candidats, de formation grande école ou universitaire, devront présenter une expérience professionnelle d'environ 2 ans micro-informatique traitement du signal. Débutants acceptés.

Adr. lettre de candidature avec C.V., réf. et prétentions au BRGM/DPEL B.P. 6009, 45060 ORLEANS Cedex.

Institut d'éducation permanente à Lille recherche spécialiste en économie et gestion financière pour assurer cours et responsabilité de formation, expérience petites entreprises souhaitée. Envoyer C.V. détaillé au journal qui transmettra. *Écrire s/nº 7161 le Monde Pub.*, serv. ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RECHERCHE DIRECTEUR TECHNIQUE gestion pool de matériel, accueil-diffusion sur plusieurs salles, conseil scénographique, expérience confirmée décentralisation, rémunération convention collectective. Disponibilité immédiate. Envoyer C.V. : théâtre (A.G.A.T.) 1, place du Maréchal-Leclerc, 86000 Poitiers - (49) 41-28-33.

Important groupe industriel français, recherche pour son unité, à taille humaine, de **VENDEE**

Ingénieur qualité
débutant ou presque
A.M., ENSI, INSA ou équivalent

Après avoir été formé à la connaissance de «toute la vie» des produits, il sera plus particulièrement responsable du **CONTROLE.**

Il devra pouvoir animer une équipe de 10 techniciens et contrôleurs et s'imposer auprès des autres services, des clients et des fournisseurs par sa solidité technique, son esprit d'organisation et sa diplomatie,

Bref, être un formateur et un conseil.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et *prétentions sous référence IC à notre conseil.*

Michel AUBRY 10, impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

MEDIA PA

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Etablissement Sanitaire et Social Région Languedoc-Roussillon Recherche ECONOME Formation supérieure hôtelière ou commerciale. Agé de 35 ans minimum. Expérience collectivités. Ecr. s/nº 7.156 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CENTRE SOCIO-CULTUREL RECRUTE :

Responsable secteur jeunes (poste à pourvoir à GRENOBLE)

Axe principal de travail :
- Recherche emploi - formation, insertion professionnelle.

Qualités souhaitées :
- Connaissances du monde du travail.
- Expérience du contact avec les jeunes et sensibilisation à leurs problèmes.

Formation :
- Animateur, Educateur ou autre (autant d'importance sera accordée à l'expérience professionnelle et personnelle qu'à la formation).
- Age minimum : 30 ans.

Adresser les candidatures avant le 17 octobre à : Monsieur le Secrétaire général Centre socio-culturel et sportif Chorier-Berriat-Vercors 10, rue Henri-Lechatelier 38100 GRENOBLE.

Association Sanitaire et Sociale Région Languedoc-Roussillon *Recherche pour poste de Conseil Juridique d'Entreprise* Homme de préférence 30 ans titulaire du D.J.C.E. ou du doctorat en droit. Écr. s/nº 7.157 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SAFARE-CROUZET

Domaine électronique marine *militaire, recherche pour son* service d'études à Nice :
1º) Ingénieur expérimenté ou faible expérience : analogique, radioélectricité, test automat.
2º) Ingénieur expérimenté ou début. : numérique, microproc.
Adresser . C.V. et prétentions à : SAFARE-CROUZET, B.P. 171 - NICE. Cedex 06005. Tél. : (93) 84-72-79.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RECHERCHE POUR SA DIVISION ENGINEERING

INGÉNIEURS D'AFFAIRES ET D'ÉTUDES

ayant quelques années d'expérience dans l'OFFSHORE

Plusieurs postes à pourvoir
Lieu de travail : *LE HAVRE* ou *MARSEILLE*
Formation : AM, ENSM, GM ou similaire.
Anglais indispensable

Ces postes ne pourront convenir qu'à des candidats dynamiques ayant de solides références.

Ecrire sous le nº 7.164 *Le Monde* Publicité service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE A CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL RÉGION SUD

recherche :

- UN INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE ÉTUDES-TRAVAUX

Assistant du Responsable de la Coordination des Maîtres d'Œuvre.
- 30 ans environ.

Ayant expérience de coordination d'études des Maîtres d'Œuvre et chantiers (Spécialité ferroviaire, Courants Faibles ou Courants Forts).

Salaire brut annuel : 125 à 155.000 F.

- UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN-INFORMATICIEN

pour Service Courants Faibles (département Péage, poste de commande centralisé).
- 30 ans environ.
- Expérience microprocesseurs et mini-calculateurs.
- Expérience Péages automatiques (contrôle et distribution) et commandes centralisées souhaitée.

Salaire brut annuel : 125 à 155.000 F.

Ecrire à EUROSUD Nº 4993
2, RUE DE BRETEUIL, 13001 MARSEILLE.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La min/col. *	La min/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Région Lyonnaise

Leader européen sur le marché des produits qu'elle conçoit, fabrique et commercialise, notre Société poursuit son expansion. La croissance de sa Division de biens de consommation LOISIR (25% du CA de la Société) la conduit à créer le poste de

Chef de produit-marché futur chef de division

Chargé de concevoir des politiques et stratégies de produits, de les commercialiser et d'étendre les marchés, il détermine les objectifs, établit des prévisions et des budgets, construit le plan Marketing, coordonne les actions et oriente le développement technique et commercial vers les buts à atteindre.

Dans une première phase, il assistera le Directeur Commercial de la Société. Ultérieurement, il assurera la direction complète de la Division qui comprend ses propres Services d'Etudes, de Fabrication et de Ventes. A la tête d'un CA actuel de 30 millions et d'une soixantaine de personnes, il sera un centre de gestion, d'impulsion et de créativité. Responsable de son compte d'exploitation, il siègera au Comité de Direction de la Société.

Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou de Gestion, connaissant bien les techniques de base du marketing et de la gestion prévisionnelle et financière, il possède 5 à 10 ans d'expérience en commercialisation de biens de consommation de grandes séries acquise dans une entreprise industrielle. Anglais nécessaire et notions d'allemand perfectibles. La formation complémentaire sera assurée notamment par une rotation dans divers postes du Siège Social et de l'usine.

sélé CEGOS Rhône-Alpes

Adr. lettre man. et C.V. en indiquant votre rémunération actuelle s/réf.81700/M à Jean GUYOT - Sélé-CEGOS Rhône-Alpes 76 bld du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE.
Réponse et discrétion assurées. Les entretiens auront lieu à Paris et Lyon.

Membre de SYNTEC

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Tunis.

JEUNES HEC-ESSEC-SUP de CO

DEBUTANTS OU 2/3 ANS D'EXPERIENCE

Nous sommes un GROUPE PETROLIER et nous recherchons pour notre Direction Distribution de jeunes CADRES COMMERCIAUX.

Affectés en Province, dans un premier temps, ils auront la responsabilité d'un secteur de vente.

Larges perspectives ultérieures d'évolution, en France ou à l'Etranger.

Salaire d'embauche brut annuel : 105 000 à 132 000 F.
+ Accessoires + voiture + frais professionnels.

Adresser lettre, C.V., et photo sous référence 10558 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.
Discrétion assurée.

LE CRÉDIT MUTUEL OCÉAN

recherche
pour son siège à La Roche-sur-Yon :

UN TECHNICIEN DES CRÉDITS PROFESSIONNELS

formation supérieure, si possible complétée par I.T.B., D.E.C.S., C.E.S.B. ...

Large expérience de la pratique des crédits professionnels. Adr. lettre manuscrite + C.V. et prétentions à direction des relations humaines,
CRÉDIT MUTUEL OCÉAN
34, rue Léandre-Merlet,
85001 La Roche-sur-Yon GARE. Cedex 27 X.



elf aquitaine

recherche

pour son Centre de Recherches de LACQ (64)

INGENIEUR CHEF DE PROJETS

PROFIL :
- ingénieur grandes écoles avec spécialité génie chimique,
- expérience de laboratoire de plusieurs années exigée.

MISSION :
cet ingénieur est destiné à être le Chef des Projets de Recherche concernant le traitement des gaz naturels dans le domaine de la désulfuration et de la désacidification.

INTERET :
- situation d'avenir pour un cadre soucieux d'une carrière au sein d'un Groupe à vocation nationale et internationale.

Envoyer CV et prétentions No 10.423 à SNEAP - DC Recrutement 26, Avenue des Lilas (Tour 12-04) - 64018 PAU CEDEX.

Jeune cadre financier

110.000 F

Nantes - Une société française de taille moyenne en pleine expansion, filiale d'importants groupes industriels, spécialisée dans la conception, la réalisation et la commercialisation de biens d'équipements destinés à l'industrie pétrolière, recherche un jeune cadre financier. Directement rattaché au Directeur Général, il aura comme objectif la supervision progressive de l'ensemble des domaines comptables et financiers de l'entreprise. Outre les tâches courantes découlant de ce genre de fonction (supervision de la comptabilité générale et analytique, budgets, paiements, trésorerie, informatisation, etc...), il sera responsable du traitement de problèmes liés à l'exportation (85% du CA de la société) ; financements, relations avec organismes officiels et filiales, etc... Ce poste situé à Nantes, conviendrait à un jeune diplômé d'enseignement supérieur (type HEC, ESSEC, SUP de CO), possédant une parfaite maîtrise de la langue anglaise. Sans être indispensable, deux à trois ans d'expérience d'une fonction similaire dans le domaine des biens industriels, sera un atout apprécié. Le salaire, de l'ordre de 110.000 francs, sera essentiellement fonction du niveau de compétence du candidat retenu. Ecrire à D. DELRIEU - PS CONSEIL - 1 rue Duguesclin - 44000 NANTES - Réf. A/181M.

PS Conseil

SBM

Direction recherche et développement

PME basée à Dijon, SBM n'en est pas moins leader mondial dans sa spécialité (fabrication d'appareils de chauffage à gaz) et compte plusieurs filiales à l'étranger.
Elle propose aujourd'hui à un jeune Ingénieur généraliste (30 ans ou un peu plus), de créer sa Direction Recherche et Développement.
Centrale, A et M ou équivalent, sous l'autorité directe du PDG, vous êtes un véritable «maître d'œuvre», prêt à prendre la responsabilité de la conception de divers projets : nouveaux produits, évolution de ceux existants, nouvelles applications... réalisés par votre B.E.
Votre expérience industrielle (de préférence secteur gaz ou électricité) ainsi que vos qualités de novateur et de communication vous ont préparé à assumer ce poste - clé.
Rémunération : 180 000 F +.
Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite et photo sous réf. 81168 M à

Selecom 225, rue du fbg Saint Honoré 75008 PARIS.

F. SALMON

CA 80MF (+ 30% l'an)
Leader en grande distribution du cadeau naissance et layette baby crée le poste de

RESPONSABLE LOGISTIQUE PRODUITS

A partir des prévisions commerciales, il assure le suivi des lancements en fabrication, contrôle en qualité et quantité la réception des marchandises, aménage le magasin, optimise le stock, bâtit le planning de livraisons, dirige les expéditions et la distribution physique.
Il anime un service de 25 personnes.

C'est un ingénieur déjà familiarisé avec l'ordonnancement, la distribution, et la gestion physique du stock.

Lieu de travail : CHOLET.

Écrire avec CV détaillé, en précisant la rémunération actuelle sous référence 72538 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

IMPORTANTE ENTREPRISE DOMAINE PARAPHARMACEUTIQUE Région BOURGOGNE

recherche :

Jeune Cadre Commercial Débutant

LIBERE O.M.

pour lui confier le développement d'une gamme de produits destinés au secteur hospitalier.

IL DEVRA :
- assurer les contacts commerciaux
- étudier, rechercher, mettre en place de nouveaux produits dans la gamme.

ET EN CAS DE REUSSITE :
- développer les moyens
- animer l'équipe en place.

Formation E.S.C. ou similaire.
Nombreux déplacements à prévoir.
Possession d'un véhicule souhaitable.

Envoyer C.V. détaillé, photo (retournée), et prétentions sous réf. 12413
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS, qui transmettra.

j.r.p.

unisabi

SPECIALISTE DE L'ALIMENTATION PREPAREE POUR ANIMAUX FAMILIERS
Leader sur son marché - Filiale d'un Groupe International
Nous recherchons notre

ACHETEUR TECHNIQUE 160.000+

SA MISSION :
CONTRIBUER A L'OPTIMISATION DE NOS RELATIONS AVEC NOS FOURNISSEURS D'EQUIPEMENTS ET DE SERVICES, EN LIAISON AVEC L'ENSEMBLE DES UTILISATEURS.

VOUS AVEZ :
- une formation supérieure
- une expérience industrielle de 3 à 5 ans
- une pratique courante de l'anglais
- de solides capacités de communications à mettre au service de la négociation et du travail d'équipe.

VOUS CHERCHEZ :
une opportunité dans une société en développement où vous trouverez, politique de rémunération progressiste, pratique avancée de la délégation, possibilités de développement et d'évolution.

Donnez-vous la possibilité de le faire, adressez-nous votre lettre de candidature avec C.V. et photo à : UNISABI - S.A. - B.P. 7 - Département du Personnel (PS) 45550 ST DENIS DE L'HOTEL

Notre société spécialisée dans le contrôle des matières premières agricoles, pétrochimiques et minérales, recherche pour son implantation de ROUEN

Chef de Laboratoire

Ingénieur chimiste de formation et excellent technicien, il animera une équipe de 9 personnes et aura la responsabilité tant du fonctionnement du laboratoire que du développement commercial des activités de son secteur.
Une expérience préalable des fonctions d'encadrement est nécessaire ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec CV, prétentions à S.G.S. FRANCE Mademoiselle HERVE Division du Personnel 16, rue du Louvre – 75001 PARIS

Un Groupe Textile, leader français dans son Marché, situé dans le Limousin (zone rurale) recherche :

1 CONTROLEUR de GESTION

responsable des Services Financiers et Comptables. Ce cadre aura pour mission :
- l'établissement et le suivi des budgets prévisionnels (analyse des coûts, justifications des écarts ...), à partir d'une comptabilité informatisée,
- la responsabilité de l'établissement des bilans des trois sociétés du Groupe.

Une expérience professionnelle solide ainsi qu'une grande rigueur intellectuelle sont les éléments prépondérants pour ce poste.

Les candidatures seront traitées confidentiellement par
M. A. DANNENBERGER – CEPIAD
2, rue Joseph Sansbœuf 75008 PARIS.



هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Juriste contrats internationaux

Le Chef du Service Juridique International recherche un adjoint pour l'assister dans ses activités.

Le poste exige :

- Maîtrise Droit Privé minimum (Droit des Affaires ...),
- Première expérience **en entreprise** de 2 ou 3 ans,
- Anglais courant impératif,
- Disponibilité pour déplacements de courte durée.

Il devra pouvoir prendre en charge rapidement, entre autres activités, tous les aspects juridiques relatifs *à la préparation et au suivi des contrats de sous-traitance.*



Merci d'adresser votre candidature sous réf. 5791 JI à G. Desruelles - Direction du Personnel - BOUYGUES B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX.

Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.

INFORMATICIEN DE HAUT NIVEAU



Vous êtes ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, et votre expérience de 5 ans minimum fait de vous un spécialiste des problèmes de
- **Télécommunications et réseaux**
- ***Interconnections d'ordinateurs***

et vous donne une bonne connaissance générale des problèmes de gestion.

CAP SOGETI SYSTEMES, première société européenne de services et conseil en informatique vous propose d'étendre vos connaissances et d'élargir votre champ de responsabilités en vous confiant au sein d'une de ses divisions :
- **le contrôle et l'inspection** technique de l'ensemble des projets,
- **l'élaboration des propositions** concernant nos grands projets et nos interventions à haut niveau de technicité,
- **des actions de conseil** relevant de vos domaines de compétence.

La rémunération dépendra de votre expérience et peut être très élevée.
Poste à pourvoir à Paris. Fréquents déplacements de courte durée en province.

Adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 823, à Mme Muller — CAP SOGETI SYSTEMES — 92 boulevard du Montparnasse 75682 Paris Cédex 14. Tél. 320.13.81.

CAP SOGETI SYSTEMES

média-system

THOMSON-CSF

ACTIVITÉS SPATIALES

recrutement immédiat à Meudon-la-Forêt (92) et transfert à TOULOUSE milieu 1983

INGÉNIEUR

Position II BUREAU D'ÉTUDES

ÉCOLES NATIONALES OU INSTITUTS

Expér. supérieure 5 ans en bureau d'Études avioniques.

MISSION :
- *Piloter la réalisation des dossiers de définition* d'équipements, d'électronique embarqués sur satellites.
- Interface avec bureau de calcul : mécanique, thermique, fiabilité.

Anglais lu, écrit, parlé.

Adr. C.V., photo, rémunér. souhaitée (sous nº 10.773), au Service du Personnel, Département ESPACE-SATELLITES - B.P. 51 - 92360 MEUDON-LA-FORET.

un analyste organique tenté par le fonctionnel

Nous sommes une entreprise industrielle (3000 p., CA 1000 MF), **installée à Paris-Est et disposons de deux gros CII-HB et de MINIS 6.**

Vous avez fait vos preuves comme analyste en réalisant, par exemple, une gestion *de stocks dans l'industrie ou la distribution* et acquis ainsi l'expérience de la mise en oeuvre d'un SGBD sur haut de gamme HB ou IBM.

Venez prendre en mains nos applications commerciales réalisées en DB/DC et concevoir leurs extensions avec nos utilisateurs.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3890LM) à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



AL conseil

Conseil en Recrutement

s'installe dans ses nouveaux locaux

102, boulevard Malesherbes

75017 PARIS

Tél. : 766-01-27 et 763-29-53

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

AL conseil



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Ecoles de Commerce... + DECS

- Pour suivre et coordonner l'activité comptable de nos filiales françaises et européennes, en collaboration avec différents auditeurs externes et les structures comptables décentralisées,
- *Pour assurer l'étude critique des procédures en* place, proposer des actions d'organisation interne en matière de comptabilité générale et en assumer la réalisation pratique,

le Chef des Comptabilités cherche pour **CASTRES dans le TARN** un

Inspecteur comptable

Il a au minimum 28 ans, connaît de préférence l'anglais, a déjà à son actif une expérience de quelques années en Cabinet ou en Entreprise.

Envoyer lettre manuscrite, photo, C.V. et rémunération souhaitée sous réf. 191 LM à M. Claude PECH - B.P. 222 - 81106 CASTRES Cedex.

MEDIA PA



groupe pierre fabre

Un des premiers laboratoire pharmaceutique et cosmétologique français - C.A. 750 MF - + de 2 000 personnes - 7 filiales à l'étranger.



le Crédit d'équipement des PME

a pour vocation de financer le développement des entreprises

Il recherche pour sa délégation Régionale
NORMANDIE à ROUEN

UN JEUNE DIPLOME *HF*
sup de co, maitrise, sciences éco...

ayant de bonnes connaissances en finances, comptabilité.

Il (ou elle) étudiera des dossiers de demandes de crédit émanant d'entreprises de divers secteurs, en relation avec les banques et les clients.

Un stage de formation de 3 mois est prévu à **PARIS.**

STATUT BANCAIRE

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Monsieur BALLESTER - Directeur Régional CEPME
Immeuble Montmorency nº 1
Centre Régional St Sever
76048 ROUEN CEDEX.



le Crédit d'équipement des PME

a pour vocation de financer le développement des entreprises

POUR RENFORCER
SON ACTION COMMERCIALE
dans la région
ILE DE FRANCE OUEST
il recherche

UN JEUNE DIPLOME
sup de co, maitrise, sciences éco...

ayant de bonnes connaissances en *finances, comptabilité*

Après une formation approfondie, tant technique que commerciale, il sera chargé sur son secteur (VAL D'OISE), d'une mission d'information auprès des chefs d'entreprises et des banques.

Il proposera le montage d'opérations de financement.

STATUT BANCAIRE

Adresser C.V., photo et prétentions à :

Monsieur Claude NESPO
Directeur Régional CEPME
Ile de France Ouest - 5 rue Bellini
92800 PUTEAUX LA DÉFENSE

En **VENDEE**,
importante société électromécanique, fabrication grande série, recrute

Ingénieur

Electricité/électronique

Ce jeune diplômé aura suivi une filière technique et possèdera une première expérience dans un service technique ou entretien.

Collaborateur direct du chef des services techniques production, il participera à l'amélioration *des équipements techniques, à la création* et à la réalisation de nouvelles lignes de production fortement automatisées.

Nous recherchons un jeune ingénieur, particulièrement motivé par les réalisations concrètes et l'évolution technologique.

Larges possibilités d'évolution à l'intérieur du groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions *sous référence* IEE à notre conseil.

MEDIA PA

Michel AUBRY 10, impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon



BREDERO

Pour compléter sa force de vente
Recherche
Vendeurs Immobilier Loisirs
pour commercialiser ses appts de haute qualité situés en montagne et Méditerranée.
Excellent salaire **7000 F garanti**
+ forte commission sur CA TTC
+ avantages.
Vente exclusivement sur coupon réponse.
Secteurs à pourvoir :
Paris - Lille - Strasbourg - Lyon
Envoyer CV + photo à :

URBIPLAN BREDERO

36, rue Tronchet 69006 Lyon
Ne pas téléphoner

Nous sommes un groupe multinational, leader sur son marché pour la production et la diffusion *d'équipements mécaniques et d'accessoires.*
Nous recherchons :

un GESTIONNAIRE

devant assurer la fixation des prix inter-compagnie et export en liaison permanente avec les unités concernées.

Les candidats doivent avoir :
- un BTS comptabilité ou niveau équivalent,
- une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire,
- **UNE PRATIQUE COURANTE DE L'ANGLAIS.**

Ils devront faire la preuve :
- de leurs capacités d'organisation,
- d'un esprit d'analyse et de synthèse,
- d'un sens aigu des contacts et relations.

Les candidatures de débutants seront examinées si, hors l'expérience, *ils répondent aux autres* exigences du poste.

Les appointements sont attractifs, une évolution intéressante est envisagée pour un élément de valeur. **Lieu de travail : ville agréable province grande région Nord Paris.**
Facilités d'installation.

Adresser courrier de candidature à N. 1319
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

LE CENTRE TECHNIQUE
DES INDUSTRIES MECANIQUES
SENLIS (OISE)
recherche

INGENIEUR DIPLOME

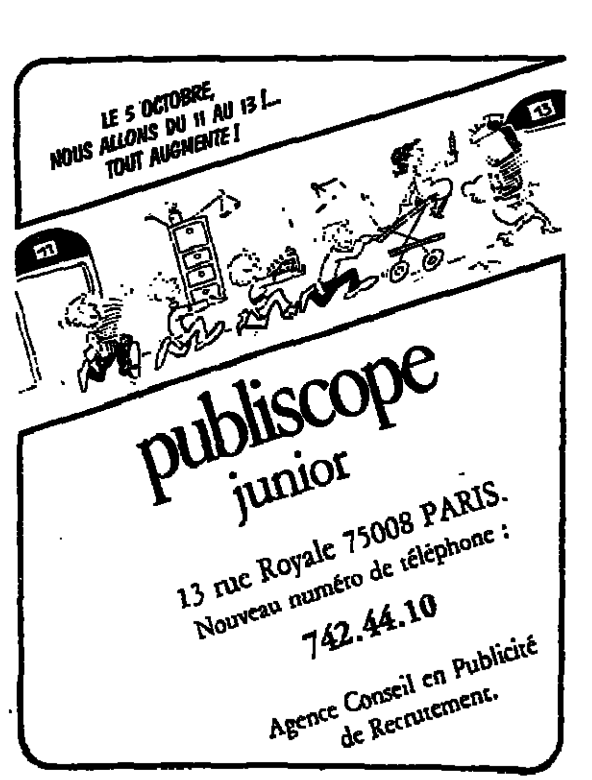
ECOLE DE MECANIQUE

ayant 2 ans minimum d'expérience en mise en œuvre de MACHINES OUTILS A COMMANDE NUMERIQUE.

Au sein d'une équipe de recherche et de conseil sur les méthodes modernes de production, cet ingénieur sera chargé dans un premier temps d'étudier les possibilités actuelles des machines outils à commande *numérique et leurs applications dans les* productions mécaniques, avec une possibilité d'évolution vers les études d'implantation d'ateliers flexibles.

Connaissances de l'anglais et de l'allemand souhaitées.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence C.N. à CETIM - Service du Personnel, B.P. 67, 60304 SENLIS.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56 45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Well test interpretation

Ingénieur Réservoir

Spécialisée depuis 20 ans dans le **Well test** et **leader mondial** de cette activité, **FLOPETROL** à élargi (depuis 4 ans) ses services aux compagnies pétrolières par **l'interprétation** des essais de puits.

Pour diriger ce **Service en pleine expansion** (13 ingénieurs en 1981, effectif doublé en 1982), **FLOPETROL** recherche un **INGENIEUR RESERVOIR CONFIRME.**

Il participera à **l'élaboration** des nouvelles méthodes d'interprétation, à la **formation** des ingénieurs interprétation et à la **coordination** des services interprétation.

Basé au siège de Vaux-le-Pénil près de **MELUN (77)**, il aura à effectuer des **déplacements à l'étranger.**

Outre une formation en « Petroleum Engineering » (Msc, Phd...) et une **expérience de 5 à 10 ans** dans l'étude de réservoir (de préférence, dans l'analyse des essais de puits), le candidat retenu possèdera une **parfaite connaissance de la langue anglaise.**

La rémunération proposée sera fonction de l'expérience et, de toute façon, **très motivante.**

Merci d'écrire avec C.V., photo et prétentions sous référence EX 100 à **SERVICES TECHNIQUES FLOPETROL** - Service Recrutement - B.P. 592 - 77005 MELUN Cedex.

FLOPETROL
Schlumberger

MEDIA PA

SOLIDITE ET SECURITE

Dans un monde où l'on voit les situations les mieux établies souvent remises en cause au moindre accident, les Assurances du Groupe de Paris offrent des possibilités de carrière et de réussite aussi solides que variées.

C'est un avantage apprécié par les jeunes, qui estiment avoir le droit de compter sur l'entreprise et sur les moyens qu'elle mettra à leur disposition pour réussir leur vie professionnelle.

LA REUSSITE PASSE PAR LE COMMERCIAL

Pas de réussite professionnelle dans les années qui viennent sans une parfaite maîtrise des disciplines commerciales et notamment de la vente. Il suffit de consulter les offres d'emploi.

Or, à notre avis, la meilleure façon d'acquérir cette maîtrise est l'expérience et, peut-être, l'épreuve du terrain. Elle seule permet à chacun de découvrir les exigences de l'action et, renforçant la volonté d'entreprendre, confirme les vocations personnelles.

UNE FORMATION ORIGINALE ET MOTIVANTE

Comment remplir ce programme ?

Les Assurances du Groupe de Paris offrent à tout jeune diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, ESCAE, Sc. Eco) un stage de formation original de 24 mois.

Ce stage alternant de façon équilibrée l'enseignement théorique et la formation pratique, permet d'acquérir progressivement l'expérience nécessaire à la réussite.

C'est pourquoi il débouche sur des fonctions d'encadrement dans le secteur commercial de l'entreprise.

Si vous voulez en savoir plus sur les Assurances du Groupe de Paris et sur leur programme de formation, écrivez avec CV et photo sous référence C.F.C. à M. COSTE, 26 boulevard Haussmann 75009 Paris.



Nous sommes un Cabinet International d'AUDIT et de CONSEIL.

Nous recherchons pour notre bureau à PARIS

UN AUDITEUR CONFIRMÉ

Vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans un cabinet d'AUDIT et vous êtes titulaire d'au moins un certificat supérieur.

Adresser lettre et CV à Annick BRUGGEMAN HELIOS, 7, rue de Chaillot, 75116 PARIS.

HAVAS CONTACT



CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE

Un jeune adjoint de direction à compétence juridique

Au sein du mouvement HLM, nos cent quatre-vingts sociétés de crédit immobilier conduisent aujourd'hui, à côté de leur rôle traditionnel de prêteurs, une action vigoureuse de construction de logements en accession à la propriété. Notre organisme professionnel définit et anime cette action. Nous nous efforçons d'apporter à ces sociétés le soutien qu'elles attendent de nous, en particulier dans les domaines réglementaire et juridique.

Nous vous proposons de venir participer, comme adjoint à notre Directeur, à cet effort pour des prestations de toujours meilleure qualité. Vous réalisez bien qu'une solide formation juridique (maîtrise minimum), éventuellement confortée par l'ICH, vous est indispensable. Une première expérience de trois à quatre ans en milieu HLM — a fortiori dans le crédit immobilier — ou dans des fonctions juridiques ou financières liées à la promotion immobilière vous sera naturellement une bonne préparation pour prendre maintenant ce poste. Etes-vous prêt(e) à rejoindre notre équipe, à Paris ? Faites-en part, sous réf. 812 611M, aux consultants de Sirca qui nous assistent pour ce recrutement.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

LCT Laboratoire Central de Télécommunications

recherche

dans le cadre du développement de ses activités «Radar militaire»

ingénieurs électroniciens

GRANDES ECOLES : ESE - ENST
ENSERG - ENSEEIHT - ENSEM

EXPERIMENTES en circuits numériques pour études et réalisation dans le domaine du traitement de signal.

Travail en équipe.
La nationalité française est exigée.

Les candidatures (CV et prétentions) sont à adresser à : LCT, BP 40, 78141 Velizy-Villacoublay Cedex.

GROUPE
SG2

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE SERVICE ET DE GESTION

Dans le cadre du développement de son activité «**Réseaux**» recherche:

Ingénieurs - Informaticiens
expérimentés

ayant une bonne connaissance de l'un des domaines suivants:

- architecture de réseaux;
- commutation de messages;
- Commutation de paquets.

Réf. ACR1/LM

Analystes-Programmeurs

Expérience assembleurs minis & micros dans un environnement temps réel, téléinformatique.

Réf. ACR2/LM

HAVAS CONTACT

Écrire avec CV et prétentions, sous la référence correspondante, à SG2 12-14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour son **Centre de Traitement des opérations bancaires**

Ingénieur Analyste d'Exploitation

réf. CE1

Pour encadrer équipe de 6 analystes, assurer la mise en service de nouvelles applications, créer des méthodes d'exploitation, des outils d'aide à l'exploitation et optimiser les traitements informatiques. **ECOLE D'INGENIEUR**, plusieurs années d'expérience sur IBM système MVS - TSO/SPF. Connaissance du langage de programmation.

Adr. CV, phot., sal. et prét. en précisant la réf. à CNCA **Recrutement Carrière Cedex 26 75300 Paris Brune**

GROUPE FRANCAIS

recherche pour l'un de ses établissements de DISTRIBUTION (800 personnes) proche de TRAPPES son

chef du service exploitation

Diplômé AM. INSA ...

Il sera responsable d'installations logistiques récentes comprenant la réception et les différents magasins de stockage, d'expéditions et de manutention. Il aura à animer le personnel de ses services (100 personnes) en visant une optimisation des systèmes d'organisation et d'entretien préventif, dans un contexte technique et méthodologique faisant appel aux développements de l'automatique programmable.

Bon électromécanicien, votre expérience de 3 à 5 ans de direction de fabrication ou d'entretien ou de systèmes de gestion automatisés vous conduira à cette fonction d'organisation et de gestion industrielle moderne dans un groupe diversifié et en évolution.

Adressez C.V. détaillé et prétentions à Média System, sous référence 6739, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(ENSAE - ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN...)

En expansion, en proche banlieue sud,

La Division Avionique

souhaite renforcer le potentiel de ses équipes techniques en y intégrant des

ELECTRONICIENS DEBUTANTS

pour leur confier des travaux de

Conception et Réalisation d'Equipements Aéroportés.

A - **PLUSIEURS** postes sont offerts dans des secteurs de technologies avancées

- I - traitement du signal (algorithmes, numérique, analogique)
- II - **MICRO-ONDES** : antennes et circuits en micro-électronique performante
- III - Electronique de puissance

B - **ENSEMBLES RADARS**
conception et essais de systèmes, coordination et suivi de projets radars, évolution vers des responsabilités de maitrise d'œuvre impliquant le goût des contacts et le sens de l'organisation.

Merci d'envoyer C.V. et photo à THOMSON CSF, Département RCM - Service du Personnel - 68, Avenue Pierre Brossolette - 92242 MALAKOFF Cedex.

Société leader produits alimentaires recherche pour PARIS

UN COLLABORATEUR RELATIONS FOURNISSEURS

27 ans minimum

Le poste sera placé sous la responsabilité du Secrétaire Général.

Adresser lettre manuscrite avec CV, photo et prétentions à No 10.715 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
PARIS LA DEFENSE

recherche

Rédacteur(trice) Juridique

Formation nécessaire — Maîtrise droit privé.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 10588 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

هكذا من الأصل

مكنز من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



LEADER DE LA PERI INFORMATIQUE FRANCAISE



recrute dans le cadre de son expansion pour renforcer la Direction Technique et la Direction des Applications

des ingénieurs logiciels de haut niveau

Les candidats diplômés Grandes Ecoles devront avoir une expérience de quelques années en logiciel sur systèmes temps réel.
Une bonne connaissance des langages évolués et des réseaux serait très appréciée.
Nous leur confierons soit l'encadrement d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens, soit la responsabilité de grands projets techniques.
Nous offrons à des candidats de valeur de réelles perspectives d'évolution et une rémunération motivante.
Lieu de travail : Massy 5' R.E.R.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à Michel BERNET-ROLLANDE
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

SOPAD Nestlé

recherche de

JEUNES DIPLOMÉS

pour son Service Inspection

– H.E.C., ESSEC, SUP de CO ou équivalent possédant, si possible, le DECS.
– INGÉNIEURS E.C.P., INA, ENSAM..., *désireux d'obtenir une formation complémentaire en gestion.*

Au sein du service chargé de l'audit opérationnel des différents établissements, ces INSPECTEURS DE GESTION auront la possibilité de vivre une expérience valorisante en découvrant toutes les activités d'une grande entreprise.

Rattachés au Siège Social, à Courbevoie, ils effectueront, après un stage de *familiarisation* de quelques mois, des missions de contrôle et de conseil de 2 à 5 semaines sur l'ensemble de la France.

Par la suite, la diversité des connaissances acquises leur offrira, selon leurs aptitudes et leurs goûts, de larges débouchés en GESTION, MARKETING, PRODUCTION...

Ecr. avec curric. vitae à SOPAD Direction du personnel, 17, quai Paul-Doumer - 92411 Courbevoie, Cedex.

UEER

UNION D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES RÉGIONALES
Holding d'Entreprises Électriques
C.A. HT 1,5 Milliard de F. Effectif : 6.500 personnes...

recherche :

A) pour l'ensemble de ses filiales

SON CONTROLEUR DE GESTION

Le titulaire de formation supérieure (HEC ou équivalent) 35 ans environ, est rattaché directement à la Direction Générale du Groupe.
Il est principalement chargé du contrôle de gestion des filiales en liaison avec les Présidents de ces dernières. Il assure en outre, avec l'aide des Services comptables et administratifs du Groupe, la présentation des comptes de la Société et l'établissement du bilan consolidé.
Il apporte son assistance en tant que de besoin à toutes les Sociétés du Groupe en matière financière, juridique et fiscale.
Une expérience de quelques années de gestion d'Entreprise de travaux sur devis sera appréciée.
Des missions de courte durée sont prévues sur le territoire métropolitain et dans une moindre mesure à l'étranger.

B) pour sa filiale MORS JEAN ET BOUCHON mjb

UN INGÉNIEUR EN CHEF - ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

Le titulaire Ingénieur Électricien de formation (ESE ou équivalent), 35 ans environ, a une expérience de plusieurs années comme Ingénieur d'affaires dans l'Entreprise électrique. Il connaît particulièrement bien les milieux industriels et tertiaires (Energie, pétrole, chimie, bâtiments publics) ainsi que le milieu de l'entreprise.
Il est attiré par l'action commerciale et les contacts humains.
Il sera chargé de renforcer la pénétration de l'Entreprise auprès de la clientèle désignée ci-dessus et d'assurer la *liaison entre les Clients et les Unités opérationnelles.*
De bonnes perspectives de promotion sont envisageables pour un candidat de valeur.

UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN TECHNICO-COMMERCIAL
dans le domaine nucléaire

Le titulaire 35 ans environ Ingénieur Électricien de formation a une expérience d'Ingénieur d'affaires d'installations de contrôle commande d'Unités nucléaires.
Il est attiré par l'action commerciale et connaît bien le milieu des donneurs d'ordres.
Il établit le contact avec la Clientèle actuelle et potentielle et assiste les Unités opérationnelles dans la négociation des contrats et pendant leur réalisation.

LA SECRÉTAIRE DU PRÉSIDENT

Cette collaboratrice expérimentée effectue le travail classique de la fonction (Classement, prises de rendez-vous, sténo, frappe, etc...)
Elle assure également certaines responsabilités à caractère confidentiel et apporte au Président sa collaboration *complète.*
De bonne présentation et culture générale, elle a 35 ans minimum et une bonne expérience de Secrétariat de Direction.
La connaissance du droit des Sociétés dans le domaine des Conseils d'Administration et Assemblées Générales sera appréciée.
Les conditions sont à débattre mais de nature à motiver une candidate de qualité.

Les quatres postes sont à pourvoir au Siège de la Société à MONTESSON.

C) pour l'ensemble du Groupe

DEUX INGÉNIEURS HAUT NIVEAU
(X, Centrale, Mines, P et C)

Les candidats ont 5 ans d'expérience environ dans l'entreprise de travaux, éventuellement électrique.
Après une période de formation à nos méthodes à Paris ou en Province, ils sont destinés à prendre en charge une Unité opérationnelle du Groupe avec perspectives d'accéder à terme, à un poste de direction dont l'un sera à Montesson et l'autre en Province (Le Mans ou Toulouse).

Les personnes intéressées devront envoyer une lettre de candidature manuscrite complétée d'un C.V. et d'une photo à l'adresse suivante : U.E.E.R. - Direction Générale - 280, RUE DU 8 MAI 1945 - 78360 MONTESSON

bleu

Ingénieur Méthodes

Un important Groupe Industriel de matériels électromécaniques recherche pour l'un de ses établissements dont les produits intéressent l'industrie aéronautique un **INGENIEUR METHODES.**

Diplômé d'une grande école d'Ingénieurs à dominante électromécanique, il secondera le chef de service, participera à l'établissement du dossier industriel, animera l'analyse de la valeur, et contribuera à la mise en application des nouveaux modes d'organisation.

Ce poste basé en **proche Banlieue Nord** conviendrait à un Ingénieur, possédant au minimum quatre années d'expérience dans l'industrie.

Fonction évolutive et perspectives d'avenir assurées.

Merci d'adresser C.V. détaillé et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 977 M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA



THOMSON-CSF

ACTIVITÉS SPATIALES

recrutement immédiat à Meudon-la-Forêt (92)
et transfert à TOULOUSE milieu 1983

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS Expérimentés

POSITION II et III

GRANDES ÉCOLES (ENST - ENSA - ESE)

MISSION :
- Conception.
- Développement.
- Gestion de projets spatiaux.

DOMAINES :
- Télécommunications.
- *Hyperfréquences, antennes.*
- Radar.
- Transmissions d'images.
- Électronique numérique ou analogique.

Anglais écrit et parlé.

Adresser C.V., photo, rémunération souhaitée (sous n° 10.632) au Service du Personnel département ESPACE-SATELLITES B.P. 51 - 92360 MEUDON-LA-FORÊT.

Directeur marketing Equipements de bureau

180 000 +

Sur ce marché très concurrentiel des équipements de bureau, notre société s'est construite une image de marque de forte notoriété. Elle y occupe une position de leader. Dans le contexte économique actuel, nous devons bien sûr assurer les positions acquises. Mais nous avons surtout à toujours gagner de nouvelles parts de marché.
Nous nous voulons agressifs et conquérants.
Notre Directeur Général veut placer auprès de lui un spécialiste du marketing mix pour faire bénéficier notre équipe de direction de son expérience et de son savoir-faire, remettre en cause mais aussi faire *vivre les politiques stratégiques que nous entendons suivre dans* les cinq prochaines années.
Définir de nouveaux produits avec nos designers et nos structures d'innovation, consolider notre image de marque, repenser notre système de distribution, conduire une politique publicité promotion cohérente, suivre notre marché et la concurrence, choisir avec nous les investissements techniques et commerciaux, rien ne doit échapper à son esprit critique et à son génie de la vente.
C'est donc un grand professionnel que nous recherchons. Il a fait ses preuves dans les études et la stratégie à moyen terme.
Il a aussi démontré ses capacités de vendeur et d'animateur.
Michel Collet vous remercie de lui écrire sous référence 3353 M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES



COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

associée à un groupe mondial, leader dans les techniques de pointe en télécommunications et consacrant 7 % de son C.A. en Europe pour ses recherches et développement avancés

recrute pour son activité télécommunications

INGENIEURS INFORMATICIENS

Pour s'intégrer dans une équipe technique de développement de très haut niveau et participer à la conception et à la programmation de systèmes en temps réel.

A des candidats confirmés ou même débutants, nous offrons des opportunités *exceptionnelles de carrière, dans des domaines en* constante évolution : commutation électronique avec intégration de services nouveaux, Télématique, traitement de la parole, etc.

Ecrire avec CV et rémunération souhaitée
au Service du Personnel
251, rue de Vaugirard
75740 PARIS CEDEX 15.

NUCLETUDES S.A. ORSAY (91)

Seule société en Europe spécialisée en durcissement nucléaire d'équipements, systèmes et engins

recherche
pour renforcer son équipe d'essais

- **JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
  diplômés grandes écoles

- **TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS**
  Diplômés B.T.S.-D.U.T.

Expérience de la mesure sur composants et équipements appréciée.
Les candidats devront être de nationalité française et dégagés des oblig. militaires.

Ecrire avec curriculum vitae manuscrit.

B.P. 117, 91944 LES ULIS CEDEX

Notre Entreprise intervient depuis plus de cinquante ans dans un domaine spécialisé des Travaux Publics; présente sur tout le territoire, elle occupe une place de premier plan dans son secteur.

Sa dimension (500 M.F. CA consolidé) et son indépendance financière lui donnent une liberté d'action et de développement susceptible de convenir au :

directeur-général-adjoint

que nous recherchons pour seconder directement le Président

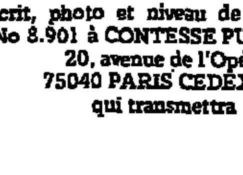
Véritable manager :
- il assurera l'*animation* et la *gestion* de l'entreprise ainsi que la *coordination* avec les filiales,
- il assurera personnellement le suivi du développement dans le cadre de la politique qu'il contribuera à définir.

Nous souhaitons une formation Grande Ecole, complétée par une expérience opérationnelle réussie à haut niveau en entreprise si possible dans le domaine des B.T.P.

Le poste est basé à PARIS.

Les candidatures seront traitées confidentiellement à PARIS, dans les plus brefs délais.

Adresser CV manuscrit, photo et niveau de rémunération souhaité sous No 8.901 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01,
qui transmettra





Directeur administratif

Les laboratoires SEPTODONT sont les leaders mondiaux dans leurs spécialités : produits dentaires. Leurs effectifs sont d'environ 250 personnes. Leur expansion les amène à s'implanter dans une nouvelle Usine en région parisienne.

Ils souhaitent recruter un Directeur Administratif, qui rattaché au D.G.A. aura les responsabilités suivantes : Service du Personnel et de la Paye - Service Informatique (9 personnes - 2 IBM 34, IBM 38 dans 2 ans) - Services Administratifs et Généraux. De plus il supervisera lui-même 3 magasins d'emballage-expéditions.

Ce poste s'adresse à un Cadre confirmé, âgé d'environ 35 ans, ayant une excellente formation de base, et de très bonnes connaissances dans les domaines Personnel et Informatique. Le profil recherché est celui d'un homme à la fois diplomate et énergique. La solidité, la renommée et l'expansion de la Société sont de nature à motiver des candidatures d'un bon calibre.

Lieu de travail : Paris 10 ème

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé mentionnant votre niveau actuel de rémunération sous réf 11619/M à D. de LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion.

sélé CEGOS

Sélé-CEGOS Tour Chenonceaux
204, rond-point du Pont de Sèvres
92516 BOULOGNE Cédex

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

Responsable de projets

Radio-communications - Traitement de signal

Ingénieur III B



Société de 3 000 personnes,
appartenant au groupe C.G.E.
recherche pour son secteur Radio-Communications en rapide expansion,
un ingénieur, responsable de projets.

En position fonctionnelle, il assumera la responsabilité des réponses aux consultations, projets techniques et devis avec le soutien des Chefs de laboratoire (Etudes Prospectives sur matériels nouveaux, gammes VHF et UHF). Il s'agit d'un poste à créer. Seul dans un premier temps, il dirigera d'ici 2 ou 3 ans une petite équipe à recruter.
Ce poste, de haut niveau, convient à un Ingénieur ENST ou ESE par exemple, ayant une dizaine d'années d'expérience dont au moins 5 ans en laboratoire. Il doit avoir des connaissances approfondies en radio-communications, traitement de signal et pilotage programmé de systèmes radio. Ce poste nécessite un esprit d'innovation et de synthèse et de bonnes facilités de rédaction de documents techniques. La pratique de l'anglais est souhaitée.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé mentionnant niveau actuel de rémunération, sous référence 11.611/M à D. de LARIVIERE, qui étudiera votre dossier en toute discrétion. Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE CEDEX.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE (PARIS)

recherche
pour son service commissariat aux comptes

COLLABORATEURS

ESC, environ 2 ans expérience en cabinet

Env. C.V. détaillé et prétentions s/nº T029508M à Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS

CADRES

Trouver l'emploi qui vous convient : cela s'apprend

NE RESTEZ PAS ISOLÉS

Avec nos méthodes et la synergie du groupe
Vous serez plus sûr de vous :
Plus efficaces, vous trouverez plus vite
Association « CARRIÈRE et DÉVELOPPEMENT »
Tél. 296-64-76 (15 h/20 h).

Société de Service

recherche

psychologue industriel

FORMATION :
- maitrise de psychologie ou sciences de l'éducation

POUR :
- sélection, orientation de personnel
- étude de postes
- animation des actions de formation pédagogique.

Aptitudes pédagogiques, anglais indispensable.
Lieu de travail : REGION PARISIENNE
Courts déplacements Etranger.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 10.725, CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTION GÉNÉRALE

Filiale Groupe International
ou Entreprise taille Humaine,
ou Important Centre de Profit
en expansion
c'est ce que recherche le

DIRECTEUR INTERNATIONAL

d'un groupe industriel de 5.000 personnes, HEC-CPA, 40 ans. Anglais et Espagnol courant. Directeur opérationnel en charge actuellement de la stratégie et de la mise en œuvre : marketing, politique industrielle et financière, gestion du Personnel et relations avec les partenaires de l'entreprise.

Faire offre sous référence 5.817
ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, 75001 PARIS qui transmettra.



CRCAM de l'Ile-de-France
analyste-programmeur,
le 3600, vous connaissez ?

Nous disposons à notre siège d'un 3033/MVS qui supporte, avec IMS, un réseau de bientôt 500 terminaux financiers.

Vous participez activement à la refonte des applications interactives concernant les agences avec un groupe de deux à trois programmeurs en les faisant profiter de votre savoir-faire technique.

Vous disposez d'une formation supérieure en informatique et d'une expérience même courte qui a fait de vous un bon technicien du 3600.

Notre consultante, Mme S. HOFFMANN, vous remercie de lui écrire, ou de lui téléphoner au (1) 260.32.22, sous la référence 4050 LM à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



offre
carrières intéressantes à des

Programmeurs-Analystes

pour ses centres de Massy (91) et Valbonne (06, près d'Antibes) jeunes gens dégagés des O.M.

• Niveau DUT ou équivalent

- Salaire brut annuel : 80000 F*
- après un an confirmation dans l'emploi : 86000 F*

• Niveau Miage ou équivalent

- Salaire brut annuel : 84000 F*
- après un an confirmation dans l'emploi : 94500 F*

* barème au 1er octobre 81

Adressez dès à présent C.V. et lettre manuscrite à



Direction du personnel et des Affaires Sociales
Division recrutement et orientation
3, square Max Hymans
75757 PARIS Cedex 15

MEDIA PA

AFIA

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL D'ASSURANCES I.A.R.D.

recherche pour son siège parisien

analystes - programmeurs

CONFIRMES

pour participer au développement de nouvelles applications en DB/BC.
Matériel IBM 4331/DOS-VSE.
Logiciel COBOL - CICS DL1.
Anglais souhaité.
Horaire mobile - 37 h 30 par semaine. 5 semaines de congés.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
Compagnie SAINT PAUL - 14, rue Ballu - 75009 PARIS

Conseiller en achats de produits pétroliers

La Société :
- opère dans le monde entier ;
- est spécialisée depuis 48 ans dans le contrôle des dépenses d'énergie.

Le job :
- aider nos clients français à obtenir de meilleures conditions sur l'achat de leurs produits pétroliers ;
- le poste est basé à Paris-La-Défense.

Le candidat :
- aura une connaissance étendue du marché des produits pétroliers aussi bien industriel que commercial, et parlera l'anglais ;
- une expérience réussie dans une grande compagnie pétrolière est un avantage.

La rémunération :
- elle sera fonction de l'expérience du candidat qui aura de réelles possibilités de promotion au sein d'une société en pleine expansion.

Le C.V. avec photo et prétentions doit être adressé en toute confiance à M. OTIN,
EMPLOIS ET CARRIÈRES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

Emplois et Carrières

CRIG

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES EN INFORMATIQUE EN PLEINE EXPANSION

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

CONFIRMÉS

– région parisienne ;
– formation assurée ;
– rémunération motivante.

Adresser C.V. + photo + prétentions à
JONATHAN VISUALISATION
44 bis, rue Lucien-Sampaix, 75010 Paris, ss réf. 8109067.

Société 1000 personnes, secteur Biens d'Equipement leader dans son domaine, Filiales à l'étranger

recherche pour ASSISTER son Directeur Financier dans le développement des fonctions :

• AUDIT (contrôle interne et Audit Filiale)

• COMPTABILITE ANALYTIQUE ET DE GESTION

un cadre confirmé

30 - 35 ans. Anglais impératif.
Poste proche banlieue Nord de Paris.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 10.599, CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Analyste expérimenté

Vous souhaitez prendre en charge la réalisation et l'évolution d'un système. Cette offre vous concerne.
Société financière de taille internationale, nous recherchons l'interlocuteur auquel sera confiée la réalisation du système informatique d'une de nos divisions.
Il représentera le département informatique auprès de cette division, il sera l'un des animateurs de la réorganisation de la gestion de cette unité.
Avec les utilisateurs, il définira le cahier des charges, puis procédera à l'analyse fonctionnelle. Il dirigera les analystes programmeurs qui lui seront confiés, effectuera le démarrage des applications et participera à l'élaboration du plan des travaux ultérieurs.
Il devra posséder la maîtrise des applications en mode conversationnel. Notre équipement informatique actuel est un IBM 4341 avec un important réseau de télétraitement.
Michel Collet vous remercie de lui écrire sous réf. B3303M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue NORD de PARIS

recherche pour son Département
MICRO ELECTRONIQUE

un ingénieur électronicien

Grande Ecole ou assimilé

Devra s'intégrer dans une équipe chargée de la promotion et de la réalisation de la micro électronique dans les produits mécaniques. La connaissance et la pratique des microprocesseurs de l'informatique et de la mécanique ainsi que de l'anglais est vivement souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions à
CONTESSE & Cie
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra sous référence 10.521.



Comptabilité et contrôle de gestion: un poste évolutif

Filiale d'une multinationale, c'est une moyenne entreprise commerciale dynamique. Face à son expansion, elle se réorganise et cherche le RESPONSABLE des SERVICES COMPTABLES et CONTROLE de GESTION.

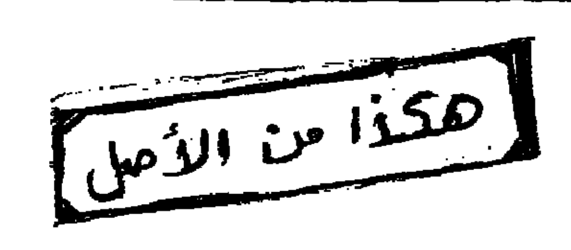
Il aura à structurer la Comptabilité (en particulier comptabilité clients), organiser le bon fonctionnement des taches administratives (fiscalité, législation de personnel, douane), suivre et prévoir la Trésorerie.
Il encadrera l'équipe existante, à former ou modifier à moyen terme. L'informatisation sera une autre de ses responsabilités.
Après cette première réussite, une évolution est possible.
Ce poste convient à un homme disponible pour s'impliquer dans l'exécution autant que motivé par la mission de réorganisation.
Il a 28 ans minimum, une formation Sup. de Co. option Finances ou DECS complet, plusieurs années de pratique des comptabilités anglo-saxonne et française en PME ou Audit.
Son anglais s'il est moyen devra devenir courant dans l'avenir.
Ce poste est à pourvoir à PARIS.
Nous vous remercions de noter la réf. CO 1014M sur votre courrier, et d'être précis sur votre expérience professionnelle. Nous nous engageons à être rapides et d'une totale discrétion.

SEFOP

11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MFMRRF OF SYNTEC

SOURCES



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

RESEAUX
DIRECTEUR DE PROJET

Importante Société de Conseil et d'Etudes Informatiques recherche un directeur de projet pour conduire la conception et la réalisation d'un réseau d'envergure nationale de connexions intercalculateurs.

Ce projet demande une aptitude à l'encadrement d'une importante *équipe d'ingénieurs* et l'habitude des relations-clients.

Le candidat doit justifier d'au moins 5 ans d'expérience en téléinformatique et d'une *connaissance des architectures de réseaux*, des protocoles de communication et des systèmes temps réels. La connaissance d'une gamme étendue d'ordinateurs et des micro-processeurs serait appréciée.

La rémunération annuelle se situera entre 150 000 et 200 000 F, suivant *l'expérience du candidat*.

Un dossier de candidature est à adresser sous *référence* 72537 à HAVAS CONTACT – 156, boulevard Haussmann – 75008 Paris, *qui* transmettra.

HAVAS CONTACT

AERONAUTIQUE

Nous sommes une des plus importantes sociétés françaises spécialisée dans le domaine de l'industrie aérospatiale.
Notre développement nous conduit à renforcer notre potentiel technique de haut niveau au sein de notre département Missiles.

INGENIEUR PROJETS COMPLEXES
(Réf. M 10152X)

Responsable des Etudes de projets et de systèmes mettant en œuvre des techniques variées et de haut niveau (vol, guidage, optique, électronique).
Il assure l'animation des projets, l'interface avec les essais, l'exécution d'études particulières et approfondit les points techniques délicats.
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur de formation grande école, avec une expérience significative dans le domaine de l'armement ou de l'aéronautique.
Habitué aux plans de développement et à la pratique des études paramétriques, il a déjà effectué des travaux approfondis dans les techniques propres à son domaine (dynamique des gaz, mécanique du vol, etc...).

INGENIEUR AERODYNAMICIEN
(Réf. M 10152Y)

Directement rattaché au responsable des études aérodynamiques, il est chargé des études théoriques, des essais et calculs dans le domaine des engins et de la dynamique des gaz.
Il mène à bien des activités théoriques et expérimentales (exécution et exploitation d'essais) liées aux études de concepts, de projets ou à l'expérimentation de prototypes.
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur de formation Grande Ecole. Aérodynamicien confirmé, il justifie d'une expérience de quelques années dans le domaine des engins ou dans celui de l'aéronautique en général. Il est particulièrement spécialiste en dynamique des gaz.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous la référence choisie à notre conseil.

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

IMPORTANTE SOCIETE
Filiale d'un grand Groupe
recherche

DIRECTEUR DE FABRICATION D'ANNUAIRES

Sa mission :

Exerçant un rôle de fonctionnel au sein du groupe, il aura, pour interlocuteurs internes, les responsables du marketing, de l'exploitation et de la gestion.

Sa parfaite connaissance du marché lui permettra de traiter directement avec les sous-traitants externes les problèmes de :
- photocomposition,
- mise en page,
- impression,
- achat papier...

Son profil :
- il sera de formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs, Ecole Supérieure de Commerce, Sciences Po...),
- il justifiera d'une expérience d'au moins 5 ans dans les arts graphiques et/ou l'édition,
- s'il a une connaissance approfondie, théorique et pratique, de la photocomposition, elle sera très appréciée,
- il maîtrisera les techniques de fabrication et la connaissance du marché des *sous-traitants,*
- son rôle d'intermédiaire au sein d'un groupe important reposera sur une bonne aptitude à la négociation.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions
ss n° 41287 HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann, 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

Vous êtes **demandeur d'emploi** ou vous bénéficiez *en tant que salarié d'un* **congé-formation** de 1200 heures.

L'Institut de Gestion Sociale vous propose **7 mois de préparation professionnelle et d'entraînement**, à des fonctions d'encadrement, dans les cycles suivants :

management avancé
– option **marketing**
– option **contrôle de gestion**

direction de surfaces de vente

gestion des organisations à but non lucratif

- Conçus en relation étroite avec des entreprises, ces cycles sont **destinés prioritairement** à des cadres ayant une expérience d'au moins 3 ans.
- Ces stages, **rémunérés, débuteront** le **22 OCTOBRE 1981** et se termineront fin mai 1982.

Les dossiers de candidature doivent être deman*dés en précisant le cycle à :*

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
25, rue François-Ier, 75008 Paris
Tél. : 723.72.94

DÉPÔT IMMÉDIAT DES CANDIDATURES

Télédétection

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

Au sein d'une des plus importantes sociétés françaises spécialisée dans le domaine de l'Aérospatial, le département Télédétection connaît un développement particulier.
Cet Ingénieur Commercial, directement rattaché au Chef de Département Commercial Espace, est le véritable responsable de l'activité de ce département, tant au plan de la politique commerciale qu'à celui du suivi de réalisation des affaires.
A ce titre, il assure l'ensemble des relations en France et à l'étranger, anime le réseau international, élabore et négocie les contrats de vente. Il étudie les problèmes de garantie et de financement. Interface avec la direction *technique, c'est l'interlocuteur interne et externe à l'entreprise* pour son domaine.
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur diplômé d'une grande école d'Ingénieurs (ESE, Mines, ECP...) + Gestion (MBA...) justifiant d'une réelle expérience de la vente de biens d'équipements en grande exportation. *Il connaît plus particulièrement les marchés liés aux télécommunications,* à la commutation, à l'électronique et à l'informatique.
Ce poste, à pourvoir à Paris Ouest, nécessite une mobilité internationale et une connaissance parfaite de l'Anglais.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence *M 10152W* à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

QUELLE

leader européen de la
VENTE PAR CORRESPONDANCE.
Nous connaissons en France une croissance continue et importante (1300 personnes, 850 millions de C.A.). Nous préparons l'avenir et nous souhaitons renforcer l'encadrement de notre CENTRALE D'ACHATS, en engageant

3 Jeunes Diplômés en Gestion

Au départ, vous participerez à l'établissement des prévisions de vente, à la sélection des produits, à la gestion des stocks, au suivi des résultats d'exploitation, pour un rayon d'achat.
A court terme, vous aurez la possibilité d'évoluer vers la fonction d'ACHETEUR.
Ces postes nécessitent des qualités d'organisation et de rigueur, en même temps qu'un sens commercial et une personnalité affirmée.
Nous souhaitons que vous ayez une formation de type E.S.C. avec de bonnes connaissances en ANGLAIS et si possible en ALLEMAND.
Une première expérience professionnelle, même dans un secteur différent, sera appréciée.
Pour l'un des postes, il faut être un "Fan" de HI-FI.



Envoyer C.V., photo et prétentions à
Mademoiselle BLIN
QUELLE - B.P. 100
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

LE CENTRE NATIONAL
DE TRANSFUSION SANGUINE
cherche

UN DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Responsable de la coordination et de l'évolution des différents secteurs d'activité de l'entreprise : approvisionnement, production, contrôles, cessions, services généraux.

PROFIL :
- 30 à 35 ans
- Formation X, Mines ou Centrale
- Expérience industrielle pharmaceutique et connaissances *souhaitées* en *biologie*
- Langue anglaise indispensable.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo
(confidentialité assurée), au :
C.N.T.S. - Service Recrutement
6, rue Alexandre Cabanel - 75015 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
FILIALE D'UN GRAND CONSTRUCTEUR EUROPEEN
(BANLIEUE SUD DE PARIS)
recherche

CONSEILLER DE GESTION

28/30 ans
Niveau ESC - DECS

Bonne formation comptable, fiscale et juridique pour assistance auprès de son réseau de concessionnaires.
Une expérience de 2 ans minimum sera exigée.
Déplacements fréquents.
Adresser lettre manuscrite, C.V., *photo et prétentions sous No 10567*
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01
qui transm.

ADMINISTRATION recherche pour PARIS

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
ENSI ou formation équivalente

débutant ou quelques années d'expérience en optique ou en électronique, chargé d'assurer au sein du MINISTÈRE de la DÉFENSE LA COORDINATION DES PROGRAMMES « OPTRONIQUES »

Adresser C.V. manuscrit et prétentions au Service Central des Télécommunications et de l'informatique, Bureau du Personnel, 14, rue Saint-Dominique, 75997 Paris-Armée.

DARTY recrute

cadre comptable

DECS complet
(expérience cabinet souhaitée)
pour assurer la supervision des comptabilités des 29 S.A.V. décentralisés.
Le candidat devra avoir un sens développé des contacts.
Ce poste nécessite de fréquents déplacements en Région Parisienne.
Envoyer C.V. + prétentions à DARTY,
Direction du Personnel - B.P. No 54 - 93140 BONDY.

La filiale d'un important groupe international commence ses activités en France.
Elle recherche un

responsable financier

pour lui confier l'ensemble des activités financières de la Société. Cette personne sera responsable de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion et de la trésorerie. Elle aura à mettre en place les diverses procédures, dans le cadre des normes fixées par la maison-mère.

Pour ce *poste sont indispensables* : une expérience d'au moins 5 ans acquise dans une entreprise internationale, la maîtrise de la langue anglaise et une bonne connaissance des méthodes comptables anglo-saxonnes.

Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire actuel sous réf. M 101 à Marie-Jo Martial, 6 avenue *Marceau 75008* Paris.

BEFEC – CMS
BUREAU D'ÉTUDES FINANCIERES
ET DE CONTROLE COMPTABLE
MULQUIN et ASSOCIÉS
recherche

Auditeurs Experts Comptables Stagiaires

HEC – ESSEC – ESC – IEP

expérience d'une année en entreprise, cabinet d'expertise ou service militaire en coopération.
DECS et langue Anglaise ou Allemande appréciés.
Libre rapidement
Larges possibilités de développement de carrière
Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
BEFEC - CMS
Département du personnel, 12 rue Margueritte
75 017 PARIS, sous référence D5101

pmd

Société internationale spécialisée dans la conception de réseaux et systèmes de transmission de données recherche pour ses bureaux de PARIS un(e)

TELECOMMUNICATION CONSULTANT
(réf. 430)

Fonction :

■ Responsable de son marché. Il assurera le bon développement des projets en cours auprès des sociétés clientes ■ Il prendra contact avec les sociétés nouvelles susceptibles de mettre en place des réseaux de télécommunication ou des systèmes de transmission de données ■ Il négociera et mettra au point les projets en tenant compte des besoins des utilisateurs et des technologies à mettre en œuvre ■ Il en assurera le suivi en coordonnant l'action des responsables du logiciel et du matériel.

Profil :

■ Ingénieur, universitaire ou équivalent ■ 30 ans et + ■ connaissant le français et l'anglais et si possible d'autres langues ■ ayant acquis une expérience de 2 à 5 ans dans le domaine de la transmission de données sur les plans national et international, soit chez un constructeur, soit auprès d'un exploitant de réseaux, soit dans une société de service traitant de problèmes de télécommunication ■ habitué à traiter à haut niveau ■ capable de contrôler la réalisation de projets importants et de longue durée.

Nous offrons la réelle possibilité de construire une carrière dans une société tournée vers l'avenir et développant une technologie de pointe.

Envoyez votre candidature + CV à Jerry RUBIN, Personnel Consultant, 185, chaussée de La Hulpe 1170 Bruxelles qui se fera un plaisir de vous rencontrer soit à Paris, soit à Bruxelles, pour vous donner tous les détails sur cette fonction. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

de haut niveau

3 responsables commerciaux

PILOT FRANCE, leader national sur son marché, est réputée pour la qualité et le sérieux de ses fabrications **(systèmes de surimpression, d'étiquetage et fourniture d'étiquettes).**

3e européen de notre spécialité, nous employons plus de 1000 personnes et figurons parmi les 500 premières entreprises françaises. Pour faire face à notre développement (+ 30 % par an), nous renforçons notre équipe commerciale et offrons des opportunités certaines à :

2 Chefs de secteur

Paris - Lyon - 200 000 F

Ces postes s'adressent à des hommes ayant une dizaine d'années d'expérience commerciale dans un poste de vente (biens d'équipement de préférence).

Diplômés d'une Ecole Commerciale, ils prendront la responsabilité totale d'une équipe commerciale et de son S.A.V.

La rémunération proposée (environ 200 000 F/an) comprend un fixe, un intéressement et des avantages divers. Remboursement des frais et véhicule de fonction.

La connaissance de la langue anglaise serait un atout. Résidence sur secteur souhaitée.

Un poste à pourvoir **Paris Ouest (20 km)** (réf. LM 05 10.A), **l'autre 70 km ouest de Lyon** (réf. LM 05.10.B).

Merci d'adresser les dossiers de candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) à Francis FEUGERE - **PILOT FRANCE** - 18, route de Grignon - 78450 CHAVENAY

Ingénieur technico-commercial

Paris Ouest (20 km) - 150 000 F

Ce poste conviendrait à un candidat possédant une expérience technico-commerciale réussie de 4 à 5 ans.

Rattaché à la Direction Commerciale, il aura la responsabilité totale de la gestion et du développement d'un secteur.

Ingénieur diplômé électro-mécanique, il connaît, de préférence, la langue anglaise.

La rémunération proposée (environ 150 000 F/an) comprend un fixe, un intéressement et des avantages divers. Remboursement des frais et véhicule de fonction.

Poste à pourvoir à **Paris Ouest (20 km)** (réf. LM 05.10.C).

PILOT FRANCE

MEDIA PA

---

sema

Stratégie industrielle

Sema, première société d'études, de conseil et d'ingénierie en informatique et organisation, mène depuis de nombreuses années des études économiques et stratégiques dans le domaine industriel, à l'échelle nationale et internationale.
Pour renforcer ses équipes, **sema** recherche des consultants pour prendre en charge des études à caractère international et participer à des missions de conseil de haut niveau débouchant sur l'élaboration de politiques industrielles.

consultant secteur chimie

Le candidat recherché a un diplôme d'ingénieur chimiste et une formation complementaire en marketing et gestion (Business School européenne ou américaine). Il a une expérience de 2 à 5 ans, dans le domaine de la chimie, acquise soit en entreprise, soit en conseil. Les langues de travail sont le français et l'anglais. La connaissance d'une autre langue européenne serait appreciée.
(réf. 10305 M)

consultant secteur agro-alimentaire

Le candidat recherche a une formation supérieure dans l'agro alimentaire, complétée par un diplôme d'etudes economiques et de gestion (Business Shool europeenne ou americaine). Il a une expérience de 2 à 5 ans dans le domaine, acquise soit en entreprise, soit en conseil. Les langues de travail sont l'anglais et l'espagnol
(réf. 10306 M)

Adresser votre C.V. en précisant la référence à M. OLIVE, Directeur du Personnel, SEMA - 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex

MEMBRE DU SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

Société Internationale spécialisée dans le matériel de pesage recherche pour son bureau d'études un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Il intégrera une équipe dynamique et performante de jeunes ingénieurs et techniciens.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé ayant acquis une première expérience de 1 à 2 ans en entreprise et possédant une bonne connaissance des circuits logiques et des microprocesseurs.

Des notions en analogique constitueraient un atout supplémentaire. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser CV + prétentions à HAVAS CONTACT (sous réf. 72536/LM) 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

LA SOCIETE DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL RECHERCHE POUR RENFORCER LES SERVICES DE SON DEPARTEMENT INFORMATIQUE :

Programmeurs système

IBM 4341/370-138

(réf. 301 M)

- Formation : niveau IUT, Bac C, ou équivalent.
- Expérience : 3 ans dans le poste sur des matériels de différents constructeurs, bonne faculté d'adaptation.
- Connaissances : Assembleur, CICS/VSE, DOS/VSE

Analyste programmeur

(réf. 302 M)

- Formation : IUT
- Expérience : 2 ans. Parfaite maitrise des méthodes d'analyse
- Connaissances : - CICS/VSE, DL1, souhaitées - Assembleur - Algol facultatif.

Préparateur BATCH

(réf. 303 M)

- Formation : Bac, AFPA, ou équivalent
- Expérience : 2 à 3 ans dans le poste.
- Connaissances : - Jeu DOS/VSE, VSAM indispensables - ICCF, DYNAM, souhaitées

Pupitreurs

(réf. 304 M)

- Formation : Bac, AFPA ou équivalent.
- Expérience : 2 à 3 ans dans le poste
- Connaissances : pupitrage DOS/VSE, CICS/VSE pour IBM 4341, 370 - 138, indispensables.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature en mentionnant vos prétentions et la référence du poste auquel vous postulez à :
L. GOURNAY - LOTO NATIONAL
Domaine des Gueules Cassées - Moussy le Vieux
77230 DAMMARTIN EN GOELE



tsog carrières

IMPORTANT GROUPE D'ENTREPRISES
(CA 1 Milliard),
aux activités diversifiées dans les Travaux Publics, les Télécommunications, l'équipement pour l'industrie et les Grandes Administrations recherche l'

ADJOINT DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Au sein de la Direction Générale, il le secondera dans sa tâche de conseil auprès des directions administratives, accomplissant des missions d'audit et de contrôle comptable dans les différentes sociétés du groupe.
Le candidat, âgé d'au moins 28 ans, sera diplômé d'une grande école (HEC, ESSEC, SUP de CO...), ajoutant si possible à son excellente formation comptable et financière, des connaissances juridiques et fiscales.
Expérience très appréciée de l'audit et des systèmes informatiques de gestion.

Lieu de travail : **Paris - banlieue sud.**

Ce poste comporte de larges perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Écrire avec CV détaillé et salaire actuel à Denis JOUSSET, sous référence 72556 M

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

FILIALE FRANCAISE
D'UN GROUPE ANGLAIS
LEADER DANS SA BRANCHE
recherche

1) DIRECTEUR COMMERCIAL

bien introduit dans composants électroniques hyperfréquences.
Anglais parlé et écrit nécessaire.
Activité région parisienne et quelques déplacements en province.

2) INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

pour composants électroniques hyperfréquences.
Connaissance Anglais.
Activité région parisienne.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à :
ELCOP S.A.
Rue de l'Islande - ZA de Courtabœuf
91940 LES ULIS

bleu

Importante Société de
TRAVAUX PORTUAIRES ET OFFSHORE
filiale de l'un des premiers groupes industriels français, fortement développée à l'Etranger, recherche

cadre juridique assurances

Profil :

- *maîtrise Droit + Institut des Assurances ou équivalent.*
- *Anglais courant et éventuellement Espagnol,*
- *première expérience souhaitée.*

Mission :

il participera à l'étude et à la négociation des polices, puis à leur gestion ainsi qu'au règlement des sinistres et au suivi du contentieux.

Le poste est situé en banlieue Sud-Ouest de Paris.

Si vous correspondez à ce profil, écrivez sous référence 5774 à :



Filiale d'un important groupe industriel
(1000 personnes - CA 400 Millions de F)
recrute pour son Siège
(Bureaux de la Colline de SAINT-CLOUD).

jeune juriste d'entreprise

Relevant du Chef des Services Administratif et Financier, il sera chargé de :
- suivre la vie sociale de l'entreprise : C.A., A.G., etc. ;
- étudier les contrats (commerciaux, locations, brevets, etc.) et participer à leur rédaction ;
- recueillir et analyser les éléments de toutes procédures contentieuses et en suivre le déroulement ;
- étudier les propositions de tous contrats d'assurances, les négocier et les gérer.

Le candidat souhaité a une formation de type ESC province + approfondissement Droit ou équivalent et une première expérience de la fonction, si possible dans une entreprise industrielle ayant une activité à l'exportation.

Veuillez écrire sous réf. 30 M en indiquant votre niveau actuel de salaire, à notre conseil Richard BENATOUIL, GROUPE BBC, 37, boulevard Sébastopol, 75001 PARIS.

Discrétion totale et réponse rapide assurées.

GROUPE BANCAIRE MULTINATIONAL
ARABE/FRANÇAIS, SITUÉ A PARIS,
en pleine expansion, recherche

ÉCONOMISTE

- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Minimum 2 ans d'expérience dans les études économiques.
- Parfaitement bilingue français/anglais.
- Connaissance de la langue arabe moyenne orientale appréciée.

Écr. avec curriculum vitae, photo, s/référence 8.435 à :
P. LICHAU S.A. Boîte Postale 220,
75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

S.S.C.I.

Filiale groupe bancaire important
recherche

INGÉNIEURS

Grandes Ecoles (X, Centrale, Mines...)
Débutants ou 1 à 2 ans expérience, pour participation à projets importants.
Connaissances bases de données, Matériel DEC appréciées.
Possibilités d'évolution rapide vers postes de chef de projet pour candidats de valeur.

Adresser curriculum vitae à : SEGIN Centre
195, av. Charles-de-Gaulle - 92521 Neuilly/Seine Cedex.

IMPORTANT GROUPE NATIONAL
LEADER EN ELECTRONIQUE
recherche pour sa
DIRECTION FINANCIERE située en Banlieue Ouest

UN(e) ASSISTANT(e) DE GESTION

niveau IV-V

TITULAIRE du DUT GESTION COMPTABLE ou du BTS

Les candidats (es) devront posséder une expérience de 2 années en comptabilité analytique et contrôle de gestion, de préférence en milieu industriel.

Il aura pour mission de participer à la mise en place de nouveaux systèmes comptables et de gestion informatisés.

A moyen terme le poste évoluera vers une fonction de contrôle de gestion ou de contrôle interne.

Prévoir des déplacements en province.

Adresser C.V., photo et prétentions à no 10501
CONTESSE PUBLICITÉ 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

VOUS avez une expérience de gestion de dossiers.
VOUS êtes méthodique.
VOUS êtes apte à organiser.
VOUS n'êtes pas rebuté par la technique.
VOUS avez une expérience import-export.
VOUS savez gérer un stock.
VOUS savez vous faire accepter dans une équipe enthousiaste et dynamique.

RESPONSABLE-ORDONNATEUR

est
votre fonction chez nous

GRAPHIC-SYSTEMS
ZAC de Fontenay-sous-Bois
33, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
94127 FONTENAY-SOUS-BOIS
Env. C.V. et photo pour recrutement immédiat.

P.M.E. spécialisée dans les **TRAVAUX D'ENTRETIEN IMMOBILIER** (bâtiments et espaces verts) recherche pour son siège situé en **proche banlieue Sud**

attaché administratif

POSITION CADRE

Placé sous l'autorité du Directeur Général, il aura pour tâches principales :
- le suivi et la diffusion de la réglementation et de la jurisprudence, en matière de prix, de droit du travail,
- l'administration et la gestion du personnel (embauche, formation, relations avec les représentants du personnel, préparation de la paie ...),
- le contrôle et la synthèse des états de gestion émanant des services opérationnels,
- le suivi de la situation de la société, sous l'angle juridique. (Contrats, contentieux, assurances ...).

Le candidat devra posséder, outre une formation universitaire, des qualités de méthode, de rigueur et d'organisation. Son acquis professionnel (minimum 5 ans, de préférence, dans des fonctions similaires) devra lui permettre de prendre en charge rapidement, les tâches qui lui seront confiées.

Envoyer C.V. et prétentions, sous la référence 5782 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CHEFS DE PROJET INFORMATIQUE

débutants ou jusqu'à 5 ans d'expérience

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et réalise des systèmes de haute technologie pour la *recherche et l'exploitation pétrolières.*

La forte croissance de ses activités la conduit à mettre en œuvre un important plan de développement informatique qui inclut l'informatique de gestion, la bureautique, la conception et la fabrication assistées par ordinateurs.

Pour renforcer notre équipe, nous recrutons deux

Ingénieurs grandes écoles
(X, Mines, Centrale,...)

Ils assureront la conduite du projet de la conception au démarrage (spécifications fonctionnelles, besoins en personnel, matériel et logiciel). En relation avec les utilisateurs, le responsable des bases de données et l'exploitation, ils encadreront les équipes informatiques d'analyse, de réalisation et de mise en place.

Leur contribution à la réussite du projet leur permettra d'évoluer rapidement au sein du groupe SCHLUMBERGER en Europe ou aux USA. La rémunération correspondra aux attentes d'ingénieurs de haut niveau.

Les lettres de candidatures sont à adresser sous référence 8124/LM.

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — **26, rue de la Cavée 92142 CLAMART.**

HAVAS CONTACT

DIPLOMÉS de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
un emploi, une carrière

La Direction Générale des Impôts offre aux jeunes diplômés une carrière aux possibilités multiples, en prise directe sur les réalités économiques et *humaines.*
La Direction Générale des Impôts recrute par voie de concours, avec **LICENCE, DEUG, DUT, BTS. ...**

800 inspecteurs des impôts

Epreuves les 6, 7, 8 janvier 1982. Clôture des inscriptions le 2 novembre 1981.
Formation et affectation possibles en *Ile-de-France.*

Renseignements et inscriptions, pour Paris et les départements de la région Ile-de-*France* :

Centre d'Etudes de Paris
15 rue Scribe 75436 Paris Cédex 09.
tél. 266-93-46 poste 326 ou 742-10-00 en permanence ;
pour les autres départements et notamment la Seine-et-Marne : Direction des Services Fiscaux.



dgi DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

media-system

SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Bureau d'études et de documentation d'Entreprises siège Paris, recherche un

CADRE JURISTE ET ECONOMISTE D'ENTREPRISE

Mission :
- Mettre en place la documentation juridique et économique (nationale et communautaire) des branches professionnelles concernées.
- Assurer un *service permanent d'information juridique auprès des adhérents.* Conduire des études particulières. Participer aux commissions internes.
- Représenter l'organisation dans des instances diverses.

Profil :
- Maitrise ou Doctorat en Droit privé avec connaissances financières et comptables approfondies.
- Expérience dans Cabinets d'Affaires ou de Commissariat aux Comptes, *etc., ou passage en entreprise.*
- Age 30 ans minimum.

Adresser C.V. détaillé avec souhaits de rémunération sous no 120/35.951, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

P.R.B.

TEKELEC TA AIRTRONIC

S.A. au capital de 16 800 000 F
dans le cadre de son nouveau département automatisme, régulation, contrôle, recherche pour la commercialisation de séquenceurs et automates programmables de renommée mondiale

un INGENIEUR Technico-Commercial
EXPERIMENTE
anglais lu et parlé indispensable.

un Technico-Commercial
ayant une bonne connaissance de la technique des automates.
Anglais lu indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé à TEKELEC - AIRTRONIC, Service du Personnel rue Carle-Vernet - 92310 Sèvres

P.R.

---

la Fnac
une informatique en temps réel

PRECURSEURS voici plus de 5 ans, nous avons, à travers un réseau de terminaux installés en magasins (plus de 300), continué à développer notre informatique en temps réel.

En 1980-81 l'évolution tout entière de nos systèmes centraux nous a conduits à remplacer une partie importante de notre équipement et à réfléchir sur de nouveaux projets informatiques.

A ce jour, nous poursuivons notre développement par l'installation de systèmes autonomes dans nos unités de province et étudions la conception de nouveaux projets.

Diplômé d'une grande école (X, Centrale, Mines...), vous pourrez faire valoir une connaissance de l'informatique de gestion sur gros systèmes IBM (VS/1 ou MVS) et rejoindre notre équipe "Projets nouveaux" comme :

chef de projet

Ce poste est à pourvoir dans le centre de Paris

Nous vous demandons d'adresser votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae à Philippe Vuitteney, Fnac, Service Recrutement et Formation, 101, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris.

ENDEVCO FRANCE

Société Multinationale, spécialisée en *instrumentation de mesures de vibrations,* démarre une unité de production à Paris 20ème et recherche

Technicien en Electronique ou Mesures Physiques

BTS/DUT - 2 à 3 ans d'expérience souhaités
- pour mesures, étalonnages, dépannages de conditionneurs de vibrations
- pour essais de contrôle qualité, et étalonnages d'accéléromètres
- *anglais technique lu, au minimum.*

Adresser CV et photo à :
M. MERLE - ENDEVCO FRANCE
76 rue des Grands Champs 75020 Paris

Lew Tourney Pub

LABORATOIRE DE RECHERCHE SPATIALE

CNRS
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- *Diplômé Gde Ecole* (ESE, SUP-AERO, ENSEIHT, ENREA, INSA... ou diplôme équivalent).
- Dégagé des O.M.

Pour conception de système électronique ; étude, mise au point et recette *de prototype ; connaissance* des circuits électroniques analogiques digitaux et des systèmes à microprocesseurs indispensable.

- *Expérience des techniques spatiales souhaitée.*

Envoyer curriculum vitae à CNRS AERONOMIE BP 3 - 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON.

Jeune société de Publicite cherche
JEUNE FEMME
ou
Homme jeune
Tres bonne presentation combative(if) motivee(é) pour
VENDRE
aupres agences conseil en publicité et annonceurs *MEDIA DE POINTE*. Remunération a la commission. possibilité gains importants. Envoyez lettre manuscrite. C.V. et photo à : A. D. M. 164, r. de Croix-Nivert 75 015 Paris - sous réf. : SIM 1877

Chef comptable ou chef du personnel

- Vous avez entre 30 et 40 ans,
- Vous souhaitez faire évoluer votre carrière vers une vie plus active et mieux rémunérée.

Société filiale d'un Groupe international offre :
5 POSTES à pourvoir rapidement à PARIS.

150 à 190 000 F

Pour négocier avec vos homologues de firmes importantes des prestations informatiques basées sur l'utilisation de produits logiciels conversationnels de très grande qualité.
Formation assurée par nos soins.
Notre Conseil vous remercie de lui faire parvenir lettre manuscrite, CV et photo s/réf. 81.10.20M à
Jean-Pierre TRICARD SELECTION
24 rue Ravignan — 75018 Paris

JPTS
Jean Pierre Tricard Sélection

SOURCES

COMMISSARIAT A L'ENERGIE SOLAIRE

recrute un

Cadre Administratif

Minimum 5 ans d'expérience.
Formation juridique (niveau DES Droit) comptable et financière souhaitée.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée, à :
COMES
208, rue Raymond-Losserand 75014 PARIS.

pmp

Administr. d'Immeubles, 17e ch.

EMPLOYÉE QUALIFIÉE

Service paye av. CAP AIDE-COMPTABLE DACTYLO, connaissance de la législation du travail. Expér. souhaitée. Ecr. av. C.V. et photo no 429 PUBLI GR, 27, faubourg Montmartre, 9e.

Très *spécialisés dans les domaines* des ÉTUDES et de la fabrication de CIRCUITS
Nous souhaitons confier le développement de notre département *CIRCUITS IMPRIMÉS* à un

COLLABORATEUR COMMERCIAL

120.000 F + voiture
Ayant une grande expérience de la vente en gros et de la négociation (Paris et R.P.).

Merci d'adresser C.V. man. à C. POPESCO S.C.I.P. 160, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD chargé de ce recrutement. Discrétion, réponse assurées.

Importante Société de Transport recherche pour son Siège Parisien

Adjoint au Directeur Commercial

DEBUTANT ESC ou MAITRISE DE GESTION
Mission : Etudes Marketing - Analyses commerciales - Négociations de haut niveau.
Formation assurée.
Adresser CV et photo - Monsieur GRAS C.F.T.A., 4, Cité de Londres 75009 PARIS.

pmp

THE LINCOLN ELECTRIC CO (EUROPE) S.A.
Leader Mondial Soudage à l'arc
recherche
pour son département « Ventes »

UN TECHNICO-COMMERCIAL

- **Formation :** BTS ou équivalent (électro-mécanique de préférence).
- ***Expérience :*** quelques années de vente de produits industriels (soudage ou métallurgie souhaités).
- **Secteur activité :** région parisienne.

Rémunération : fixe.

Adresser CV, photo et prétentions 7, boulevard Ney, 75018 PARIS à l'attention de *M. Le Prince.*

SPÉCIALISTE
BOURSE - PLACEMENTS

Ce poste conviendrait à un professionnel très expérimenté en bourse et en gestion de patrimoine ayant démontré sa compétence dans l'analyse boursière et financière dans banque, chargé d'agent de change ou dans le cadre d'une fonction *similaire.* Aptitude à la rédaction indispensable.
Situation, rémunération et perspective très motivantes.
Adresser C.V. photo et prétent. sous réf. 873 à Alain FORT, 6, rue d'Astorg, Paris-8e.

Cabinet International d'Expertise Comptable *(quartier Étoile)* recherche

TRADUCTEUR (TRICE) Français-Anglais

de langue maternelle anglaise, pour traductions rapports, textes comptables et financiers.

Possibilité autres travaux techniques selon expérience et connaissances.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 6274 à :

PIERRE LICHAU SA
B.P. 220-75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra

Spécialisés dans le domaine de l'exploitation et de la commercialisation du bois, nous sommes un groupe français composé d'une cinquantaine de PMI (C.A. total 2 milliards F).

comptabilité et audit — H ou F
responsable pour le groupe — 150 000 +

Adjoint au Secrétaire Général du Groupe, à Paris, vous dirigez une équipe performante de *5 personnes, avec pour missions : la comptabilité et l'administration du siège, celle de quelques* filiales extérieures rattachées, la consolidation comptable du groupe et l'audit des sociétés qui le composent.

Décentralisant actuellement les responsabilités au niveau de chaque unité, nous attendons de vous un conseil dans l'élaboration de procédures (qui feront largement appel à l'informatique) et un appui aux filiales dans leur mise en place.

A 30 ans au moins, votre formation supérieure a été complétée par un perfectionnement comptable et fiscal niveau expertise et une expérience de plusieurs années en cabinet et/ou entreprise. Adresser lettre et C.V. sous la référence M 518 à M. d'Aboville, Résonance, 80 rue Taitbout 75009 Paris, qui vous assure discrétion et réponse.

résonance

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Important organisme public
PARIS équipé matériel
IBM OS/MVS
recherche

HOMME SYSTEME

H. ou F. 4 à 5 ans d'expérience

Il sera chargé :
d'étudier, tester et valider tout nouveau logiciel et matériel devant être mis en place dans les différents centres (10) de Paris et la Province.

Il lui sera demandé :
- une bonne pratique MVS (2 ans)
- le sens des responsabilités
- une autonomie technique.

Envoyer CV et prétentions à
Mme JACOB Conseil en recrutement
Europ Facilities 30 rue du Château
92200 Neuilly s/Seine

LE CARBONE - LORRAINE
Groupe industriel français
à vocation internationale
recherche

INGENIEUR DEBUTANT

(X, Mines, Centrale, Physique - Chimie)

possédant si possible une formation complémentaire en sciences économiques ou administration des entreprises.

Après une rapide formation, le candidat sera affecté à la Division Technique Semi-Produits et chargé de la conception des gammes et procédés de nouveaux produits.

Puis, il se verra confier la responsabilité d'ateliers et de Services de fabrication.

Possibilité sera offerte au candidat d'accéder par la suite, selon ses qualités personnelles, à des responsabilités plus diversifiées, susceptibles de lui permettre d'évoluer vers des postes de haut niveau.

Connaissance de l'ANGLAIS impérative, ALLEMAND souhaité.

Lieu de travail : GENNEVILLIERS et AMIENS ultérieurement.

Adresser curriculum-vitae, photo et prétentions, sous la référence 442 M à la Direction du Personnel et des Relations Sociales, Tour Manhattan Cedex 21 F, 92095 PARIS LA DEFENSE 2.

AIR INTER

LIGNES AERIENNES INTERIEURES
recherche

UN PROGRAMMEUR SYSTEME

- BAC + 2 années minimum d'études supérieures (IUT, MIAGE ...).
- Expérience minimum indispensable de 2 ans dans la spécialité.
- Bonnes connaissances de l'assembleur IBM 370, des logiciels de base DOS ou DOS/VS, et des problèmes de Télétraitement.

POUR SON SYSTEME DE RESERVATION

Lieu de travail : ORLY
Nombreux avantages sociaux.

Adressez CV, photo et prétentions au département Effectifs Recrutement Orientation
1 avenue du Maréchal Devaux
91550 PARAY VIEILLE POSTE

Jeune diplômé études supérieures

(DUT Gestion, Sciences Eco, ESC)

Jouvenel et Cordier société française de réputation internationale en matière d'équipement industriel recherche pour sa principale usine, située à 100 km à l'Ouest de Paris, jeune diplômé d'études supérieures (DUT Gestion, Sciences Eco, ESC).

Cette personne sera chargée au sein du service « **Gestion de Production** » de définir les paramètres de gestion des stocks de composants et d'assister les équipes opérationnelles dans l'utilisation de l'informatique.

Le candidat saura allier la rigueur à l'aptitude au dialogue. Il sera motivé pour une action en milieu industriel, et bénéficiera si possible, d'une première expérience.

Ecrire avec C.V. et photo à

Jouvenel & Cordier
Direction Relations Humaines B.P. 312
92506 RUEIL-MALMAISON Cedex

MEDIA PA

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
BANLIEUE SUD PARIS
300 MF CA
recherche

Chef comptable

D.E.C.S. ou équivalent

Agée d'environ 45 ans, cette personne sera plus particulièrement chargée d'assurer la préparation, le suivi et le contrôle, sous l'autorité du Directeur Financier, des états comptables et fiscaux, et de coordonner le travail de l'équipe comptable d'une vingtaine de personnes, dans un environnement nouvellement informatisé.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence C300 à :

COFINOR
49, boulevard de Courcelles - 75008 PARIS

Rubson

S.A.F.

vend des produits d'étanchéité utilisés pour l'entretien du bâtiment et recherche pour compléter son équipe commerciale :

un délégué technico-commercial

- Le candidat retenu (25 ans minimum) a un bon niveau général et une expérience confirmée de la vente aux revendeurs
- Il est domicilié à Paris ou proche banlieue mais travaille du lundi au vendredi sur son secteur de province (Nord).

IL EST PREVU :
- Formation technique et commerciale
- Salaire fixe, primes, participation aux bénéfices
- Frais de déplacements, voiture société.

Adresser candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions à RUBSON - Boite Postale 215 92502 RUEIL MALMAISON.
Il sera répondu rapidement à toutes candidatures.

MAIRIE
D'ISSY-LES-MOULINEAUX
(Hauts-de-Seine)

Recrute à compter du 1er Octobre 1981 UN SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE titulaire du C.A.F.P. Option jeunesse, suivant les conditions prévues par le statut du personnel communal. Expérience souhaitée. Adresser candidature et C.V. à Monsieur le maire.

Société de distribution de matériel technique allemand implanté banlieue Est recherche

pour diriger le secteur de PARIS (Comprenant une trentaine de collaborateurs, dont vingt vendeurs) son

DIRECTEUR D'AGENCE

Le candidat idéal sera un homme mûr, de bonne culture générale et technique ; il aura assumé des responsabilités durables équivalentes, sera rompu aux relations commerciales ; dynamique et entreprenant, décidé à s'engager, à construire pour le long terme et à garantir une croissance importante, il jouira d'un ascendant naturel le rendant apte à animer et stimuler l'équipe de vente sur le terrain.

SITUATION STABLE

Adresser curriculum vitae + photo + prétentions sous nº 9891 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

COMITÉ ÉTABLISSEMENT RECHERCHE

ANIMATEUR (TRICE) ORGANISATEUR (TRICE) ENFANCE

Formation souhaitée : CAPASE + BAFD ou DEFA + BAFD. Quelques années expérience professionnelle autre que dans l'animation souhaitées. Adresser C.V. et prétentions sous nº 7122 le Monde Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris

---

- RADIALL -
Recherche pour Rosny-sous-Bois

ADJOINT AU CHEF

SERVICE INFORMATIQUE
- Analyste programmeur.
- Minimum 30 ans.
- Formation BAC + 2.
- Expérience indispensable deux ans IBM 34.

Envoyer C.V. et prétentions à RADIALL, 101, r. P.-Hoffmann, 93116 ROSNY-SOUS-BOIS.

MULTINATIONALE FRANÇAISE cherche

ASSISTANT AU DIRECTEUR COMPTABLE

pour sa holding niveau DECS + 5 ans d'expérience PME souhaitée. Ecr. avec C.V. et prétentions à Service du Personnel SIEH CE 1405 - 91019 Evry Cedex.

CENTRE SOCIO-CULTUREL implanté dans une cité HLM Banlieue Est cherche ANIMATEUR (TRICE) qualifié (e). Tél. 388-51-81.

GROUPE DIESEL Français recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

- Dynamique pour région parisienne et Sud-Est.
- Déplacements fréquents province.

Envoyer C.V. et références s/nº T 029.580 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

SOCIÉTÉ DE FORMATION recherche

ANIMATEURS INFORMATIQUE

micro et mini pour vacations. Env. C.V. à COGESSOR 31, rue d'Amsterdam-8e

---

GROUPE DE PRESSE recherche

SPÉCIALISTE

MARCHÉ IMMOBILIER

Celui-ci sera chargé de faire des enquêtes et d'analyser à travers la France le marché immobilier neuf et ancien. Connaissances des modes de financement, fiscalité et placements immobilier appréciée. Aptitudes à la rédaction nécessaires. Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence 712, à Alain FORT, 6, rue d'Astorg, Paris (8e).

?nsware

THOMSON-CSF INFORMATIQUE
SSCI de tout premier plan
recherche un

ingénieur commercial

ayant 3 à 4 ans d'expérience dans cette fonction et possédant de bonnes connaissances en mini et micro-informatique.

Pour créer, mettre en place et développer une activité commerciale dans le domaine de la gestion en s'appuyant sur des méthodes de prospection nouvelles.

Adresser C.V. détaillé sous réf. DCA 142 G à Yolande VILLARS
ANSWARE 135 rue de la Pompe, 75116 Paris.

QUARTIER ST-LAZARE
BANQUE
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Diplômés IUT ou équivalent, débutants ou possédant une ou deux années d'expérience COBOL, ils participeront à la mise en place d'applications en télétraitement.

Formation DL1 et CICS assurée.

Merci d'adresser votre C.V. détaillé sous référence 4054/M à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement et formation
149, rue SAINT-HONORE 75001 Paris

ENTREPRISE BANLIEUE NORD-OUEST
recherche

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Formation C II - H B - série 62

connaissances télécommunications (I.P.S.) très appréciées.

Adr. C.V., photo et prétentions à Nº 10.429 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES rech. J.H., dégagé O.M., niveau Bac ou DEUG pour GESTION CLIENTÈLE INDUSTRIELLE. Format. assurée. Tél. : 284-02-96.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL recherche

ASSISTANT

- Analyse économique.
- Traitement statistique.
- Analyses de coûts.
- Précision, rigueur, organisation.
- Déplacements.
- IUT Gestion, IFAG, DEUF.

Env. C.V., let. manus., prét. à : Société SOFRA 33, rue Raffet, 75016 PARIS.

En vue dévelop. activité plein-air, M.J.C. recherche animateur. Expér. prat. exig. Écrire C.V. : MJC Orgement, rue Tête-Saint-Médard, 93800 ÉPINAY S/S.

Encyclopédia Universalis, rech. COLLABORATRICES CULTURELLES 28 ans min., bonne élocution, excellente présent. Dynamiques, stage de formation gratuit. Rémun. importante. Poss. réelle de promot. dans un proche avenir. Tél. au 538-66-23 de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 17 h 30.

Bibliothèque Sciences sociales, recherche

BIBLIOTHÉCAIRE

MAITRISE SIENCES ECO ou équivalent et D.S.B., C.A.F.B. ou équivalent
Tél. : 260-39-60, Mme Lecoin.

Lycée technique privé recherche pour enseignement

1 ÉLECTROMÉCANICIEN

titulaire d'un DUT ou diplôme d'ingénieur

1 CHAUDRONNIER

titulaire d'un CAP + B.P. 5 ans d'expérience.
Téléphone : 222-83-60.

Nous offrons une opportunité exceptionnelle au

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

120.000 F + et %

d'une unité autonome que nous créons.

De formation TELECOM, et ayant une expérience de VENDEUR (informatique/imprimerie), ce collaborateur direct du P.D.G. de la société mère prendra en charge la commercialisation et la mise en place de la saisie et/ou des transmissions à distance : ordinateurs/photocomposeuses.

Merci d'adresser C.V. man. à C. POPESCO Société Centrale d'Intervention. 160, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD. chargé de ce recrutement.

Discrétion, réponse assurées.

Société électronique Limeil-Brévannes, rech.

CONTROLEUR

pour fabrication et B.E., expérience similaire souhaitée. Tél. pour R.-V., 569-40-17.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Recherchons

1º) PROFESSEURS

éducation artisanale (horaire 8 h) et d'éducation manuelle et technique (horaire 7 h 30) pour classes de 6e, 5e, 4e.

2º) UN ÉDUCATEUR DE GROUPE

(garçons 11-15 ans)
Etablissement enfance inadaptée - avec scolarité sous contrat d'associations - enfants intelligents mais difficiles - petits effectifs - internat de semaine. Env. C.V., réf., photo à M. le directeur de l'Instut psycho-dédagogique, place de l'Eglise, 60740 ST-MAXIMIM. Tél. (4) 424-06-10.

CIE AMERICAINE A PARIS recherche

CONSULTANT EN TÉLÉCOMMUNICATIONS

BILINGUE ANGLAIS
Connaissances et pratique du TELEX indispensables. Expérience réseaux spécialisés internationaux télégraphiques et éventuellement téléphoniques souhaitée.
VOITURE INDISPENSABLE.

Ecr. av. C.V., photo et prét. à : Western Union International 34, rue Boissière, 75016 Paris.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

2-3 ans expérience
COBOL - DL1 - COCS
ECCO - INFORMATIQUE
80, bd Sébastopol, Paris-3e.
272-38-28.

Société d'expertise comptable et commissariat aux comptes RECHERCHE

STAGIAIRES ET COLLABORATEURS

TOUT NIVEAU
Envoyer C.V. et prétent. à AUDIT DE FRANCE-SODIP 60, rue du Rendez-Vous, 75012 PARIS.

PROJETEURS 1 et 2

ÉLECTRICITÉ

Bâtiment et industrielle connaissances régulation appréciées

I.F. - ETT

15, rue Jussieu, 75005 Paris. Métro Jussieu, 707-57-59.

Nous sommes une Société Française de première importance

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

Capables après STAGE d'atteindre en quelques mois de 5.000 à 7.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
- Une formation complète.
- Une activité prenante.
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo nº 1.419 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris.
La préférence sera donnée à candidat ayant fait :
- SOIT de bonnes études.
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Société d'Enseignement Privé recherche

2 ASSISTANTES

Niveau Bac minimum dactylo nécessaire.
Libre de suite de préférence pour administration, relations promotion d'activités nouvelles (prépar. IDHEC, publicité).
Tél. pour Rend.-Vs, 281-26-30, 9 h 30 à 12 h, 14 h 30 à 18 h.

S.A. D'H.L.M. recherche

COLLABORATEUR ADMINISTRATIF

SERVICE CONSTRUCTION
Formation supérieure, niveau licence. Expérience 5 ans société d'H.L.M. souhaitée.
Env. C.V. et prét. à LA DEMEURE FAMILIALE, 251, bd Pereire, 75017 PARIS.

secrétaires

Société Parisienne recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Spécialisation commerciale confirmée.
Envoyer C.V. et prétentions AFIC, 1, bd Ney, 75018 PARIS.

B.E.T. GÉNIE CIVIL recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Envoyer C.V. et prétentions
s/nº 29534 M à RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSURANCE VIE 2e ARRDT recherche

SECRÉTAIRE STÉNO DACTYLO

Parfaitement bilingue anglais.

Adr. C.V., photo et prétentions à
M. GALLIER
2, rue du 4-Septembre,
75080 PARIS CEDEX 02.

représentation offres

PORCELAINE DE PARIS

10, rue de la Pierre-Levée 75011 Paris recherche

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

Age min. 25 ans, 1re expérience de la vente souhaitée.
Niveau Bac commercial.
- pour région Sud-Est, habitant Rhône ou Isère souhaité.
- pour région Est. habitant Haute-Marne ou Aube souhaité.

Fixe + intéressement + indemnités kilométriques et frais.
Envoyer C.V. avec photo.

Cherchons

VENDEUR

1er ordre, multicarte, secteur quincaillerie, pour vente d'un produit, sans concurrence et très attendu.
Ecrire J. CHEVALIER S.A. PEFFAC-SUR-DORDOGNE, 33890 JENSAC

Nous offrons des opportunités de carrière à

2 COLLABORATEURS COMMERCIAUX

150.000 F. +

Ayant pour mission de diversifier et de développer une clientèle d'utilisateurs directs d'imprimés administratifs et publicitaires.

Très réputée par la RAPIDITÉ D'EXÉCUTION des travaux de grande qualité, cette S.A. ne recherche pas des technico-commerciaux, mais des VENDEURS capables d'imagination, de bon sens, et ayant un goût prononcé pour l'argent.

Statut V.R.P.
Fixe + pourcentage sur C.A.

Merci d'adresser C.V. manuscrit à C. POPESCO.
Société d'intervention.
160, boul. de la République.
92210 SAINT-CLOUD,
chargée de ce recrutement.
Discrétion, réponse assurées.

Importante Société Française de Prêt-à-Porter féminin Sportswear leader dans la spécialité, pantalons, jupes, ensembles cherche

V.R.P.

à la COMMISSION de préférence EXCLUSIF

Pour exploiter clientèle existante et la développer.

1. Paris, région parisienne.
2. Nord.
3. Centre-Ouest.

Très bonnes commissions assurées, mais très sérieuses référ. dans la branche et sur le secteur exigées.

Adresser C.V. et photo à nº 25.582 M BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

formation professionnelle

PARLEZ ANGLAIS

et toutes langues vivantes
3 formules à votre choix

LOGOS INTERNATIONAL
nouvelle adresse :
61, bd Haussmann, 75008 PARIS
Téléphone : 268-04-02

UNIVERSITÉ DE PARIS XII
Faculté de droit de Saint-Maur
3e CYCLE

La Faculté prépare aux formations suivantes :
- D.E.A. de droit privé.
- D.E.A. de droit public.
- D.E.S.S. de juriste d'affaires.
- D.E.S.S. de fiscalité appliquée.
- D.E.S.S. du droit de la construction et de l'urbanisme.

Admission sur dossier et après un entretien avec le responsable de la formation.

Renseignements : par téléphone au 886-11-79, poste 641. sur place : 58, avenue Didier, 94210 La Varenne-Saint-Hilaire (R.E.R. La Varenne-Chennevières).

STAGES de 17 SEMAINES

FORMATION de DIRECTEURS DE BUREAUX D'ÉTUDES et de DIRECTEURS DE CHANTIER

du 26.10.81 au 19.2.82.
GRATUITS et RÉMUNÉRÉS.
pour cadres techniques privés d'emploi ou jeunes diplômés scientifiques.
AFRAMP, 874-70-87 ou 285-58-51.

Formation longue D'ANALYSTES PROGRAMMEURS
opération 2000 informaticiens
- CANDIDATS : 118, rue de Crimée 19e
- EMPLOYEURS : Tour le Belvédère 118. 130. av. J.-Jaurès - PARIS 19e

Centre International de Traitement Informatique
antenne Paris-Buttes-Chaumont
205.24.63 + - 241.83.83 +

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

RESPONSABLE DE FORMATION

Licencié en psychologie, grande expérience de la formation à tous les niveaux en milieu industriel dans le domaine du développement des ressources humaines.

Recherche

DIRECTION D'UN SERVICE FORMATION A CRÉER OU A DÉVELOPPER

Écrire sous nº 29445 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Femme 45 ans cherche emploi bureau (téléphone, réception, classement, écritures, notions dactylo.) Tél. 305-10-21 de 14 h à 16 h.

J.H. 31 ans, maîtrise droit privé, expérience service assurances, grande société, recherche emploi analogue ou dans service juridique. Ecr. s/nº 1.854 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 33 ans, ét. sup. expér. assste de direct. en conseil formation Etudes, sachant analyser, rédiger, ch. situat. à responsabilités. Ecr. s/nº 1.855 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre audit bancaire 27 ans, prof. banc. BP + 2 ans ITB cherche poste audit ou organisateur. Tél. 751-05-29.

J.F. 33 ans, lic. lettres, dipl. gestion, facilité adapt., exp. ens. adult. cadre comm. Relat. publ. cherche poste resp. PARIS 636-58-94 ou écr. CHABRIER C., 37, av. Gambetta, 75020 Paris.

ESC TRILINGUE

Anglais/Allemand Disponible France et étranger cherche emploi Service Marketing. V. GRAS, téléphone (38) 67-23-21.

Industrial-designer. Allem. cherche emploi secteur industrie ou graphic-design, dans Paris. Eva Bauknecht, D-78 Freiburg Rotackerstrasse 3.

ASSISTANT MARKETING

J.H. 23 ans, étud. scientif. + ccial. exp. 6 mois dans gde sté franç., ingén. angl., all., notions inform., ch. empl. en rég. paris. M. Bolot, 28, Villa Rémy, 94500 Champigny, 881-71-52.

COLLABORATEUR EXPORT

30 ans BTS comm. internat. tril., angl., arabe exp., 1 an + stages, ch. poste similaire dans P.M.E. ou multinationale, Paris ou banlieue ouest. Ecrire sous le nº 4350 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR EXPORT

H. 40 ans, Esp. format. sup. quadrilingue, 18 ans expérience, gestion ccIale, recherche P.M.E. Société ou multinationale voulant se développer où s'implanter en Espagne. Ecr. sous le nº 29574 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR EN AGRICULTURE

de L'ESITPA 27 ans ch. poste ing. I.A.A. début. rég. paris. Ecrire sous le nº 29536 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 30 ans, secrétaire exp. lic. en lettres recherche poste de SECRÉTAIRE DE DIRECTION dans MAISON D'ÉDITION. Écrire sous le nº 29.539 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Cadre 43 ans, 20 ans exp. Transit maritime outre-mer, gestion et direction agence (50 pers.), secrétariat et administration générale (300 pers.). Étudie toutes propositions : France et Étranger Écrire sous le nº 29.525 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Lic. Histoire-Géo., dipl. de l'École de journalisme de la rue du Louvre (Paris). Recherche pl. stable. édition, journalisme. Écrire sous le nº 29.526 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GEST., ORGANISAT., FORMAT. Ingén., IAE, Sc. de l'Éducation, 35 ans, exp. de entreprise bât., dans le conseil, de la formation d'adultes. Cherche situation (préférence secteur parapublic) Écrire sous le nº 29.521 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

PROF. de SECTION

de technicien Supérieur AGRÉÉ PAR LE RECTORAT en économie générale et en économie d'entreprise 2 ans d'expérience. Recherche poste à Paris - 522-64-86.

30 ans, je réalise un bulletin d'animation et d'information de A à Z dans une Association Nationale et différentes animations au sein de celle-ci mais cela me laisse un temps appréciable pour réaliser d'autres projets. J'offre un sens des responsabilités, des initiatives concrètes, une expérience et une référence dans le domaine socio-culturel (adolescents-adultes) théâtre, presse, audiovisuel, étudie ttes propositions mi-temps ou partiel ttes régions avec préférence Paris, l'Ouest et le Nord. Ecrire sous le nº 029.277 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

BTS gestion hôtelière (Strasbourg) ambitieux, sens initiative et responsabilité. Libre, nombreux stages chaîne hôtelière. Étud. toutes propositions France ou Étranger. Écrire sous le nº T 029.581 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

GESTIONNAIRE PATRIMOINE IMMOBILIER

cadre expérimenté

recherche poste responsab. Paris, Rég. Paris. Province Sud.

Écr. ss nº 1.857, *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Solides connaissances marketg, statist., entrepr., gestion et communication, angl. cour., anc. cadre direct. 55 ans, disposant temps part. accueill. avec intérêt tte propos. collab. av. entreprises, syndicats pro. et autres. Ecr. s/nº 1.840 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GESTION DE BREVETS

Cadre administratif 10 ans expér. propriété industr., création divis. admin. d'un service brevets, dépôts ts pays, brevet européen, ttes procédures d'examen formel gestion des annuités tous pays, recherche poste dans cabinet ou industrie. Ecr. s/nº 6.118 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés

HEC - ESCP

IEP, SC. ECO, IAE, DECS rigoureusement sélectionnés.

AFPEC : 523-48-26.

J.F. ambition, 29 ans, excel. présent., t.b. éduc. et sup. lettres, arts, doct., philo, anglais, libre voyager, douée pour relat. pub., excel. rédact., exp. dans la presse et l'édition, ch. emp. même à mi-temps si intéressant. Etudie toutes propositions. Ecr. s/nº 6.188 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR ADMIN. ET FINANCIER

57 ans refusant retr. anticipée, références tout premier plan examine toutes propositions. Ecr. s/nº 1.835 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Juriste confirmé, 35 ans, exp. opération immobilière, cherche poste à responsabilités. Ecr. s/nº 1.836 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 37 ans, lic. en droit, 15 ans exp. administ. et financ., cherche situation position cadre. Ecr. s/nº 1.837 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 41 ans, 20 années de relations humaines et ccIales acquises dans la représentation. Études supérieures de commerce, actuellement en 3e année études universitaires de psycho. Introduit auprès directions entreprises et administrations, cherche emploi. Ecrire s/nº 54822 P.A. S.V.P., 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

F. CADRE JURIDIQUE excellente rédactrice, formation supérieure niveau doctorat, 18 ans expérience diversifiée (avocat, contentieux, sociétés, transports, assurances, droit du travail, etc.), cherche situation en rapport. Libre immédiatement *Ecrire s/nº 7090 le Monde* Pub., Serv. ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

J.F. 36 ans, psychologue

SPÉC. RECRUTEMENT

personnel expatrié, Asie, Proche-Orient, cadr. tech. et de gestion, étudie tte propos. Ecr. s/nº 1.842 *le Monde* Pub., Serv. ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEURdipl. sér. expérience engineering et constructions d'installations pétrolières On et Offshore, langues franç. et angl. Rech. missions superv. d'études, fabrications ou travaux. Ecr. s/nº 1.841 *le Monde* Pub., Serv. ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

35 ans, classe VIII formation supérieure langues, expérience internationale dans ensemble opérations, gestion, techniques crédit. Etudie propositions. TOUTE BANQUE désirant développer secteur international. Ecr. s/nº 7.147 *le Monde* Pub., Serv. ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

J.H. 34 ans, dipl. Institut Hautes Études Cinéma + doctorat litt. (option audiovisuel), biling arabe, polyvalent. Exp. prof. Étud. Htes proposit. : création, animat. presse, édit., publ. enseignement, réal. proj. culturel et commercial. France et Moyen-Orient. Écrire sous le nº 29.453 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

H. 29 ans, bac, stage universitaire informatique et gestion étudie toute proposition à mi-temps. Libre de suite. Téléphone : 833-39-01.

J.F., BTS Secrétariat exp. 2 ans. cherche emploi secrét. sténodactylo, Paris. Libre rapidement. Tél. 382-25-81 ap. 18 h 30.

ATTACHÉE DE PRESSE

J.F. 24 ans, dipl. attachée de presse, lic. lettres exp. cherch. emploi dans secteur relations publicité presse. Tél. : 080-25-32.

Diplômé de l'ESSEC, depuis 20 ans cadre commercial dans société française aux U.S.A., immédiatement disponible pour assumer poste similaire pour société installée ou désirant s'installer aux U.S.A. J.-P. BELPERON, 346 NEPAS ROAD, Fairfield, CONNECTICUT 06430. Tél. : 203-255-0514.

ÉCONOMISTE

30 ans Études sociologie, psychologie, D.E.A. Sciences économiques (Paris-I et Dauphine). 5 années d'expérience dans : banque, enseignement, journalisme. Actuellement étouffé dans les structures fossiles d'une administration. Spécialiste économie de la santé. Passionné par les problèmes socio-économiques de la science et de la technologie. Recherche poste évolutif. Ecr. s/nº 6.193 *le Monde* Pub., Serv. ANNONCES CLASSÉES 5,r.des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE INFORMATIQUE pour travaux répétitifs, rech. emploi, même partiel. 574-07-68.

Professeur Agrégé Math., en congé pour études, recherche région parisienne emploi temps partiel, *enseignement secondaire* form. adultes. Tél. : 655-37-06.

EXPERT-COMPTABLE MAROC

étudierait toute proposition, collaboration sous-traitance, Casablanca-Rabat. Ecr. s/nº 1.848 *le Monde* Pub., Serv. ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR GÉNÉRAL AFRIQUE NOIRE

40 ans Ing. + DESS Gestion C.A. 20 millions, usine sidérurg., 120 pers. Introd. milieux affaires, Cote-d'Ivoire, Hte-Volta, Niger, rech. respons. représent. technico-ccial, gestion, formation. Français, anglais. Ecr. s/nº 1.691 *le Monde* Pub., Serv. ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Recherche ttes institutions ou organisme à caractère social pouv. employer Monsieur 40 ans Ecr. s/nº 7151 *le Monde* Publ., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 30 ans, **Journaliste,** 7 ans d'expérience presse, théâtre/arts plastiques (y compris secrétariat de rédaction) cherche poste équivalent.

Ecrire s/nº 7152 *le Monde* Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Prof. belge francoph., 36 a., conn. parf. langue et culture néerland. + angl., sud-afr., b. notions allem., mbre Organis. Mond. Presse Périod., critique d'art, cherche empl. presse, édit. ctre cult., etc. Paris, prov./ étr. Ecrire s/nº 7153 *le Monde* Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. française, 28 ans, trilingue anglais, japonais (maîtrise japonais), bonnes notions espagnol, expérience rédaction, traduction, interprétariat, cherche poste service de presse ou relations publiques. Etudierait toutes propositions France et étranger. Ecr. s/nº 6.191 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

QUE ME PROPOSEZ-VOUS ?

Cadre supérieur commercial (H.E.C.J.F. + Sociaux) 15 ans expérience publicitaire, marketing + format. profes. contacts rédact., rech. maintenant temps partiel, tous horizons. Paris. Ecrire sous le nº 29.570 M, RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR ingénieur et gestionnaire, 56 ans, disponible de suite. Ecrire sous le nº T 029.583 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

USA PROF : math. ANG., ES., FR., ALL. + compt. ch. emploi étr. WAUTERS, 10, rue Willems, 1040 - Bruxelles - 230-01-72.

J.F. 28 ans, trilingue anglais, japonais (maîtrise japonais). Bonnes notions espagnol. Expérience rédaction, traduction, interprétariat, cherche poste service de presse ou relations publiques. Étudierait toutes propositions France ou Étranger. Écr. s/nº 6.191 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., niv. études supér., expér. secrét., frappe tous manuscrits, travaux très soignés (IBM). Tél. : 358-31-50.

EXPERT-COMPTABLE MÉMORIALISTE

33 ans, 10 ans exp. cabinet + entrepr. ch. poste à resp. Paris ou banlieue Sud - 452-71-07.

ÉCRIVAIN

EXP. JOURNALISME ÉDIT. Angl., all., rech. trav. de traduct., rewriting et correc. typographique. Téléph. : 262-42-64.

information divers

Emplois et Carrières de la Fonction Publique FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

Secrétaire de direction, frappe tous textes et manuscrits, travail soigné. Téléphone 051-44-49.

Frappe rapports, thèses, etc. Travail soigné, rapide/IBM. Tél. 577-65-48.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends break Renault 18 TS 1979, 38.000 km, prix argus. Tél. : 15 (38) 80-62-80.

Part. vd CX GTI 2400 1980, 30.000 km, gris métal., état impec., px argus. Tél. : heures bur. 638-96-26. Soir : 644-05-25.

PART. VEND LNA comm. blanche 1980. Excel. état prem. main. 32.000 km. Argus 15.800 F. à déb. Créd. poss. (TVA récup.). – LNA comm. blanche 1979. 33.000 km excel. état prem. main. Argus à déb. (TVA récup.). – R 16 TX autom. gris métal., excel. état, prem. main. *1976. 110.000 km.* Argus à déb. Tél. 989-11-47.

plus de 16 C.V.

Cause double emploi, société vend véhicule de P.-D.G., Mercedes 450 SEL, 6,9 litres. Modèle 77, 23.000 km. Toutes options. 140.000 F. T. 731-22-00 (pte 41 ou 64).

450 SEL 77 commerve, 54.499 km, 1re main. Téléphone 16 (73) 79-11-41.

Vends BMW 633 CSI équipée 635, gris métallisé, jante BBS, climatiseur, direct. assistée, glaces teintées, état exceptionnel. 60.000 km, année 1979, 95.000 F. T. bur. 836-18-36 ; dom. 992-17-23, ap. 20 h.

divers

AMBULANCIERS, société de crédit, vend pr réalisation de gages UNE AMBULANCE CX CITROËN 2 500 D, du 27/3/1981. Prix à débattre 58.000 F. Valeur neuve 96.500 F. Appeler le 437-34-70, Me YONKER.

capitaux propositions commerciales

Créez et devenez indép. grâce à *IDÉES LUCRATIVES*, publication, 5e année. Résumés grat. Editions SELZ M 9, B.P. 266. 68005 Colmar (89) 24-04-64.

Pour raison personnelle, particulier cède un tiers capital d'un groupe de sociétés de services (publ., R.P. édition déco) C.A. 81 : 45 M.F. Prévisions 82 : 60 M.F. Développement nouvx créneaux. Possibilité d'intégration pour personne compétente. Ecr. s nº 1.850 *le Monde* Publ., serv. ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Ch. 200.000 F pour hâter lancement réussi article loisir, forte rentabilité. T. 354-47-91 soir.

Ingénieur français, résidant depuis plus de vingt ans au Maroc, ayant temps disponible recherche collaboration (ponctuelle ou autre), avec firmes étrangères (délégation, correspondant, antenne, liaisons Maroc, Europe, etc.), très et honorablement introduit milieu affaires et administr. marocaine. Toutes références morales et financières, disposant bureau, secrétariat, téléphone et télex à CASABLANCA. Ecrire sous le nº 29.543 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN Elabore - propose - accomplit logiciel (gestion scientif.) Tél. 522-11-80.

cours et leçons

Prof. diplômée orig. améric. donne cours d'anglais prix intéressant. Tél. : 707-51-95.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

ILE DE LA CITÉ, VUE SUR SEINE-SUD, étage élevé, ascenseur, 2 pces. 800.000 F. 329-84-59.

4e arrdt

NOTRE-DAME 62 m², 3e étage, bel immeuble ascenseur. GARSI. 567-22-88.

5e arrdt

GAY-LUSSAC. imm. p.-de-t. Vue toits de Paris, 6e asc., petit balc., atelier 45 m² tt cft. 590.000 F. Tél. 535-86-37.

GOBELINS Beau 2 pièces confort, 40 m². BON PLACEMENT. 544-58-38.

MONGE Pierre de taille, 2/3 p., tout confort, calme, EXCELLENT ÉTAT. Prix 495.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

Rue DAUPHINE, charme, bel appartement 85 m², confort. Téléphone : 260-67-36 (67-66).

7e arrdt

SOLFÉRINO 354-95-10. calme

400 m² GD STANDING sur jardin, arbres, ht plafond.

SUR CHAMP-DE-MARS Magnifique réception, 4 chbres, 4 bains, décoration raffinée, état neuf, jardin privé, services, 2 boxes. 705-61-91.

10e arrdt

Dans belle rénovation asc. poutres, colombages, cuis. équipée, 3 P., 540.000 F et 580.000 F. Téléphone : 272-33-25.

11e arrdt

Prox. pl. Voltaire 354-95-10 110 m², 2 chbres, calme, PLUS

ATELIER D'ARTISTE

RÉPUBLIQUE Bel immeuble. Possib. profession GRAND 5 PIÈCES + SERVICE Excellent état. 622-02-17.

12e arrdt

CHARENTON 630.000 F Pierre de T., récent, hall d'entrée, cuis., gd séj., balcon, 2 ch., tt cft asc. Tél. : 346-63-85.

Mº REUILLY-DIDEROT Immeuble ravalé, plein soleil. Propriétaire vend appts jamais habités. Entrée, séj., chbre, cuis., évier inox, 2 feux, réfrigérateur, douches, lavabos, w.-c., placards, moquettes, carrelages. TOUT ABSOLUMENT IMPECCABLE

IDÉAL PLACEMENT Depuis 220.000 F., visite mardi et mercredi, 10 h. à 17 h., 35, r. Cl.-Tillier, 326-53-03 +.

13e arrdt

TOLBIAC, Gd 2 p. cuis., sal. bains, terrasse 45 m² environ + cave, park 520.000 F. IMMO 112 355-59-88.

14e arrdt

Pte ORLÉANS, près facultés, bel imm., studio 22 m², cuis., bains, W.-C. 120.000 F. 224-18-42.

15e arrdt

15e 3 P. cft, 2e ét., asc., face. 720.000 F. Vendr., lundi, *86-88, r. de Javel, 14-16 h.*

CROIX-NIVERT, studio tt cft, 7e ét. Vue dégagée, balc. soleil. 400.000 F. Tél. 706-31-13.

AV. DE BRETEUIL dans imm. rénové studio refaits neufs. Assistance crédit assurée. Téléphone : 500-54-00.

ÉMILE-ZOLA Bel immeuble pierre de taille, liv. + 2 CHBRES, 6e ét., asc., soleil, chbre de serv. 950.000 F. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

16e arrdt

PRÈS AVENUE FOCH 7 p. 2 bains, 230 m², 2e étage. Possibilités profession libérale. MICHEL & REYL 265-90-05.

Rue La FONTAINE, rare appartement rez-de-chaussée, 83 m², jardin 200 m², calme. Téléphone : 250-67-36 (67-66).

ORTF. Living, 2 chambres, cuisine, bains, 5e étage, ascenseur, soleil. 850.000 F. 550-34-00.

SUR LE BOIS. Pl. de la Pte-de-Passy, propr. vd 1) Gd 4 p., 160 m² + jardin 2) Living + chbre + terrasse, 3e étage - Tél. 553-00-21.

MUETTE. Idéal pied-à-terre 2 p., 50 m² + jardin privatif. Imm. récent. Prix à débattre. Téléphone : 572-02-87.

17e arrdt

BATIGNOLLES, double living, 2 chambres, cuisine équipée, parfait état, 3e étage sans ascenseur. 260-67-36 (67-66).

ÉTOILE S/JARDIN PRIVATIF

MAISON 4 P. 90 m², tout confort, fond cour, 1.100.000 F. - 550-34-00.

TERNES BEAU 2 P., entrée, cuisine, bains, w.-c. REFAIT NEUF. 390.000 F. Tél. : 280-26-23.

18e arrdt

RUE LAMARCK Immeuble pierre, ascenseur

PLUSIEURS 2 et 3 PIÈCES, TOUT CONFT. libres et occupés. Le propriétaire : 526-54-61.

AVENUE JUNOT Très orig. 158 m² s/3 plans Prix 1.250.000 F. 662-05-95.

19e arrdt

Mº CRIMÉE, 28, r. Ourcq, bel imm., 2 p., 40 m², cuis., bains, W.-C. 200.000 F. 520-13-57.

78-Yvelines

VERSAILLES RER vue sur

POTAGER DU ROI bel appt de caractère 100 m² RARE exclusivité 900.000 F MAT IMMOBILIER 953-22-27

92 Hauts-de-Seine

CHATENAY-MALABRY Résidentiel. Appt. 5 p. 105 m², 2e étage sans ascenseur, tout confort, impeccable. Expo. est-ouest, cave, box. Prix : 800.000 F. Exclusivité CHATENAY IMMOB. Téléphone : 660-65-08.

BOULEVARD SINEAU Studio 28 m² tt cft, 5e ét. asc. soleil, calme. Prix : 280.000 F, et 2 p. 70 m². Prix : 550.000 F. Téléphone : 705-31-13.

SURESNES-COTEAUX, 5-6 p., 105 m², vue sur Paris et parc. Px 750.000 F. T. 506-38-89.

PARTICULIER VEND ISSY Mº Corentin-Celton 70 m², 3 pièces, immeuble récent, tout confort, cuisine équipée, calme, soleil, balcon, cave, parking. Prix : 560.000 F. *Téléphone* : 554-49-02. Agence s'abstenir.

BOULOGNE. Près bois, imm. 68, 4 P., loggia, 89 m², 3e étage sur verdure, parking. 879.000 F. Notaire. 501-54-30, le matin.

appartements achats

ÉTUDE RIVE GAUCHE Clientèle sélect. à satisfaire. 122, boulevard Raspail, Paris-6e. Tél. : 222-70-63. 20e année.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts tres surf. et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE Studio/2 pièces Compt. Paris, Mme LEULIER, 261-39-78 ou le soir, 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 3 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e 4e, 12e, av. ou sans travaux, PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

viagers

Près Nation, 4 p. + parking imm. récent, 130.000 cpt + 2.500 occupé. *Hme 70 ans*

F. CRUZ 266-19-00 8, rue la Boétie, Paris-8e.

forêts

TOURAINE BELLE FORÊT 50 HA - Cab. CHATET, 37150 FRANCUEIL.

locations non meublées offres

Paris

Luxembourg, location directe gd studio, entrée, lingerie, living, salle de bains et cuis. équipées, *moquette, balc.* sur jard. Calme, soleil. 2.370 F charges comp. 585-27-72 (9 à 10 h matin).

PARIS 20e SANS COMMISSION *Immeuble récent tout confort*

2 PIÈCES 42 m², loyer 1.502 F, charges 516 F, park. 200 F.

3 PIÈCES 71 m², loyer 1.432 F, charges 688 F, park. 200 F.

S'adresser à la gardienne 21, rue du Repos, 370-69-81, métro Philippe-Auguste ou métro Père-Lachaise.

SQUARE DE CLIGNANCOURT Dans imm. Pierre de Taille sans vis-à-vis superbe 4 P. avec asc. cuis., W-C, salle de bains, cab. toilette, chauffage central imm. Possiblité chambre bonne 4300 F + *chauff.* 255-29-04.

Région parisienne

VILLENEUVE-LA-GARENNE SANS COMMISSION Immeuble bon confort

4 PIÈCES 77 m² loyer 1.255 F. charges 582 F. Tél. pour R.-V. 794-60-49 de 13 h 30 à 17 h 30.

PARIS-EST 93 BAGNOLET SANS COMMISSION

3 PIÈCES 67 m², loyer de 1.520 F. à 1.580 F., charges 767 F.

4 PIÈCES 78 m², loyer 1.794 F. Charges 880 F.

5 PIÈCES 98 m², loyer de 1.810 F. à 1.930 F. Charges 1.083 F.

Parkings sous immeuble inclus. S'adresser de 9 h. à 12 h. au bureau de gérance du lundi au vendredi. LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13, rue de la Noue, *Bagnolet. Tél. 858-02-31.* Métro : Gallieni. Bus 76 et 101 N.

NEUILLY. Imm. récent, gd standing. 3/4 P., 85 m², 3e étage, sans intermédiaire. Dble liv. + 2 chbres, balcons, cuis. + s. de bs équipée, park., tél., interph. Excel. état, loyer 4.750 + 470 de charges. Vis. mardi s/pl., de 11 h à 19 h, 27/33, r. Chaveau. Mme BRETON.

locations non meublées demandes

Paris

ASSOCIATION APLI RECH. CHAMBRE POUR ÉTUDIANTS 33, PLACE MAUBERT - 5e 326-77-51.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ VOS APPTS SOUS 24 H sans frais, nous garantissons vos *loyers. Tél. 272-02-82.*

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES Villas, pav. ttes banl. Loyer garanti *5.000 F max.* 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

LOCATIONS CHÈRES ET GARANTIES

HABITAT – 551-66-99.

ASSOCIATION AIGLON rech. logements pour étudiants. Téléphone : 280-98-86.

SERVICES AMBASSADE Pour cadres mutés à Paris, recherche du STUDIO au 5 P. *LOYERS GARANTIS par Sociétés* ou Ambassades. 281-10-20.

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, 75008 Paris, recherche *pour PERSONNEL* D'AMBASSADE, PETITS APPARTS DE FONCTION, stud., 2 et 3 p. Tél. 562-78-99.

manoirs

PÉRIGORD MANOIR XVIIe Entièrement restauré, 300 m² habitables. Maison de gardien, *dépend., piscine, parc 3 hect.* Aff. except. T. (53) 90-68-37.

bureaux

Ventes

POUR INVESTISSEUR Levallois (Mairie) Mº Anatole-France, beaux bureaux. Rentabilité 220.000 F/an. Résidentiel. 633-33-67.

Locations

BUREAUX MEUBLÉS SIEGES DE SOCIETES AVEC SECRETARIAT Tél., télex. Toutes démarches. Pour création d'Entreprise.

ACTE S.A. 261-80-88 + BORDEAUX (56) 81-96-60.

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES Domiciliation RM, RC, SARL A partir de 150 F. CONSTITUTION DE SOCIETES Tél., télex toutes démarches. C 2 E – 562-42-12.

SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS BUREAUX meublés - TELEX **CONSTITUTION STES** Permanence téléphonique Prix compet., délais rapides **C P A 355 . 17 . 50** **ASPAC 293 . 60 . 50**

Prox. Place de la Concorde A CÉDER BUREAUX 110 m², 5 pièces, calme. Libre de suite. Téléphone : 563-49-66.

SIÈGE SOCIAL Secrétariat. Tél. Formalités. **CONSTITUTION** de sociétés TELEX **S.M.P. - 268-08-90.**

VOTRE SIÈGE SOCIAL (8e) LOYER 150 F. à 300 F/MOIS TELEX - SECRÉTARIAT SERVICES SÉRIEUX

AGÉCO - 294-95-28 R.C. PARIS 319.127.080.

locaux commerciaux

Société cosmétiques recherche pour siège social et institut, hôtel particulier, surface utile 500/600 m², possibilité parking 2/3 voitures. Ecrire sous nº 107.847 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

locaux industriels

Vend bâtiment commercial de rapport. Construction récente, terrain situé Z.I. ANGERS, 3.800 m². Loué 8.150 F. H.T. mens. *Tél. pour renseignements* M. REITZER (43) 53-10-26 heures de bureau.

fonds de commerce

PARIS XIe, vends cause retraite, magasin de chaussures hommes, femmes, enfants, avec logement 2 pièces, cuisine. Affaire saine. Prix 140.000 F. Écr. s/nº 6190 *le Monde* Publ., serv. ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

hôtels particuliers

BOULOGNE PRINCE Belle maison, réception, 6 chambres, terrasse, jardinet. *Prix intéressant.* 604-53-94.

pavillons

LA VARENNE 94. Part. cède pavillon neuf, 3 mn RER sur *terr. 400 m², surf. habit. 190 m²* + gar. + dépend., liv. 60 m² av. cheminée, aménagement ultra-luxueux. Téléph. : 889-29-40.

villas

10 KM VERSAILLES Belle villa, plain-pied 135 m², séjour 35 m², 3 chambres, 2 bains, jardin 2.035 m². Px 770.000 F. Tél. 954-68-00.

10 KM VERSAILLES Villa plain-pied, impeccable 175 m², séj. 45 m², cheminée 4 chbres, 2 bains, très beau jard. clos 1.600 m². Plein sud 1.050.000 F. 954-68-00.

terrains

40 km sud d'ANGOULEME 80 km nord de BORDEAUX Vd terrains à bâtir 25.000 m² Certificat urbanisme. Conviendrait P.M.E., P.M.I. ou lotissement. Prix 31 francs le m². Ecr. s/nº 6.188 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

domaines domaines

URUGUAY

occasion de propriété privé. Excellente

FERME

d'élevage et d'engraissement, possibilité d'agriculture. Bâtiments confortables en parfait état

3.650 hectares, US $ 450,-/hectare.

Transfert de capital libre en Uruguay. Permission de séjour permanente.

Informat. suppl. : IHAK, Hambourg. Mme Hägermann, téléphone : 040-43-14-81, télex 02-14-464.

Le Monde

économie

LE RÉAJUSTEMENT MONÉTAIRE

Une mesure qui devrait permettre de relancer la coopération entre les Dix

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La session du conseil des ministres de dimanche, dont la convocation avait été demandée conjointement par la France et l'Allemagne, avait été attentivement préparée en marge de l'assemblée générale du F.M.I. à Washington. Les Dix, et surtout les Français et les Allemands, étaient revenus de la capitale américaine sachant parfaitement à quoi s'en tenir : *la poursuite* par les Etats-Unis d'une politique monétaire gênante pour les pays européens, *et surtout* les divergences des taux d'inflation entre la R.F.A. et la France, obligeaient à recourir à un mouvement de parité. *« Il fallait apurer le passé, remettre les pendules à l'heure »*, a commenté M. Delors. Il a fait remarquer que c'était là la conséquence de l'échec de la politique de lutte contre l'inflation entreprise par le précédent gouvernement puisque, à la veille des élections, le rythme annuel des hausses de prix était de 14 %.

L'ajustement monétaire était inévitable : la France tenait à ce qu'il soit collectif. C'était, en effet, constater ainsi que l'ensemble des pays de la Communauté et non pas seulement notre pays étaient secoués par l'*« ouragan venu de l'Ouest »* et, de surcroît, illustrer la volonté des Dix d'agir de concert. Il n'y a eu, apparemment, aucun problème franco-allemand. M. Matthoefer, le ministre fédéral, était d'entrée de jeu décidé à faire un geste dans le sens souhaité par Paris en acceptant une réévaluation substantielle du mark allemand. Les Belges qui, dans ce genre de circonstance, hésitent d'autant plus sur l'attitude à prendre qu'une large fraction de leur commerce extérieur se partage entre l'Allemagne et les Pays-Bas d'une part, la France et l'Italie d'autre part, ont argué du fait que leur gouvernement était démissionnaire pour ne pas bouger. Les Italiens, qui ont déjà dévalué la lire en mars dernier, auraient souhaité faire moins que les Français. Les Allemands et la Commission européenne ont rappelé aux Italiens qu'ils bénéficiaient, au sein de la Communauté, d'un double régime de faveur (marge de fluctuation plus large — 6 % au lieu de 2,25 % — au sein du S.M.E. ; depuis mai et jusqu'en février 1982, imposition d'un dépôt obligatoire sur les importations) sans lequel la situation de la lire sur le marché des changes ne serait pas meilleure que celle du franc. Ils ont ajouté que l'oxygène obtenu grâce au dépôt obligatoire sur les importations allait se raréfier puisqu'il avait été entendu que le montant de ce dépôt serait progressivement réduit. Finalement, ils se sont inclinés et ont accepté une dévaluation du taux-pivot de la lire égale à celle du franc, soit 3 %.

« Le conseil a été impressionné par le programme de stabilisation interne présenté par M. Delors, qui entend ramener l'inflation de 14 à 10 %. Les décisions prises s'analysent comme un acte de confiance envers M. Delors, qui s'expose courageusement en s'engageant à refroidir la conjoncture de son pays », a commenté M. Andretta, le ministre du Trésor italien.

M. Delors a en effet annoncé, « pour que l'économie française *puisse profiter pleinement de la nouvelle parité plus réaliste du franc* » (autrement dit, pour que l'avantage de change ainsi donné à nos exportateurs ne soit pas rogné trop vite par la hausse des prix), une série de mesures économiques axées sur la lutte contre l'inflation.

« Les propositions qui seront soumises au conseil des ministres porteront sur les prix, les revenus, la négociation des salaires et de leurs termes de références, la limitation d'ensemble des dépenses de l'Etat et des collectivités locales », a indiqué M. Delors, ajoutant, en ce qui concerne les dépenses des administrations, que le gouvernement entendait qu'elles demeurent en dessous des 3 % du P.N.B., « *ce qui constitue un des taux les plus faibles de la C.E.E.* ».

La lutte contre l'inflation, qui peut être précisée maintenant que l'hypothèque d'un réalignement monétaire est levée, bénéficiera de la même priorité que celle contre le chômage. Au reste — a-t-il souligné — chaque point gagné sur la hausse des prix signifie des emplois créés. « *Les prévisionnistes tablent sur un taux de hausse des prix de 11,9 % en 1982 ; il faut que les Français fassent un effort pour arriver à 10 % ; le problème est d'infléchir les comportements, de nous désintoxiquer de l'inflation* », a noté M. Delors, qui a ajouté que les objectifs sociaux et économiques que s'était fixés le gouvernement ne seraient d'aucune manière remis en cause par ces mesures d'accompagnement anti-inflationnistes. M. Delors, convaincu que les marchés des changes vont réagir favorablement aux ajustements venant d'être décidés, estime que les taux du crédit vont pouvoir, à nouveau, être progressivement diminués.

M. Delors considère que la France n'aura pas à adopter des mesures destinées à freiner les importations (du type du système de caution obligatoire appliqué depuis mai par l'Italie), car — affirme-t-il — la nouvelle parité du franc est réaliste. Vis-à-vis du dollar, de la livre et du yen, il n'y avait pas de problème — expliquait en substance M. Delors. On a assisté au cours des derniers mois à une dévaluation de fait des monnaies européennes vis-à-vis de ces devises. « *Et nos exportateurs en ont profité.* » Mais — a continué M. Delors — « *nous souffrions sur le marché allemand, et nous allons pouvoir y retrouver notre compétitivité, ce qui est très important, notamment pour notre industrie automobile. Ce réalignement des parités* — a-t-il conclu — *sera une contribution de plus à une relance qui est amorcée et qui se traduira dans les prochains chiffres sur le chômage.* » Les bases de l'action commune étant assainies, il devient à nouveau possible d'évoquer la manière de relancer la coopération européenne. MM. Mitterrand et Schmidt en parleront à Latché. Le mémorandum français sur ce sujet, annoncé voici quelques semaines, est prêt. M. Delors en a indiqué les têtes de chapitres : une politique extérieure et commerciale commune renforcée ; une politique agricole commune actualisée ; une restructuration du budget européen équitable ; des avancées dans la coopération énergétique et industrielle, à savoir les secteurs où l'Europe est le plus défiée et des avancées communes sur le plan social.

PHILIPPE LEMAITRE.

Gagner la confiance

(Suite de la première page.)

Faute de quoi un nouveau changement de parité se révélerait très vite nécessaire et ce d'autant plus que nombre d'observateurs français et étrangers ont immédiatement réagi en affirmant que la nouvelle parité du franc était encore surévaluée par rapport à celle du deutschemark. Passons sur ces commentaires qui traduisent la croyance — probablement dépassée — de certains milieux d'affaires, persuadés qu'une baisse de la parité du franc stimule *ipso facto* nos exportations sans bien en voir les inconvénients ; passons aussi sur les jugements pessimistes des milieux internationaux à l'égard du franc.

L'essentiel va maintenant consister en trois points : accroître nos exportations en volume pour maintenir en 1982 le déficit de nos comptes extérieurs au niveau atteint cette année (68 milliards de francs pour la balance commerciale, 40 milliards de francs pour les paiements courants), cela en contenant nos coûts de pro- vont être renchéries, et cela en stabilisant le pouvoir d'achat ; enfin, faire en sorte que sur les marchés des changes on soit persuadé que, l'économie française étant sérieusement gérée, les « grands équilibres » vont commencer à se rétablir.

Ces trois propositions sont étroitement complémentaires : l'offre et la demande qui se portent sur une monnaie sont, en effet, fonction de données de base que sont les échanges commerciaux et la balance des paiements courants. En ce sens, la tenue du franc résulte mécaniquement de nos succès ou de nos déboires en matière de commerce extérieur ou de grands contrats. Mais s'y ajoutent des facteurs psychologiques : l'idée que se font les milieux financiers et, au-delà, les milieux d'affaires internationaux, de la capacité gouvernementale à gérer l'économie. De ces jugements dépendent les mouvementsde capitaux à court terme et à long terme, tous indispensables pour solder une balance de base déséquilibrée par le deuxième choc pétrolier et le renchérissement des exportations payées en dollar.

M. Delors savait depuis longtemps qu'une dévaluation du franc par rapport au deutschemark serait nécessaire. Il n'était pas besoin d'être grand clerc pour le prévoir : l'évolution de notre marché de l'automobile, lentement mais sûrement grignoté par les Volkswagen et autres productions allemandes, en dit plus long que bien des démonstrations savantes. On comprend pourquoi le gouvernement avait prêté une extrême attention durant l'été à la non-répercussion des hausses du SMIC sur les salaires moyens et élevés. De ce côté, les choses semblent avoir été assez bien maîtrisées : apparemment, les salaires ne se sont pas emballés, ce qui était un premier test pour un gouvernement de gauche. La réussite a été plus discutable — c'est le moins qu'on puisse dire — en matière de dépenses publiques, mais aussi en matière de réformes structurelles.

Le projet de budget pour 1982 prévoit une augmentation de presque 28 % des dépenses publiques (19 % par rapport à l'état actuel du budget de 1981). La volonté de relance du gouvernement est passée ici avant le souci de rigueur affiché : personne ne sait comment sera financée cette impasse, qui représente, à elle seule, la quasi-totalité des ressources du marché obligataire. Il n'est pas douteux qu'un tel déficit a fait mauvaise impression sur la communauté internationale.

D'autre part, de nombreuses réformes de structure annoncées par le gouvernement (nationalisations, fiscalité...) ne pouvaient avoir d'effets très positifs sur la tenue du franc. En arrivant Rue de Rivoli, M. Delors avait demandé « *une pause des imaginations pendant six mois* ». Il n'a pas été entendu. On pourra toujours épiloguer sur ce qu'aura coûté en sorties de devises l'annonce de projets aussi « sensibles » que l'impôt sur l'outil de travail, l'impôt foncier, les nationalisations...

Celui qui a maintenant la charge de stabiliser le franc estimait que mieux valait d'abord régler les problèmes de conjoncture (mauvaise) et de gestion courante (difficile). Bref, qu'il fallait en premier lieu prouver à la communauté patronale et internationale qu'un gouvernement de gauche pouvait conduire une bonne politique économique. Il n'a pas été entendu sans qu'on puisse pour autant affirmer que la décision de reporter à plus tard certaines réformes fondamentales aurait permis d'éviter une dévaluation.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est que le gouvernement va devoir infléchir sensiblement sa politique économique pour tenir davantage compte des analyses de M. Delors. A l'évidence, des dépenses publiques 15 milliards de francs environ (1). Une semaine après l'annonce officielle du projet de budget pour 1982 et son examen en conseil des ministres, une telle décision apparaîtra un peu incohérente dans sa nécessaire logique. Il est évident aussi qu'un plan de financement devra être adopté rapidement pour la Sécurité sociale, qui comportera un freinage des dépenses de santé et une augmentation des recettes (les entreprises seront épargnées et l'effort sera demandé aux particuliers). La progression de la masse monétaire sera l'année prochaine à nouveau contrôlée.

Le problème qui va se poser sera de savoir si ces mesures de rigueur seront suffisantes pour rendre crédible la nouvelle parité du franc. M. Delors devra éviter trois écueils. Le premier sera celui de décisions spectaculaires mais inadaptées : il serait, par exemple, dangereux de bloquer les prix industriels alors même que les entreprises, laminées par une mauvaise année, doivent reconstituer leur marge d'autofinancement en relevant leurs tarifs (les prix des services et du commerce alimentaire (en partie) vont en revanche, faire l'objet de blocages temporaires). Le deuxième écueil sera d'éviter des mesures trop draconiennes qui, pour rassurer la communauté internationale sur notre sérieux, n'en auraient pas moins l'inconvénient majeur de casser la reprise économique déjà si lente à se manifester.

La troisième difficulté sera pour M. Delors de persuader les autres membres du gouvernement du bien-fondé d'une politique de rigueur qui risque de faire l'effet d'une douche froide. Mais sur ce point il semble bien que le ministre de l'économie et des finances ait l'appui du chef de l'Etat, extrêmement soucieux du jugement porté sur la France par l'opinion internationale.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Elles pourraient être bloquées à un Fonds d'action conjoncturelle.

BLOCAGE DES PRIX DES SERVICES ET DE CERTAINS PRODUITS ALIMENTAIRES

Les prix des services vont être bloqués à leur niveau du 3 octo- 1981 pour une durée de six mois, a annoncé lundi 5 octobre M. Delors. Si des accords de modération sont conclus avec les professionnels pour l'année 1982, le gel ou la taxation prendra fin au 1er janvier prochain. Les prix des produits sensibles, comme le pain, le lait, le beurre, la margarine, le sucre et le café vont être stabilisés pour trois mois à un niveau fixé par voie réglementaire.

Les marges de quarante à cinquante produits sensibles seront surveillées au moyen d'un indice spécial et les marges abusives seront réprimées. Des pourparlers vont être engagés avec la grande distribution pour que des efforts soient réalisés sur certains produits.

En ce quic oncerne les pro- gros, des recommandations seront duits industriels, au stade du adressées aux entreprises pour que le rythme annuel de la hausse des prix soit ramené à 8 % l'an. Une concertation branche par branche sera mise en place. Enfin, un effort similaire à celui du secteur industriel sera accompli pour les tarifs publics, sauf pour l'énergie.

Le ministre a indiqué que les marges des importateurs seraient bloquées en valeur absolue pendant trois mois au niveau pratiqué le 3 octobre.

Ces mesures, qui seront proposées au comité des prix mardi 6 octobre, visent à ramener le taux d'inflation de 14 % à 10 % en rythme annuel. Il s'agit de mesures exceptionnelles, a précisé le ministre, qui a souligné qu'il ne s'agissait pas d'« *un retour insidieux au dirigisme* ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1980

Commission paritaire n° 57 437.

De janvier à août

LE DÉFICIT COMMERCIAL DE LA FRANCE A L'ÉGARD DE LA R.F.A. ET DES PAYS-BAS A AUGMENTÉ D'UN TIERS

	(En milliards de francs)		
	8 mois 1981	8 mois 1980	Variation
R.F.A.	— 12,9 (80,5 %)	— 10,9 (82,3 %)	+ 18,3 %
Pays-Bas	— 7,9 (66,9 %)	— 4,9 (75,7 %)	+ 61,2 %
Belgique-Luxembourg	— 1,5 (95,2 %)	— 1,5 (95,1 %)	—
Grande-Bretagne	2,8 (112,6 %)	2 (110,2 %)	+ 40 %
Italie	3,8 (110,3 %)	2,9 (108,3 %)	+ 31 %
Autres pays C.E.E.	1 (114,1 %)	1,2 (120,3 %)	— 16,7 %
C.E.E.	— 14,7 (92,2 %)	— 11,2 (93,6 %)	+ 31,3 %

— En données corrigées des variations saisonnières. Entre parenthèses, le taux de couverture des importations par les exportations. Les importations sont comptabilisées C.A.F., c'est-à-dire incluant coût, assurance et fret.

Dix ans de coopération monétaire européenne

Le Système monétaire européen (S.M.E.) a été créé par un accord conclu les 4 et 5 décembre 1978, à Bruxelles, et est entré en vigueur le 13 mars 1979. Il s'agissait de mettre en place un système de changes fixes qui permette d'établir des rapports stables entre les monnaies européennes.

Auparavant — et depuis avril 1972, — les pays européens étaient liés dans un « serpent » monétaire qui limitait à 2,25 % les marges de fluctuation l'une par rapport à l'autre des monnaies de six pays de la Communauté : Allemagne fédérale, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas.

Le 19 janvier 1974, victime d'une spéculation amorcée par la réévaluation du florin néerlandais, et accélérée par les incertitudes concernant l'état de santé du président Pompidou, le franc français quittait le « serpent » après que la Banque de France eut perdu le tiers de ses réserves pour défendre les parités officielles.

Le 10 juillet 1975, le franc réintégrait l'ensemble européen, mais, huit mois plus tard, sous la pression de la spéculation, il devait, le 15 mars 1976, quitter le « serpent » pour la seconde fois. M. Fourcade, alors ministre des finances de M. Giscard d'Estaing, expliquait que la Banque de France avait dû engager l'équivalent de 14 milliards de francs pour maintenir la devise française dans l'ensemble monétaire européen.

Quatre réévaluations du deutschemark sont intervenues dans le cadre de ce mécanisme communautaire.

● **Le S.M.E.**

Le système monétaire européen qui a remplacé le « serpent » en est une version améliorée.

Huit pays y participent : la R.F.A., la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, le Danemark et l'Irlande. La Grande-Bretagne a certes adhéré à l'accord créant le S.M.E., mais elle ne participe pas à son dispositif le plus important : le mécanisme de change. Quant à la Grèce, elle n'est pas encore rattachée au S.M.E.

● **L'ECU.**

Au sein de ce système monétaire européen, les parités des monnaies sont déterminées suivant une procédure à deux niveaux. Chaque monnaie est d'abord exprimée en « unités de compte », l'ECU (European Currency Unit), calculée chaque jour sur la base des neuf monnaies — livre sterling comprise — des pays adhérents.

Chacune des monnaies est affectée d'une coefficient de pondération qui tient compte du poids relatif des économies nationales dans l'ensemble européen, soit 33 % environ pour le mark, 20 % pour le franc français, etc.

Pour chaque monnaie, la valeur de l'ECU est calculée quotidiennement à partir de la somme des cours des huit autres monnaies sur son marché national, multipliée par le coefficient de pondération.

LES NOUVELLES VALEURS DE L'ECU

Les nouvelles valeurs de l'unité de compte européenne (ECU), après le réaménagement décidé dimanche 4 octobre, sont les suivantes, exprimées dans les différentes devises du S.M.E. :

Franc belgo-luxembourgeois
40,7572 (contre 40,7227) ;
Deutschemark
2,40989 (contre 2,48463) ;
Florin
2,66382 (contre 2,76474) ;
Franc français
6,17443 (contre 5,85605) ;
Lire
1 300,67 (contre 1 263,30) ;
Livre irlandaise
0,684452 (contre 0,682052).

● **Les cours-pivots.**

De plus, un cours-pivot (autrement dit un cours officiel de change) rattaché à l'ECU définit la valeur de chaque monnaie à l'égard de chacune des autres. La relation la plus importante pour la France est évidemment le cours-pivot du deutschemark, monnaie de son principal partenaire commercial. Avant le réaménagement du 4 octobre, le cours-pivot du mark était fixé, depuis le 24 septembre 1979, à 2,35568 francs. Le cours effectivement constaté sur le marché ne peut s'écarter à un moment donné du cours-pivot de plus de 2,25 % en plus ou en moins. L'Italie, cependant, dispose d'un régime spécial qui donne à la lire une marge de variation de 6 % de part et d'autre du taux-pivot. Pour maintenir les variations de change à l'intérieur de la marge autorisée, chaque banque centrale intervient soit à l'achat, soit à la vente.

● **Le seuil de divergence.**

Il n'est cependant pas souhaitable qu'une monnaie atteigne son cours-plafond (ce qui peut indiquer qu'une réévaluation serait souhaitable) ou son cours-plancher (signe possible d'une faiblesse durable) pour prendre des mesures correctives. Aussi lorsqu'une monnaie s'écarte de son cours-pivot exprimé en ECU (et non pas comme dans la grille en monnaies des pays partenaires) de plus de 1,8 % environ, atteignant le « *seuil de divergence* », la « *sonnette d'alarme* » est tirée, le pays pouvant être invité à présenter au conseil des ministres de la C.E.E. un programme d'actions destinées à rétablir l'équilibre. Mais, dans la pratique, ce dispositif complexe n'est pas appliqué.

● **Le FECOM.**

Pour faciliter le financement de leurs interventions respectives, les banques centrales des pays membres ont à leur disposition deux mécanismes : les crédits communautaires mutuels et le FECOM (Fonds européen de coopération monétaire).

Les crédits mutuels, de montant illimité, sont remboursables quarante-cinq jours après la fin du mois de l'intervention, avec possibilité de renouvellement à trois mois. Au-delà, des crédits de soutien à court terme d'une durée maximale de neuf mois et des concours financiers à moyen terme (pour trois ans) peuvent être obtenus.

Chaque pays membre, enfin, doit mettre à la disposition du S.M.E. le cinquième de ses réserves d'or et de devises. En contrepartie, chaque pays reçoit un actif libellé en ECU, qui peut servir pour les règlements entre les banques centrales des pays membres. Les réserves ainsi mises à la disposition du S.M.E. restent la propriété du pays qui les détient. L'opération s'effectue sous la forme d'un prêt à trois mois, indéfiniment renouvelable, consenti au FECOM, simple compte de la Communauté n'ayant aucune existence juridique. Il est prévu pourtant qu'à terme cet organisme soit remplacé par un véritable fonds monétaire européen.

∴

Depuis son entrée en vigueur, le S.M.E. a permis une réelle stabilité des taux de change entre les participants, « *résultat d'autant plus spectaculaire*, indiquait récemment le directeur du Trésor, M. Haberer, *que les autres grandes monnaies ont connu d'importantes fluctuations* ». Cependant, des ajustements de parité ont dû parfois être opérés. Le paragraphe 2 de la résolution du conseil européen du 5 décembre 1978 précise que « *les ajustements de taux-pivots seront effectués, sous réserve d'accords mutuels, dans le cadre d'une procédure commune à laquelle tous les pays participant au mécanisme de taux de change ainsi que la Commission seront partie prenante* ». Le 24 septembre 1979, le mark allemand a ainsi été réévalué de 2 %, tandis que la couronne danoise était dévaluée de 3 %. Cette dernière était de nouveau dévaluée de 5 % par rapport aux autres monnaies du S.M.E. le 29 novembre de la même année. Le 22 mars 1981, enfin, la parité centrale de la lire italienne au sein du S.M.E. était abaissée de 6 %.

LES NOUVEAUX COURS-PIVOTS DU FRANC

Les nouveaux cours-pivots du franc s'établissent ainsi :

— 1 deutschemark vaut 2,56212 F (contre 2,35568 F précédemment), le cours-plafond étant de 2,6205 et le cours-plancher de 2,5050 ;

— 1 florin néerlandais vaut 2,2178 F, le cours-plafond étant de 2,3706 et le cours-plancher de 2,2663 ;

— 1 franc belge vaut 14,1493 F, le cours-plafond étant de 15,4940 et le cours-plancher de 14,8125 ;

— 1 couronne danoise vaut 78,47 F, le cours-plafond étant de 79,829 et le cours-plancher de 76,31 ;

— 1 livre irlandaise vaut 9,0288 F, le cours-plafond étant de 9,2205 et le cours-plancher de 8,8205.

La lire italienne, enfin, reste inchangée, valant 0,0047474 F avec un cours-plafond de 0,0050405 et un cours-plancher de 0,004477.

ONÉTAIRE

onétaire européenne

AU SEIN DU S.M.E.

Pour combien de temps ?

(Suite de la première page.)

Au-delà de ces querelles, il s'agit plutôt de savoir si cet « ajustement » était inéluctable, s'il est suffisant, et quelles en seront les conséquences pour la France. En d'autres termes, pour combien de temps et à quelles conditions la fameuse « hypothèque » peut-elle rester levée ? C'est là tout le problème, *et le seul vraiment intéressant.*

Des ajustements périodiques nécessaires

Pour l'historique des faits, il était absolument évident, dès le début de 1981, qu'un « réaménagement » du S.M.E. devait prendre place fin 1981 ou début 1982, en raison de la disparité des comportements des pays membres et des tensions croissantes qui en résultaient. Comme disait l'ancien président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger, *une zone de stabilité monétaire n'est* pas une zone de fixité monétaire, et des ajustements périodiques sont nécessaires. Le dernier avait eu lieu en septembre 1979, et seul l'accès de faiblesse du mark à partir de décembre 1980 avait empêché *qu'il y en eût un autre.* Par ailleurs, les milieux financiers internationaux étaient unanimes à le penser, le franc, dopé un peu artificiellement par d'énormes rentrées de capitaux qu'attiraient la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing *et le rigorisme de M. Raymond* Barre, devenait peu à peu surévalué, et mûr pour un « réajustement ». De quelle ampleur serait-il ? Tout le problème était là. Si la majorité se trouvait reconduite, M. Barre ne le serait pas, et une légère relance *aurait été décidée, au prix* d'une dérive du franc relativement réduite. Si la gauche l'emportait, avec son programme de relance massive et de déficit budgétaire élevé, c'était le décrochement obligatoire, dans les esprits des opérateurs internationaux, rappelons-le.

Au reste, les pertes françaises de devises avaient commencé dès le 15 février 1981, comme le souligne, à juste titre, M. Mauroy, en partie parce que les chances de réélection de M. Giscard d'Estaing commençaient à diminuer sérieusement. Le soir même de l'élection de M. Mitterrand, les jeux étaient faits, toujours dans l'esprit des gens, et les sorties de devises s'accéléraient dangereusement.

A la prise de pouvoir du nouveau président, deux thèses s'affrontèrent. *La première réclamait* une dévaluation du franc immédiate, mise sur le compte de « l'héritage » du gouvernement précédent. Cela aurait permis d'avoir les mains libres tout de suite, sans avoir à prendre de mesures désagréables sur les changes et le taux d'intérêt, tout en sachant que le résultat final serait le même, à savoir un décrochage du franc. La seconde, soucieuse de l'image de marque du nouveau pouvoir, refusait tout ajustement, estimant, d'abord, que les conditions n'étaient pas réunies et que, ensuite, on pouvait peut-être l'éviter.

On sait ce qu'il en a été. L'hémorragie de devises s'arrêtait grâce aux mesures contraignantes prises le *21 mai, mais une série de facteurs* allaient précipiter les choses. L'annonce, à la fin juillet, d'un déficit budgétaire frisant les 100 milliards de francs, au moment où l'Allemagne fédérale décidait de réduire le sien, énorme il est vrai, et, surtout, à *partir du début* septembre, la baisse du dollar rendaient la position du franc de plus en plus difficile face à un mark de nouveau puissant, et que le franc ne pouvait plus suivre. Une forte attaque eut lieu le vendredi 18 septembre, au coût de 1,5 milliard *de dollars, et les semaines suivantes* le franc fut affecté par le « syndrome du week-end » (peur d'une dévaluation pendant ce laps de temps). Les réserves françaises de devises fondaient, le gouvernement avait utilisé les derniers moyens légaux *de soutenir la monnaie, avec* un renforcement draconien et insupportable du contrôle des changes, avec aussi la perspective de maintenir des taux d'intérêt élevés. Ce n'était plus tenable. Au surplus, les conditions d'un décrochement du franc se *trouvent enfin réunies début* octobre. Le dollar a baissé après les cours élevés du milieu de l'été qui rendaient prohibitive toute dévaluation, et l'Allemagne fédérale, dont la balance des paiements s'est améliorée, peut se permettre de « faire un geste » vis-à-vis de la France en réévaluant sa monnaie.

Cela a donc été *fait,* « à chaud », dira-t-on, mais, depuis le 15 août, et surtout depuis le 18 septembre, le « compte à rebours » avait commencé, et le gouvernement français n'avait plus beaucoup le choix.

Le bilan de l'opération

Le problème maintenant est de savoir quel va être le bilan de l'opération. Pour la France, l'effet immédiat, l'« effet pervers », va être de renchérir certaines importations, et d'abord celles en provenance de l'Allemagne fédérale, pays avec lequel nos échanges sont de plus en plus déficitaires. Ce renchérissement ne manquera pas de ravir beaucoup d'industriels français, qui se plaignaient que les exportateurs allemands soient *« heureux comme Dieu en France »,* pouvant se permettre une politique de rabais propre à accroître leur part dans le marché intérieur français, notamment dans l'automobile. Par ailleurs, le coût des matières premières payées en dollars, notamment le pétrole, va augmenter, mais dans une proportion moindre que les 8,5 % de réévaluation du mark par rapport au franc, car celui-ci a baissé déjà par rapport au dollar, dont le cours à Paris montera finalement assez peu.

Les exportations françaises, en revanche, s'en trouveront facilitées, mais il faudra un certain temps pour *en percevoir le développement.*

Quant à l'avenir du franc et aux conditions dans lesquelles l'« hypo*thèque » pourra demeurée* levée, le problème reste posé. Pour les milieux financiers internationaux, une dévaluation de 8,5 % par rapport au mark est absolument insuffisante. Elle compense à peine le retard pris par la France sur l'Allemagne depuis le *début 1980, du fait des différences* d'inflation, et, surtout, elle ne prend aucune « avance » sur l'écart qui, selon eux, ne peut manquer de se creuser encore davantage entre les deux pays du fait de leurs politiques divergentes. Ils estiment que la réévaluation *du mark, en dépit des pertes* relatives que subissent les exportations allemandes sur le marché de la C.E.E., est tout à l'avantage de la R.F.A.

Le « cercle vertueux »

Déjà, lundi matin 5 octobre, le dollar chutait à Francfort, ce qui va diminuer le coût des importations outre-Rhin, notamment celui de l'énergie, un des grands facteurs *d'inflation depuis deux ans. Ainsi,* notre grand voisin rentre dans le « cercle vertueux » à nos dépens, et la force du deutschemark risque d'affaiblir le franc ultérieurement. Pour les milieux financiers internationaux donc, une dévaluation de *15 % du* franc, accompagnée de mesures draconiennes, aurait paru plus susceptible de donner au gouvernement un répit suffisant pour laisser à sa politique le temps de recueillir ses fruits éventuels. Mais, d'un côté, l'esprit du S.M.E. eût prohibé un décrochement d'une *telle* ampleur, sans oublier l'opposition des partenaires. D'un autre côté, un plus fort renchérissement des importations eût été de nature à accélérer la progression de l'inflation en France. Déjà, l'annonce d'une « dévaluation » du franc par les médias a défavorablement impressionné la population, qui l'assimile, trop rapidement, à une dévalorisation de ses actifs, et se trouve incitée à anticiper sur une hausse éventuelle des prix, réflexe exécrable certes, mais tristement habituel et traditionnel depuis quarante ans.

L'« hypothèque » est levée, mais dans l'immédiat seulement, et tout dépendra des mesures que va prendre le gouvernement dans les *perpectives, peu confortables, qui* s'ouvrent à lui. La tentation sera grande, pour les socialistes, de donner la priorité à la lutte contre le chômage, le souci de défendre à tout prix la monnaie ne devant pas entraver l'effort de relance.

FRANÇOIS RENARD.

Les échanges franco-allemands : un déséquilibre constant

Le déficit des échanges extérieurs de la France avec l'Allemagne fédé*rale est d'une telle ampleur et d'une* telle nature qu'un simple ajustement monétaire ne saurait en venir à bout ni même en provoquer une sensible et surtout durable diminution. Ce solde négatif, constant depuis 1958 (exception faite de l'année 1965) et *en forte augmentation depuis 1973,* traduit plus l'inégalité entre les deux économies qu'il ne subit les effets *d'une disparité entre les deux de*vises. La situation à l'égard de la R.F.A. — premier fournisseur et premier client de la France — en repré*sentant environ 16 % du* total du commerce extérieur, illustre les faiblesses de l'économie française, globalement déficitaire par rapport aux pays *industrialisés (— 32,7 milliards* de francs pour les huit premiers mois de 1981) de l'O.C.D.E. ; — 43 milliards à l'égard de l'OPEP).

Le ministre d'Etat chargé du commerce extérieur, M. Jobert, s'inquiétait récemment de l'aggravation du déséquilibre enregistré par la France à l'égard de l'Allemagne fédérale. En fait, ce phénomène est surtout inter*venu en 1980, puisque le déficit com*mercial est passé de 10 milliards de francs en 1979 (il avait été sensiblement identique en 1977 et 1978) à 16,8 milliards, les importations françaises ayant augmenté en un an de 12,8 %, alors que les exportations *ne progressaient que de 5,1 %.*

Pour les huit premiers mois de 1981, le déséquilibre s'est encore, il est vrai, accentué par rapport à la même période de 1980 (— 12,9 milliards de francs contre — 10,9 milliards), les achats de produits ouest*allemands s'étant accrus de 7,6 %* et les ventes de biens français de 4,7 % seulement. A ce rythme, le commerce extérieur de la France avec la R.F.A. pourrait être déficitaire de 19,5 milliards pour l'ensemble de cette année.

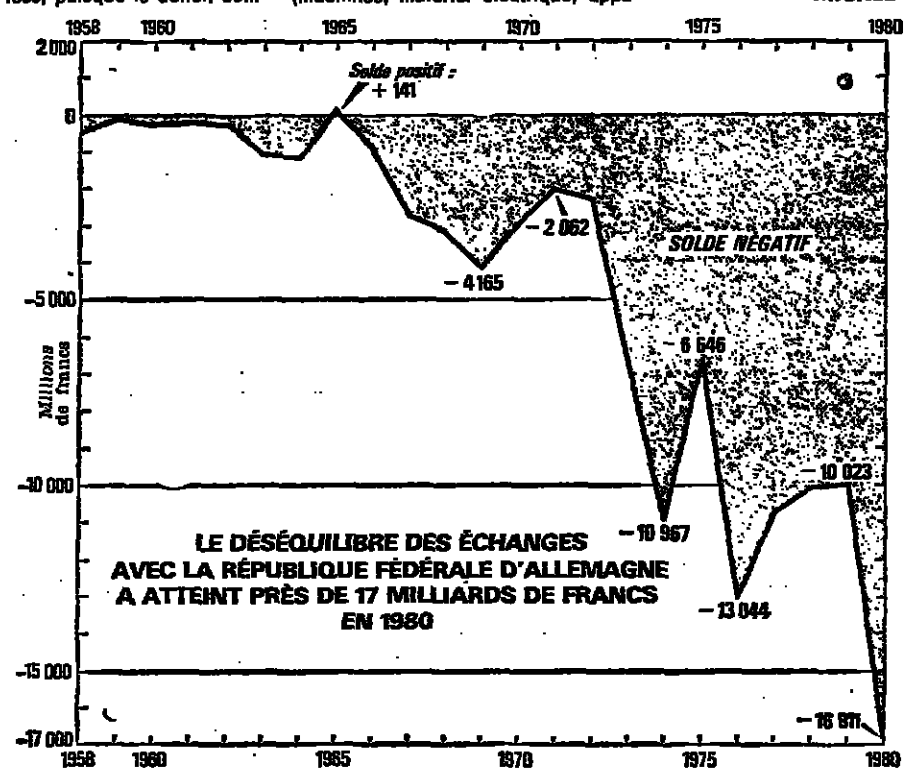
Préoccupés par la détérioration des échanges d'automobiles — la balance française dans ce secteur, excédentaire de 1,2 milliard en 1979, est devenue déficitaire de 1,3 milliard en 1980, le taux de couverture se *situant à 75 %* au lieu de 126 %. — les experts du ministère du commerce extérieur attendent des « effets bénéfiques » de l'ajustement en baisse du franc. Ces effets joueraient *selon eux surtout à l'importation, les* voitures ouest-allemandes coûtant plus cher en francs, n'en déplaise aux amateurs de Volkswagen et de Mercedes. A l'exportation, les constructeurs français d'automobiles ont à compter aussi avec la percée, sur le marché d'Allemagne fédérale, des industriels japonais. Il ne faut pas *oublier non plus, en dehors même* de la différence de la hausse des prix entre les deux pays, le comportement des consommateurs qu'une stratégie de reconquête du marché intérieur se doit de prendre en compte.

Un effet de change peut, certes, se faire sentir : après la dévaluation de 12,5 % du franc intervenue le 8 août 1969, *le déficit à l'égard de* l'Allemagne fédérale est revenu de 4,2 milliards cette année-là à 3 milliards en 1970, sans qu'il soit pos*sible de chiffrer l'impact de cette* opération. Trois ans après, il était cependant remonté à 6,8 milliards de francs.

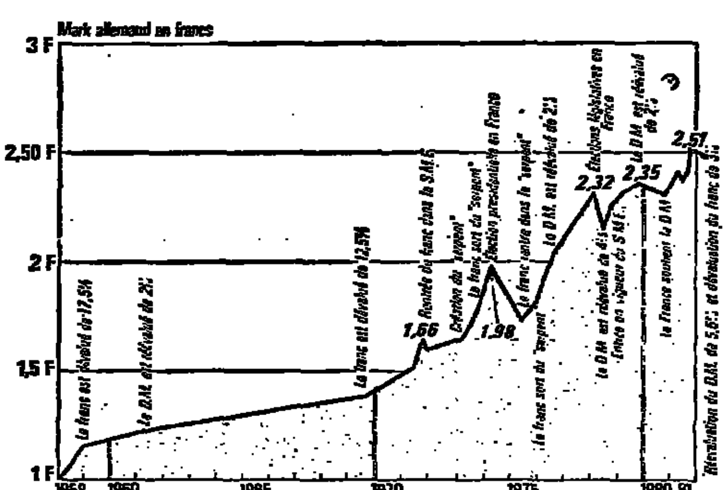
En fait, la balance commerciale française apparaît structurellement déficitaire à l'égard de l'Allemagne *fédérale. Ainsi, dans le domaine* des biens d'équipement industriel, le solde négatif a atteint l'an dernier 4,4 milliards de francs, le taux de couverture des achats par les ventes se situant à 40,6 %. Pour l'ensemble des produits industriels *(machines, matériel électrique, appa*reils électroniques...), il était de 10,5 milliards. En outre, le déficit *a représenté 3 milliards pour* les véhicules utilitaires et les pièces et équipements pour véhicules, et 1,6 milliard en matière d'équipement ménager.

Le commerce extérieur se joue actuellement surtout au niveau de *la spécialisation. Comme l'écrivait* le comité de l'économie internationale mis en place pour la préparation du VIII[e] Plan, la France *« s'est moins engagé dans les secteurs de maîtrise technologique que les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale », alors que « l'évolution des échanges extérieurs en volume est moins sensible aux prix »,* surtout en ce qui concerne les produits à forte valeur ajoutée. Le comité concluait, à propos il est vrai de la dévaluation, que celle-ci n'apparaissait plus praticable et devait être écartée comme technique de rééquilibre des échanges extérieurs. Toutefois, ce qui apparaît juste pour une dévaluation n'est pas obligatoirement faux pour un ajustement monétaire.

MICHEL BOYER.



Depuis 1960 LA VALEUR DU MARK A AUGMENTÉ DE PRÈS DE 120 % A PARIS



C'est la neuvième fois que le mark est réévalué depuis 1948. Trois de ces réévaluations furent effectuées avant la création du premier « serpent » européen, le 24 mars 1972, la première ayant eu lieu en 1961 et les deux suivantes en 1971. Quatre furent décidées dans le cadre de ce mécanisme communautaire, et deux dans celui qui l'a suivi, à savoir le système monétaire européen (S.M.E.) mis en vigueur le 13 mars 1979. La dernière réévaluation remonte au 24 septembre 1979, le mark ayant alors été revalorisé de 2 %. Depuis 1960, le cours de cette monnaie à Paris a augmenté de près de 120 %.

Depuis cette même année, le franc n'a été dévalué, au sens strict du terme, qu'une seule fois, de 12,5 % en août 1969. Le reste du temps, et en dehors des réévaluations officielles du mark, la monnaie française a perdu du terrain vis-à-vis de la monnaie allemande du fait de sa dépréciation officieuse pendant ses périodes de flottement.

LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN AU TRÉSOR SOUHAITE « UN RELACHEMENT DES RÊNES MONÉTAIRES »

Washington *(A.F.P.).* — Le secrétaire américain au Trésor souhaite que la Réserve fédérale assouplisse très prochainement le contrôle strict qu'elle exerce sur la masse monétaire. Dans un entretien publié le 4 octobre par le *Washington Post*, il fait remarquer que la Banque centrale n'a *fait qu'aggraver les récessions* passées, en conservant trop longtemps un contrôle de cette nature.

M. Regan ne donne pas d'indication sur la conduite qu'il souhaite voir adopter par la Réserve fédérale, mais estime *« qu'un relâchement des rênes monétaires serait de nature à faire récupérer l'économie actuellement en stagnation ».* La Réserve fédérale avait souhaité en début d'année que la masse monétaire, calculée sur la base des billets verts et des dépôts à vue et a... ...lés, *augmente de 3,5 % à 6 % en 1981*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	5,6050	5,6200	+ 65	+ 100	+ 65	+ 130	− 175	+ 50
$ can. ...	4,6700	4,6750	− 25	− 20	− 45	− 40	− 115	− 105
Yen (100)	2,4490	2,4700	+ 230	+ 265	+ 405	+ 455	+1055	+1190
D.M.	2,4875	2,5080	+ 90	+ 95	+ 185	+ 190	+ 565	+ 580
Florin ...	2,2415	2,2630	+ 95	+ 120	+ 175	+ 210	+ 430	+ 540
F.B. (100)	14,9090	15,0340	− 815	+ 65	−1010	− 55	−2030	− 270
F.S.	2,9420	2,98,00	+ 90	+ 95	+ 190	+ 200	+ 580	+ 610
L. (1 000).	4,7410	4,7885	− 700	− 555	−1215	−1010	−2830	−2450
£	10,2420	10,3275	+ 125	+ 235	+ 210	+ 385	− 70	+ 400

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8
$ E.-U. ..	16	16 1/4	16 1/2	16 3/4	16 7/8	17 1/8	17 1/2	17 3/4
Florin ...	12 5/8	12 7/8	13	13 1/4	13	13 1/4	12 7/8	13 1/8
F.B. (100)	15	20	18	22	18	22	18	21
F.S.	7 1/4	8	10 3/4	11	10 7/8	11 1/8	10 7/8	11 1/8
L. (1 000).	18	22	31	34	31 1/2	34 1/2	28	30
£	16	16 1/4	16 3/8	16 5/8	16 5/8	16 7/8	16 7/8	17 1/8
F. français	16 3/4	16 5/8	16 7/8	17 1/4	17 3/8	17 5/8	18 1/8	18 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

POINT DE VUE

Seuls

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Depuis mai, ce n'était pas la tempête *ni l'engrenage d'une succession* politique comme à l'automne 1968, et ce devait être la solidarité européenne pour poser les vraies questions qui sont celles du dérèglement monétaire international depuis le laisser-aller du dollar américain décrété en 1971. *Ce ne serait donc* pas une dévaluation, mais des ajustements à la hausse et à la baisse de la plupart des monnaies de la Communauté, les unes par rapport aux autres. Le gouvernement l'avait laissé entendre depuis des semaines ; *l'écart de dix points entre les* taux d'inflation français et allemand, de plus de vingt entre le déficit budgétaire sur chaque bord du Rhin, fixait la fourchette.

Nous sommes seuls dès lors que nous ne prenons en compte que nos intérêts, que nos comportements ne sont que nationaux. Nous avons été seuls à voter *pour le changement* cette année ; nous sommes seuls à donner la priorité à la lutte pour l'emploi quand nos partenaires s'attachent aux équilibres monétaire et budgétaire ; nous sommes seuls à nationaliser des groupes bancaires et industriels qui, à entendre les réactions de l'étranger, devaient donc jouer de moins en moins la carte française si les pouvoirs publics ne reprenaient les choses : nous sommes *seuls à faire siéger les* communistes au conseil des ministres. Nous sommes seuls, ce n'est pas la première fois, ce n'est pas la faute du président de la République ; c'est notre destin dès lors que nous voulons être indépendants à l'intérieur comme à l'extérieur. Nous le savions sous de Gaulle.

Les partenaires de M. Delors ne *réalisent peut-être pas à quel point* ils nous rendent service en nous comprenant si mal ; ils nous écartent de ces chemins atlantique et européen dont on disait que les socialistes seraient si désireux de les reprendre pour se faire pardonner le reste. Nous sommes seuls ; comme nous allons l'être dans le débat sur le budget communautaire et pour *la révision de la politique agricole commune.* C'est le début du réalisme et ce peut être la chance *pour* tous, nous et les autres, de discuter enfin sérieusement l'échelle des valeurs en économie internationale : qui, du chômeur ou du spéculateur, du pauvre ou du riche, doit avoir l'oreille des banques centrales ? Car à Bruxelles on n'a fait qu'entériner ce qui avait été convenu au F.M.I. sous la dictée de M. Reagan gouverné par l'arrogance et le dogmatisme de *ses soigneurs.*

En 1969 déja...

Le 8 août 1969, soit moins de deux mois après l'élection à la présidence de la République de Georges Pompidou, le *franc était dévalué de 12,5 %.* Une mesure bien différente de celle du 4 octobre puisque la parité du franc était modifiée *à l'égard de* toutes les autres monnaies. La coopération monétaire européenne était inexistante et le système international *en vigueur* — le Gold Exchange Standard — fondé sur la convertibilité des monnaies de réserve (principalement dollar et livre) en or vivait ses derniers mois.

Les réactions à cette dévaluation, en revanche, n'étaient guère *différentes* de ce que l'on entend aujourd'hui selon que l'on est dans la majorité ou dans l'opposition. Cette dernière *parle — c'est une formule de* M. Savary alors premier secrétaire du parti socialiste — de « *constat d'échec* ». M. Mitterrand ironise sur « l'opération vérité » qui est une « vérité à retardement », mais se demande si un gouvernement de gauche n'aurait pas dû procéder à cette dévaluation. Quant au P.S.U., il estime que le refus du général de Gaulle en novembre 1968, de procéder à la dévaluation était une des causes du « lâchage d'une partie de la droite et de son *remplacement par Georges* Pompidou. Celui-ci a compris la leçon ». Enfin « l'Humanité », sous le titre « Ils mentent », souligne la violation des promesses électorales.

Dans « le Figaro », M. Ray*mond* Aron parle, en revanche, de « décision juste à un moment bien choisi ».

LE RÉAJUSTEMENT MONÉTAIRE

DANS LES PAYS DE LA C.E.E.

Les ventes de voitures françaises sont en baisse sensible

Les constructeurs français d'automobiles appellent de leurs vœux depuis plusieurs semaines une dévaluation de la monnaie française. A présent, ils constatent que la décision est tardive, que sa portée est insuffisante et que les avantages qu'ils pourront en retirer sur les marchés d'exportation seront rapidement « grignotés ».

Depuis deux ans au moins, si le total des exportations de voitures françaises se maintenait autour de 53 % de la production, il était de plus en plus difficile pour les constructeurs de vendre leurs modèles dans les pays du marché commun : leurs exportations y avaient diminué de 3 % en 1980 par rapport à 1979 (946 000 véhicules en 1980 ; 1 100 000 en 1979). Dans les deux pays de la C.E.E. à monnaie forte, l'Allemagne fédérale (202 000 voitures en 1980) et les Pays-Bas (84 000), le recul a été respectivement de 3 et de 5 points.

Depuis le début de l'année, les affaires ne se sont pas arrangées, tout au contraire. Ainsi, sur le marché de l'Allemagne fédérale au cours des huit premiers mois de cette année, les immatriculations de voitures neuves françaises (143 000) représentaient 8 7 / du marché contre 9 7 % pendant la même période de 1980.

Tous les constructeurs français ont peu ou prou payé tribu à cette diminution. Renault (4,3 % du marché d'outre-Rhin) perd un demi-point ; Peugeot recule de 1,2 point, Citroën et Talbot restent relativement stables... Cette diminution est intervenue alors que la part des ventes étrangères en R.F.A. progresse : 28,30 % du total des immatriculations de janvier à août dernier contre 27,7 % un an auparavant.

En France, par exemple, au cours des huit premiers mois de cette année, les ventes de voitures du groupe Volkswagen ont fortement augmenté (elles représentent 6,5 % des immatriculations d'automobiles neuves contre 4,50 % il y a un an). Au reste, le constructeur allemand a ravi à Talbot (3,7 % des immatriculations) la quatrième place au tableau d'honneur des constructeurs. Il y est précédé par Renault, 39,5 % des immatricultions (— 7 %), Citroën : 14,6 % (— 6,1 %) et Peugeot, 14,1 % (— 15 %).

Une explication complémentaire aux difficultés de la construction française d'automobiles sur les marchés d'exportations : les Japonais y ont fait une nette percée ; voici la part des ventes japonaises dans les pays de la C.E.E. au cours du premier semestre de 1981 : Allemagne fédérale : 10,2 % ; Grande-Bretagne : 11,3 % ; Irlande : 32 % ; Italie : 0 % ; Belgique-Luxembourg : 28,1 % ; Pays-Bas : 35,8 % ; Danemark : 25,8 % ; France : 2,3 %. — A. T.

Une nouvelle grille pour les montants compensatoires monétaires agricoles

Les ajustements des cours-pivots de quatre monnaies, au sein du S.M.E., ont des répercussions importantes sur le fonctionnement du Marché commun agricole. La Commission européenne devrait tirer, ce lundi ou mardi 6 octobre, les conséquences « techniques » de l'accord des Dix. Les ministres de l'agriculture ensuite — il est question d'une session du Conseil de la C.E.E. dans les prochains jours — prendront acte des mesures d'ajustement proposées par Bruxelles soit pour les avaliser, soit pour les modifier en partie ou en totalité.

Pour les monnaies dévaluées, la Commission va instaurer des Montants compensatoires monétaires (M.C.M.), dits négatifs, qui couvrent la différence, soit environ 3 %, entre le nouveau cours-pivot et le taux applicable à la conversion des prix agricoles européens (exprimés en ECU) en monnaie nationale.

Compte tenu de l'abattement d'une franchise de 1,5 point, la France, dont les M.C.M. étaient nuls depuis juin 1980, devra donc appliquer un taux de 1,5 % dans ses échanges agricoles. L'Italie se trouve exactement dans le même cas, puisque le pourcentage actuel devrait passer à un peu moins de 5 %.

Dans le cas des monnaies réévaluées, les effets sont strictement inverses. Les M.C.M. allemands vont passer de 3,2 % à 8 % ou 9 %, et les Pays-Bas vont de nouveau appliquer des « montants positifs » (de l'ordre de 4 % en raison de la franchise). En principe, ces deux pays peuvent réévaluer leur « taux vert », c'est-à-dire aligner les prix agricoles sur la nouvelle valeur du marché, ce qui aboutit à une diminution des prix garantis.

Cet inconvénient, sans compter l'avantage commercial qu'ils tirent de l'application des M.C.M., ne devrait pas amener Bonn et La Haye à procéder, dans l'immédiat, à cet ajustement. D'autant que l'accord accompagnant la décision sur la création du S.M.E. prévoit un délai de deux ans pour éliminer les nouveaux montants compensatoires. Les Allemands peuvent également faire valoir qu'ils ont consenti un effort substantiel, en mars dernier, en réduisant déjà de 5,5 points le taux applicable avant la fixation des prix pour la campagne en cours.

Comment choisir entre deux maux ?

Seule, au sein des différentes branches de la production, l'agriculture est soumise en Europe à des règles strictes et *communes*. Ainsi, chaque année, les prix agricoles sont-ils, à des titres divers, fixés pour ceux des produits qui disposent d'un règlement communautaire, c'est-à-dire d'un engagement de la Communauté vis-à-vis de ceux qui obtiennent ces marchandises.

Le réajustement monétaire a des conséquences mécaniques sur les prix agricoles. Et c'est d'ailleurs, le fait mérite d'être relevé, le seul secteur pour lequel il existe un tel lien.

Les prix agricoles sont aujourd'hui fixés en ECU ou UCE, c'est-à-dire en unités de compte européennes. La valeur de cette unité de compte est traduite en monnaie nationale, franc, mark, florin ou lire, et c'est à cette traduction que correspond le prix des produits agricoles à la production. Lequel prix, dans la règle adoptée par les dix pays membres de la Communauté, doit être commun, quoi qu'il advienne.

Il arrive précisément que les valeurs du franc et de la lire sont diminuées et que celles du mark et du florin sont augmentées. Dans le cas de la dévaluation, pour que l'unité de prix soit respectée, il faudrait que, pour une même quantité de produit, on paie avec un peu plus de francs, puisque sa valeur a diminué. Mais en France cela correspond à une augmentation du prix en francs. Jusqu'à présent, lors des dévaluations précédentes, le gouvernement s'était abstenu de répercuter par une augmentation immédiate des prix agricoles l'effet de la dévaluation (1). Pour la raison simple que cela conduisait à un renchérissement des denrées de base et donc à une hausse immédiate du coût de la vie, contraire aux impératifs anti-inflationnistes. La seconde raison réside dans le fait que le pouvoir pouvait choisir le moment électoralement le plus payant, pour procéder à l'ajustement jusqu'alors reporté.

Dans le cas d'une dévaluation, cet ajustement sera toujours le bienvenu. Dans l'hypothèse inverse — la réévaluation du mark et du florin, — *il faudrait, pour respecter l'unité européenne de prix, que le producteur allemand ou néerlandais soit moins rémunéré en marks ou en florins, puisque le pouvoir d'achat de ceux-ci est amélioré.* Cette mesure apparaît inacceptable dans les faits, car elle revient à baisser les prix en R.F.A. ou aux Pays-Bas.

Que faire dès lors ? La politique agricole commune repose sur le postulat de la libre circulation de marchandises, payées à des prix identiques dans la Communauté. Quand le franc est dévalué et que cette dévaluation n'est pas compensée par une augmentation en monnaie nationale, le prix du produit obtenu est théoriquement plus compétitif, puisque moins élevé que le prix ancien correspondant à la valeur en ECU traduite par l'ancienne valeur du franc. Quand le mark est réévalué et que cette réévaluation n'est pas compensée par une diminution en monnaie nationale, le prix du produit et, théoriquement encore, plus élevé, et donc moins compétitif qu'auparavant.

Comme, pour des raisons de politique intérieure, nous l'avons vu, les ajustements des prix a g r i c o l e s exprimée en monnaie nationale sont soit inexistants, soit retardés, on a inventé les montants compensatoires monétaires. Ceux-ci corrigent à l'exportation le gain de compétitivité obtenu dans un pays dont la monnaie a été dévaluée par une taxe sur les ventes à l'extérieur. Pour le pays où la monnaie a été réévaluée, le M.C.M. corrige la perte de compétitivité par une subvention à l'exportation.

Logique sur le papier

Logique sur le papier, ce mécanisme revient à subventionner les exportations des pays à monnaie forte et à pénaliser celles des pays à monnaie faible ; en d'autres termes, la mécanique européenne fait perdre, en matière agricole, au pays qui dévalue le bénéfice de cet abaissement du taux de changes.

Depuis l'adoption du système monétaire européen, l'ECU a la valeur du taux-pivot moyen de l'ensemble des monnaies de la Communauté. A la faveur des ajustements de parité des monnaies européennes, et compte tenu de la pondération adoptée pour chaque monnaie dans le panier communautaire, on recalcule le niveau de l'ECU. Celui-ci détermine le nouveau niveau des prix communs agricoles, fixé en ECU. Et c'est par rapport à ce nouveau prix que sont calculés pour chacun des pays les montants compensatoires monétaires.

Au sein de la C.E.E., ces M.C.M., qui ne devaient être que des correctifs momentanés, ont joué un rôle structurel : ils ont permis aux industries agro-transformatrices des pays à monnaie forte, protégés par les subventions aux exportations et par les taxes contre la concurrence des pays à monnaie faible, d'offrir aux producteurs des prix suffisamment attractifs pour que soit favorisé un développement de la production. C'est ce qu'on a appelé les effets pervers des M.C.M.

Mais, bien que tous les intervenants politiques ou syndicaux en France aient dénoncé ces effets pervers, on découvre aujourd'hui sinon le rôle bénéfique, du moins l'utilité de cette marge de hausse que représentaient les M.C.M.

Cercle vicieux

Les producteurs qui profitent d'une inflation plus faible bénéficient par là même des coûts de production moins élevés que ceux de leurs concurrents. Ces derniers, agriculteurs français ou italiens par exemple, exigent des hausses de prix garantis qui correspondent à celles de leurs coûts de production. Dans une communauté où le volume de cette production s'accroît et où le plafond du budget affecté à cette garantie est en passe d'être atteint, on conçoit que les augmentations de prix soient à tout le moins modérées, c'est-à-dire incapables de satisfaire les exigences des producteurs des pays à monnaie faible.

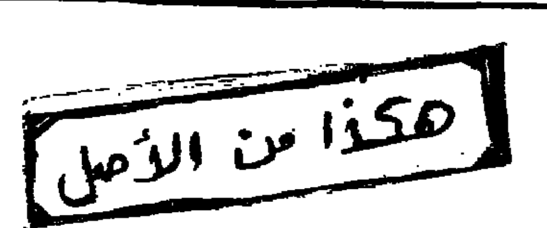
Le jeu de la résorption du stock de M.C.M., quand il existe, permet pour un temps de compenser ce handicap : la suppression de M.C.M. négatifs en France a permis d'augmenter les prix nationaux au-delà des prix communs, et donc de réduire l'inégalité devant les coûts de production due à la différence d'inflation.

Il est encore trop tôt pour savoir, dans la négociation qui va s'ouvrir à Bruxelles, quel parti choisira le gouvernement français entre deux maux : soit l'effet pervers des M.C.M. obligatoirement institués parce qu'il y a dévaluation et maintenus, soit la compensation immédiate de la dévaluation en tout ou partie, qui se traduit alors par une hausse des prix à la production. Celle-ci satisfera les agriculteurs. Mais l'augmentation du prix des produits alimentaires qui en résultera viendra à son tour « alimenter » l'inflation. On voit dès lors dans quel cercle vicieux les mécanismes communautaires nous entraînent.

Peut-on en sortir ? Oui, si l'on veut bien considérer que ce qui a été décrit précédemment ne concerne que les échanges intracommunautaires, alors que l'on assiste à une réorientation de notre commerce agro-alimentaire. Bien que les ventes de la France à ses partenaires européens soient largement majoritaires, les exportations à destination des pays tiers progressent aujourd'hui plus vite. Sur ces marchés, l'effet classique de la dévaluation, coup de fouet des exportations, peut jouer à plein. Il faut cependant tempérer cette remarque par le fait que les plus gros négociants, qui ont récemment effectué une percée sur le marché américain, travaillant en dollars, étaient jusqu'à présent plutôt satisfaits de la hausse du billet vert, laquelle, on le voit avec les excellents résultats du poste agro-alimentaire dans la balance commerciale française, n'a pas que des effets négatifs pour notre économie.

JACQUES GRALL.

(1) On maintenait pour les prix agricoles la valeur ancienne de la monnaie, avant dévaluation ou réévaluation, qu'on appelle également « taux vert ».



AU SEIN DU S.M.E.

Les réactions — Dans les capitales européennes

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : la préservation de la coopération européenne

De notre correspondant

Bonn. — Si le réajustement des parités monétaires provoque un peu de surprise à Bonn et au centre financier de Francfort, c'est parce qu'il intervient aussi tardivement. Depuis des semaines, la dévaluation du franc était considérée comme inévitable. A vrai dire, cette opinion prévalait déjà avant que M. Giscard d'Estaing n'ait passé la main à M. Mitterrand. Aussi se demande-t-on aujourd'hui si le nouveau président français n'a pas commis *la même* erreur que M. Wilson, qui, en 1967, s'obstina trop longtemps à défendre le taux de la livre pour tenter, bien en vain, de *« sauver la face »* de son gouvernement.

Une surprise plus réelle tient au fait que les termes de l'opération attendue ne sont pas conformes aux positions des experts. Ceux-ci croyaient qu'il y aurait d'un côté une hausse de 4 % et de l'autre une baisse de la même envergure. La réévaluation du deutschemark et du florin est donc supérieure à ce qui était envisagé ici, alors que du côté français, en revanche, on n'a pas été aussi loin que les spécialistes ouest-allemands le souhaitaient.

Le ministre fédéral des finances, M. Matthöfer, a néanmoins cédé. Il a craint, semble-t-il, que les Français ne se contentent pas seulement de recourir à des mesures administratives pour limiter les importations, mais qu'ils en viennent à quitter le système monétaire européen, ce qui porterait un coup encore plus sérieux à la Communauté.

Le rythme de l'inflation en France, a-t-on toujours estimé ici, devait rendre impossible le maintien du taux de change au sein du S.M.E. A cela s'ajoutent des considérations « idéologiques ». Même dans les milieux sociaux-démocrates, on considère qu'un gouvernement qui proclame son attachement au socialisme « classique » et qui se lance dans un vaste programme de nationalisations doit nécessairement mettre en péril la confiance dans sa monnaie.

La preuve vient d'être faite, en sens inverse, qu'en dépit de certains accidents de parcours, le *mark reste une devise forte.* Cela peut certes fournir aux Allemands quelque raison de s'enorgueillir. Toutefois, les voix ne manquent pas pour soutenir, qu'une fois de *plus, la R.F.A. serait « pénalisée »* parce que son système économique est plus stable, ou plus raisonnable, que celui des autres partenaires européens. Le fait est que *les dirigeants de Bonn* n'éprouvaient pas trop d'enthousiasme pour un réalignement monétaire.

Cette opération comporte des avantages pour l'Allemagne fédérale, *dans la mesure où elle* contribuera à une stabilisation des prix. Mais, à un moment où les exportations ouest-allemandes viennent, après une pause déjà trop longue, de retrouver un nouvel élan, la réévaluation du mark pourrait porter un coup aux espoirs de reprise économique. Au surplus, on craint que le relèvement du taux du mark n'entraine inévitablement des charges nouvelles au sein du marché commun agricole.

La réévaluation du mark éveille l'espoir que les taux d'intérêt puissent être réduits. La relance y trouverait son compte. Pourtant, si le président de la Bundesbank, M. Poehl, n'exclut pas une *telle démarche dans un « avenir proche »*, il estime qu'il est encore trop tôt pour réagir au réalignement monétaire en assouplissant les taux d'intérêt. Quant aux répercussions sur la balance des paiements, elles sont encore incertaines : un recul des exportations vers la France, notamment, est probable ; en revanche, le mark devrait se voir renforcé vis-à-vis du dollar, ce qui allégerait la note pétrolière. Toutefois, des incertitudes subsistent : ceux qui, durant les derniers mois, ont placé leurs capitaux en R.F.A. pourraient maintenant les retirer après avoir encaissé le bénéfice du réalignement. Dans ce cas, le mark, même réévalué, risque de ne pas se trouver en position de force vis-à-vis de la devise américaine.

Solidarité

Dans l'immédiat, on constate surtout que la solidarité franco-allemande n'a pas été rompue. Il n'est, certes, plus question de rapports privilégiés, comme cela était le cas *« du temps de Helmut et Valéry »*. Mais si le chancelier ouest-allemand et le nouveau président français ne donnent pas l'impression de s'être découvert des atomes crochus, et si le chef du gouvernement de Bonn n'a aucune sympathie pour le programme socialiste français, il trouve un réconfort appréciable dans le fait que M. Mitterrand adopte à l'égard de l'Union soviétique une attitude semblable à celle des dirigeants de Bonn.

M. Matthöfer a expliqué l'attitude du gouvernement de Bonn de la manière la plus franche : la République fédérale se devait de trouver au déséquilibre monétaire une solution acceptable pour la France et pour les autres partenaires, parce qu'un échec du S.M.E. pourrait conduire tout droit au protectionnisme tellement redouté. Ce système, a ajouté M. Matthöfer, *« nous contraint à rester ensemble »*. Encore s'agit-il là d'un espoir autant que d'une constatation.

JEAN WETZ.

BELGIQUE : une situation vulnérable

De notre correspondant

Bruxelles. — Divisé sur le plan politique et économique, le gouvernement belge démissionnaire a resserré les rangs devant la menace sur la monnaie. Selon certains observateurs, il s'agit déjà d'un signe précurseur d'une reconduction de la coalition actuelle au lendemain des élections anticipée du 8 novembre.

« Le gouvernement belge n'avait aucune raison de s'incliner devant les exigences françaises », dit-on au 16, rue de la Loi. *« Le franc belge est resté au point zéro, alors que les monnaies ont fluctué. »* On dément aussi une dévaluation *« de fait »* de la monnaie belge.

La stabilité du franc belge est-elle tenable ? Les experts considèrent que celui-ci continue à être très vulnérable, mais le gouvernement se veut rassurant. L'inflation, fait-il remarquer, reste relativement basse. Elle était de 8 % en 1980 et ne dépasserait pas 12 % en 1981. Si l'Etat prend un certain *nombre de mesures dans* les mois qui viennent, le taux actuel pourrait être maintenu sans trop de difficultés. Tout dépendra de la volonté du gouvernement qui succédera à celui de M. Eysken vers la fin de l'année. Aura-t-il la même cohésion sur le plan monétaire ?

Le premier ministre démissionnaire a estimé, dimanche soir, que les décisions européennes vont entraîner la consolidation du système monétaire et un retour au calme sur les places financières. *« Il est faux,* dit-il, *d'affirmer que le franc belge est dévalué de fait, car il s'agit d'une décision unilatérale de la République fédérale qui ne constitue pas une nouveauté. »* Il a précisé que l'arsenal habituel de défense sera opérationnel *« pour casser toute tentative de spéculation sans lendemain contre le franc belge »*. Les autres ministres ont, de leur côté, mis l'accent sur leur unanimité totale en matière monétaire.

PIERRE DE VOS.

DANEMARK : le poids des emprunts en R.F.A.

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Les décisions monétaires n'auront guère surpris au Danemark. Il y a déjà longtemps qu'on y prévoyait la dévaluation du franc. Mais c'est moins le sort du franc que celui du mark qui intéresse ici.

Le commerce extérieur avec la France ne représente en effet qu'environ 5 % à 6 % du total des échanges. En revanche, l'Allemagne fédérale, qui est devenue le premier partenaire économique, absorbe près de 20 % des exportations du royaume. Les hommes d'affaires espèrent que le réajustement en hausse du mark leur offrira plus de possibilités de vente. Toutefois le Danemark, qui a, ces dernières années, beaucoup emprunté, verra donc gonfler le service de sa dette à l'égard de la R.F.A. — C. O.

ITALIE : une marge de manœuvre réduite

De notre correspondant

Rome. — Le réajustement des *monnaies européennes*, qui a pour effet une dévaluation de 3 % de la lire, devrait avoir des conséquences limitées sur l'économie italienne. Minimiser les effets de cette nouvelle dévaluation de la lire en un peu plus de six mois (la précédente, le 22 mars, avait été de 6 %) est, en tout cas, la position adoptée dimanche 4 octobre par le président du conseil.

Dans un communiqué, M. Spadolini écrit notamment : *« Pour ce qui nous concerne, il n'y avait aucune nécessité de procéder à un réalignement : d'abord, parce que notre gouvernement avait arrêté, avec la récente loi financière, une politique rigoureuse pour réduire l'inflation ; ensuite, en raison de la situation de nos réserves en devises. »* Le communiqué précise que l'Italie, afin *d'éviter une position d'isolement*, a accepté une solution qui réduit au minimum la variation en baisse de la lire.

La dévaluation de la monnaie italienne ne devrait avoir que des effets minimes sur la hausse des prix (de l'ordre de 0,5 %, 0,6 % selon les premiers calculs de la Banque d'Italie). Cependant, le nouveau cours des monnaies européennes, indique le communiqué, *« confirme plus que jamais la nécessité de lutter tout à la fois contre l'inflation et la récession »*. Les *propos du président du conseil* visent avant tout à pallier les effets psychologiques de la dévaluation de la lire sur le marché des changes. On ne s'attend certes guère à ce que s'y produisent des mouvements d'ampleur. En fait, pour mener à bien sa politique de relance, tout en jugulant l'inflation, le gouvernement Spadolini voit réduire sa marge de manœuvre.

Sur le plan international, la dévaluation de la lire devrait avoir des effets positifs sur *la compétitivité* des produits italiens, notamment en Allemagne fédérale, le principal client européen de l'Italie, et accroître *la valeur des rentrées en devises* — non négligeables — dues au tourisme. Mais cela signifie aussi que les produits étrangers, notamment ceux en provenance de R.F.A., qui est aussi l'un des principaux fournisseurs de l'Italie, coûteront plus cher. Globalement, le réajustement des monnaies conduirait vraisembla*blement l'Italie à un déficit plus* important de ses échanges (sans doute 2 000 milliards de lires). Il s'ajoute l'inconnue relative au comportement du dollar, devise avec laquelle sont réglées la majorité des importations, notamment le pétrole et les matières premières.

PHILIPPE PONS.

PAYS-BAS : une décision qui ne satisfait pas le patronat

Amsterdam. — Selon une boutade des cercles financiers néerlandais, ce n'est jamais le gouvernement de La Haye qui décide du sort du florin, ce serait le président de la Bundesbank ouest-allemande. En tout cas, le ministre néerlandais des finances, M. Fons Van Der Stee, a affirmé, dimanche soir 4 octobre, à Bruxelles, que les Pays-Bas *« n'avaient pas demandé »* les ajustements monétaires au sein du S.M.E.

Plus de 35 % du commerce extérieur néerlandais se font avec la R.F.A. (19 % avec la Belgique et le Luxembourg, 10 % avec la France). Aussi est-ce avec un calme rassurant que le ministre a affirmé que *« les effets des événements monétaires resteront limités pour les Pays-Bas »*. Comme d'habitude, le florin a emboîté le pas du mark, enregistrant une réévaluation de 5,5 %.

Dans cette opération, *le minis*tre des finances a déclaré ne voir au fond que des avantages pour les Pays-Bas. Selon lui, *« la renommée dont jouissent les Pays-Bas parmi les bailleurs de fonds à l'étranger vient d'être confirmée »*, aspect extrêmement important à ses yeux pour un pays qui, étant donné un déficit *financier important, doit* recourir à des emprunts annuels d'une valeur de plusieurs milliards de florins.

Si l'ajustement du florin a été bien accueilli dans les milieux bancaires, il n'en va pas de même pour le patronat. Selon un porte-parole de l'Association des employeur chrétiens (N.C.W.), la réévaluation du florin n'est pas du tout le résultat de la prétendue santé de l'économie néerlandaise, mais de l'indexation de *fait du florin* par rapport au deutschemark. L'autre grande centrale patronale, l'Association des entrepreneurs néerlandais (V.N.D.), prévoit une détérioration de la compétitivité néerlandaise par rapport aux pays qui ont dévalué leur monnaie, comme la France.

Selon le patronat, la réévaluation du florin constitue en fait une baisse de la valeur du dollar par rapport à la monnaie néerlandaise. Cela pourrait avoir des conséquences sur la valeur des ventes de gaz naturel et pour les raffineurs le dollar étant le moyen de paiement universel pour les hydrocarbures. Or le gaz naturel a fini par être le pivot de l'économie néerlandaise, finançant en grande partie l'« Etat providence ».

RENÉ TER STEEGE.

Dans l'opposition

M. CHIRAC : Les choix du gouvernement isolent la France

M. Jacques Chirac, au cours de sa conférence de presse, lundi 5 octobre, a notamment déclaré :

« La dévaluation d'une monnaie, c'est d'abord la sanction d'un échec. Le gouvernement socialiste a échoué dans ses tentatives pour endiguer une vague de méfiance qu'il avait lui-même suscitée en multipliant les déclarations intempestives et les mesures dangereuses. Dès lors que le maintien des taux d'intérêt à des niveaux très élevés ne suffisait plus à arrêter l'hémorragie de nos réserves monétaires, la dévaluation devenait naturellement inévitable.

» Une dévaluation, ce peut être aussi la base d'un nouveau départ. Encore faut-il qu'elle soit réussie, comme le furent celles auxquelles procédèrent le général de Gaulle lorsqu'il revint au pouvoir en 1958, et le président Pompidou en 1969.

» La réussite suppose que soient remplies deux conditions : en premier lieu, le rétablissement de la confiance ; en second lieu, la mise en œuvre d'une politique économique qui s'attaque aux vraies causes du déséquilibre.

» Je crains qu'aucune de ces conditions ne soit réunies aujourd'hui. Ce ne sont pas les projets fiscaux ou les mesures de coercition récemment annoncées par le gouvernement qui rétabliront la confiance.

» Quant à la politique économique, elle va exactement à rebours de ce qu'il faudrait faire.

» Dans le contexte actuel, une dévaluation a un effet immédiat et mécanique de renchérissement des importations et, notamment, des importations énergétiques. Si l'on veut éviter un dérapage inflationniste, qui compromettrait les effets attendus à terme de la dévaluation sur nos exportations, il faut simultanément observer la plus grande rigueur dans la politique budgétaire et monétaire intérieure.

» Le projet de budget pour 1982 vise une relance massive de la consommation par le déficit budgétaire. Il va accroître les tensions inflationnistes au moment même où il fallait les maîtriser pour donner à la dévaluation les meilleurs chances de réussir.

» J'ajoute qu'il est vain d'espérer maintenir en Europe une zone de relative stabilité monétaire tant que le taux d'inflation français sera le triple du taux d'inflation allemand et tant que les politiques et les comportements économiques et sociaux ne seront pas harmonisés. Les choix du gouvernement socialiste isolent la France ; ils engagent un processus qui aboutira au repliement et à l'appauvrissement économique de notre pays. »

M. GISCARD D'ESTAING DEVRAIT COMMENTER MARDI LA DÉVALUATION

Le cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing a publié, lundi 5 octobre, en fin de matinée, le communiqué suivant :

« M. Valéry Giscard d'Estaing, qui s'est interdit toute intervention sur des sujets partisans mais qui reste attentif à ce qui touche l'intérêt de la France, remettra mardi à la presse une déclaration sur la dévaluation du franc. »

Cette déclaration de l'ancien chef de l'Etat pourrait être rendue publique en fin d'après-midi.

M. RENE MONORY : une sanction.

Il s'agit d'une *« sanction de la politique économique et financière du nouveau gouvernement »*, a déclaré M. René Monory, ancien ministre de l'économie au « Club de la Presse » d'Europe 1.

« Il y a ou il n'y a pas une confiance internationale ; il y a ou il n'y a pas une politique économique et financière qui s'inscrit dans le camp de la liberté économique. Je crois que la sanction que subit malheureusement aujourd'hui notre monnaie, c'est la conséquence d'un jugement extérieur qui n'est pas favorable. »

Ce qui a aggravé *« la situation du franc, qui n'était déjà pas très brillante il y a quelques semaines, c'est la présentation, il y a dix jours, du budget par M. Fabius [avec] un déficit de 95 milliards de francs. Ce n'était plus l'état de grâce pour le franc, c'était le coup de grâce pour le franc. (...) Une dévaluation sans changement de politique économique et financière est une dévaluation qui en appelle une autre. »*

M. JACQUES BLANC : la France humiliée.

« La fierté du peuple français est atteinte puisque la France est humiliée. La France de Giscard était au premier rang des puissances mondiales... La France de Mitterrand est à la remorque de l'Europe » a déclaré M. Jacques Blanc, secrétaire général du Parti républicain. *« Malgré les réserves financières accumulées, il a fallu moins de cinq mois pour ramener la France au niveau d'une Italie immobilisée depuis de nombreuses années déjà. Cette dévaluation est la première grave épreuve de la spirale des catastrophes. »*

Dans la majorité

M. HERZOG (P.C.F.) : s'attaquer aux véritables causes de l'inflation.

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du P.C.F., constate que *« le renforcement du contrôle des changes et les interventions de la Banque de France n'ont pas suffi à défendre la monnaie nationale »*. Il déclare : *« Les difficultés sur le franc s'expliquent avant tout par l'inflation excessive qui sévit chez nous. C'est la recherche forcenée du profit financier, les gaspillages financiers, les sorties de capitaux qui, héritage du régime giscardien, sont en cause.*

Il déclare : *« Tout au contraire, il faut plus que jamais défendre le franc sur des bases saines. Loin de mettre en cause la juste relance de la consommation populaire, il est nécessaire de s'attaquer aux véritables causes de l'inflation : profits financiers et redéploiement des capitaux. D'autre part, avec les peuples qui souffrent de l'hégémonie du dollar et des mouvements spéculatifs qui l'accompagnent, il est nécessaire d'entreprendre des mesures coordonnées, qui réduisent cette hégémonie et, par là même, ses conséquences. »*

M. MERMAZ : le legs de M. Giscard d'Estaing.

M. LOUIS MERMAZ, président de l'Assemblée nationale : *« Le franc s'est trouvé attaqué à la fois par la politique des taux pratiques aux Etats-Unis puis par la baisse tout aussi rapide du dollar, qui a abouti à l'arrivée des capitaux flottants sur le marché allemand. Ce sont là les causes immédiates. Mais il faut noter plus généralement un déséquilibre entre les situations allemandes et françaises. Dire cela, c'est dénoncer l'héritage légué par M. Giscard d'Estaing. (...) Le maintien du franc à une valeur artificielle par rapport au mark finissait par constituer un lourd handicap pour nos exportations. La monnaie c'est un signe, la photographie d'un bilan économique, comme on dirait d'un bilan de santé. L'important, c'est d'avoir une monnaie qui permette d'importer à des prix raisonnables. (...) Les hommes de l'ancienne majorité, responsables de l'état de fait actuel, seraient mal venus de pousser des hauts cris. Le réajustement monétaire qui vient d'intervenir est la conséquence de leur incurie. »*

Dans la presse

L'HUMANITE : le lourd héritage.

« Ce rajustement est le produit d'un lourd héritage. La politique giscardienne, en soutenant les exportations de capitaux au détriment de notre tissu industriel et de l'emploi, en aggravant délibérément le prélèvement inflationniste sur les travailleurs a conduit à miner en profondeur notre économie et sa contrevaleur monétaire. (...) Il faut faire payer ceux qui ont provoqué la dévaluation et qui comptent en tirer profit. Réduire les gâchis de capital, stopper les hémorragies d'argent hors des circuits français de production, voilà une tâche qui reste à entreprendre. De même, il s'avère nécessaire de mettre fin à un redéploiement qui entraîne de massives sorties de capitaux, sans contrepartie positive pour l'économie. »

LE MATIN : effet psychologique néfaste.

« Qu'on l'admettre ou non, l'économie du pays est sérieusement secouée sur ses bases : les nationalisations, la pression fiscale, le déficit budgétaire, la hausse des taux d'intérêt, etc., provoquent troubles ou irritations dans les milieux d'affaires et chez nombre de cadres. La dévaluation, si faible soit-elle, risque d'avoir un effet psychologique néfaste, qui s'étendra, cette fois, à l'ensemble de la population. »

(TRISTAN DOELNITZ.)

LIBERATION : le piège monétaire.

« La gauche n'a finalement pas échappé au spectre monétaire qui la hantait depuis son arrivée au pouvoir le 10 mai, à moins que ce ne soit depuis 1936. Le franc, cet « objet précieux » dont parlait François Mitterrand il y a dix jours, au cours de sa conférence de presse, a perdu hier un peu de sa valeur. Puisqu'il faut bien écrire le mot, il s'est « dévalué ». (...) D'autres options étaient dès le 10 mai ouvertes au gouvernement, et on peut se demander si celui-ci ne regrette pas aujourd'hui de ne pas avoir laissé « flotter » le franc quelque temps. Mais c'est, là aussi, la politique du et par le symbole qui l'emporta : tout plutôt que d'accréditer l'idée que la gauche pouvait introduire quelque élément de désordre dans l'économie. C'est donc un peu dans un piège librement consenti que tombe, finalement, le gouvernement. »

(PIERRE BRIANÇON.)

LE FIGARO : une catastrophe.

« En théorie, une dévaluation n'est pas une catastrophe. Celle-ci en est une. Pourquoi ? Parce que, pour réussir, la dévaluation doit s'accompagner d'un plan de redressement économique et d'une gestion rigoureuse des finances publiques. Il n'existe aucun plan de ce genre, et tout montre que M. Mauroy va persévérer dans sa politique. (...) Quelles que soient ses convictions politiques, aucun Français ne peut se réjouir du revers essuyé par les socialistes. Parce qu'il s'agit de tout autre chose que de politique ! (...) Mais, enfin, quand le commandant dirige le navire droit sur les récifs, peut-on exiger de l'équipage qu'il applaudisse ? »

(MAX CLOS.)

FRANCE-SOIR : la crédibilité des nouvelles parités.

« Afin de rétablir l'équilibre des paiements avec l'étranger, on doit consommer moins et, si possible, produire plus, de manière à pouvoir vendre davantage de marchandises à l'étranger. Pour y parvenir, on doit réduire les dépenses publiques et freiner la distribution du crédit. (...) Au nom de la « priorité à l'emploi », François Mitterrand s'est engagé dans une tout autre direction. Son gouvernement aggrave le déficit budgétaire et desserre largement les écrous du crédit.

» Les « mesures d'accompagnement », qui vont être annoncées par le gouvernement au cours des jours à venir, seront donc d'une autre nature. Jacques Delors devra faire valoir de solides arguments pour accréditer la crédibilité des nouvelles parités monétaires... »

(GABRIEL FARKAS.)

LES ECHOS : risque d'isolement.

« Le refus de la Belgique de participer à l'opération et les réticences italiennes indiquent que la France risque de s'isoler à vouloir jouer de la solidarité européenne pour faire entériner les faiblesses de sa politique monétaire. Il est axiomatique que l'unité européenne en ce domaine passe par la convergence des politiques économiques. Mais la France, jointe en cela par la Belgique et le Danemark, s'est opposée au dernier conseil européen des ministres des finances, le 17 septembre, à un projet assignant à la politique monétaire le rôle directeur pour l'économie des Dix au cours des cinq prochaines années.

» Paris est également en opposition avec le courant majoritaire sur ce point dans les principales enceintes économiques du monde occidental, telles que l'O.C.D.E. ou le F.M.I. Le risque d'une telle attitude a abouti aux décisions anoncées hier à Bruxelles. »

(YVES DIMICOLI.)

M. ANDRÉ BERGERON : inévitable.

La décision prise à Bruxelles était *« inévitable »*, estime M. André Bergeron, secrétaire général de F.O. qui se demande cependant s'il n'eut pas mieux valu *« dévaluer après les élections législatives »*.

Le secrétaire général de F.O. invite le gouvernement *« à se prémunir contre les conséquences psychologiques de la dévaluation »* et lui suggère de *« prendre tout de suite des mesures énergiques en vue d'empêcher le dérapage général des prix qui annihilerait l'effort attendu de l'ajustement monétaire. Peut-être devrait-il aller jusqu'au blocage temporaire des prix au détail. »*

M. ALAIN CHEVALIER : rétablir la confiance.

La dévaluation *« qui ne fait que refléter l'affaiblissement du franc depuis quelques mois »* doit, selon M. Alain Chevalier, vice-président du C.N.P.F. *« s'insère dans le cadre d'une politique de rigueur qui rétablisse la confiance »*. *« Il faut que les prix, les charges et les salaires n'augmentent pas plus vite que le taux de dévaluation aujourd'hui choisi »* *« C'est donc au gouvernement de faire la preuve qu'il est capable par une politique économique, monétaire et budgétaire adaptée d'assurer le succès de cettedévaluation. »* Celle-ci *« serait-elle le point de départ d'un assainissement économique ou le prélude à une accélération de l'inflation ? Nous le saurons avant six mois »*.

SOCIAL

LA PRÉPARATION DU PROCHAIN CONGRÈS DE LA C.G.T.

La préparation du prochain congrès de la C.G.T., en juin 1982, est à l'ordre du jour du comité confédéral national, qui va siéger du 6 au 8 octobre. Ce congrès se tiendra à Lille et, lors d'une récente conversation entre MM. Pierre Mauroy et Henri Krasucki, le premier ministre aurait promis au leader syndicaliste le concours que celui-ci lui avait demandé pour tenir les assises confédérales dans la capitale du Nord.

Les militants « unitaires » ont l'intention d'intervenir devant le C.C.N. avec force car ils estiment que la direction de la Confédération les a écartés des commissions préparatoires ; ils réclament un large débat préliminaire. Certains membres du bureau confédéral pourraient exprimer avec éclat leur désaccord. Enfin, M. Georges Séguy (cinquante-cinq ans) doit annoncer qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat, cédant le secrétariat général à M. Krasucki, l'actuel numéro deux de la centrale.

Une atmosphère tendue

M. Henri Krasucki, pour la troisième fois consécutive, va présenter au Comité confédéral national de la C.G.T. le rapport traitant tout ensemble de la situation actuelle et de la préparation du quarante et unième congrès. Celui-ci doit être présenté comme la continuation du quarantième congrès, qui s'était voulu celui de l'ouverture, de l'indépendance et de la démocratisation. De la même façon, on le sait, l'équipe dirigeante n'a cessé d'invoquer les décisions des assises tenues à Grenoble en 1978 pour justifier les positions prises au C.C.N. de décembre 1980, qui fixèrent l'attitude durant la campagne présidentielle. Le même argument n'a cessé d'être opposé à ceux qui estimaient, au contraire, que la C.G.T. tournait le dos au congrès de Grenoble, se mettait au service du candidat communiste à l'Elysée, et réclamaient de larges discussions à tous les niveaux de la Confédération. Ces débats furent repoussés, bien que le nombre des contestataires qui se réclamaient de l'unité ait atteint plusieurs dizaines de milliers à la veille du scrutin du 10 mai.

Une fois de plus, au comité confédéral du 8 juillet 1981, les unitaires réclamèrent vainement des explications sur le revirement total apporté à l'égard de M. Mitterrand et du parti socialiste. La direction confédérale obtint, ce jour-là, une approbation massive (il n'y eut que trois abstentions : finances, marins, capitaines et officiers). M. Krasucki, en effet, avait obtenu un vote bloqué en rejetant la demande de la fédération des finances, qui souhaitait un scrutin sur le *passé* et un autre sur l'*avenir*, ce qui aurait fait apparaître qu'un certain nombre de délégués condamnaient la période récente mais approuvaient le nouveau langage de la C.G.T.

Aucun débat à la base

Cet aggiornamento de la centrale vis-à-vis d'un gouvernement où siègent des communistes n'est pas mis en cause par les unitaires. Certes, certains militants commencent à trouver que des revendications jugées naguère impératives ont été un peu trop adoucies ou ne sont pas assez relancées, tandis que sur les lieux de travail, çà et là, à Marseille et ailleurs, l'impatience monte en voyant que le changement de pouvoir n'a guère fait sentir ses effets pour les salariés éprouvés par le chômage et la hausse des prix. D'autres considèrent dangereux que les syndicalistes n'occupent pas davantage le terrain. Mais pour le faire avec efficacité, il faudrait réellement l'unité d'actions, qui est au point mort depuis longtemps.

Toutefois, bien que ces considérations ne soient pas négligeables, l'inquiétude grandissante des courants contestataires résulte surtout de la préparation du quarantième et unième congrès. En effet, les unitaires constatent qu'aucun débat n'a été ouvert à la base pour préfacer le C.C.N. d'octobre, qui va prendre des décisions très importantes pour la construction et les conclusions des assises qui se dérouleront dans neuf mois. Aucune tribune n'a été ouverte dans la presse confédérale, comme, cependant, le préconisait le quarantième congrès. Tout, estiment les opposants, va se décider au sommet. Les discussions, les analyses relatives aux trois dernières années, la présentation des propositions, risquent d'être repoussées jusqu'à la période qui précédera immédiatement le quarante et unième congrès. Celui-ci ne va-t-il pas être préfabriqué et, en dépit des déclarations de l'état-major, ne sera-t-il pas le contre-pied des assises de 1978 ?

Autre source d'alarme : M. Krasucki et ses amis auraient déjà mis sur pied l'essentiel des commissions chargées d'élaborer les documents qui seront soumis aux congressistes (projets concernant la motion d'orientation, les compositions des commissions exécutives, et du nouveau bureau, les textes sur les cadres, etc.). Or, ces commissions seraient à peu près totalement constituées par des éléments de « *bonne obédience* » communiste et « *compagnons de route* ».

M. Pierre Feuilly et les autres représentants socialistes en sont écartés, ainsi que les communistes critiques. Il en va de même pour Mme Jacqueline Lambert et M. René Buhl (unitaires sans appartenance politique), anciens membres, du bureau confédéral. Qui plus est, parmi les secrétaires confédéraux en activité, M. Jean-Louis Moynot est également exclu, et sans doute Mme Christiane Gilles (tous deux communistes). « *Pour œuvrer avec efficacité, la composition des commissions doit être homogène* », aurait-on répondu aux protestataires.

D'autre part, le climat semble s'être beaucoup alourdi dans les équipes dirigeantes, où les majoritaires n'admettent guère qu'on s'interroge sur l'unité d'actions, sur les traditionnelles théories économiques de la C.G.T., ou que l'on évoque les affaires de la Pologne.

L'atmosphère, dit-on, s'est encore épaissie après l'annonce de la prochaine retraite de M. Séguy qui, dans les années 70, s'était efforcé d'ouvrir les fenêtres.

Dans de telles conditions, et compte tenu des traditions cégétistes, les unitaires estiment qu'ils doivent se garder de toute initiative qui risquerait de les faire accuser de constituer une « *tendance* ».

Pour défendre leur conception, briser l'intolérance et le monolithisme, ils ne peuvent, disent-ils, chacun pour leur part, que parler clair et qu'affirmer leur droit à des « *sensibilités* » différentes.

M. Buhl et Mme Lambert, en ce qui les concerne, ont l'intention d'intervenir avec vigueur au C.C.N. De leur côté, M. Jean-Louis Moynot et M. Gilles manifesteront spectaculairement leur désaccord.

Cependant, les minoritaires, avec ou sans étiquette, s'affirment résolus à poursuivre leur action à l'intérieur de la centrale, car, au-delà des divergences plus ou moins politiques, ce qui importe, répètent-ils, est de sauvegarder la confiance que la C.G.T. inspire à la classe ouvrière. Confiance qui, après l'effritement déjà enregistré, se lézarderait sans remède si la vieille Confédération abandonnait totalement son pluralisme.

JOANINE ROY.

Cinquante mille de plus... non comptés les départs

« Une accélération du nombre des adhésions se dessine depuis le 10 mai. Cinquante mille travailleurs se sont reconnus dans le syndicat du changement, ils ont rejoint la C.G.T. », a écrit M. Michel Warcholak, secrétaire de la C.G.T., dans l'*Humanité* du 1er Octobre.

Cela fait dix mille souscriptions en moyenne par mois et cent vingt mille par an. Compte tenu du « *creux* » des vacances, l'application du coefficient de 50 % porterait le recrutement à cent quatre-vingt mille par an. Or la direction de la C.G.T. annonce toujours quelque deux millions trois cent mille adhérents. Elle admet que 10 % à 15 % d'entre eux la quittent chaque année : départ en retraite, changement de domicile ou de profession, décès, chômage, ce dernier facteur allant, hélas, croissant. Pour maintenir ses effectifs, la grande centrale doit donc recruter entre deux cent cinquante mille et trois cent quarante mille nouveaux venus.

En outre « *prendre sa carte* » n'implique pas qu'on la conserve et qu'on paie ses douze timbres mensuels.

M. Warcholak, sans entrer dans ces considérations, conclut en lançant un appel « à des milliers de nouveaux adhérents ». Mais sont-ce des centaines de milliers qu'il importe de recruter pour que la C.G.T. ne se vide pas de sa substance ? Au mois de juillet dernier, à M. Charpiot (secrétaire des officiers de la marine marchande), qui l'interrogeait en faisant état de un million deux cent mille membres en 1980, M. Henri Krasucki a répondu que le nombre des adhérents de la C.G.T. serait communiqué « comme d'habitude » au prochain congrès de la C.G.T. Mais « d'habitude », ce nombre n'est jamais fourni aux délégués... Il est vrai que M. Warcholak répète que la C.G.T. « *est le syndicat du changement* ».

J. R.

SOCIAL

Les grévistes de la FNAC-Forum : « Des gens de tous horizons »

Après notre article sur le conflit à la FNAC-Forum (le Monde *du 3 octobre), le personnel de ce magasin, réuni en assemblée générale, a approuvé le texte suivant, qui déclare notamment :*

La grève qui perturbe la FNAC-Forum depuis plusieurs jours est composée de la très large majorité du personnel syndiqué et non syndiqué. Rappelons que, si la grève est soutenue par les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T., celles-ci ne sont pas l'apanage d'une seule organisation politique, mais qu'elles sont composées de gens de tous horizons, organisés ou non. (...) Le mouvement que nous avons enclenché, basé sur des revendications légitimes [de réduction de la durée du travail et d'une révision des effectifs] au vu de nos conditions de travail (sous-sol, climatisation, affluence, surcharge de travail, etc.), est exemplaire dans sa forme d'organisation. Les différentes assemblées générales ont toujours eu un cadre démocratique et toutes nos revendications ont été votées par cette assemblée générale.

Notre mécontentement est réel et les propositions actuelles de la direction générale ne peuvent nous satisfaire. Après trois jours de grève, les propositions d'embauche limitée au secteur librairie, cela ne fait pas le compte ; après trois jours de grève, un quart d'heure de réduction d'horaire en plus par rapport aux propositions initiales de la direction générale, cela ne fait toujours pas le compte. (...) Rappelons que notre statut social n'est pas meilleur que celui des magasins Coop, actionnaire majoritaire de la FNAC, où notamment le système d'échelle mobile est supérieur au nôtre. La direction générale considère à juste titre que tous nos problèmes « *peuvent être réglés si on en montre la volonté* ». Il serait temps qu'elle nous montre la sienne.

LA GRÈVE DES ÉBOUEURS DU MANS

Réduction du temps de travail et repos du samedi

De notre correspondant

Le Mans. — La réduction et le partage du temps de travail devront-ils conduire à bouleverser les habitudes quotidiennes ? Les salariés sont prêts à certains efforts mais à condition de ne pas remettre en cause ce qui est devenu le temps fort des loisirs et de la vie familiale : le samedi et le dimanche. C'est en tout cas l'une des leçons qu'il faudra retenir du conflit qui oppose les éboueurs du Mans au président (socialiste) et du vice-président (*communiste*) de la communauté urbaine du Mans : ils sont en grève depuis le lundi 27 septembre sous la bannière de la *C.F.D.T.* et de *F.O. Ils* refusent un plan de réorganisation de leurs services qui devrait pourtant leur permettre de travailler neuf heures de moins par semaine.

Misant sur une mécanisation accrue, les responsables de la communauté urbaine pouvaient abandonner une collecte quotidienne des ordures ménagères et se limiter à un ramassage une *fois tous* les deux jours. C'est ce qui leur permettait de ramener les horaires de trente-neuf heures à trente heures en moyenne. Mais leur plan de réorganisation prévoyait un système de roulement où se trouvait inclus le samedi, « *ce samedi conquis il y a des années du temps d'une municipalité de droite* », dénoncent la C.F.D.T. et F.O. C'est la première explication à cette réaction de rejet. La seconde : même s'il n'est pas question de licencier, cette réorganisation fait tout de même *fondre les effectifs de* quarante-cinq personnes sur cent cinquante...

La négociation s'est amorcée en fin de semaine. Les syndicats veulent faire supprimer la collecte du samedi matin, quitte à ce qu'elle soit transférée au vendredi après-midi. Leur proposition est à l'étude. En attendant la réponse mardi, ils ont repris la ronde des bennes... à mi-temps : ils se contentent d'écumer le trop-plein des poubelles.

A. M.

● PRECISION. — M. Vincent Porelli, député (P.C.) des Bouches-du-Rhône, membre de la mission de l'Assemblée nationale chargée de préparer un rapport sur la politique énergétique, dont *le Monde* a rendu compte le 2 octobre 1981 sous le titre « Les divergences sont sensibles entre le gouvernement et les députés socialistes », nous écrit : « *La partie du rapport relative aux quatre tranches du plan intérimaire, et surtout celle dans laquelle il est préconisé de suspendre pendant six mois la construction d'UP 3, n'exprime que l'opinion du rapporteur, M. Quilès, et non celle de la mission, dont quatre membres sur sept ont formulé, sur ces deux points, leur désaccord avec le rapporteur* » (que nous avons qualifié à tort de président de la *mission*).

ÉTRANGER

LA VISITE DE M. DREYFUS A MEXICO

La volonté de la France et du Mexique d'améliorer leurs relations sur tous les plans continue de buter sur le problème pétrolier

De notre correspondant

Mexico. — Le ministre français de l'industrie, M. Pierre Dreyfus, a effectué au Mexique, du 30 septembre au 3 octobre, un voyage officiel au cours duquel il a été reçu par le président José Lopez Portillo et plusieurs membres du gouvernement. La visite s'inscrivait dans le cadre de la coopération franco-mexicaine, mais avait pour but plus particulier de préparer la prochaine venue de M. Mitterrand.

Au président mexicain, M. Pierre Dreyfus a dit, *de la part de son* collègue français, que « *la France compte sur un rapprochement très profond avec le Mexique à tout point de vue, qu'il s'agisse de relations diplomatiques, de la culture, de l'industrie, de l'agriculture ou de la technique* ». Cette volonté doit, selon le ministre, « balayer » toutes les difficultés et, en tout cas, « *engager à régler les vétilles* ». Il faisait allusion à certaines difficultés nées de la crise surgie en juin, lorsque la Compagnie française des pétroles (C.F.P.) avait suspendu son contrat portant sur l'achat de brut mexicain. La mesure avait entraîné une sorte d'embargo sur les compagnies françaises. Il avait certes rapidement levé mais certains effets secondaires demeuraient à craindre.

Concrètement, les principaux dossiers en cours portent sur la construction par la France d'une usine de protéines unicellulaires pour l'alimentation animale, d'un laminoir, d'une centrale nucléaire, d'une nouvelle usine Renault et sur la fourniture d'équipements pétroliers et d'avions Airbus.

Le développement de la régie Renault était jusqu'à présent paralysé par un imbroglio juridique. Le gouvernement de M. Lopez Portillo « *nous a fait un cadeau bien choisi* » en proposant une procédure de règlement du problème acceptable par la France, a expliqué M. Dreyfus. Autre point positif : la France sera consultée pour un appel d'offres lancé pour la construction d'une centrale nucléaire de 2 300 mégawatts.

Le ministre de l'industrie a d'autre part déclaré, à propos de l'Airbus, qu'il y avait là une « *jolie occasion de diversifier les sources d'approvisionnement du Mexique en matière d'aviation* ». Les discussions ont, en outre, porté sur la coopération technique en matière de planification et sur la recherche de nouvelles procédures de financement adaptées aux contrats qui peuvent être signés.

« *J'ai expliqué que l'industrie comme l'art est une affaire de longue haleine*, nous a déclaré Pierre Dreyfus. *L'important est d'entrer dans un processus, de multiplier les liens, de faire des choses en commun.* » Telle est la raison pour laquelle il s'est contenté d'aborder les dossiers en cours sans chercher à « *faire affaire* ». « *Nous voulons que les chefs d'entreprise prennent leurs responsabilités. Notre rôle n'est pas de jouer les représentants de commerce ou, comme cela était trop souvent le cas avec le gouvernement précédent, de signer des contrats qui n'étaient pas suivis d'effets* », a conclu le ministre de l'industrie français.

La visite de M. Dreyfus aura contribué à dissiper des nuages issus de la crise de juin, qu'il a qualifiée de « *brouille de ménage* ». Mais les deux parties ne se sont encore mises d'accord ni sur le prix auquel la France paiera le pétrole mexicain ni sur la quantité de pétrole lourd qu'elle est disposée à acheter. La prochaine visite d'une délégation de la C.F.P. permettra peut-être d'avancer sur ce point. La volonté des deux gouvernements d'avoir les meilleures relations possibles est évidente. Mais elle se heurte encore à ce problème concret. Les Mexicains refusent de se payer de mots sur une question qui touche au cœur de leur stratégie de développement. Le gouvernement français, pour sa part, est dans une position délicate du fait de la décision de ne pas intervenir directement dans la gestion quotidienne d'une entreprise telle que la Compagnie française des pétroles.

FRANCIS PISANI.

AGRICULTURE

Les Jeunes Agriculteurs avaient arraché des sapins de Noël : l'État est condamné aux dépens

De notre correspondant

Vesoul. — C'est aux applaudissements du public que le jugement de cinquante-quatre militants du Centre départemental des jeunes agriculteurs (C. D. J. A.) de Haute-Saône *a été accueilli*, mercredi 30 septembre à Vesoul.

Le 19 mars 1979, malgré la présence de gendarmes et de chiens policiers, ils avaient arraché 3 hectares de sapins de Noël, à Esmoulières *et à La Montagne, dans* la région sous-vosgienne. Car, selon le C.D.J.A., la réalité des Vosges saônoises ce sont « *des terres agricoles laissées en friche, parce que les propriétaires ne veulent pas louer, des terres agricoles plantées en sapins, des fermes achetées par des touristes* ».

Voilà en fait dix ans que les jeunes syndicalistes essaient de négocier pour faire progresser le règlement des boisements, c'est-à-dire un zonage agriculture-forêt. En effet, les Jeunes Agriculteurs demandent que soit dressé, en collaboration avec la profession, un inventaire des plantations effectuées soit illégalement, soit sur des terrains à vocation agricole, et que toutes mesures nécessaires à la récupération de ces terrains pour l'agriculture soient mises en œuvre. Le C.D.J.A. milite en particulier pour que les sapins de Noël soient assimilés à des plantations et semis forestiers au regard du code rural et qu'une surveillance effective soit mise en place par l'administration conjointement avec la profession. Ainsi, dans le cadre d'une révision des zonages, toute demande d'autorisation de boiser serait soumise systématiquement à une commission cantonale des structures. Le zonage serait demain obligatoire en montagne.

« *Excédé par la négation et le refus systématique des pouvoirs publics de prendre en compte ces revendications* », le C.D.J.A. avait décidé de passer à l'action directe.

Pourquoi les épicéas de Noël ? Parce que cette production n'est pas considérée comme une plantation, mais comme une culture soumise à simple déclaration préalable. Et parce que l'acidification des sols qu'elle entraîne rend impossible le retour à un usage agricole.

Bref, les Jeunes Agriculteurs comtois ne voulaient pas que, devant « *les sapins envahisseurs* », la Haute-Saône « *devienne comme la Corrèze, avec un paysan pour 5 000 hectares* ».

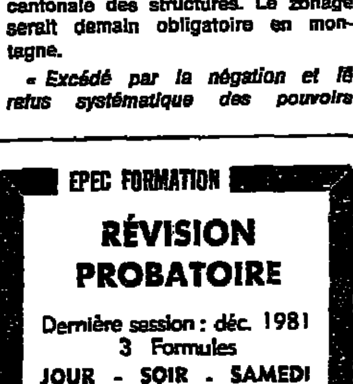
D'ailleurs, et M. Charles Galvin, président de la Fédération française d'économie montagnarde, l'a dit devant les juges : « *La forêt elle-même est encore sous-exploitée* »

Mais, à l'instar du secrétaire général du C.N.J.A., M. Luc Guyau, les Jeunes Agriculteurs inculpés ont développé une autre explication de simple économie humaine : « *Réglementer les boisements, c'est apporter une pierre supplémentaire à l'installation des jeunes pour maintenir et renforcer l'animation rurale.* »

Les cinquante-quatre inculpés estiment avoir été entendus par le tribunal, présidé par M. Lecourt. Non seulement le délit de dévastation des plants est disqualifié en contravention et amnistié, et les constitutions de partie civile ont été rejetées, mais encore l'Etat est condamné aux dépens.

Le C.D.J.A. ne crie pas encore victoire définitivement : il a saisi Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture, pour que s'engagent pour toute la France des négociations de toutes les parties concernées par les *boisements : forestiers, tourisme et* agriculture, afin qu'il n'y ait plus d'affaire d'arrachage de sapins.

ANDRÉ MOISSÉ.



● *Deux cents agriculteurs* ont manifesté assez bruyamment samedi 3 octobre, à La Ferté-Macé dans l'Orne, au cours d'une réception offerte par M. Lepape, maire P.S. de cette ville, à l'occasion de la visite de M. Defferre, ministre de l'intérieur. Les manifestants ont voulu protester contre l'insuffisance des aides gouvernementales, après que le département ait été déclaré sinistré du fait d'un printemps trop humide et d'une tempête d'automne. — *(Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DMC

SOCIÉTÉ DOLLFUS-MIEG ET Cie (holding)

Après 4 millions de francs de profits exceptionnels et 16,5 millions de francs de provisions, les comptes de la société Dollfus-Mieg et Cie, au 30 juin 1981, se soldent par une perte nette de 12,7 millions de francs contre un bénéfice net de 2,7 millions de francs, au 30 juin 1980, établi avant toutes provisions.

GROUPE DMC

Au premier semestre 1981, le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe DMC s'est élevé à 2 527,2 millions de francs, en augmentation de 3,1 % sur celui du premier semestre 1980. Cette progression limitée traduit, d'une part, l'effort de dégagement d'activités *ou de lignes de produits non* rentables menés par le groupe dans le cadre de son plan de recentrage, d'autre part, l'impact d'une conjoncture française nettement défavorable.

L'insuffisance de l'activité et les coûts sociaux des mesures engagées conduisent, au 30 juin 1981, à une perte d'exploitation de 33 millions *de francs*, après dotation de 77,5 millions de francs aux amortissements. De son côté, le résultat net, après pertes et profits, est déficitaire de 53,5 millions de francs. Au premier semestre 1980, la perte d'exploitation était de 3,4 millions de francs, après dotation de 74,2 millions de francs aux amortissements, et la perte nette s'élevait à 22,1 millions de francs.

L'analyse des résultats fait ressortir des évolutions contrastées, selon les secteurs. Ainsi, les branches filterie (+ 7,8 millions de francs), Amérique latine (+ 3,6 millions de francs) et Texunion étranger (+ 7,6 *millions* de francs) dégagent des résultats bénéficiaires. En revanche, le résultat de Texunion France (— 58,8 millions de francs) est affecté par la stagnation de la demande sur le marché de l'habillement et les charges de restructuration.

La reprise constatée sur ce marché, si elle se poursuit, le caractère cyclique des activités linge de maison et tissus imprimés, ainsi que les perspectives satisfaisantes de la filterie devraient permettre au groupe DMC de dégager un résultat d'exploitation proche de l'équilibre, au titre du deuxième semestre 1981.

LAFFITTE-BAIL

Le résultat bénéficiaire au 30 juin *1981 s'établit* à *13,30* millions contre 10,85 millions au 30 juin 1980. Ce résultat laisse espérer une progression du bénéfice pour l'exercice 1981, qui, *sauf* circonstances imprévisibles, devrait permettre une croissance du dividende dans la tendance des années précédentes.

Au 15 septembre 1981, *les* engagements bruts totalisaient 670 millions de francs dont 175 millions de francs au titre du patrimoine *locatif. Depuis le début* de l'exercice, ces engagements se sont accrus de 79 millions de francs, dont 61 millions pour le patrimoine locatif. Le conseil s'est félicité de la bonne qualité des engagements de la société qui ne soulèvent pas de préoccupations particulières dans l'état actuel des choses ; il a regretté, en revanche, que *les besoins* en crédit-bail de la clientèle ne puissent pas être plus largement satisfaits en raison des contraintes de l'encadrement du crédit.

Au cours de cette même séance, M. Gillet a fait valoir ses droits à la retraite et a été remplacé par M. Bernard Fraigneau comme président-directeur général. M. Igor Yatzimirsky a été, par ailleurs, nommé vice-président-directeur général.

cde COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

L'encours des prêts bénéficiant d'une aide de l'État est passé de 44,3 milliards de francs à la fin de 1980 à 43,2 milliards au 30 juin 1981. Dans le même temps, l'encours des prêts non aidés a progressé de 12,6 milliards de francs à 13,1 milliards de francs.

Par rapport au *premier semestre* 1980, les encours moyens des prêts de ces deux secteurs se sont accrus respectivement de 2,66 % et 14,47 %.

Le résultat du premier semestre 1981 s'établit, avant impôt et provisions, à 26,3 millions de francs, en diminution sensible par rapport au résultat exceptionnellement élevé du premier semestre *1980 (56 millions* de francs).

Les perspectives d'activité qui seront améliorées, en 1982, par la décision, prise récemment, de mettre en place 40 000 PAP supplémentaires, l'influence prévisible de la hausse des prix sur les dépenses de gestion et l'évolution des conditions de refinancement ne permettent pas, dans ces conditions, d'envisager un retournement de tendance avant la fin de l'exercice.

SOMATS

La société SOMATS qui exploite les cinquante-huit magasins à l'enseigne Armand-Thiéry et Sigrand, rappelle que 80 % de son capital sont détenus par la société du Printemps S.A. et qu'elle n'est pas concernée par le dépôt de bilan de son ancienne société mère la société Armand-Thiéry et Sigrand.

ÉTRANGER

LA VISITE A BAGDAD DE M. JOBERT

La France et l'Irak veulent développer leur coopération dans tous les domaines

Bagdad *(A.F.P.)*. — La visite à Bagdad du ministre français du commerce extérieur, M. Jobert, s'est achevée, dimanche soir 4 octobre, à la satisfaction mutuelle des deux pays qui ont décidé d'approfondir leur coopération dans tous les domaines, notamment dans le domaine nucléaire. Aucun « grand contrat » n'est venu matérialiser cette bonne entente, économique mais aussi politique, entre Paris et Bagdad, à l'issue d'une visite de quarante-huit heures entreprise par le ministre à l'occasion de la cinquième réunion de la commission mixte de coopération économique.

Deux importants contrats d'un montant supérieur chacun à 600 millions de francs pourraient cependant se conclure favorablement, à court terme, pour des entreprises françaises. Le premier porte sur la fourniture de deux cents wagons par la société A.N.S. et le second prévoit l'équipement en turbines des barrages de Mossoul (nord du pays) par Merlin-Gerin. En outre, M. Jobert a réaffirmé l'accord de principe de la France pour la construction d'un nouveau centre de recherche nucléaire, après la destruction de celui de Tamuz par l'aviation israélienne.

Paris et Bagdad devront s'attacher à définir de nouvelles garanties pour l'utilisation pacifique de l'atome français. Mais — le fait est important — M. Jobert a, semble-t-il, tenu à relativiser ce dernier problème, lié jusqu'à présent au choix d'un combustible plus ou moins enrichi. Il a ainsi déclaré, au cours de sa conférence de presse, que « *beaucoup de personnes s'interrogent gravement sur le passage de l'atome civil à l'atome militaire* ». Mais, « *dans l'état technologique actuel, nous constatons tout simplement que le pays qui dispose de deux cents techniciens atomiques est capable à plus ou moins long terme, insensiblement, de passer d'une utilisation à l'autre* ».

Une mission de Technicatome, filiale à 90 % du C.E.A. (Commissariat à l'énergie atomique) qui avait réalisé le centre de recherche détruit Osirak, a gagné la capitale irakienne pour engager les premières études de recherches du nouveau site, qui pourrait être enterré dans une région montagneuse.

On croit également savoir que M. Jobert a évoqué avec les dirigeants baasistes le dossier des livraisons militaires. On sait que Paris est décidé à accéder aux demandes qui lui ont été, à diverses reprises, formulées par l'Irak. On croit également savoir de bonne source que, au moment où M. Jobert était en Irak, un très important contrat militaire français est parvenu dans sa phase finale, prévoyant la livraison de pièces d'artillerie pour plusieurs milliards de francs.

Tant côté français qu'irakien, on souligne la portée politique de la visite de M. Jobert en Irak au moment où les hostilités se poursuivent entre Bagdad et Téhéran. « *Il ne peut y avoir de politique arabe sans politique irakienne, faute de quoi toute la diplomatie française dans le monde arabe serait infirme et limitée* », a déclaré M. Jobert, que ses hôtes avaient invité à s'exprimer devant le président Saddam Hussein au nom d'une trentaine de ministres étrangers présents en Irak à l'occasion de la Foire de Bagdad.

PRESSE

VERS UNE REMISE EN CAUSE DES PRINCIPES FONDATEURS DE « LIBÉRATION »

Une assemblée générale de la rédaction a eu lieu, samedi 3 octobre, au quotidien *Libération*, au cours de laquelle M. Serge July, son directeur, a dressé un bilan et énoncé un catalogue de propositions pour régler un certain nombre de problèmes en suspens depuis la relance du journal, en mai 1981.

Selon M. Serge July, qui dispose toujours des pleins pouvoirs — même si un conseil de surveillance a été élu depuis cette date, — il est temps de « *remettre en cause l'ensemble des ainsi-nommés principes fondateurs du journal* ».

Ainsi, il estime important de revenir sur l'égalité des salaires. En introduisant une « *hiérarchie simple* », cela permettrait, selon lui, l'embauche de cadres rédactionnels jugée nécessaire à la bonne marche du journal et à l'amélioration de son contenu.

D'autre part, M. July considère que « *le gage de l'indépendance tiendra à des finances neuves* ». C'est pourquoi il propose un financement extérieur avec une participation au capital de 20 à 30 % de plusieurs personnes non liées à la presse. Cette participation serait assortie d'un prêt bancaire. Une réforme des statuts serait alors nécessaire.

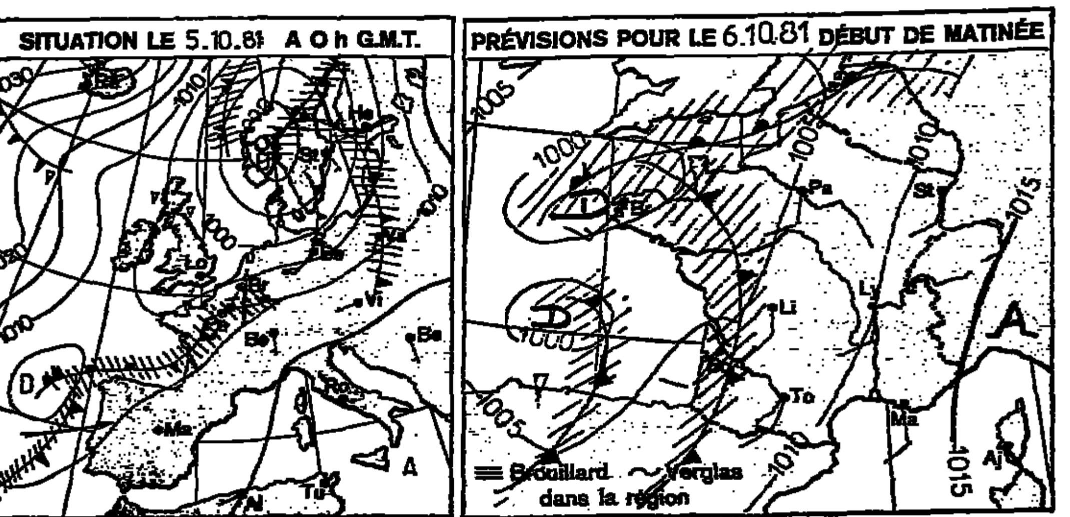
Enfin, le principe de l'introduction dans *Libération* de la publicité, sujet souvent débattu, semble acquis.

Le conseil de surveillance va étudier ces propositions cette semaine, M. Serge July souhaitant que les solutions retenues soient mises en œuvre dès le 15 octobre. Simultanément, devrait être élu un nouveau comité directeur.

● *La Fédération française des travailleurs du livre* C.G.T. appelle ses adhérents de la presse et du labeur à observer un arrêt de travail d'au moins une heure le vendredi 9 octobre, journée nationale d'action de ce syndicat. Cette grève limitée est destinée à appuyer les revendications de ce syndicat en matière de réduction du temps de travail, les propositions patronales étant jugées « *inacceptables* ».

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



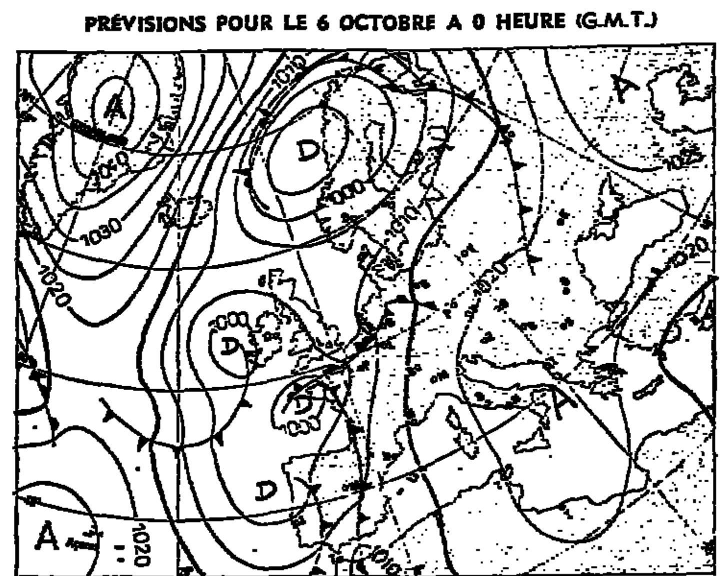
Evolution probable du temps en France entre le lundi 5 octobre à 0 heure et le mardi 6 octobre à 24 heures :

Des masses d'air chaud et humide circulent du large du Portugal à la mer du Nord ; elles donneront des nuages et des pluies sur une grande partie de la France, mais de l'air plus frais, venant de l'Atlantique, s'étendra progressivement, mardi, sur la moitié nord-ouest de la France.

Mardi, de la Corse à la Provence, le ciel sera nuageux le matin, mais des éclaircies se développeront l'après-midi ; les vents viendront du sud-ouest. Il pleuvra le matin sur le reste de la France, mais ces pluies se localiseront le soir des Pyrénées centrales et du Languedoc à la Lorraine et aux Alpes du Nord ; elles seront parfois accompagnées d'orage des Pyrénées aux Alpes. Après ce passage de temps doux et pluvieux, un temps plus variable et plus frais avec des averses mais aussi des éclaircies s'établira progressivement en Bretagne dans la matinée, sur la Normandie, la Vendée, la région parisienne, le Nord et le bassin Aquitain en fin de journée. Les vents, modérés et irréguliers, viendront du sud-ouest dans la zone pluvieuse ; ils tourneront à l'ouest dans la zone de temps variable.

Le lundi 5 octobre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,1 millibars, soit 756,1 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 6 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

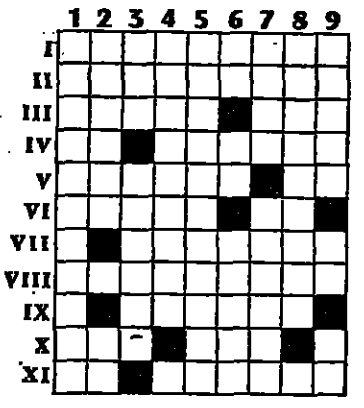


Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 27 et 12 ; Bordeaux, 21 et 14 ; Bourges, 15 et 13 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 14 et 7 ; Clermont-Ferrand, 19 et 13 ; Dijon, 14 et 11 ; Grenoble, 10 (min.) ; Lille, 14 et 9 ; Lyon, 20 et 14 ; Marseille, 21 et 18 ; Nancy, 15 et 10 ; Nantes, 15 et 12 ; Nice, 24 et 16 ; Paris-Le Bourget, 14 et 12 ; Pau, 25 et 9 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 15 et 11 ; Strasbourg, 15 et 10 ; Tours, 15 et 13 ; Toulouse, 20 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 17 degrés ; Amsterdam, 13 et 7 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 15 et 11 ; Bonn, 15 et 10 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 32 et 19 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 12 et 7 ; Dakar, 30 et 27 ; Genève, 16 et 12 ; Jérusalem, 25 et 17 ; Lisbonne, 22 et 17 ; Londres, 15 et 11 ; Madrid, 22 et 10 ; Moscou, 14 et 10 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 17 et 10 ; Palma-de-Majorque, 27 et 13 ; Rome, 25 et 18 ; Stockholm, 14 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS



PROBLEME N° 3 031

HORIZONTALEMENT

I. Comprend parfois un cachet avec lequel on est soulagé. — II. Plus élégant dans la forme qu'un certain postérieur. — III. Fait souvent des entrées en grandes pompes. Sa valeur attend le nombre des années. — IV. Courant de faible intensité. Celui qui revêt cet aspect est souvent nu comme un ver. — V. Présente un caractère aigu ainsi qu'un accent grave. Article. — VI. Bien qu'exclu du monde des vilains, il n'était pas séduisant pour autant. Personnel. — VII. Relatif à une pièce de charpente dans un système articulé. — VIII. Plaisantes. — IX. Dieu qui protégeait ceux qui n'étaient plus menacés de quoi que ce soit. — X. Desservi. Forme de rire. — XI. Copulative. Dépassé par des gens qui n'en ont pas.

VERTICALEMENT

1. Ne dure qu'un temps. — 2. Tubercule que l'on mâche du côté de Machupicchu. Note. — 3. Preuve que l'éternité a tout de même une fin. Congénère de Monsieur Jourdain sur le plan burlesque (deux mots). — 4. Complices de celui qui fait sauter la caisse. — 5. Une telle possession opère la prescription. — 6. Présente la particularité de s'exprimer sans desserrer les dents. Négation. Pépins ou tuiles. — 7. Garniture de cheminée dans les pays montagneux. Des poulets y piquent certaines graines. — 8. On déjeune avec les petites et dîne avec les grandes. — 9. Voie d'eau ou voies publiques dans la Mayenne. Préposition. Horizontal au travail, il est généralement vertical au repos.

Solution du problème n° 3 030

Horizontalement

I. Maquillage ; Pari. — II. Abus ; Aiguisage. — III. Rait ; Ivres ; Urne. — IV. Innés ; Roter ; Air. — V. Udine ; En ; Nerf. — VI. Neige ; Mitre ; Ut. — VIII. Lô ; Ré ; Eau ; Eu. — IX. Loueuse ; Tigre. — X. Ers Soprano ; Va ! — XI. Ut ; Usures ; Taire. — XII. Rosse ; Insu ; Ader. — XIII. Elue ; Amie ; Arène. — XIV. Ta ; Nérée ; An ; Nés. — XV. Net ; Errements.

Verticalement

1. Marius ; Fleuret. — 2. Abandon ; Ortolan. — 3. Quinine ; Us ; Su. — 4. Ustensile ; Usent. — 5. Se ; Gousse. — 6. Lai ; Se ; Sou ; Are. — 7. Livret ; Réprimer. — 8. Agronome ; Renier. — 9. Guet ; Si ; Tasse. — 10. Eisenstein ; Am. — 11. Ré ; Ragot ; Ane. — 12. Pau ; Rieur ; Aar. — 13. Agrafe ; Evident. — 14. Reni ; Nue ; Arènes. — 15. Erratum ; Eres.

GUY BROUTY.

BREF

ÉDUCATION

SÉMINAIRES A LA « CATHO ». — L'Institut supérieur de pédagogie de l'Institut catholique de Paris présente l'ensemble de ses cours et séminaires pour l'année 1981-1982, le 7 octobre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures, 3, rue de l'Abbaye, 75006 Paris, tél. 354-54-82.

LOISIRS

DENTELLE DU PUY. — Le Centre d'initiation à la dentelle du Puy annonce que les cours de dentelle aux fuseaux ont repris le lundi 5 octobre, à 10 heures, 7, rue Louis-Le-Grand, 75002 Paris, tél. : 261-56-29.

PARIS EN VISITE

MERCREDI 7 OCTOBRE

« Crypte Notre-Dame », 14 h. 30, entrée de la crypte, Mme Lepany.

« Notre-Dame », 15 h., portail central, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Hulot.

« Faubourg Saint-Antoine », 15 h., square Trousseau, 106-118, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

« Eglises orientales de Paris », 15 h., 93, rue de Crimée, Mme Pennec.

« Hôtel Guénégaud », 15 h., 60, rue des Archives, Mme Saint-Girons.

« Le quartier Notre-Dame », 14 h. 30, façade de l'église, rue de la Paroisse à Versailles, Mme Mauxion (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Primitifs », 15 h., le Louvre, vestiaire gauche (Approche de l'art).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru, Mme Ragueneau.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Ferrand.

« Art baroque en Bohême », 18 h. 30, galeries nationales du Grand Palais (ministère de la culture).

« La Conciergerie », 15 h., 1, quai de l'Horloge.

« Journée du roi et étiquette à Versailles », 13 h. 45, statue de Louis XIV, cour d'honneur du château (Paris et son histoire).

« Jardins du vieux Vaugirard », 14 h. 30, métro Vaugirard (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Place des Vosges, hôtels du Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Saint-Girons : « Constantinople » (l'Art médiéval).

17 h. 30, 6, rue Ferrus, Nafez Nazzal : « Pour un Etat palestinien » (en anglais) (IFRI).
nien (en anglais (I.F.R.I.).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, la Sorbonne, F. Lionel : « Du savoir à la connaissance » (Université populaire de Paris).

20 h. 30, 26, rue Bergère, J. Donnars : « Le guérissage » (l'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, 30, boulevard des Invalides, R. Agstner : « l'hôtel Matignon, ambassade d'Autriche-Hongrie 1889-1914 » (Institut autrichien).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE

TIRAGE N° 84 DU 3 OCTOBRE 1981

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :

Classée première : la série 4 (Gold River 1er, Bikala 2ème, Perrault 4ème)
Classée deuxième : la série 8 (April Run 3ème)
Classée troisième : la série 2 (Ardross 5ème)

TERMINAISON	FINALES ET NUMEROS	SERIE 4 (F.)	SERIE 8 (F.)	SERIE 2 (F.)	AUTRES SERIES (F.)
1	1 971 1 581	250 (1) 10 000 20 000	néant 4 000 10 000	néant 2 000 4 000	néant 1 000 2 000
2	2 3 832 6 592 8 702	250 (1) 20 000 20 000 20 000	néant 10 000 10 000 10 000	néant 4 000 4 000 4 000	néant 2 000 2 000 2 000
3	3 93 4 953 6 743 01 273	250 (1) 2 000 20 000 20 000 200 000	néant 1 000 10 000 10 000 100 000	néant 500 4 000 4 000 70 000	néant 250 2 000 2 000 20 000
4	4 74 684 924 3 254 18 254	250 (1) 2 000 10 000 10 000 20 000 5 000 000	néant 1 000 4 000 4 000 10 000 750 000	néant 500 2 000 2 000 4 000 250 000	néant 250 1 000 1 000 2 000 70 000
5	5	250 (1)	néant	néant	néant
6	6 36	250 (1) 2 000	néant 1 000	néant 500	néant 250
7	7 37 6 987	250 (1) 2 000 20 000	néant 1 000 10 000	néant 500 4 000	néant 250 2 000
8	8 69 728	250 (1) 750 000	néant 250 000	néant 100 000	néant 40 000
9	9 49 349 0 399 6 149 8 519 9 719	250 (1) 2 000 12 000 20 000 22 000 20 000 20 000	néant 1 000 5 000 10 000 11 000 10 000 10 000	néant 500 2 500 4 000 4 500 4 000 4 000	néant 250 1 250 2 000 2 250 2 000 2 000
0	0 60 3 160	250 (1) 4 000 24 000	néant 2 000 12 000	néant 1 000 6 000	néant 400 2 400

(1) Les lots de 250 F sont attribués aux billets de la série 4 qui ne bénéficient d'aucun autre lot.

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DE L'AUTOMOBILE LE 7 OCTOBRE 1981 à REIMS (Marne)

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 3 OCTOBRE 1981 - N° 84

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 octobre

Marché résistant

La dévaluation du franc a laissé lundi la Bourse impavide. Alors qu'en 1969 les cours avaient en moyenne monté de 10 % avec un très grand nombre de valeurs réservées à la hausse en raison de l'afflux considérable des ordres d'achat, le marché s'est montré résistant. Finalement l'indicateur instantané s'est établi à 0,2 % au-dessus de son précédent niveau.

Certains spécialistes jugeaient les rajustements monétaires intervenus durant le week-end « complètement ratés ». « La preuve en est, ajoutaient-ils : *les cours sur les marchés des changes ne coïncident aucunement. »*

D'autres étaient plus nuancés, attendant de connaître les mesures d'accompagnement, qui seront prises au prochain conseil des ministres, en annonçant le blocage des prix des « denrées sensibles » durant trois mois, et celui des services marchands pour six mois. A l'évidence, ni bouffée d'oxygène donnée à l'exportation française ni les efforts que les pouvoirs publics vont déployer pour lutter contre l'inflation ne semblent avoir réellement convaincu la Bourse. Il y a douze ans, les institutionnels et les investisseurs étrangers s'étaient rués sur les actions françaises. Aucun phénomène de ce genre n'a été enregistré. Les valeurs nationalisables se sont cantonnées à leurs niveaux précédents.

La devise-titre n'a pas monté dans les proportions attendues, progressant de 1,5 % en moyenne : 7,53/7,56 F contre 7,34/7,45 F.

Sur les indications de Londres, l'or est remonté. Alors que son prix était fixé à 440,75 dollars l'once dans la City (contre 435 dollars vendredi), à Paris, le lingot regagnait 1 430 F, à 88 790 F. A parité, cependant, le métal jaune a valu moins cher sur notre place (491,94 dollars l'once contre *495,38 dollars*). Reprise du napoléon à 900 F (+ 9 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE. – Emission d'un emprunt de 3 milliards, représenté par 600 000 obligations de 5 000 F, portant intérêt de 17,40 % et amortissables le 19 octobre 1987.

CRÉDIT GÉNÉRAL INDUSTRIEL. – Emission d'un emprunt de 150 millions, divisé en 75 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt variable : premier coupon 17,40 % l'an, puis moyenne, majorée de 0,20 %, des taux moyens de rendement à l'émission des emprunts garantis par l'Etat et assimilés, avec un minimum de 11 %. Remboursement le 5 novembre 1989.

FINAREF. – Emission d'un emprunt de 150 millions, représenté par 75 000 obligations de 2 000 F, portant intérêt variable : premier coupon 17,40 % l'an, puis moyenne, majorée de 0,20 %, des taux moyens mensuels de rendement à l'émission des emprunts non indexés garantis par l'Etat et assimilés, avec un minimum de 11 %. Amortissement le 5 novembre 1989.

LESIEUR S.A. – Emission à 625 F de 219 399 actions de 100 F, jouissance 1er juillet 1981, devant porter le capital de 109 699 600 F à 131 639 500 F (1 pour 5).

RADAR S.A. – Emission à 500 F de 148 521 actions de 200 F, jouissance 1er janvier 1981, devant élever le capital de 178 225 600 F à 207 929 800 (1 pour 6).

CALCIPHOS, COMPAGNIE D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENTS. – Emission à 120 F de 114 000 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1982, portant le capital de 7,6 à 19 millions (3 pour 2).

S.D.R. DU SUD-OUEST (TOFINSO). – Emission au pair de 70 000 actions de 250 F, jouissance 1er octobre 1981, portant le capital de 22,5 à 40 millions (7 pour 9).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	1er oct.	2 oct.
Valeurs françaises	86,5	86,9
Valeurs étrangères	141,5	143,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92	91,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 oct. .... 18,5 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/10	5/10
1 dollar (en yens)	231,80	223

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	25 sept.	2 oct.
Valeurs franç. à revenu variable	808,0	795,2
Valeurs étrangères	1824,1	1845,5
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	116,3	113,3
Assurances	217,9	217,2
Banques et soc. fin.	76,1	75,0
Sociétés foncières	119,5	117,8
Soc. investissem. portef.	113,9	113,3
Agriculture	143,4	142,3
Alimentat., brasser., distill.	160,9	156,5
Automob., cycles et leurs équipem.	49,9	48,3
Bâtim., mat. constr., trav. publics	199,9	196,4
Caoutchouc (industr. et comm.)	56,2	54,7
Carrièr. salin., charb.	116,1	112,8
Constr. mécan. et navales	92,9	91,0
Hôtels, casinos, thermal.	175,7	173,6
Imprimeries, papiers, cartons	119,9	111,9
Magasins, comptoirs d'exportation	110,1	108,4
Matériel électrique	102,4	98,2
Métallurgie com. des prod. métal.	31,2	31,0
Mines métalliques	144,4	139,7
Pétroles et carburants	104,5	98,6
Produits chim. et électro-métall.	145,7	142,0
Services publics et transp.	110,8	109,4
Textiles	76,2	76,2
Divers	143,7	140,2
Valeurs étrangères	246,8	249,7
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	81,5	81,6
Sociétés	86,4	86,3
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	91,0	91,0
Emprunts d'Etat	90,8	90,9
Emprunts garantis et assimilés	91,5	91,6
Sociétés	89,4	89,5
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 29 décembre 1981		
Indice général	92,6	91,8
Produits de base	70,1	70,0
Construction	173,3	170,5
Biens d'équipement	79,7	77,3
Biens de consomm. durables	82,4	80,7
Biens de consomm. non durables	82,8	80,6
Biens de consomm. alimentaires	125,2	122,5
Services	168,3	165,5
Sociétés financières	95,5	98,2
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	217,8	213,6
Valeurs industrielles	80,6	79,3
BOURSES REGIONALES – Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	114,8	117,4

BOURSE DE PARIS 5 OCTOBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 50	0 041
5 %	39 50	3 384
3 % amort. 45-54	71	0 542
4 1/4 % 1963	100 50	0 065
Emp. N. Eq. 6 % 67	106	2 088
Emp. 7 % 1973	7160	..
Emp. 8,80 % 77	95 70	3 279
Emp. 8,80 % 78	76 40	2 309
E.D.F. 7,8 % 61	....	5 428
E.D.F. 14,5 % 80-92	89 30	4 648
Ch. France 3 %	207 30	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	170	....
Aciers Peugeot	72	69 20
Actibail	125	125
Agence Havas	573	570
A.G.F. (St Cent.)	355	365
A.G.P. Vie	2550	2550
Agr. Inc. Madag.	33 80	35
Air-Industrie	16	....
Alfred Herlicq	73 20	78
Allobroge	348	350
Alsacienne Banque	270	255
Ampep	914	930
André Roudière	96	....
Applic. Hydraul.	220	225
Arbel	117 90	115
A. Thiery-Sigrand	38	35 50 o
Artois	263 50	263
At. Ch. Loire	38 90	37
Aussedat-Rey	26	25
Bain C. Monaco	92 10	92
Banania	283	294
Banque Hervet	170	165
Banque Hypoth. Eur.	246	245
Banque Nat. Paris	257	346 d
B.O.I.C.	28 10	28 50
Banque Worms	192	184 30
Bénédictine	820	805
Bernard-Moteurs	50 50	....
Biscuit (Génér.)	434	432
Bongrain S.A.	784	772
Bon-Marché	83	84
Borie	534	498 o
Bras. Glac. Int.	552	550
Bretagne (Fin.)	78	78 40
B. Scalb. Dup.	84 50	105 50
B.S.L.	85 50	82 10
Cambodge	134 40	125
C.A.M.E.	88 50	89 70
Campenon Bern.	269	268 20
Caout. Padang	264	270
Carbone-Lorraine	50 90	52 50
Carnaud S.A.	63	64
Caves Roquefort	656	659
Cedis	906	900
C.E.G.Frig.	141 80	144 80
Centen. Blanzy	400 10	428 50
Centrest (Ny)	108 20	112 50
Cerabati	145	141
C.F.F. Ferrailles	191 10	195
C.F.S.	501	505
C.G.I.B.	12 80	....
C.G.Maritime	13 10	14 d
C.G.V.	167 50	188 c
Chambon (M.)	189 50	189
Chambourcy (M.)	676	685 d
Champex (Ny)	105	115 d
Chim. Gde Paroisse	85	80 20
C.I. Maritime	241 10	245
Ciments Vicat	225	224
CIPEL	112 50	120 50 d
Citram (B)	138	139
Clause	399	391
CI. MA (Fr.-Bail)	252	260 50
CMM-Mar Madag.	38	38
Cochery	70	70
Cofradel (Ly)	480	....
Cogifi	163	161
Comindus	350	360
Comiphos	123	127
Comp. Lyon-Alem.	157	150 80
Concorde (La)	270	270
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	30	....
Crédit (C.F.B.)	150 80	147
Créd. Gén. Ind.	185	180

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
...co	289	285
...C Aciéroïd	157 40	159
...é Générale	295	290
...Financière	360	351
[illegible]	133	133
...omi	249	247
...I.P. (M)	93 50	97
...l	360	370
...al	393 50	....
...ra Autog.	136	137
...il	250 60	....
...G.	150	151
...ais	185	....
[illegible]	125	125
...atignolles	129 90	125 10
[illegible]	332	320
...elabo	96	96
...ger	346	346
...-Acquitas	110	98 50 c
...n et Mulh.	52	54 10
...éal	44	44 10
...iffel	187	188
...S.A.	152 50	155
...g	82 60	82
...S.M.D.	76 90	76 90
...n	127 10	127 10
...l	272 10	276
[illegible]	81 60	78 40
[illegible]	552	552
...Brasseries	51	52
Union Habit.	215	211 50
Un. Imm. France	212	203 50 o
Un. Ind. Crédit	222	222
Union Ind. Ouest	279	280
Unipol	150	....
Vincey Bourget (Ny)	13 45	....
Virax	51	50
Waterman S.A.	207	207
Brass. du Maroc	164	....
Brass. Ouest-Afr.	29 90	28 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Shell fr. (port.)	40	....
S.K.F. Aktiebolag	188 50	....
Sperry Rand	250	258
Steel Cy of Can.	193	200
Stilfontein	120	125
Sud. Allumettes	118	....
Tenneco	250	....
Thorn EMI	56	....
Thyssen c. 1 000	174	....
Vaal Reefs	489	505
Vieille Montagne	210	....
Wagons-Lits	148	148
West Rand	18 25	19 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	176	182
Sarakreek N.V.	202	211
Sicomar	131	131
Sofibus	219	....
Rodamco	347 40	349

Autres valeurs hors cote

Alser	126 60	123 50
Cellulose du Pin	35	....
Copetrex	550	550
Iena Industries	13	....
La Mure	70 20	69 d
Metallurgique Minière	140	....
Océanic	26 80	....
Petrofigaz	430	....
Pronuptia	231	233
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	83	....
Ufinex	188	....
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	382	389

SICAV

2/10	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8770 29	8372 59
Actions France	151 50	144 63
Actions-Investiss.	180 14	171 97
Actions sélectives	206 54	197 17
Aedificandi	236 71	225 98
A.G.F. 5000	175 31	167 36
Agfimo	270 26	258
Altefi	176	168 02
A.L.T.O.	164 90	157 42
Amérique Gestion	321 27	306 70
Bourse-Investiss.	187 21	178 72
C.I.P.	603 07	576 72
Convertimo	197 59	188 63
Cortexa	643 36	614 19
Credinter	251 02	239 64
Croiss. Immobil.	246 69	235 50
Drouot-France	196 24	186 39
Drouot-Investiss.	460 61	439 72
Energie	198 07	189 09
Epargne-Croiss.	891 93	851 48
Epargne-Industr.	310 48	296 40
Epargne-Inter	448 11	427 79
Epargne-Oblig.	140 71	134 33
Epargne-Unie	537 74	513 36
Epargne-Valeur	250 91	239 53
Euro-Croissance	259 76	247 98
Financière Privée	580 27	553 96
Foncier Investiss.	437 25	417 42
France-Épargne	288 29	275 22
France-Garantie	234 69	230 09
France-Investiss.	262 75	250 84
Fr.-Obl. (nouv.)	324 40	309 69
Francic	171 22	163 46
Fructidor	166 95	159 38
Fructifrance	302 76	289 03
Gestion Mobilière	383 27	365 89
Gest. Rendement	375 72	358 68
Gest. Sél. France	251 71	240 30
I.M.S.I.	251 09	239 70
Indo-Suez Valeurs	418 99	399 99
Interoblig.	6594 96	6295 90
Intersélect France	183 65	175 32
Intervaleurs Indust.	283 78	270 91
Invest. St-Honoré	440 74	420 75
Laffitte-France	142 79	136 30
Laffitte-Oblig.	123 94	118 32
Laffitte-Rend.	161	153 70
Laffitte-Tokyo	501 74	478 99
Livret portefeuille	310 19	296 12
Multi-Obligations	360 32	343 98
Multirendement	124 69	119 04
Mondial Investiss.	219 64	209 68
Natio.-Inter.	617 44	589 44
Natio.-Valeurs	364 80	348 26
Oblisem	132 39	126 39
Pacifique St-Honoré	282 85	270 02
Paribas Gestion	331 99	316 94
Pierre Investiss.	288 11	275 05
Rothschild Expans.	502 60	479 81
Sécur. Mobilière	341 26	325 78
Sélec. Mobil. Div.	235 94	225 24
S.P.I. Privinter	172 94	165 10
Sélection-Rendem.	128 09	122 28
Sélect. Val. Franç.	141 30	134 89
S.F.I. fr. et étr.	284 89	271 97
Sicavimmo	336 84	321 57
Sicav 5000	143 26	136 76
S.I. Est	669 48	639 12
Sivafrance	224 37	214 20
Sivam	206 04	196 70
Sivarente	157 53	150 39
Sivinter	233 04	222 47
S.I.G.	483 49	461 04
S.N.I.	744 53	710 77
Sogepargne	271 74	259 42
Sogevar	552 86	527 79
Sogintar	685 91	654 81
Soleil Investiss.	321 90	307 30
U.A.P. Investiss.	223 91	213 76
Unifrance	168 34	160 71
Unifoncier	448 06	427 74
Unigestion	390 74	373 02
Uni-Japon	613 98	586 14
Unirente	1346 58	1302 30
Valorem	260 90	249 07
Worms Investiss.	454 32	433 72

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. *Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.*

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	Dome Mines	141 60	148	145 50	150
	Driefontein Ctd	204 50	210	209 90	212
280	Du Pont-Nem.	277	291	289	290
445	Eastman Kodak	479	493	490	486
110	East Rand	106 20	111	109 90	110
230	Ericsson	231	242 50	240	240
225	Exxon Corp.	225	239 50	234	234
144	Ford Motors	145	149 90	147	147 20
310	Free State	305	309	309	305 50
165	Gencor	158	164 40	161	161 10
385	Gén. Electr.	418	420 10	420	420 10
330	Gen. Motors	326	344	342 50	340
67	Goldfields	62 20	64 80	64 30	64 70
118	Harmony	111 10	118	116	115 60
24	Hitachi	20 80	22 90	22 90	23 35
395	Hoechst Akt.	351	415	410	409
36	Imp. Chemical	35 20	35 90	35 80	35 50
	U.I.S.	269	280	280	275
	U.C.B.	105 80	106	106	106
	Usinor	7 50	....	....	....
	– (obl.)	94 20	....	....	....
	U.T.A.	123	123 10	123	126
	Valéo	192 30	191 20	191	195
47	Shell transp.	44 80	48 90	47	46 60
720	Siemens A.G.	721	750	743	748
127	Sony	118 20	133	132	132
405	Unilever	410	431	431	....
99	Un. Min. 1/10	101	102	101 90	100 60
310	Unit. Techn.	332	341	340	340
295	West Deep	275 10	287 50	287	287 50
435	West Hold.	418 50	430	429	430
340	Xerox Corp.	313 50	324	323	325
2 97	Zambia Corp.	2 91	2 77	2 78	2 82

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 485	5 589	....	....
Allemagne (100 DM)	239 970	250 500	....	....
Belgique (100 F)	14 612	14 994	....	....
Pays Bas (100 fl.)	215 880	226 630	....	....
Danemark (100 krd)	76 030	77 900	....	....
Norvège (100 k)	93 350	95 050	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	10 031	10 295	....	....
Grèce (100 drachmes)	9 705	9 980	....	....
Italie (1 000 lires)	4 674	4 734	....	....
Suisse (100 fr.)	283 800	295 250	....	....
Suède (100 krs)	98 690	101 660	....	....
Autriche (100 sch)	34 160	35 710	....	....
Espagne (100 pes.)	5 745	5 873	....	....
Portugal (100 esc.)	8 530	8 760	....	....
Canada ($ can 1)	4 567	4 669	....	....
Japon (100 yens)	2 378	2 449	....	....

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/10
Or fin (kilo en barre)	87300	89000
Or fin (en lingot)	87360	88790
Pièce française (20 fr)	891	900
Pièce française (10 fr)	520	530
Pièce suisse (20 fr)	751 10	780 10
Pièce latine (20 fr)	720	760 10
Souverain	810 10	830 10
Pièce de 20 dollars	4000	4180
Pièce de 10 dollars	2149	2250
Pièce de 5 dollars	885	.....
Pièce de 50 pesos	3980	3811
Pièce de 10 florins	751	750 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain
Le Monde
publiera :

- IDÉES : L'énergie.
- MÉDECINE : Les hybridomes ; la psychiatrie de l'enfant aux Entretiens de Bichat.
- Egypte : La suite de l'enquête de J.-P. Péroncel-Hugoz.
- ÉCONOMIE : Les clés de la conjoncture : En tenaille entre le dollar et le deutschemark, un article de Maurice Bommensath.

[*Cet article a été retardé d'un jour en raison de l'importance de l'actualité, comme le dossier sur les sociétés de transport privées en Ile de France, qui sera publié dans le Monde daté du 13 octobre.*]

Le numéro du « Monde » daté 4-5 octobre 1981 a été tiré à 529 842 exemplaires.

A B C D E F G

La France est en bonne voie de maîtriser la technique de l'arme neutronique

déclare aux députés l'administrateur général du C.E.A.

Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) est en bonne voie d'acquérir la maîtrise de l'arme à rayonnements renforcés, autrement appelée bombe à neutrons. C'est l'assurance que vient de donner aux députés M. Michel Pecqueur, administrateur général du C.E.A.

M. Pecqueur a été entendu, mercredi 30 septembre au Palais-Bourbon, par les membres de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Il était accompagné par M. Jacques Chevallier, directeur des applications militaires du C.E.A. et responsable des études, des recherches, des essais, de la fabrication des charges nucléaires et des chaufferies de propulsion nucléaire navale.

Aux députés, l'administrateur général du C.E.A. a indiqué que les armes à rayonnements renforcés, en raison des dégâts collatéraux réduits, pouvaient être tirées à une moindre distance des troupes amies et sur une plus grande proportion du territoire défendu sans menacer les agglomérations. Ce qui en fait, a-t-il commenté, de bonnes armes défensives. M. Pecqueur a souligné le fait que, si accroître l'efficacité des armes aboutit à accroître leur crédibilité, il en résulte que plus l'arme est crédible, plus faible sera sa probabilité d'emploi, car plus dissuasive.

Indiquant que le C.E.A., après avoir beaucoup progressé dans le domaine des études, était en bonne voie d'acquérir la maîtrise de la bombe à neutrons, M. Pecqueur a ajouté que la décision de la fabriquer ou non était du domaine politique.

L'administrateur général du C.E.A. a ensuite insisté sur la nécessité de recourir à des expériences nucléaires en vraie grandeur. Depuis 1975, la France réalise en Polynésie des essais souterrains.

M. Pecqueur a souligné que les phénomènes physiques qui se produisent dans une explosion nucléaire ont lieu dans des conditions de pression et de température voisines de celles qui règnent sur le soleil et, donc, que ces conditions ne peuvent être reconstituées en laboratoire. C'est, a-t-il expliqué, une des raisons qui justifient la nécessité de recourir à des expériences en vraie grandeur. Une autre est la nécessité d'éprouver réellement les armes au sein desquelles peuvent se manifester des phénomènes qui auraient échappé aux calculs et aux simulations.

Enfin, l'administrateur général du C.E.A. a donné des raisons qui expliquent, à ses yeux, pourquoi le budget de la direction des applications militaires doit cesser de diminuer en part relative.

Globalement, a-t-il affirmé, après les efforts d'équipement des années 1965, 1966 et 1967 requis par la construction de l'usine de Pierrelatte, la part de la production intérieure brute affectée au C.E.A militaire a décru de 0,27 % en 1968 à 0,11 % en 1978. Cette proportion tend depuis à remonter, en raison de la nécessité d'entretenir de nouveaux systèmes d'armes et de préparer l'avenir, sans compter qu'il faut remplacer des équipements d'expérimentation, conçus entre 1968 et 1978, qui ont vieilli et qui ont besoin d'être renouvelés.

NOUVELLES BRÈVES

● *Radio - Paris - Actualité* (95,3 MHZ) devait diffuser, lundi 5 octobre, à 17 h. 30, un débat auquel participent M. Henri Fiszbin, Mme Yvonne Quilès, MM. Maurice Goldring et Jean Rony, membres du collectif fondateur de Rencontres communistes.

● *Manifestation à Lacanche, commune menacée de disparition par la fermeture de son unique usine.* — Les ouvriers de l'entreprise Far, de Lacanche, la petite commune de Côte-d'Or menacée de disparition par la fermeture de son unique usine, ont manifesté, samedi 3 octobre, à l'appel de la C.G.T., devant leur lieu de travail pour protester contre les mesures de licenciement prises à leur encontre le 30 septembre.

Le député de la circonscription, M. François Patriat, socialiste, siégeant parmi les non-inscrits, qui participait à la manifestation, devait être reçu, lundi, à l'hôtel Matignon pour tenter de débloquer la situation de cette entreprise de deux cent vingt-six salariés, filiale du groupe S.G. Valeo (accessoires automobiles, bâtiments industriels).

● *Citroën (Rennes) : Recul de la C.S.L. chez les cadres et dans la maîtrise.* — Aux usines Citroën de Rennes, le résultat des élections de délégués du personnel dans le deuxième collège (cadres et maîtrise), qui ont eu lieu le 1er octobre, a confirmé le recul de la C.S.L. constaté dans le premier collège. Elle a recueilli 69,38 % des suffrages contre 84,34 % l'an dernier. F.O., seule autre organisation présente dans ce collège, a obtenu 30,61 % des voix contre 15,65 % l'an dernier, pour une liste commune avec la C.G.C. Inscrits, 1 496 ; votants, 1 406 ; exprimés, 1 287. C.S.L., 893, cinq sièges ; F.O., 394, un siège. — *(Corresp.)*.

● *Saccage d'une agence intérimaire.* — Les bureaux de l'agence de travail intérimaire P.E.P. (Paris-Est-Personnels), 16, avenue de Verdun, à Paris (10e), ont été saccagés dans la nuit du dimanche 4 au lundi 5 octobre par des inconnus. Une partie des dossiers ont été détruit et la carabine que détenait le directeur de l'agence, M. Fernand Cabello « *pour mettre en déroute d'éventuels agresseurs* » a été volée.

Au Conseil de Paris

INCIDENTS ENTRE MM. CHIRAC ET SARRE A PROPOS DES RADIOS LIBRES

La séance du Conseil de Paris du lundi 5 octobre a été marquée par un vif incident entre MM. Jacques Chirac et Georges Sarre, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville. A propos de la création par le maire de Paris de Radio-Service-tour Eiffel, M. Sarre a affirmé que cette radio était « *municipale* » et donc contraire à la loi telle que les députés l'ont voté récemment.

Cette déclaration a suscité de violents échanges entre MM. Christian de la Malène (R.P.R.), Gabriel Kaspereit (R.P.R.) et Claude Estier (P.S.).

M. Chirac est intervenu alors et a affirmé qu'il présidait l'association Radio-Service-tour Eiffel « *à titre personnel* » et non « *en sa qualité de maire de Paris* ». « *Cette radio,* a-t-il ajouté, *sera uniquement une radio de service.* » M. Chirac a conclu son propos en soulignant « *la différence entre les engagements pris avant les élections par le candidat François Mitterrand sur les radios libres et les propositions faites actuellement par le ministre de la communication, M. Fillioud* ».

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* dînera, mercredi soir 7 octobre, à Randanne, près de Saint-Amand-Tallende (Puy-de-Dôme), à l'auberge de la ergerie. Il s'agira pour l'ancien président de la République, qui doit séjourner quelques jours dans la région, d'une « soirée privée ». Ce dîner-débat, qui aura lieu sur invitations (chaque participant payant sa part), est destiné à lui permettre de rencontrer des représentants des organisations socio-professionnelles et des élus locaux afin de connaître leur analyse de la conjoncture économique. En aucun cas, cette réunion ne peut être assimilée à une rentrée politique, indique-t-on au cabinet de M. Giscard d'Estaing. — *(Corr.)*

Fin septembre

PLUS DE 1,9 MILLION DE FRANÇAIS SE TROUVAIENT SANS TRAVAIL

Le nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. (Agence nationale pour l'emploi) s'élevait fin septembre à 1 808 000 en données corrigées des variations saisonnières et à 1 907 000 en données brutes. C'est la première fois que le seuil de 1 900 000 est dépassé.

Ces résultats, encore provisoires, font apparaître, après correction des variations saisonnières, une baisse de 1,7 % en un mois et une hausse de 25,6 % en un an. En données brutes, le chômage a augmenté de 9,2 % en un mois.

Fin août, les demandeurs d'emploi étaient de 1 840 300 en données corrigées et de 1 746 100 en données brutes.

● *M. Michel Crépeau à l'exposition européenne des articles de pêche.* — M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, a inauguré samedi l'exposition européenne des articles de pêche, qui se tient pour la première fois à Paris.

M. Crépeau a affirmé la nécessité d'encourager les efforts à l'exportation des entreprises françaises du secteur qui font face à une concurrence déloyale. Le ministre a également annoncé la nomination de M. Jean-Claude Deboissy, président du GIFAP (Groupement des industries françaises d'articles de pêche) au conseil supérieur de la pêche.

M. Deboissy avait auparavant souligné la progression constante, depuis 1975, des importations françaises d'articles de pêche (86 millions de francs en 1930) et la forte concurrence du Japon, de Taïwan et de la Corée, pays qui reproduisent les techniques françaises de fabrication et exportent à faible prix.

M. JEAN SAINT-GEOURS VA DIRIGER LA « MISSION NATIONALE DE LUTTE POUR L'EMPLOI »

M. Jean Saint-Geours, ancien directeur général du Crédit lyonnais, président de la commission chargée de préparer le plan intérimaire au commissariat général du Plan, va diriger la nouvelle « mission nationale de lutte pour l'emploi ». Cette mission aura pour but de faciliter la conclusion des « contrats de solidarité » avec les entreprises qui procéderont à de fortes réductions de la durée du travail ou à des départs volontaires en pré-retraite avec, en contrepartie, des embauches nouvelles. La désignation de M. Saint-Geours et d'autres personnalités pour constituer cette mission devrait devenir officielle mardi 6 octobre, et le premier ministre devrait la présenter à l'opinion, lundi 12 octobre. Entre-temps, M. Mauroy aura rencontré — mardi 6 octobre — les préfets pour les mobiliser, eux aussi, dans la lutte pour l'emploi.

[M. Jean Saint-Geours, âgé de cinquante-six ans, est ancien élève de l'ENA. Inspecteur des finances, il fut chargé de mission au cabinet de M. Mendès France en 1954. Directeur de la prévision au ministère des finances de 1965 à 1967, directeur général adjoint puis directeur général du Crédit lyonnais de 1968 à 1975, président du groupe Sema-Metra International, M. Saint-Geours est aussi l'auteur de nombreux ouvrages.]

PANNE D'ÉLECTRICITÉ A PARIS

● L'explosion d'un transformateur à Villejust, dans la banlieue parisienne, a entraîné une panne de courant, dimanche 4 octobre entre 13 h 44 et 14 h 14. 716 000 abonnés basse-tension de Paris, soit environ un sur deux, ont été touchés par cette interruption de courant.

